TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11716 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 29 SEPTEMBRE 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le dollar à 7,18 francs

LIRE PAGE 48

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'avenir de Hongkong

L'assurance donnée, lundi 27 septembre, par Mme Thatcher que son pays se sentait « une responsabilité morale envers la population de Hongkong » n'a pas suffi à calmer les inquiétudes que la colonie éprouve pour son avenir. La baisse sensible enregistrée à la Bourse locale en témoigne éloquemment. Les milieux d'affaires s'accommodent mal, de toute évidence, du peu de résultats concrets auxquels ont abouti les entretiens que le premier ministre vient d'avoir avec les dirigeants chinois — alors qu'approche l'année 1997 qui verra la fin du bail britannique sur l'essentiel du territoire.

Quinze années sont un bien court délai quand on parle en termes d'investissements. Il faudrait peu de temps, si l'incertitude se prolonge pour que s'inverse le flot des capitaux qui ont jusqu'à présent afflué vers cette place financière, l'une des plus importantes du monde.

Le dossier est complexe. Théoriquement, le bail qui expire en 1997 ne concerne que les « nouveaux territoires » de Hongkong, le reste de la colonie ayant été cédé par la Chine à la Grande-Bretagne « à perpétuité ». Non seulement, toutefois, l'île de Hongkong ne saurait survivre sans ces « nouveaux territoires », mais la Chine a toujours contesté l'ensemble des cessions coloniales résultant des « traités inégaux » qui lui ont été imposés au siècle dernier. Elle affirme aujourd'hui sa souveraineté de principe sur Hongkong et sur Macao — comme sur Taiwan.

Les Britanniques, fussent-ils de l'espèce la plus conservatrice comme Mme Thatcher, ne cherchent nullement l'épreuve de force. S'ils réaffirment, au contraire des Chinois, la valeur des traités autrefois conclus, ils soulignent eux-mêmes qu'aucune comparaison ne se justifie avec cet autre vestige de leur empire que sont les Malouines, ne serait-ce que parce que la population de Hongkong est à 98 % chinoise.

Même prudence du côté chinois, où l'on multiplie les assurances en soulignant que le principe de souveraineté peut s'accommoder d'arrangements particuliers respectant le système économique et social de Hongkong. Le projet de nouvelle Constitution chinoise ne prévoit-il pas la création de « régions administratives spéciales » dont le statut reste à définir ? Pékin a même suggéré que le statu quo pourrait être maintenu jusqu'à ce qu'« une solution convenable et pacifique ait été trouvée ».

La Chine est d'autant plus attentive à ne rien brusquer qu'elle tire des activités de Hongkong une partie considérable de ses ressources en devises étrangères, rigoureusement indispensables à ses programmes de modernisation.

Malgré la bonne volonté qui se manifeste ainsi, tant à Pékin qu'à Londres pour éviter un dangereux affrontement, deux problèmes demeurent. Le plus urgent est celui d'un calendrier. Hongkong ne peut continuer à jouer son rôle économique actuel que si les groupes financiers assurant sa prospérité savent à l'avance dans quel cadre ils pourront poursuivre leurs activités. Il faudra déterminer, entre autres questions épineuses, si la monnaie chinoise deviendra un jour celle de la colonie, à quelle date et à quelles conditions.

Plus fondamentalement, on peut se demander quel genre de mariage — fût-il de raison — est concevable entre le type de capitalisme sauvage qui caractérise Hongkong et l'austère socialisme de pénurie où vit encore la Chine continentale. C'est à de telles réalités, peu susceptibles de se modifier en quelques années, que risque de se heurter toute l'habileté des diplomates.

Mystère à Tirana

Un communiqué fait état de l'échec d'une tentative de débarquement d'exilés albanais

Vienne (A.F.P.) — Une tentative de débarquement « d'un gang de criminels exilés albanais » a eu lieu dans la nuit du 25 au 26 septembre, sur le littoral albanais, annonce un communiqué publié par l'agence albanaise ATA reçu mardi 28 septembre à Vienne.

Le gang, précise ATA, commandé par « le bandit Xhevdet Mustafa » a été découvert à 6 heures du matin et « totalement liquidé cinq heures plus tard par les forces de sécurité du ministère des affaires intérieures, des unités de l'armée populaire et les habitants de la région ».

« Après la liquidation du gang, un nombre considérable de fusils automatiques, de pistolets, de jumelles, d'émetteurs de radio, des dollars américains, des lires italiennes, des leks albanais ainsi que des vêtements ont été saisis », précise ATA.

La diffusion de ce communiqué laisse perplexe. Pourquoi, les autorités, si avares de la moindre nouvelle, ont-elles jugé nécessaire de *donner quelque publicité à une tentative de débarquement* ? D'autre part, le texte pose de multiples questions et apporte peu d'éléments de réponse. Quel était le propos de ce « gang » dont il est fait état ? S'il s'agit d'une opération à caractère politique, quelle était la tendance des « envahisseurs » ? Depuis quarante ans, le régime albanais s'est fait une telle quantité d'ennemis qu'on n'a que l'embarras du choix. Aux adversaires du communisme qui s'opposaient à M. Enver Hodja, dès 1943-1944, se sont ajoutés au fil des années les communistes pro-yougoslaves, les pro-soviétiques et plus récemment les pro-chinois.

(Lire la suite page 5.)

LE GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN DÉCIDE DE CRÉER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE JUDICIAIRE SUR LES MASSACRES DE BEYROUTH

(Lire page 3.)

M. Mitterrand propose un nouveau « contrat » aux « forces vives » du pays

Poursuivant son voyage dans la région Midi-Pyrénées, le président de la République est arrivé, mardi matin 28 septembre, à Rodez.

En réponse à l'allocution de bienvenue du maire de la ville, M. Boscary-Monsservin, sénateur (R.I.), qui a salué en M. Mitterrand « le garant de la continuité des institutions et des libertés », *le chef de l'Etat a souligné que* « certains choix » *du gouvernement* « heurtent », *mais qu'il* « continue sa route » *et que* « rien ne l'en fera changer, excepté le suffrage universel, qui n'est pas aussi près que certains paraissent le penser ».

Cette seconde journée, essentiellement consacrée aux problèmes régionaux, devait être dominée par le discours prévu en fin d'après-midi, à Toulouse, devant le conseil régional. A cette occasion, M. Mitterrand devait développer sa conception des nouvelles relations de type contractuel qu'il souhaite voir établies entre l'Etat et la région.

La veille, dans son discours de Figeac, le président de la République avait proposé un nouveau « contrat » *aux* « forces vives » *du pays.*

Résister et conquérir

De notre envoyé spécial

Cahors. — « *Résister et conquérir* » : les deux mots d'ordre que M. François Mitterrand a proposés aux Français pour que leur pays « *redevienne l'une des nations fortes du monde* », résument en même temps les nécessités auxquelles il *est lui-même confronté. Il lui faut,* en effet, résister à l'offensive de l'opposition et conquérir la confiance de ceux dont dépendent les rouages de la vie économique. Dès son arrivée à Tarbes lundi matin, le président de la République avait tenu à riposter à une opposition qui, à la veille de son déplacement, avait, en quelque sorte, fait monter les enchères. A ceux qui contestent sa légitimité, il avait rappelé qu'il n'abandonnera « *aucune once* » de *ses responsabilités. Puis il avait* dénoncé « *l'escalade du vocabulaire* » à laquelle se livrent certains responsables politiques, en suggérant que celle-ci précède peut-être une « course plus dangereuse » vers une radicalisation extrême de la vie politique dans laquelle il refuse de s'engager.

Ce propos est revenu à chacune de ses interventions, tout au long de la journée, prenant parfois, comme à Montauban, la forme d'un appel aux « bons Français », à ceux qui « *aiment la France et veulent la servir* ».

Ceux-là ont été invités à délaisser « *des excès qui n'intéressent qu'une poignée de gens* ». Sur ce chapitre, M. Mitterrand a paru, tout au long de la journée, gagner en sérénité pour finalement *réaffirmer*, à Figeac, que « *le pays ne se laissera pas entraîner vers les extrémismes auxquels on le convie* ».

Le propos du chef de l'Etat est allé au-delà de la nécessité de couper court à une offensive de l'opposition qui, à ses yeux, passe la *mesure*. La contre-offensive n'était cependant pas inutile : il n'est jamais indifférent de pouvoir prendre à témoin *l'opinion* quand les diviseurs sont dans le camp adverse.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

Église et politique

Ce n'est pas la première fois que les évêques français interviennent dans la vie politique, économique et sociale du pays. Régulièrement, par la voix de leur conseil permanent ou de la commission sociale, ils attirent l'attention sur les exigences évangéliques de telle ou telle situation.

Mais c'est la première fois qu'ils interviennent avec une pareille vigueur depuis la publication, en 1972, par l'assemblée épiscopale de Lourdes, d'un document, Pour une pratique chrétienne de la politique, *qui marquait une nette ouverture à gauche.*

Dans leur appel à inventer de « nouveaux modes de vie » (le Monde *du 28 septembre), les évêques n'ont pas recours aux périphrases, mais dénoncent clairement des pratiques répandues : le cumul de deux emplois ou d'un emploi et d'une retraite, le travail* « au noir », *la fraude fiscale, la défense sectorielle de privilèges acquis, l'investissement davantage en fonction de la rentabilité que de l'utilité sociale, la hiérarchie excessive des salaires...*

On discutera à perte de vue pour savoir si ce texte réconfortera la gauche, par son engagement en faveur de la justice sociale, ou la droite, par son constat sans complaisance de la gravité de la situation économique. Les évêques se refusent à faire de la politique partisane, en se référant au seul Evangile. Mais, comme le rappelait le cardinal Marty en mai 1968, « l'Evangile n'est pas neutre et Dieu n'est pas conservateur ».

L'Eglise se doit d'être du côté des pauvres, des persécutés, des « sans-voix » *et, quoi qu'elle en dise, elle fait de la politique. Dans une interview, l'archevêque de Paris vient de faire une distinction subtile entre* « faire de la politique » *et* « jouer un rôle politique ». *En tout état de cause, Mgr Lustiger affirme lui aussi que l'Eglise peut contribuer, dans la crise économique, à renforcer la solidarité nationale.*

(Lire page 13.)

Les derniers optimistes

André Fontaine vient de passer une semaine à Washington à l'occasion d'une conférence « quadrangulaire » organisée par le Centre des études stratégiques et internationales de l'université de Georgetown. Dans le premier des deux articles dont nous commençons la publication, il rapporte ses impressions sur une équipe gouvernementale dont le ressort fondamental, malgré les difficultés des temps, est l'optimisme hérité des Pères fondateurs.

I. — LA CRISE ? QUELLE CRISE ?

De notre envoyé spécial
ANDRE FONTAINE

Un canal bordé de saules et d'érables, entre des maisons de briques patinées. Deux chevaux halant comme au bon vieux temps un gros bateau de bois chargé de touristes placides. Trois belles filles en longues robes de cotonnade qui, au passage des ponts, tirent elles-mêmes l'embarcation et dont le regard angélique, derrière les sages lunettes, saura bien trouver un jour quelque saint à damner. Nous ne sommes pas aux Pays-Bas ou en Suède, mais un dimanche après-midi à Washington, dans le quartier très cossu de Georgetown.

Ces antiques écluses de chêne, qu'on ouvre tour à tour comme des portes, ce sont celles qui ont donné son nom à l'ensemble immobilier tout proche et, depuis neuf ans, tristement célèbre du Watergate (littéralement porte de l'eau). A quelques pas de là, sous l'indulgent soleil de l'été indien, des centaines de citoyens et de citoyennes de tous âges, soucieux de leur silhouette et de leur équilibre nerveux, se livrent aux plaisirs du jogging, du vélo, du kayak ou de la planche à voile sur le Potomac.

Ces images de paix, que n'arrivent pas à troubler les incessants décollages d'avions en pleine ville, n'expriment pas, Dieu sait, toute la réalité des Etats-Unis dont personne n'ignore plus les aspects dégradés, violents, voire sordides. Mais elles font partie de cette *réalité. Elles témoignent de ce que* fut l'ambition des Pères fondateurs : non certes le paradis sur terre, mais une terre prédestinée au bonheur parce que délivrée de tous les péchés, délicieux ou non, où depuis toujours se vautre l'Europe.

Cette ambition, bon nombre de leurs descendants l'éprouvent encore, qui ne se consolent pas de voir le mal, et derrière lui le *Malin, si facilement* triompher dans le monde. Sinon, comment expliquer la débauche de religiosité qui saisit aujourd'hui l'Amérique, les foules pâmées qui se pressent pour écouter des prédicateurs auxquels les chaînes de télévision consacrent, le dimanche matin, bien que certains aient tout l'air de charlatans, d'interminables émissions.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Santé

L'idée de créer une vignette sur le tabac et l'alcool n'est pas démagogique, mais peut être rentable.

Les fumeurs et les buveurs, ces toxicomanes légaux, coûtent trop cher à la communauté. Il est légitime de leur faire payer une partie des dépenses de santé que provoque leur vice.

Il faut aller plus loin. Les hôpitaux s'emplissent aussi de citoyens qui craquent, surmenés, harassés, malades d'avoir trop travaillé. Il faut taxer les drogués du boulot.

BRUNO FRAPPAT.

LE RAPPORT QUERRIEN SUR LE PATRIMOINE

La fin des beaux-arts ?

par ANDRÉ FERMIGIER

Commandé par M. Jack Lang dès son arrivée au ministère, confié à M. Max Querrien, conseiller d'Etat et président de la Caisse nationale des monuments historiques, le rapport sur le patrimoine va bientôt être rendu public. Extrêmement nourri et de lecture parfois assez ardue, mais reposant sur une enquête qui semble avoir été exhaustive quant à l'état des questions, aux revendications et aux besoins, ce rapport s'intitule : « *Pour une politique nouvelle du patrimoine* », et comporte sept sections.

Celles-ci sont respectivement consacrées à l'inventaire, au patrimoine archéologique, au patrimoine ethnologique, aux éco-musées, aux musées, aux monuments historiques, aux archives et aux bibliothèques, cette dernière rubrique n'étant qu'esquissée, dans la mesure où un rapport spécial est prévu à son intention.

La simple énumération de ces rubriques montre de quel spectaculaire élargissement bénéficie (ou risque de pâtir, c'est à voir) la notion même de patrimoine. Non seulement, elle recouvre des domaines qui, administrativement, ne relèvent pas de la Rue de Valois (les bibliothèques et les archives), mais elle met sur le même plan l'ethnologue et l'historien d'art, l'archéologie industrielle et l'archéologie classique, l'artiste et l'artisan, la culture immédiate et la culture savante.

(Lire la suite page 14.)

LE SICOB

Pages 35 à 42 :

Un troisième supplément de huit pages

UN POINT DE VENTE DU « MONDE »
pendant toute la durée du SICOB
stand 1469 - niveau 1 - zone D

Le Monde

idées

LIBAN

La vague de réactions au massacre de Beyrouth ne reflue guère. Le rabbin Josy Einsenberg estime que nous sommes entrés dans le temps d'une haine, d'une violence et d'un terrorisme aveugle sans précédent. Bernard Levy pense qu'il est temps que les juifs de la Diaspora prennent conscience de l'impasse où les mène le gouvernement d'Israël. Gad Weil crie une litanie féroce, alors que, de leur côté, Gilbert Gantier et Claude B. Levenson s'étonnent de l' « indignation sélective » manifestée par les médias

Crime et châtiment

par JOSY EISENBERG (*)

A l'heure où dans toutes les synagogues du monde on prononçait la formule traditionnelle du Nouvel An juif : « *Que s'achève l'année et ses malédictions, que commence l'année et ses bénédictions* », les échos de l'odieux attentat du lycée Carnot et du terrible carnage de Beyrouth commençaient à retentir à Jérusalem.

Pour avoir vécu, au sein du peuple d'Israël, les journées historiques d'une émotion et d'une contestation sans précédent dans son histoire, je crois de mon devoir d'apporter ici mon témoignage, assorti de quelques indispensables rappels et mises au point.

Je suis un de ces juifs, plus nombreux qu'il n'y paraît, indéfectiblement attachés à l'existence d'Israël, convaincus de la justesse de sa cause, et qui cependant ne pouvaient approuver le siège de Beyrouth. Les évènements ont tragiquement confirmé toutes nos appréhensions.

Le seul problème qui me préoccupe est d'ordre moral. Je récuse toutes les billevesées relatives à une « agression israélienne » ou à la « violation de la souveraineté du Liban. Voilà belle lurette que le Liban n'existait plus. François Mitterrand l'a rappelé : depuis douze ans, une partie de ce pays était occupée par les Palestiniens ; depuis six ans, une autre par les Syriens. Les uns et les autres y ont perpétré d'abominables massacres : je ne sache pas que ceux qui vomissent aujourd'hui Israël soient beaucoup descendus dans la rue pour clamer leur indignation.

L'occupation du Sud-Liban, repaire de troupes surarmées qui bombardaient la Galilée et proclamaient leur volonté farouche d'en découdre avec Israël, était une opération de légitime défense qu'aucun code moral ne saurait condamner. Certes, ce même argument a servi à légitimer le siège de Beyrouth-Ouest, devenu un gigantesque arsenal palestinien. Sur un plan militaire, c'était sans doute cohérent, mais, là, l'impossibilité de détruire cet arsenal sans condamner à mort les civils pris en otages par l'O.L.P. – et ce n'est guère à leur honneur – exigeait qu'Israël acceptât de limiter son droit de suite.

Qu'il ne l'ait pas fait, que le peuple d'Israël ait semblé, dans l'ensemble, appprouver une politique manifestement démesurée avait fait naître de sérieuses inquiétudes quant au traditionnel sens moral d'Israël et son attachement aux valeurs humaines et à la démocratie.

Le tremblement qui s'est emparé d'Israël, les hurlements d'indignation, de colère et de rage qui secouent le pays depuis l'annonce d'un carnage dont il faut tout de même rappeler qu'il *n'a* pas été commis par des juifs *mais* par des milices arabes, a prouvé que ces craintes-là, au moins, n'étaient pas justifiées.

J'ai regardé, avec des amis israéliens, les programmes de télévision qui montraient les vestiges du carnage et le désespoir des survivants palestiniens, nous pleurions tous et j'affirme solennellement que ces larmes étaient autant des larmes de compassion profonde pour le peuple palestinien que d'amertume devant les illusions perdues d'une certaine infaillibilité de la stratégie israélienne.

Cela dit, l'appréciation des responsabilités appelle les remarques suivantes :

1) Nul ne peut encore dire, s'agissant d'Israël, si l'on doit parler de responsabilité ou d'irresponsabilité, mais dans l'un et l'autre cas, le poids de la faute repose au moins autant sur les pays qui, ayant envoyé des troupes à Beyrouth pour permettre l'évacuation de l'O.L.P., n'ont pas tout mis en œuvre pour les laisser sur place alors que l'on savait parfaitement quel abîme de haine existait entre chrétiens et musulmans laissés face à face ;

2) Les imprévoyances ou indifférences des uns et des autres ne sauraient faire oublier qui sont les assassins. Les atroces violences que des Arabes sont capables de perpétrer les uns contre les autres sont de mauvais augure. Elles renforceront la détermination d'Israël d'asseoir sa sécurité sur la seule force militaire. A tous ceux qui soutiennent les utopiques et hypocrites appels de l'O.L.P. à une Palestine laïque et démocratique, disons simplement : qui acceptera jamais une Palestine multiconfessionnelle qui serait inévitablement un nouveau Liban ? Qu'adviendrait-il des juifs d'Israël si telle ou telle phalange avait la moindre possibilité d'attenter à leur vie ?

3) La partialité des diplomaties et des médias occidentaux dans la distribution des responsabilités, l'hystérie des agressions verbales dont il est victime confirment le peuple d'Israël dans un sentiment de solitude et d'incompréhension qui rend impossible l'ouverture d'un véritable dialogue avec les Palestiniens. Il est désolant que de nombreuses institutions et médias du pays des droits de l'homme occupent une position de pointe dans ce concert d'imprécations, et il est de mon devoir de dire que, dans ce domaine, le parti communiste français et la C.G.T. me paraissent avoir perdu le peu d'honneur qui leur restait.

Nous sommes entrés dans le temps d'une haine, d'une violence et d'un terrorisme aveugles sans précédent. Sous nos pieds, le monde devient une immense poudrière. Loin de constituer un frein à la violence, les croyances religieuses contribuent à la radicaliser. Terroristes musulmans, phalanges chrétiennes, soldats juifs : nous voilà tous entraînés, à des degrés divers, dans le cycle infernal d'une violence apocalytique. Qui saura l'arrêter ? J'appelle solennellement tous ceux qui détiennent encore une quelconque autorité morale et religieuse à se dresser ensemble, de toute la hauteur des traditions d'amour des fils d'Abraham, contre la guerre. J'appelle les évêques, imams et rabbins du monde entier à former un cortège de la paix, à se rendre au Proche-Orient, à se coucher devant les chars et les guérilleros, et à hurler : « *Assez ! Assez ! Assez !* » Nul ne sera plus digne du nom de croyant s'il n'œuvre pour l'action prioritaire de cette fin de siècle : la réconciliation des enfants perdus de Dieu.

(*) Rabbin.

Le rôle de la Diaspora

par BERNARD LEVY (*)

DANS quelle conception du judaïsme ou tout simplement de l'homme devrons-nous dorénavant élever nos enfants, lorsqu'ils nous interrogeront sur le sens des massacres de Beyrouth ?

Accepterons-nous par notre silence d'assumer la responsabilité collective d'un génocide qui nous poursuivra pendant bien longtemps parce que la seule alternative offerte par la philosophie de Begin est qu'il vaut mieux être l'auteur d'un pogrom que d'en être la victime ?

La conscience juive n'a-t-elle pas fait de la passivité coupable des majorités silencieuses de la dernière guerre mondiale son accusation essentielle ?

A leur tour, les gouvernements successifs d'Israël sont parvenus à faire de la Diaspora une immense majorité silencieuse du peuple juif, condamnée à l'obligation de réserve.

Dans chaque pays, les institutions dites représentatives des communautés juives se sont chargées de culpabiliser toute critique de l'action gouvernementale israélienne, considérée comme un manquement à la solidarité juive, une arme fournie à ses adversaires et une trahison à l'égard d'Israël.

Un dangereux concept a été, de plus, forgé au fil des ans : l'incompatibilité de la puissance, d'une part, avec le droit et la justice, d'autre part. « *Je ne veux pas d'un peuple juif bon, libéral, anticolonialiste, antimilitariste, d'un peuple juif mort,* » déclarait déjà Golda Meir à *Neesweek* en avril 1969.

Ce temps du carnage doit devenir pour chaque juif de la Diaspora l'occasion d'un douloureux examen de conscience, résolu et clairvoyant. L'obligation du juif d'aujourd'hui est de préserver la fierté et l'honneur des juifs de demain.

Il ne suffit plus en effet d'avoir bâti une nation avancée et puissante si en marge de la communauté internationale, isolée à la fois de l'Orient et de l'Occident, elle n'est plus à même de transmettre et de perpétuer son génie créateur.

Il est important que chacun de nous réalise à présent qu'Israël est devenu à son tour le Front du refus de sa propre reconnaissance par les Arabes, comme s'il craignait que l'étau de la paix ne se referme sur lui au détriment de son devenir.

Le refus de la main tendue par Sadate au prix de sa vie, les défis à Reagan et l'outrage à Jean-Paul II, les insultes à Mitterrand et les massacres au Liban ne sont pas des éléments fortuits, mais obéissent à une stratégie globale dont il n'est plus difficile de discerner les objectifs : – Bloquer les ouvertures du sommet de Fès, par crainte d'une rapide évolution modératrice et pro-occidentale du monde arabe ; – creuser entre les nouvelles générations juives et arabes un fossé de méfiance et de haines irrémédiables ; – annexer Gaza et la Cisjordanie.

Il est temps que les juifs de la Diaspora prennent conscience de l'impasse à laquelle tout le peuple d'Israël dans son ensemble a été conduit.

Les communautés juives des Etats-Unis détiennent les moyens d'infléchircette politique apocalyptique en pesant de tout leur poids pour un changement de majorité en Israël. Les communautés sépharades de tous les pays, restées fidèles à leurs racines, peuvent rompre l'isolement international d'Israël en saisissant les derniers espoirs de contacts et de discussions avec le monde arabe.

Un concept nouveau d'une action commune entre juifs et Arabes, à tous les niveaux, doit pouvoir se substituer aux violences réciproques, pour étudier et définir les conditions de la coexistence pacifique entre les deux Etats palestiniens, l'un juif, l'autre arabe.

Cette action peut se concevoir dans le cadre de groupements communs, de mouvements politiques judéo-arabes, disposant d'organes de presse communs, organisant l'envoi de missions de paix auprès des chefs d'Etat ou des grands organismes internationaux, procédant à la constitution d'un congrès judéo-arabe mondial dans le cadre duquel, au-delà des Etats, pourront s'exercer toutes les actions et suggestions pour le rapprochement et la paix.

Au paroxysme de cette tragédie, que les Arabes ne désespèrent pas de nous. Une armée de la paix peut encore surgir des rangs de la Diaspora. Nous ne sommes pas sortis des guettos pour rentrer dans un bunker. Nous n'acceptons pas que, par ces massacres, Begin donne au judaïsme l'image défigurée que Khomeiny, en Iran, a donnée de l'islam.

Au lendemain de Yom Kippour, il sera de la conscience intime de chacun d'implorer le pardon de Dieu pour ce crime sacrilège, de prier pour l'âme des suppliciés et celle de toutes les victimes innocentes du terrorisme bestial.

(*) Industriel français.

Les fausses bonnes consciences

par GILBERT GANTIER (*)

M. ROSENNE, ambassadeur d'Israël à Paris, a-t-il eu tort d'incriminer en bloc nos « médias » ? Il serait, certes, excessif de les targuer d'antisémitisme primaire. Mais n'ont-ils pas, depuis samedi dernier, accablé sans aucune retenue la politique israélienne avec d'autres arrière-pensées ?

Le matraquage de la télévision officielle a illustré l'orientation systématiquement anti-israélienne des commentaires de maints organes de presse. Pour ma part, c'est en vain que j'ai adressé à plusieurs journaux des communiqués plus circonspects. Ils n'ont pas été imprimés. Seules les condamnations sans appel des députés socialistes et communistes contre MM. Rosenne, Begin, Sharon ont trouvé place dans leurs colonnes.

Et l'on nous apprend à présent que l'assassinat de Bechir Gemayel peut certes avoir été le fait des services secrets syriens mais qu'il aurait aussi bien pu être celui des services secrets israéliens... Que l'on me pardonne, je suis sans doute naïf, mais je me refuse à mettre dans le même sac la conception que l'on a des droits de l'homme à Damas et à Moscou d'une part, dans les pays de tradition judéo-chrétienne, et notamment à Jérusalem, d'autre part.

Un tel amalgame me paraît proprement monstrueux. La vérité est que M. Begin dérange. C'est un homme parfois excessif. La joie désordonnée qu'il a manifestée lors de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République l'a bien montré. Mais c'est l'homme d'un grand dessein ; d'autre part il n'est pas socialiste.

Son grand dessein d'une ligne de paix réunissant l'Egypte, Israël et le Liban – en attendant mieux – n'est admissible ni pour Brejnev ni pour Arafat. Et comme M. Begin n'est pas socialiste, on peut sans risque l'accabler... de tous les péchés d'Israël.

La vérité est que rien n'excuse les massacres de Chatila et de Sabra et que l'armée israélienne a sans doute commis des fautes qu'il faudra rechercher et punir. Mais la vérité est aussi que ces massacres, venant après l'assassinat de Bechir Gemayel, arrangent vraiment trop bien les choses pour M. Marchais et ses amis, qui souhaitent à tout prix contrecarrer le grand dessein de M. Begin au Proche-Orient.

Et cette affaire ne déplaît pas à tous ceux qui souhaitent la relève socialiste en Israël.

Aussi les « massacres de Beyrouth » font-ils la « une » alors que l'on n'a guère parlé, en leur temps, de ceux de Phnom-Penh ou de ceux de Damour. Les fausses bonnes consciences penchent souvent, hélas, du même côté !

(*) Député de Paris (U.D.F.).

Haine et mépris

par GAD WEIL (*)

JE veux ici crier ma haine à ces meurtres, à ces assassins. Mais je n'éprouve pas que haine, le mépris aussi.

Pour vous, Menahem Begin et Ariel Sharon, politiciens criminels, vous qui n'avez pas le courage de démissionner devant l'horreur de votre épouvantable erreur. Vous à qui j'aimerais porter le corps d'un de ces enfants, mort d'être palestinien, afin que son image vous ronge jusqu'à votre propre mort.

Pour toi, Etat d'Israël, que j'aurais tant voulu voir parmi les champions de la justice et qui t'es laissé entraîner sur le chemin sanglant de l'intolérance et de la haine. Toi qui devais être lait et miel, tu n'es aujourd'hui que larmes et souffrances.

Pour toi, O.L.P., qui quitte Beyrouth sous la protection d'hommes armés en abandonnant sous leur pseudo-protection militaire plusieurs centaines de milliers de réfugiés civils, victimes expiatoires désignées de tes exactions passées.

Pour toi, ONU, concert des nations, vieille bourgeoise impotente, dont les résolutions piaillantes ne savent plus cacher un bras flageolant et sans force.

Pour vous, organisations en tous genre, juives ou autres, vous qui vous mobilisez si vite et si bien quand l'on touche à vos ouailles. Qu'attendez-vous ? Vos commentaires horrifiés ne sont rien, ils me laissent de marbre, je n'y crois plus.

Pour vous, journalistes et chroniqueurs de tout poil que vous faut-il comme horreur pour qu'enfin vous réappreniez à réagir comme des hommes, avec vos tripes. Vous êtes sclérosés, vous avez peur de vos propres écrits. Secouez-vous, ne banalisez plus le meurtre.

Pour toi la France, mon pays que j'aime et respecte, pourquoi ne hurles-tu plus au loup quand tu le vois ?

Pour moi, enfin, qui bouillonne de tant de hargne et qui ne sais que l'écrire sur un papier.

Je ne sais combien vous êtes à être tombés à Sabra et Châtila pendant ces heures d'épouvante. Mais sachez que derrière les salauds qui appuyèrent sur la détente, nous avons tous de votre sang, pas encore séché, sur les mains. Et qu'il me brûle les doigts.

(*) Juif français, permanent d'association humanitaire.

Indignation sélective

par CLAUDE B. LEVENSON (*)

L'OPINION internationale, du moins celle qui s'exprime ou est censée s'exprimer à travers l'oracle des médias, tend à imposer la création d'un vingt-troisième Etat arabe. Soit. Prenant fait et cause pour les opprimés, pour des réfugiés privés de terre et de patrie, des voix dites autorisées parlent en leur nom. Soit. Pleines d'images de bruit, de fureur et de sang, les « étranges lucarnes » font complaisamment la part belle à une victime privilégiée. Soit.

Pourtant, sur les chemins du monde qu'il ne m'a point été donné de tous parcourir, que d'autres détresses et d'autres injustices tout aussi poignantes à découvrir ! Ignorance ou indifférence, un voile pudique les recouvre d'ordinaire. Et longue, fastidieuse, serait la liste à vouloir tous les énumérer, ces oubliés d'une certaine bonne conscience en quête d'alibi pour être toujours du bon côté, de la bonne cause. Il n'empêche que ces oubliés-là, ils existent et continuent leur calvaire dans le silence de ceux dont la voix, curieusement, n'est portée que par un seul vent.

Cinq millions de réfugiés sur le seul continent africain. Papous d'Iran-Jaya et autochtones de Timor-Oriental sacrifiés sur l'autel des intérêts indonésiens. Dayaks du Sarawak sous la coupe de la Malaysia. Kurdes écartelés au nom de douteuses raisons d'Etat. Méos d'Asie du Sud-Est sédentarisés de force, parqués dans des camps ou expatriés jusqu'en Guyane. Tibétains cernés par des Himalayas d'indifférence. Shans et Karens en rébellion permanente contre le gouvernement de Rangoon. Bouriates, Ouïgours et Baltes « normalisés » sous le fraternel rouleau compresseur soviétique. Indiens des Amériques, des Rocheuses et des grands lacs aux Andes et à l'Amazonie, à qui jamais il ne fut réellement accordé le droit à la parole, ou impunément massacrés au Guatemala. Mapuches du Chili, Tobas d'Argentine ou du Paraguay. Arméniens, Erythréens, aborigènes d'Australie, indigènes de Taïuan, Mizos et Nagas du nord-est de l'Inde. Tant d'autres encore...

Droits de l'homme, droit à l'autodétermination, droit à une terre, droit à la liberté de vivre différemment. Avec et en harmonie avec sa propre altérité, droit à la différence. Pour les uns comme pour les autres. Pourquoi donc tous ces oubliés seraient-ils moins humains que d'autres, pourquoi les uns seraient-ils « privilégiés » dans leur malheur plutôt que d'autres ? Dans le sillage de l'oubli et de la méconnaissance, un immense cortège de victimes innocentes est charrié par le flot impitoyable et boueux de la vie. Auront-elles un jour au moins une voix, une oreille compatissante se penchera-t-elle vers elles, elles qui n'ont pas les moyens de parader devant les grands de ce monde ni de demander des comptes à qui que ce soit ?

Les prises de position de l'ONU, du pape et du président de la République gagneraient sans doute en crédibilité si, avec la même force, ils se prononçaient en faveur des mêmes droits pour tous les laissés-pour-comptes d'une indignation trop souvent sélective.

(*) Journaliste.

CORRESPONDANCE

Le message à l'adresse des Palestiniens

Pourquoi les massacres du Liban ?

En guise de réponse, permettez-moi de citer un témoin qu'il sera impossible de taxer d'« antisémitisme ». Il s'agit du Dr. Meir Pa'il, israélien, colonel en retraite, ancien directeur de l' Académie militaire, qui dénonce ainsi les intentions de l'équipe Begin-Sharon. L'invasion du Liban comporte un message d'une importance vitale à l'adresse des Palestiniens, à savoir : « *Méfiez-vous, vous autres Palestiniens qui vivez sous le règne d'Israël ! Tout ce que nous avons fait aux camps de réfugiés, aux villes et cités du sud du Liban, sur la côte méditerranéenne entre Rashidive, Tyr et Beyrouth, nous pouvons vous le faire à Gaza, en Judée et Samarie ... et peut-être même à Um-el-Faham et à Nazareth.* » (*New Outlook*, mensuel pour le Proche-Orient, édité en Israël, livraison août-septembre 1982).

Les lecteurs se seront rendu compte eux-mêmes que ces paroles furent écrites avant les massacres de Beyrouth, qui leur fournissent une confirmation éclatante. Ces massacres auront en même temps permis à l'équipe dirigeante d'Israël de tester le seuil de tolérance de la soi-disant opinion mondiale. Or, le comportement de celle-ci équivaut pratiquement à un feu vert. Les réactions ont été verbales ou dérisoires : l'envoi de troupes internationales au Liban représente un geste qu'un proverbe anglais qualifie de « fermeture de l'écurie après que le cheval a été volé ». Ce n'est pas – ou pas seulement – au Liban qu'il faut un contrôle international, mais dans les territoires occupés, où se préparent les prochains massacres.

GUSTAVE KARS,
professeur à l'université de Paris-VIII.

L'attitude du parti communiste

On peut penser tout de ce qui se passe au Liban. Mais il semble impossible que la presse française ne relève pas, une fois de plus, l'attitude du parti communiste français et de ses dirigeants. Il y a un peu plus d'un an, ce parti avait choisi d'exciter (oh ! combien doucereusement) le racisme anti-immigrés arabes. Aujourd'hui, malgré une formulation aussi hypocrite, c'est d'incitation à la haine anti-juive que les dirigeants de ce parti font leur pain quotidien.

Quant à moi, comme beaucoup d'autres, je serais beaucoup plus souvent et plus ouvertement du côté des victimes si je ne retrouvais pas parmi leurs défenseurs des bourreaux et des complices des bourreaux.

CLAUDE OLIEVENSTEIN,
médecin.

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

La situation au Liban et la crise en Israël

La vie politique reprend en Israël, ce mardi 28 septembre, après la trêve observée pendant le Yom Kippour (fête du Grand Pardon). Le débat interne est alimenté par les nombreuses mises en cause, de par le monde, de la responsabilité d'Israël dans les massacres de Palestiniens à Beyrouth. Avant de se rendre à New-York, où il va assister à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Itzhak Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré : « Le monde entier sait précisément qui sont les assassins qui ont perpétré les forfaits contre les Palestiniens à Beyrouth... Les gouvernements du monde entier sont informés à ce sujet... Pourtant les doigts accusateurs sont dirigés vers Israël... Ceux qui n'ont pas réussi à nous assassiner physiquement essaient de nous assassiner moralement. »

● A RYAD, le roi Fahd, qui s'adressait aux quelque deux millions de fidèles venus effectuer le pèlerinage de La Mecque, a dénoncé Israël. Evoquant « l'extension des zones d'influence des grandes puissances de l'Est et de l'Ouest dans les pays islamiques » et l'existence « de conflits internes sanglants », le souverain a souligné que l'unité arabe réalisée au sommet de Fès permettait d'envisager un avenir brillant « si les pays islamiques ajoutaient leur poids à celui de leurs frères arabes et si les pays épris de paix amenaient Israël à accepter une paix juste qui suppose un Etat palestinien ayant Jérusalem pour capitale ».

● A TUNIS, les synagogues ont été rouvertes, lundi matin, pour permettres aux juifs de célébrer le Yom Kippour. Elles avaient été fermées au lendemain des massacres de Beyrouth, apparemment pour éviter d'éventuels incidents.

● A RABAT, M. M'Hamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a déclaré devant le comité central de l'Istiqlal que le massacre de Beyrouth n'avait pu avoir lieu que « grâce au soutien matériel, militaire et politique inconditionnel des Etats-Unis à l'entité sioniste ».

● A DAMAS, l'agence palestinienne Wafa a annoncé que M. Yasser Arafat se rendra en visite officielle à Moscou au milieu du mois d'octobre.

● A BERNE, le Conseil fédéral suisse a demandé l'ouverture d'une enquête sur les massacres, mais n'envisage pas la rupture des relations diplomatiques avec Israël réclamée par un conseiller national. La Confédération helvétique, qui avait déjà condamné les massacres dans une déclaration publiée le 20 septembre, a octroyé depuis le mois de juin 7 millions de francs suisses pour l'aide aux civils du Liban.

● A ROME, les dockers italiens ont observé, lundi, un boycottage de vingt-quatre heures des bateaux israéliens.

● A PARIS, M. Jacques Chirac a approuvé l'appel du président Bourguiba à une reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'O.L.P. (« le Monde » du 28 septembre), « car il apporte, pour la première fois, dans l'esprit de la conférence arabe de Fès une contribution majeure permettant enfin d'entrevoir une paix juste au Proche-Orient ».

APRÈS LE DÉPART DES FORCES ISRAÉLIENNES

Beyrouth célébrera solennellement sa « réunification »

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Un vrai répit, enfin ! Dieu, pour un jour, a fait valoir ses droits. Le juif lui demandait pardon, le musulman lui sacrifiait l'agneau. Entre le Kippour des uns et l'Adha des autres, Beyrouth mardi a soufflé, soulagée.

Les salons sont à l'heure des bilans, encore bien indécis après tant de bouleversements. La rue, elle, fait encore le ménage. Entre ordures et gravats, son bienfaiteur, milliardaire au grand cœur, M. Rafik Hariri a fait repartir, l'orage passé, la noria de ses camions et de ses bulldozers, même si l'occupant, avant de tourner les talons, lui en a confisqué quelques-uns. Mais n'a-t-il pas promis de refaire de Beyrouth une ville, ce richissime chanceux, parti de Saïda voilà sept ou huit ans en bon petit-bourgeois et qui revient mécène, les mains pleines d'un magot cueilli au soleil d'Arabie...

Même Chatila s'efforce de revivre. Dans l'odeur de la mort, les ruines et les images de son cauchemar. Au nord, le marché a rouvert ses étals. Au sud, l'encens brûle devant la terre labourée d'une fosse où gisent désormais près de trois cents suppliciés. Venus dimanche, comme en éclaireurs, chercher à la baïonnette les dernières mines sur les pourtours du camp, les soldats français de la force multinationale se sont maintenant presque déployés dans ce champ de ruines devenu cimetière.

Sans attendre les « marines » du contingent américain, les autorités libanaises ont, en effet, demandé aux unités françaises et italiennes d'amorcer leur déploiement. Comme prévu, les parachutistes français se sont vu confier l'essentiel des camps. Accueillis avec soulagement, mais sans ostentation, par un petit peuple qui continue d'avoir peur et s'inquiète plus que jamais de son avenir.

Comment vivre dans ces tas de ruines ? Relever quatre murs ? Poser un nouveau toit ? Mais cela aussi, on semble vouloir le lui interdire. Israël n'a-t-il pas fait savoir qu'il s'opposerait à toute reconstruction des camps à la périphérie de Beyrouth et ne tolérerait que des tentes pour tous ces gens sans toit. Des tentes, quand s'annonceront bientôt les premiers jours de pluie...

Guidés par des femmes encore muettes de douleur, ou des enfants piailleurs, les « paras » français ont parcouru le camp, désamorcé ici une mine à fragmentation, déniché là un mini-arsenal, remettant le tout aux bons soins de l'armée libanaise.

Mais ces premières missions ne concernent encore que quelques dizaines d'hommes. A la même heure, débarquaient au port les quatre cents derniers soldats français, amenés par hélicoptères du porte-avions *Foch*, qui mouille en rade de Beyrouth. Quatre cent quatre-vingt-deux autres doivent encore les rejoindre, ce mardi. Ils ont été retirés, avec l'accord du gouvernement libanais, des effectifs — devenus bien inutiles — de la FINUL.

Le contingent italien se trouve, lui aussi, maintenant au complet après l'arrivée d'une unité de « bersaglieri ». Restent les Américains : on les attendait, ce mardi ou mercredi, à l'aéroport international qui devrait donc, entre-temps, avoir été évacué par les dernières troupes israéliennes encore présentes dans le périmètre du « grand Beyrouth ».

Il aura donc fallu près d'une semaine pour que soient de nouveau réunies les conditions d'une vraie pacification de la capitale libanaise, sous l'égide internationale. L'événement, dit-on, pourrait être célébré en grandes pompes, dès mercredi, par un défilé militaire regroupant les trois contingents étrangers et l'armée libanaise organisée au carrefour du musée, en présence du nouveau président de la République, M. Amine Gemayel. La parade doit marquer, avec toute la solennité nécessaire, la réunification si longtemps attendue de Beyrouth. Pas cadencés et airs martiaux, est-ce le meilleur symbole pour enterrer un front et effacer sept années de guerre ?

DOMINIQUE POUCHIN.

ABOU WALID, LE PRINCIPAL CHEF MILITAIRE PALESTINIEN, A ÉTÉ TUÉ DANS UN « ATTENTAT »

M. Saad Sayel (de son nom de guerre Abou Walid), membre du comité central du Fatah (principale organisation palestinienne) et chef des opérations militaires de l'O.L.P., a été tué dans un « attentat » lundi 27 septembre dans la plaine de la Bekaa, a annoncé l'agence palestinienne d'information Wafa. Selon cette agence, Abou Walid avait été transféré après l'attentat dans un hôpital de la capitale syrienne où il a succombé à ses blessures.

L'agence Wafa avait tout d'abord annoncé que le chef palestinien était mort au cours d'une « embuscade tendue par l'ennemi » lors d'une tournée d'inspection à Baalbek (plaine de la Bekaa). — (A.F.P.)

Le cabinet israélien a accepté la création d'une « commission d'enquête judiciaire »

De notre correspondant

Jérusalem. — Voulant éviter de paraître céder aux pressions de plusieurs de ses ministres, M. Begin a proposé lui-même, lors de la réunion extraordinaire du gouvernement, ce mardi 28 septembre, la création, à propos des massacres de Beyrouth, d'une « commission d'enquête judiciaire » telle qu'elle est prévue par la législation israélienne et telle que l'exigent l'opposition, l'ensemble de la presse et maintenant une partie de la majorité gouvernementale.

La décision a été prise à l'unanimité par le conseil des ministres. Le ministre de la défense M. Ariel Sharon avait fait savoir auparavant qu'il donnerait son accord.

Après avoir refusé le principe même d'une enquête puis, devant les protestations que ce refus soulevait, suggéré une autre formule d'investigations — avec une commission non statutaire dont les pouvoirs semblaient restreints — le premier ministre a dû mettre fin à sa résistance que dénonçaient notamment les milliers de manifestants réunis à Tel-Aviv le 25 septembre. Il a surtout tenu compte de la détermination de trois membres de son cabinet — parmi lesquels le ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, chef du parti national religieux — qui exigeaient la formation d'une commission judiciaire et rejetaient toute autre solution. Cette exigence équivalait, en fait, à menacer l'existence du gouvernement car certains représentants du parti national religieux et du parti Tami, auquel appartiennent les deux autres ministres qui se sont joints à l'appel de M. Burg, ont laissé entendre que ces deux petites formations pourraient remettre en question leur participation à la coalition gouvernementale. Avec seulement deux voix de majorité à la Knesset, M. Begin ne peut se passer de leur soutien.

Un problème au sujet de l'action de la commission d'enquête a été écarté par le gouvernement. M. Begin pouvait tenter d'en limiter la compétence parce que c'est le gouvernement selon la loi, qui définit celle-ci. L'un des dirigeants de l'opposition M. Amnon Rubinstein, du parti centriste Shinui, avait mis en garde le premier ministre contre une pareille tentative et avait souligné que les enquêteurs devraient non seulement s'intéresser au rôle de l'armée, mais encore à celui du gouvernement. Le conseil des ministres lui a donné satisfaction puisque le porte-parole du gouvernement a précisé que les membres du cabinet pourraient être soumis à l'enquête. D'autre part, le communiqué du conseil déclare que *« la commission est chargée d'examiner tous les faits et facteurs ayant trait aux atrocités commises dans les camps de Sabra et de Chatila »*. Toutefois l'opposition travailliste n'est pas, elle, satisfaite puisqu'elle demande que la commission d'enquête puisse s'intéresser à tous les événements qui se sont produits depuis l'entrée des troupes israéliennes dans Beyrouth-Ouest.

Le journal *Haaretz* a apporté le 28 septembre de nouvelles révélations à propos du drame qui s'est produit dans les camps de réfugiés de Beyrouth. Le chroniqueur militaire de ce quotidien, M. Zeev Schiff, dont les informations font autorité en Israël, a indiqué en se référant apparemment à des sources proches de l'armée israélienne que les miliciens qui ont commis les massacres ont agi selon un plan préparé de longue date par leurs chefs. Il souligne que ce n'était pas un acte de vengeance plus ou moins spontané mais une opération destinée à causer un choc dans la population de tous les camps de réfugiés palestiniens au Liban pour inciter celle-ci à quitter le pays — ce qui était depuis longtemps le souhait exprimé par nombre de dirigeants chrétiens libanais. Cette révélation est assez accablante pour le gouvernement de M. Begin, car elle confirme que l'armée israélienne aurait vraisemblablement pu prévoir et prévenir ce qui s'est passé.

D'autre part, dans le même article, le journaliste ajoute que le commandant des miliciens qui ont pénétré dans les camps de Sabra et de Chatila était connu des Israéliens car, au cours de ces dernières années, il avait été envoyé pour renforcer la défense des enclaves chrétiennes du Sud-Liban contrôlées par le commandant Saad Haddad, lui-même soutenu par l'armée israélienne. Cet homme a ensuite été expulsé de ces enclaves à la demande des autorités israéliennes en raison de son comportement répréhensible. — F. C.

UN RÉCIT DES MASSACRES PUBLIÉ PAR « TIME »

« Nos amis entrent dans les camps... »

Dans son numéro en date du 4 octobre, l'hebdomadaire américain *Time* apporte d'importantes précisions sur le déroulement du massacre des camps palestiniens de Sabra et de Chatila et sur les responsabilités encourues par l'armée israélienne. Reconstituant les faits qui ont immédiatement précédé une « opération prévue de longue date », l'hebdomadaire raconte la « rencontre cruciale », qui se déroula le jeudi 16 septembre à midi au poste de commandement israélien du port de Beyrouth, entre le général de division israélien Amir Drori, chef du Front du Nord, accompagné *« d'au moins trois officiers israéliens de rang élevé »* et Fady Frem, chef d'état-major des « Forces libanaises » (armée phalangiste). Cet officier était accompagné du chef de son service de renseignements, Elias Hobeika, qui devait, par la suite, commander des milices introduites dans les camps.

Selon *Time*, les Israéliens connaissaient fort bien Hobeika, ancien élève de leur principale école militaire. *« Ils savaient qu'il avait pris part au massacre de Tall-el-Zaatar, qu'il s'agissait d'un personnage brutal et sans scrupules et que ses hommes ne constituaient pas une force militaire disciplinée »*. Toujours selon *Time*, les Israéliens savaient que Hobeika *« désirait mettre dans l'embarras Amine Gemayel, qu'il haïssait »* et que, tenu pour responsable des déficiences de la sécurité ayant permis l'attentat contre Bechir Gemayel, il avait une revanche à prendre.

Au cours de la réunion israélo-libanaise du 16 septembre, Fady Frem indiqua que Hobeika conduirait ses hommes dans les camps palestiniens et qu'ils s'y livreraient à un *kasach*, ce terme arabe désignant l'acte de trancher ou de découper. Le général Drori ne voulut pas prendre en considération ce qu'impliquait ce mot et donna son feu vert. Il téléphona ensuite à Tel-Aviv au ministre de la défense, M. Sharon, lui disant : *« Nos amis entrent dans les camps. J'ai réglé l'affaire avec leurs chefs. »* M. Sharon lui répondit : *« Félicitations... l'opération est autorisée. »*

L'opération « Kasach »

Le même jour, à 17 heures, les forces commandées par Hobeika s'assemblaient à l'aéroport de Beyrouth, puis pénétraient dans les camps. L'armée israélienne les soutenait en tirant des fusées éclairantes, puis en ouvrant le feu de ses tanks et de ses mortiers. Les assaillants se heurtèrent à une *résistance clairsemée*, et Hobeika, le vendredi à l'aube, fut autorisé à faire entrer dans les camps deux bataillons supplémentaires. Un seul d'entre eux fut engagé.

Le même jour, le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Eytan, arrivait sur place et s'entendait dire par ses officiers, selon *Time*, que ce qui se passait *« n'était pas une opération militaire, mais un kasach »*.

[Dans son discours du 22 septembre devant la Knesset, le général Sharon, assurant que l'opération en cours « avait été arrêtée le 17 septembre à l'heure du déjeuner après que nous eûmes entendu des rumeurs sur ce qui se passait », confirme la tenue, le 16 septembre, l'armée libanaise ayant préalablement refusé de pénétrer dans les camps, d'une réunion destinée à « coordonner l'entrée des Phalanges dans le camp de Chatila ». Pour le ministre israélien de la défense, « il ne s'agissait que d'une action contre les terroristes et il ne fallait aucunement porter atteinte à la population civile ».]

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les Arabes israéliens expriment leur « solidarité avec leurs frères palestiniens des territoires occupés »

De notre correspondant

Jérusalem. — Les massacres de Beyrouth auront eu, entre autres conséquences, pour effet de relancer l'agitation non seulement dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, mais aussi au sein de la communauté arabe en Israël. Ce qui n'est pas moins grave pour les dirigeants de Jérusalem. Pour une population totale de quatre millions d'habitants, Israël compte près de six cent mille citoyens arabes, dont la majorité vivent dant le nord du pays, surtout en Galilée. Des centaines de familles, plus particulièrement dans la région de Saint-Jean-d'Acre, avaient des parents réfugiés dans les camps de Sabra et de Chatila depuis l'exode de 1948, au moment de la création de l'Etat hébreu.

Au cours d'une manifestation dans le village de Dabburiya, en Galilée, une jeune femme âgée de vingt ans a été tuée par balles, lundi 27 septembre, et un enfant de huit ans a été blessé. Selon l'agence de presse israélienne ITIM, à la sortie des mosquées, après les prières marquant le début de la fête musulmane du sacrifice (Aïd el Adha), cinq cents personnes ont formé un cortège pour protester contre la politique du gouvernement Begin, certaines d'entre elles brandissant des drapeaux noirs et aussi le drapeau palestinien. Les manifestants se sont ensuite rendus devant la maison d'un habitant accusé de « *collaborer avec les autorités israéliennes* », et ils ont lancé des pierres. C'est à ce moment que des coups de feu ont été tirés depuis la maison ; le propriétaire de celle-ci a été arrêté par la police, ainsi que treize manifestants.

Cet incident est révélateur de la tension qui règne dans certaines localités. Déjà, la semaine dernière, de violentes manifestations avaient eu lieu en Galilée, notamment durant la journée du 22 septembre, au cours de laquelle un mouvement de grève générale avait été largement observé par l'ensemble de la minorité arabe israélienne. A Nazareth, une cinquantaine de personnes avaient été blessées, la plupart par balles, lors de l'intervention des forces de l'ordre.

Cette vague de protestations est de loin la plus grave depuis celle qui, en 1976, avait suivi les restrictions imposées par le gouvernement sur l'acquisition de terres par les Arabes. Elle inquiète les dirigeants israéliens à l'approche des élections municipales, prévues en novembre prochain. La campagne électorale pourrait marquer une recrudescence du nationalisme palestinien au sein de la communauté arabe israélienne, dont de nombreux représentants ont de plus en plus manifesté ces dernières années une volonté de rapprochement avec les milieux politiques des territoires occupés. Pour la première fois, des élus arabes israéliens ont publiquement exprimé leur *« solidarité »* avec leurs *« frères palestiniens des territoires occupés »*.

En signe de deuil et de protestation, après le massacre de Beyrouth, les autorités religieuses musulmanes d'Israël, comme celles de Cisjordanie et du territoire de Gaza, ont décidé d'annuler toutes les réjouissances publiques prévues durant les quatre jours que dure la fête du Sacrifice. Des offices à la mémoire des victimes de Sabra et de Chatila ont été célébrées dans la plupart des mosquées.

Des manifestations ont également eu lieu en Cisjordanie, lundi 27 septembre, à Hébron et Jenine. L'armée israélienne a d'autre part imposé le couvre-feu à Naplouse et dans les camps de réfugiés situés près de cette ville et de Ramallah.

FRANCIS CORNU.

● *Les Etats-Unis n'ont pas participé*, samedi matin 25 septembre, à Vienne, à la session du conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique réunie pour élire les présidents et vice-présidents de cet organisme. Les observateurs estiment que les Etats-Unis ont tenu à rappeler, par cette absence, leur volonté de *« redéfinir leur politique à l'égard de l'A.I.E.A. »*, exprimée vendredi par le département d'Etat à la suite du vote qui a exclu Israël de la Conférence générale pour 1982 (*le Monde* daté 26-27 septembre). En revanche, tous les délégués de la Communauté européenne, membres du conseil des gouverneurs, qui avaient protesté contre le vote en quittant la salle, étaient présents. — *(A.F.P.)*

LA CRISE DU PROCHE-ORIENT

Washington compte sur l'opinion israélienne pour provoquer le départ de M. Begin

De notre correspondant

Washington. — Pour envoyer leurs « marines » à Beyrouth, les Etats-Unis s'étaient fixé une règle : éviter tout risque d'incident, donc tout contact avec les troupes israéliennes. Cela supposait une évacuation préalable de l'armée israélienne, notamment de la zone de l'aéroport qui est assignée au contingent américain. M. Begin a pu ainsi modifier à son gré le calendrier du déploiement de la force multinationale de sécurité, et il ne s'est pas privé de faire lanterner le Pentagone malgré des pressions insistantes de Washington.

On se garde ici de l'en blâmer publiquement. La consigne est de ne pas envenimer davantage les relations avec Jérusalem. A la Maison Blanche comme au département d'Etat, les porte-parole jugeaient lundi « encourageant » le mouvement de retrait des troupes israéliennes. Ils espéraient que les « marines » — au nombre de mille deux cents, et non de huit cents comme annoncé précédemment — pourraient débarquer mercredi 29 septembre, à Beyrouth ; le Pentagone faisait savoir, pour sa part, que ses militaires seraient accompagnés de quelques spécialistes des forces aériennes ayant pour mission d'effectuer les réparations nécessaires à l'aéroport international.

Le retard provoqué par les Israéliens n'est que le dernier épisode en date d'une sérieuse crise de confiance entre Washington et Jérusalem. Si M. Begin avait menti deux fois à M. Reagan quant à ses intentions au Liban (en juin, puis en septembre), M. Reagan avait caché à M. Begin la préparation de son plan de paix et lui avait imposé l'envoi à Beyrouth d'une seconde force multinationale.

Les récents événements du Liban ont amené beaucoup d'Américains à voir Israël avec d'autres yeux. On en a eu une nouvelle preuve, le 27 septembre, avec la déclaration très sévère de deux dirigeants de l'Eglise presbytérienne unie (2,5 millions de fidèles), MM. James Costen et William Thompson. Ils ont écrit au président Reagan : *« Notre volonté légitime d'assurer la sécurité d'Israël a conduit à créer une puissance militaire qui frappe ses voisins sans se soucier des conséquences, pour elle-même et pour la paix mondiale. »* Selon ces deux personnalités protestantes, l'aide américaine à l'Etat hébreu doit être stoppée, à moins que celui-ci se retire de l'ensemble du Liban et commence *« des négociations significatives pour arriver à une solution diplomatique »* du problème palestinien.

Dans la communauté juive elle-même, le trouble est loin de s'être dissipé. La célébration du Yom Kippour a donné lieu à des sermons inhabituels qui évoquaient souvent l'examen de conscience. Le *Washington Post* en publie quelques-uns. On y trouve des remarques amères, du genre : *« Pourquoi faut-il, quand des chrétiens et des musulmans s'entretuent, que le monde accuse les juifs ? »*. Mais ces remarques servent de contrepoids à des propos bien différents, comme ceux du rabbin Abrahamitz de la congrégation Tifereth de Washington : *« Même si l'entrée d'Israël au Liban était nécessaire, même si elle a été d'un grand bénéfice pour Israël, pour le Liban, pour les Etats-Unis et pour la paix, nous sommes angoissés par le coût atterrant en dollars, en prestige et en sang... »* Son sermon se conclut par un appel : *« Il me semble donc que, pour le bien d'Israël et de tous ceux qui l'aiment, Begin et Sharon devraient maintenant céder à d'autres la direction politique. »*

S'il le voulait, M. Reagan pourrait s'appuyer sur de telles déclarations et sur un récent sondage Gallup (*le Monde* du 28 septembre) pour adopter une attitude très ferme à l'égard d'Israël. Aucun de ses prédécesseurs n'avait eu les mains aussi libres face à l'Etat hébreu. Aucun n'avait été sollicité d'agir avec tant d'insistance par des gouvernements arabes de bords différents. L'équipe de M. Reagan réaffirme pourtant qu'elle n'est pas favorable à des sanctions. Elle veut s'en tenir aux mesures déjà prises, c'est-à-dire au « gel » de la livraison des soixante-quinze avions F-16 promis à Israël et à la non-augmentation en 1983 de l'aide économique et militaire à ce pays. Pas grand-chose, en somme, quand on connaît les réserves de Tsahal et le rôle capital des Etats-Unis dans l'économie israélienne.

Mieux vaut convaincre que punir

Washington justifie cette attitude conciliante par un principe : mieux vaut convaincre les parties en présence des bénéfices de la paix, plutôt que de les punir. En réalité, M. Reagan craint de heurter la communauté juive américaine dont la sensibilité est à fleur de peau et, surtout, de provoquer un sursaut nationaliste en Israël. La Maison Blanche avait prévu, depuis le début de l'été, que son meilleur moyen de pression sur M. Begin serait les Israéliens eux-mêmes. Elle s'en tient à cette tactique, espérant arriver d'abord à une démission du général Sharon puis au départ du premier ministre lui-même.

M. Reagan sera cependant obligé de faire des gestes, car les gouvernements arabes le harcèlent. Refusant de manier le bâton contre Israël, il lui faut bien user de la carotte avec l'autre camp. L'Egypte s'est vu promettre une assistance sensiblement accrue. La Jordanie a été assurée de recevoir de nouveaux avions de guerre et des équipements mobiles pour sa défense anti-aérienne. Quant à Bahrein, la Maison Blanche veut débloquer des crédits de 180 millions de dollars pour qu'il puisse créer l'armée de l'air qui lui manque. C'est davantage qu'un geste : le Pentagone cherchait depuis longtemps une base dans le golfe Persique pour pouvoir y faire débarquer sa force de déploiement rapide en cas d'urgence.

ROBERT SOLÉ.

M. JOSPIN : nous n'avons pas basculé du côté des Palestiniens

Dans une interview publiée par *l'Arche*, mensuel du judaïsme français, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., conteste l'impression, ressentie parfois dans la communauté juive, selon laquelle son parti aurait changé d'attitude à l'égard d'Israël.

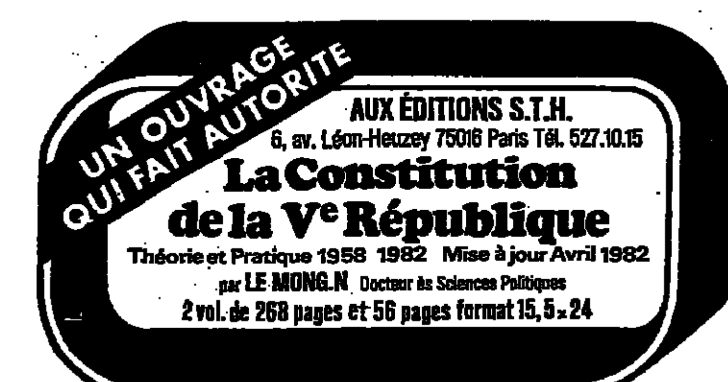
Il déclare notamment : *« Si l'armée israélienne était parvenue aux portes de Beyrouth avant le 10 mai 1981, quand nous étions dans l'opposition et si elle avait procédé à des bombardements massifs, nous aurions condamné cela de la même manière. C'est probablement — je tiens à le dire — parce que nous portons dans nos cœurs et nos esprits, une autre image d'Israël (...).*

» Nous n'avons pas « basculé » du côté des Palestiniens. Il y a déjà de longues années que nous considérons qu'il y a le problème palestinien, que nous admettons qu'il y a « le fait national palestinien ». Il y a déjà de longues années que nous avons des contacts avec l'O.L.P., mais il y a longtemps aussi que ces contacts ont été limités. Ils n'ont jamais pris, par exemple, un caractère officiel — avant ou après le 10 mai. Et ce, parce que l'O.L.P. n'a pas éliminé de sa charte les articles qui, jusqu'à aujourd'hui encore, prévoient la disparition de l'Etat d'Israël. Quant au texte, issu du sommet de Fès, il est intéressant mais doit être examiné avec prudence. Que veut dire « reconnaissance implicite » ? Selon moi, quand on reconnaît quelqu'un, on le nomme.

» Nous gardons de nombreux désaccords avec l'O.L.P. sur ses méthodes politiques mais l'écrasement dans le sang, à Beyrouth, des Palestiniens auquel certains songeaient, ne pouvait être accepté. Nous avons été aux côtés du gouvernement français pour peser aussi fort que possible dans le sens d'une issue politique à la crise de Beyrouth et nous ne le regrettons pas, y compris pour Israël.

» Nous pensons que cela aurait été une faute politique majeure et un acte humainement condamnable que d'écraser, au prix de pertes plus massives encore dans la population libanaise, militairement ce mouvement. »

● *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du parti communiste, au cours de l'émission « Parti pris » d'Europe 1, mardi 28 septembre, a invité ses auditeurs *« à observer une minute de silence pour tous les morts et tous les vivants du Proche-Orient »*.



DIPLOMATIE

Les entretiens du ministre des relations extérieures à New-York

M. Cheysson estime que les Occidentaux doivent mettre au point une « stratégie économique »

New-York. — Le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, qui assiste à l'Assemblée générale des Nations unies, a dîné avec le secrétaire d'État américain, M. Shultz, le soir de son arrivée à New-York, dimanche 26 septembre. Il partira samedi pour Montréal, où se tiendra une réunion privée des ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique.

Lundi, M. Cheysson a rencontré les représentants de l'Egypte, de l'Argentine, de l'Autriche et de la Pologne. Mercredi, il s'entretiendra avec le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, qu'il n'a pas rencontré depuis la visite de celui-ci à Paris en juin. Vendredi, M. Cheysson participera à une réunion du groupe de contact sur la Namibie avant de déjeuner avec son collègue soviétique, M. Gromyko. Ce mardi, il déjeune avec des représentants de la communauté juive new-yorkaise.

De notre correspondante

Recevant lundi la presse française, M. Cheysson a indiqué que ses trois heures de conversation avec M. Shultz s'étaient déroulées dans un climat de sérieux et de compréhension mutuelle. C'était la première fois que le ministre français rencontrait le secrétaire d'Etat, mais ils avaient eu de nombreux entretiens téléphoniques.

A propos de l'embargo américain pour empêcher les ventes de technologie européenne à l'Union soviétique, M. Cheysson a dit que la position française était claire : les Etats-Unis, a-t-il déclaré, ont adopté *« des mesures arbitraires, extraterritoriales et discriminatoires, incompatibles avec l'économie de marché »*. Pour M. Cheysson, un grand pays comme les Etats-Unis ne pourra d'ailleurs pas se tenir à une *« idée aussi aberrante »*.

En fait, la question de l'embargo n'a pas été discutée lors de son entretien avec M. Shultz, d'un commun accord, semble-t-il. Rendant compte des entretiens de M. Shultz, le porte-parole du département d'Etat a indiqué que le sujet n'avait en effet été abordé *« en détails »* ni avec le ministre français ni avec le représentant ouest-allemand.

Précisant sa pensée sur l'alliance atlantique, M. Cheysson a indiqué que, pour lui, il s'agit d'une *« alliance libre entre partenaires égaux. (...) Il n'y a pas de « leader ». Il y a seulement un pays plus fort que les autres. »* Il y a une stratégie à mettre au point entre les alliés, et notamment une « stratégie économique ». Bien entendu, estime le ministre français, il faut limiter et peut-être arrêter ce qui peut servir les intérêts militaires de l'Union soviétique. Mais de quel droit, dit M. Cheysson, Washington interdit-il à certaines entreprises européennes de faire du commerce avec l'U.R.S.S., alors que les Etats-Unis viennent de passer leur plus gros contrat céréalier avec le même pays ? Il a rappelé que, tandis que les échanges franco-soviétiques ont diminué de 25 % l'année dernière, et les échanges entre l'U.R.S.S. et la République fédérale d'Allemagne de 20 %, ceux des Etats-Unis ont progressé de 50 %.

Réformer la FINUL

Malgré ces divergences, M. Cheysson a qualifié son entretien avec M. Shultz de *« très prometteur »*. Il a ajouté qu'il était *« du genre qui s'impose entre des alliés »*.

Sur d'autres points, d'ailleurs, l'accord a été complet, particulièrement sur l'utilisation de la force multinationale au Proche-Orient. Les deux ministres ont donné priorité à l'évacuation des forces étrangères du Liban et au rétablissement de la sécurité à Beyrouth. Paris et Washington estiment pareillement que la force multinationale est d'abord destinée à appuyer l'armée et le gouvernement libanais dans la protection des populations civiles.

Comme on lui demandait si la présence de la force multinationale aurait pu éviter le massacre des camps palestiniens, M. Cheysson a été dubitatif : selon lui, la disparité des forces était trop grande et, d'ailleurs, les Israéliens avaient pris position en dehors des secteurs assignés aux troupes françaises, américaines et italiennes. Certains Libanais avaient demandé une prolongation du premier mandat de la force multinationale, mais rien n'avait été fait officiellement.

Le ministre a estimé qu'avec trois mille cinq cents hommes la force multinationale devrait pouvoir accomplir sa tâche. Il n'a cependant pas écarté l'envoi de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL) du Sud-Liban à Beyrouth : quatre cent cinquante Français de la FINUL vont d'ailleurs renforcer le contingent de la capitale libanaise. Mais M. Cheysson souhaite une réforme profonde de la FINUL : *« Nous sommes décidés à ne plus jamais nous laisser entraîner dans un mandat aussi équivoque ! »*, a-t-il dit, critiquant l'implantation et l'organisation de la force des Nations unies au Sud-Liban, et notamment le fait que son commandement est installé en Israël. *« C'est avec ce genre d'équivoque que l'ONU risque de se déconsidérer »*, a-t-il ajouté, évoquant l'incapacité de la FINUL à empêcher, en juin, l'invasion du Liban par les Israéliens. La France n'en votera pas moins, le 19 octobre, le renouvellement du mandat de la FINUL.

Le ministre reste visiblement inquiet des développements possibles à Beyrouth : la longueur des négociations qui ont abouti au retrait — encore partiel — des Israéliens de la capitale libanaise doit inciter à la prudence, estime-t-il, et la concertation doit être permanente entre les membres de la force multinationale et le gouvernement libanais pour éviter les malentendus.

NICOLE BERNHEIM.

AVANT LES CONTACTS « EXPLORATOIRES » AVEC MOSCOU

M. Zhao Ziyang rappelle l'opposition de Pékin à l'hégémonisme soviétique

De notre correspondant

Pékin. — M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, a tenu, lors de ses entretiens, lundi 27 septembre, avec son collègue japonais, M. Suzuki, à tempérer les spéculations — voire les craintes — qu'a fait naître ces derniers jours la perspective d'une reprise prochaine des contacts entre Pékin et Moscou.

Sans exclure une telle éventualité, le chef du gouvernement chinois a laissé entendre à son interlocuteur que le retour à des relations normales entre les deux capitales communistes était une œuvre de longue haleine devant laquelle se dressaient les mêmes obstacles que par le passé. *« L'établissement de contacts entre l'Union soviétique et la Chine n'est pas une chose facile,* a dit M. Zhao. *Cela prend du temps. C'est exactement comme le marathon qui a eu lieu dimanche sur la place Tian An Men. »*

A Pékin, on tient pour acquis dans les milieux diplomatiques que M. Ilyitchev, vice-ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S., arrivera ici dans la première quinzaine du mois d'octobre — peut-être autour du 7 — et qu'il aura, à cette occasion, des entretiens avec des responsables chinois des affaires étrangères. On n'exclut pas non plus que ces conversations — qui seraient qualifiées, dans un premier temps, d'exploratoires — puissent prendre pendant leur déroulement un caractère plus officiel.

Les critiques contre l'Union soviétique

C'est à la demande du premier ministre japonais que M. Zhao Ziyang a présenté la position chinoise concernant l'avenir des relations sino-soviétiques. Ce dossier figurait en tête de liste de l'ordre du jour des conversations menées, lundi, par les deux chefs de gouvernement sur les questions internationales.

Interrogé par M. Suzuki sur le point de savoir si l'attitude chinoise envers Moscou s'était modifiée, M. Zhao, selon des sources japonaises, aurait répondu : *« Je ne vois aucun changement depuis que nous avons parlé ensemble de ce problème au mois de mai dernier. »* M. Zhao Ziyang aurait ensuite exposé la conception bien connue de la Chine sur le jeu des forces internationales dans le monde. *« La raison fondamentale des conflits,* a-t-il dit, *est la rivalité pour l'hégémonie entre les deux super-puissances. Cependant, l'Union soviétique se trouve dans une phase offensive, tandis que les Etats-Unis sont sur la défensive. L'U.R.S.S. est une puissance hégémoniste et la Chine est opposée à l'hégémonisme. L'hégémonisme soviétique n'ayant pas changé, l'opposition de la Chine à cet hégémonisme n'a pas changé non plus. »*

Interrogé ensuite par le premier ministre japonais sur la nature des « mesures concrètes » que M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C. chinois, avait, dans son rapport devant le douzième congrès du parti, appelé l'U.R.S.S. à prendre comme condition à une normalisation sino-soviétique, M. Zhao Ziyang a réitéré les critiques traditionnelles de Pékin envers Moscou. *« Qu'il vous suffise,* a-t-il dit à son interlocuteur, *d'avoir à l'esprit le stationnement massif de troupes soviétiques à la frontière chinoise et en Mongolie, le soutien de l'U.R.S.S. à l'invasion du Cambodge par le Vietnam et l'occupation de l'Afghanistan. »*

Ayant ainsi précisé les choses, M. Zhao a ajouté : *« Il est, par conséquent, important que l'U.R.S.S. fasse des efforts pour lever, de bonne foi, ces menaces qui pèsent sur la sécurité de la Chine. »* En conclusion sur ce point, le premier ministre chinois a assuré que la politique étrangère de Pékin était *« fondée sur des principes »* et qu'elle *« ne changeait pas à la légère »*. Il a réaffirmé le désir de son pays *« de ne pas jouer la carte soviétique contre les Etats-Unis, ni la carte américaine contre l'U.R.S.S. »*. Il ne saurait pas plus être question, a-t-il enfin déclaré, de *« permettre à quiconque de jouer la carte chinoise »*.

Le cadre des prochains contacts sino-soviétiques est ainsi posé. Les propos de M. Zhao Ziyang, qui n'apportent pas, sur le fond, d'éléments nouveaux par rapport à la position exprimée par M. Hu Yaobang pendant le XIIᵉ congrès, au début de ce mois, confirment donc la continuité des analyses chinoises.

Mais cette fermeté sur le fond n'exclut pas une certaine souplesse dans la forme, comme l'avait suggéré l'absence de toute attaque contre l'hégémonisme dans le toast de bienvenue prononcé dimanche par M. Zhao en l'honneur de M. Suzuki. Dans le même ordre d'idées, on relève, ce mardi, que le *Quotidien du peuple*, dans son compte rendu des entretiens des deux chefs de gouvernement, ne fait strictement aucune mention des explications fournies par M. Zhao sur la persistance du caractère hégémonique de l'U.R.S.S. Tout paraît donc se passer comme si, à la veille des prochaines conversations avec M. Ilyitchev, Pékin souhaitait éviter toute polémique inutile avec Moscou.

MANUEL LUCBERT.

Nomination d'ambassadeurs

M. JEAN BATBEDAT A DUBLIN

Le *Journal officiel* de mercredi 29 septembre publiera la nomination de M. Jean Batbedat comme ambassadeur à Dublin en remplacement de M. Jacques de Folin.

[Né en 1926, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (chinois, hindi), M. Jean Batbedat est entré aux affaires étrangères en 1950. Il a occupé de nombreux postes à l'administration centrale (direction d'Asie-Océanie par deux fois, direction du personnel, direction générale des relations culturelles, scientifiques et technique) et a été chargé de mission au cabinet de M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères (1957-1958). Il a été également en poste à Bombay, Calcutta, New-Delhi, Tunis et Moscou. Depuis 1981, il était directeur général adjoint des relations culturelles.]

M. JACQUES MASSENET A NASSAU (BAHAMAS)

Le même *Journal officiel* du 29 septembre publiera la nomination de M. Jacques Massenet comme ambassadeur à Nassau (Bahamas) en remplacement de M. André Mistral. Comme son prédécesseur, M. Massenet continuera de résider à Kingston (Jamaïque) où il a succédé à M. Mistral comme ambassadeur le printemps dernier (*le Monde* du 22 mai a publié la biographie de M. Jacques Massenet).

EUROPE

U.R.S.S.

Privé de visites et de correspondance

M. CHTCHARANSKI FAIT UNE GRÈVE DE LA FAIM

M. Anatole Chtcharanski, condamné en 1978 pour « trahison » à trois ans de prison et dix ans de détention dans un camp lors d'un procès truqué, a commencé une grève de la faim à la veille de la fête juive du Yom Kippour. Il entend ainsi protester contre l'interdiction qui lui est faite depuis décembre de correspondre avec sa famille, a annoncé, lundi 27 septembre, à Moscou, sa mère, Mme Ida Milgrom.

M. Chtcharanski, puni sévèrement en fait parce qu'il avait le tort d'être à la fois un militant pour le droit des juifs d'U.R.S.S. à l'émigration et un activiste du groupe moscovite pour la surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki (qui a récemment décidé de suspendre ses activités), a pu recevoir une visite de sa mère pour la dernière fois le 4 janvier.

Elle l'avait alors trouvé très amaigri. Il lui avait dit qu'il commençait à aller mieux après avoir été hospitalisé en octobre 1981 à la suite d'une détention de six mois presque sans interruption dans un cachot du camp de Perm (Oural). A l'issue de son hospitalisation, les autorités l'avaient condamné à nouveau à trois ans de prison à Tchistopol (en Tatarie) sous prétexte qu'il ne s'était pas « amendé ». Selon sa mère, une grève de la faim prolongée conduira inévitablement son fils à la mort. Mme Milgrom s'est rendue récemment à Tchistopol, mais n'a pas été autorisée à voir son fils.

Mme Milgrom a fait des déclarations à des journalistes occidentaux ; à ses côtés se trouvait Mme Elena Bonner, femme du physicien André Sakharov. Celle-ci a lu un appel en faveur de M. Chtcharanski adressé à M. Mitterrand par son mari, le 4 janvier dernier.

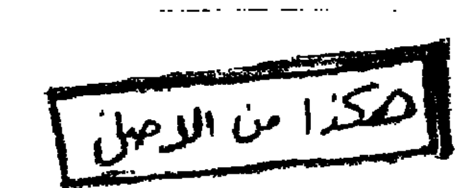
Tchécoslovaquie

DES CONDAMNATIONS SÉVÈRES SONT INFLIGÉES A DES INTELLECTUELS NON CONFORMISTES

Quatorze ans après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupe de cinq pays du pacte de Varsovie, toute velléité de non-conformisme reste durement châtiée.

Ainsi, la cour d'appel d'Usti-nad-Labem a confirmé le lundi 27 septembre la peine de trois ans et demi de détention à régime sévère, suivis de deux ans d'assignation à résidence, infligée en première instance le 9 juillet à M. Ivan Jirous, ancien directeur artistique d'un groupe de musique rock, The Plastic People of the Universel, et animateur de l'underground culturel. Il lui était reproché d'avoir participé à la rédaction d'une revue culturelle non officielle, *Vokno* (la Fenêtre), et aussi, la première accusation n'étant pas suffisamment argumentée, d'avoir *« détenu illégalement »* de la drogue : celle-ci avait été trouvée opportunément dans son logement au cours d'une perquisition ultérieure à son arrestation. Les autres personnes jugées en même temps que lui, MM. Frantisek Starek, Michal Hybek et Milan Fric, feront respectivement deux ans, dix-huit mois et quinze mois de prison.

Amnesty International et la représentation à l'étranger du VONS (Comité tchécoslovaque pour la défense des personnes injustement poursuivies, affilié à la Fédération internationale des droits de l'homme), qui ont organisé des manifestations à ce propos dans dix villes européennes le 23 septembre, demandent à ceux qui s'intéressent au sort des prisonniers politiques en Tchécoslovaquie d'envoyer leurs protestations au chef du parti et de l'Etat tchécoslovaque, M. Gustav Husak (Praha-Hrad, Tchécoslovaquie).



Belgique

Plusieurs hommes politiques se défendent d'avoir reçu des pots-de-vin du gouvernement zaïrois

De notre correspondant

Bruxelles. — Beaucoup de Belges voudraient sans doute oublier une fois pour toutes le passé colonial de leur pays. Pourtant ils n'arrivent pas à s'en débarrasser. Si le Congo n'existe plus, le Zaïre qui lui a succédé continue de troubler la vie politique de la Belgique. Cette fois-ci c'est le « rapport Blumenthal » qui joue le rôle du pavé dans la mare.

M. Erwin Blumenthal est un expert allemand, aujourd'hui à la retraite après avoir travaillé pour le Fonds monétaire international. Ces jours-ci, diverses fuites ont permis de connaître avec pas mal de précisions un rapport qu'il avait consacré à la situation du Zaïre. Or une annexe de ce rapport fait état d'éventuels pots-de-vin que d'éminents politiciens belges auraient reçus du gouvernement de Kinshasa.

Le rapport lui-même, qui était destiné aux banques allemandes, concerne la période 1978-1979, époque à laquelle M. Blumenthal se trouvait en mission au Zaïre. Il dénonce la corruption du régime et suggère que quiconque prête son argent au régime du président Mobutu ne sera jamais remboursé. Il n'y a pas de révélation de la part de M. Blumenthal lorsqu'il décrit la façon dont les membres du « clan Mobutu » puisent dans les caisses de l'État pour alimenter leurs « comptes spéciaux » dans des banques étrangères.

Une série d'accusations sans preuves

L'annexe du rapport a un tout autre caractère. Elle reproduit les termes d'une conversation entre M. Blumenthal et M. Ngura Karl I Bond, ancien premier ministre du président Mobutu, qui fut gracié et rétabli au sommet de l'État après avoir été condamné à mort pour haute trahison. M. Ngura lui-même, dont les mobiles n'apparaissent pas trop clairement, se borne d'ailleurs à rapporter les propos d'un journaliste belge, M. Pierre Davister, dont un grand organe bruxellois croit pouvoir dire qu'il ne serait pas nécessairement bien intentionné. Au total, les « révélations », qui ont tout d'abord soulevé une certaine émotion à Bruxelles, apparaissent ainsi comme un mélange d'histoire d'alcôve et d'insinuations qui gagneraient à être un peu plus solidement étayées.

Tout aussi surprenant est le démenti pour le moins équivoque publié par M. Davister. Celui-ci en effet se défend d'avoir porté les accusations qu'on lui attribue. Après quoi, il ajoute cependant que ses conversations avec M. Ngura étaient « *strictement confidentielles* » et que ce dernier n'aurait jamais dû en faire état.

Ces conversations qui ne sont plus *confidentielles* mettent en cause tout une série de politiciens belges. L'ancien premier ministre, M. Edouard Leburton, aurait en 1975 reçu une valise contenant 20 millions de francs belges. Un autre ancien ministre, M. Vanden Boeynants, est cité pour avoir passé un important marché de viande avec le Zaïre grâce à deux parents de M. Mobutu. L'ancien ministre des *affaires étrangères, Henri Simonet*, se voit reprocher d'avoir coordonné l'aide au Zaïre et défendu ses intérêts auprès des institutions financières internationales.

M. Herman de Croo, l'actuel ministre des communications, est mis en cause parce qu'en tant qu'avocat il avait négocié la rupture des accords du Zaïre avec la société de Beers pour la commercialisation du diamant. Enfin, M. Alfred Cahen, actuellement directeur général au ministère des *affaires étrangères*, aurait été « *bien récompensé* » dans un compte suisse pour des « *services rendus* » qui ne sont pas précisés.

Face à des allégations aussi vagues, toutes les personnalités mises en cause démentent de façon plus ou moins catégorique. M. Vanden Boeynants a bien vendu de la viande au Zaïre, mais seulement à des « *clients privés* ». M. Simonet, encore plus à l'aise, se demande ce qu'on lui reproche. Le ministre des communications affirme n'avoir jamais « *reçu aucune rémunération en argent ou autrement d'une quelconque autorité zaïroise* ». M. Alfred Cahen, prêt à se soumettre à toute enquête, précise qu'il n'a jamais disposé d'un compte bancaire en Suisse. Enfin, s'il est exact que le professeur Doucy, de l'université de Bruxelles, a été pendant deux ans à la tête d'une équipe qui a réalisé l'étude la plus sérieuse et la plus détaillée sur les besoins économiques du Zaïre, rien jusqu'à présent ne permet de penser qu'il ait tiré des profits personnels de ce travail.

Quant à M. Leburton, il ne reste pas sur la défensive. Dans une lettre ouverte au premier ministre, il reproche à M. Wilfried Martens de ne pas avoir donné aux personnes mises en cause le moyen de prendre connaissance du rapport les mentionnant. Ce rapport, affirme M. Leburton, était entre les mains du gouvernement depuis la fin juillet. Aussi serait-il particulièrement remarquable que les « calomnies » visant de façon presque exclusive des membres de l'opposition socialiste soient publiées dix jours avant les élections communales dont le verdict est redouté par les sociaux-chrétiens et les libéraux.

Reste aussi à démêler la stratégie diplomatique du président Mobutu. Il n'est guère douteux qu'il a lui-même fait parvenir le rapport Blumenthal à Bruxelles, ainsi d'ailleurs que dans d'autres capitales. A un moment où les financiers internationaux — et Belges — hésitent de plus en plus à renflouer une fois encore le régime de Kinshasa, le président zaïrois s'imaginerait-il qu'il peut, à l'aide de révélations discutables, exercer des pressions utiles sur ses « anciens amis » de Bruxelles ?

JEAN WETZ.

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DE BLACKPOOL

M. Foot fait approuver le principe de l'exclusion de la fraction trotskiste du parti travailliste

De notre envoyé spécial

Blackpool. — Le parti travailliste a commencé par « faire le ménage » à l'intérieur dès le premier jour de son congrès annuel, qui s'est ouvert le lundi 27 septembre, à Blackpool. *Les délégués ont en effet adopté à une forte majorité* — près de six millions de mandats contre un million — une proposition du comité national exécutif visant à instituer un enregistrement des divers groupes qui coexistent à l'intérieur du parti et à soumettre leur existence à l'approbation de la direction.

Cette initiative fait suite à une enquête menée au début de cette année par le secrétaire général du *Labour* sur la tendance *Militant*, qui tire son nom du journal autour duquel elle se regroupe. L'objectif est de pouvoir expulser du mouvement travailliste cette organisation trotskiste accusée d'être un véritable parti dans le parti, avec ses propres statuts, ses permanents, ses adhérents et ses cotisations.

M. Michael Foot, leader de l'opposition travailliste, qui, depuis son accession à la tête du parti, s'était *vu reprocher son manque d'autorité*, a jeté tout son poids dans la balance, notamment auprès des dirigeants syndicaux, pour obtenir le soutien du congrès. Le vote de lundi peut donc être considéré comme son succès personnel. Mais le fossé existant depuis plusieurs années dans le mouvement travailliste entre, d'une part, les syndicats, dont les représentants au congrès détiennent plus de 80 % des mandats, et, d'autre part, les adhérents directs, plus sensibles aux thèses de la gauche, est apparu plus grand *que jamais*.

Tous les adversaires d'une expulsion de la tendance Militant ne sont pas des extrémistes à tout crin. Certains estiment simplement que la direction du parti valorise un groupe qui ne mérite pas autant d'attention. D'autres prennent, par principe, la défense d'une minorité, *considérant de surcroît que les* travaillistes ne devraient pas se tromper de cible en s'attaquant aux socialistes à l'intérieur de leur propre organisation plutôt que de combattre le gouvernement conservateur.

Dans une intervention passionnée, M. Foot a répondu qu'il ne s'agissait pour lui ni de se lancer dans une « chasse aux sorcières » ni de régler des divergences politiques par des moyens administratifs. Mais, a-t-il ajouté, les statuts du parti doivent être respectés, qui ne laissent pas de place à des groupes organisés afin de combattre la ligne officielle des travaillistes.

La décision du congrès de Blackpool est avant tout symbolique. Il n'est pas du tout certain que la direction du Labour utilise les armes dont elle dispose maintenant. Des expulsions en série de membres de la tendance Militant — dont les troupes ne dépassent pas quelques centaines de personnes — *provoqueraient* inévitablement des conflits avec les organisations de base dans les *circonscriptions*. Neuf d'entre elles ont, d'ailleurs, choisi des membres du groupe mis à l'index comme candidats *pour* les prochaines élections législatives.

La direction passera-t-elle à l'action ? La réponse à cette question dépendra du rapport de force au sein du nouveau comité national exécutif issu du congrès de Blackpool entre ceux qui pensent que l'expulsion de la tendance Militant détournerait pendant plusieurs mois le parti de ses tâches prioritaires et ceux *qui* la considèrent comme la condition préalable à tout succès travailliste.

DANIEL VERNET.

Albanie

Mystère à Tirana

(Suite de la première page.)

Ajoutons que depuis des mois la situation à l'intérieur du pays — et du régime — est loin d'être limpide. Rappelons simplement la mort mystérieuse, en décembre dernier, de M. Shehu, principal collaborateur de M. Hodja et chef du gouvernement depuis 1954. Un communiqué officiel affirma alors que M. Shehu s'était suicidé « *dans un moment de dépression nerveuse* ».

Le nom du chef de l'expédition, Hxevdet Mustafa, est, à première vue, inconnu des spécialistes des affaires albanaises. Toutefois, selon des diplomates albanais en poste à Vienne, il s'agirait d'un émigré « *qui faisait le va-et-vient entre l'Italie et les États-Unis* », qui avait quitté l'Albanie en 1944 et qui travaillait étroitement avec des groupes « réactionnaires » d'émigrés albanais et des services secrets étrangers.

Ce n'est pas la première fois que l'Albanie déclare être en butte aux entreprises de ses « ennemis de l'extérieur » appuyés par les « centrales de l'impérialisme », en particulier les États-Unis et la Grande-Bretagne. M. Enver Hodja, chef du parti albanais, a dénoncé dans son livre *Manœuvres anglo-américaines contre l'Albanie*, l'envoi d'agents « *par terre et par air dans les années qui ont suivi la dernière guerre* ».

La référence à ces actions avait servi à renforcer la politique qui avait conduit l'Albanie à se refermer sur elle-même. En 1946, seize agents étaient condamnés à mort et exécutés tandis qu'un certain nombre d'autres étaient jetés en prison.

Mais l'affaire la plus importante fut une tentative de débarquement effectuée plus tard, à une date qui n'a pas été établie de façon précise, durant l'été 1949, et qui avait été préparée, en cette période de guerre froide par les services secrets britanniques à partir de l'île de Corfou. L'entreprise échoua.

EUROPE

Allemagne fédérale

Les chrétiens-démocrates et les libéraux ont conclu un accord de gouvernement

Les représentants de l'opposition chrétienne-démocrate (C.D.U. et C.S.U.) et ceux du parti libéral (F.D.P.) se sont mis d'accord, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 septembre, à l'issue d'une longue séance de négociations, sur les grandes lignes d'un programme d'action pour le futur gouvernement que les trois formations souhaitent constituer.

Les députés C.D.U.-C.S.U. et F.D.P. devaient ensuite se prononcer sur le contenu de cet accord, puis, par un vote indicatif, sur le projet de motion de « défiance constructive » qui sera normalement soumis au Bundestag vendredi. M. Franz Josef Strauss, président des chrétiens-sociaux bavarois, a finalement donné son accord à cette procédure, mais à la condition que quarante députés libéraux au moins (sur cinquante-deux) s'y rallient.

Bonn. — Sauf coup de théâtre, les libéraux du F.D.P., les chrétiens-démocrates de la C.D.U. et les chrétiens-sociaux de la C.S.U. présenteront, vendredi 1er octobre, devant le Bundestag une motion de « défiance constructive », pour renverser le chancelier Schmidt et le remplacer par M. Helmut Kohl. La décision devait être prise ce mardi après-midi, après une réunion, dans la matinée, des groupes parlementaires libéral et chrétien-démocrate.

La débâcle des libéraux aux élections régionales de Hesse avait fait penser, dimanche, que l'on s'acheminait peut-être, comme le souhaitait M. Strauss, vers des élections immédiates. Tout semblait, en revanche, indiquer, lundi soir, à l'issue d'une série de réunions politiques en forme de marathon, que l'on s'orientait — péniblement certes — vers la procédure qui a la faveur de MM. Kohl et Genscher, et qui leur permettrait de s'installer au pouvoir en évitant dans l'immédiat du moins, de consulter les électeurs.

De notre envoyée spéciale

Si la R.F.A. vit ces jours-ci un moment important de son histoire, le moins qu'on puisse dire est que ce qui est ressorti des débats de lundi n'était guère à la hauteur de la situation, et relevait de la comptabilité prévisionnelle plutôt que de la grande politique. Après que les états-majors des trois formations se furent réunis chacun de son côté dans la matinée, une double négociation a eu lieu. L'une, entre experts, a abouti, dans la nuit, à un accord sur un programme de gouvernement pour la future coalition. L'autre, entre MM. Genscher, Kohl et Strauss, sur la tactique à suivre à la lumière des élections de Hesse, et qui semble s'être résumée à la question suivante : de combien de voix de parlementaires libéraux faut-il être assuré pour pouvoir présenter, vendredi, la motion de défiance constructive ?

« *J'en veux quarante* », disait M. Strauss, qui, arguant du peu de fiabilité des libéraux, montait la barre pour leur participation à la future coalition. « *Quarante, pas question*, répondait M. Kohl, *vingt et quelques suffiront.* » Plus modeste et moins précis, il déclarait simplement qu'il n'engagerait la procédure que s'il était assuré d'en sortir chancelier. Il lui faut pour cela 23 voix libérales (dans l'hypothèse où les députés bavarois votent pour lui comme un seul homme). Mais certains observateurs affirmaient, lundi soir, qu'il avait, lui aussi, monté la barre d'un cran, à 28. Qui sait, même après la consultation « à blanc » des groupes parlementaires ce mardi, ce que Bavarois et libéraux feront dans le secret du vote, vendredi ?

M. Genscher, quant à lui, était probablement bien en peine, lundi soir, de savoir sur combien de voix il pouvait compter dans son groupe parlementaire. Les élections de Hesse n'ont fait qu'accroître la confusion et les divisions dans le parti libéral. Sept cents délégués de l'aile gauche, réunis samedi à Norderstedt, avaient réclamé la démission de M. Genscher de la présidence du parti, sans aller toutefois jusqu'à la menace de scission. Il semble que le cuisant échec de Hesse ait radicalisé certains d'entre eux.

« Ou bien il part ou bien nous partons »

« *Ou bien il part, ou bien nous partons* », disait lundi, lors d'un forum improvisé sur une place du centre de Bonn, un député libéral de la ville.

M. Baum, ancien ministre de l'extérieur et représentant de l'aile gauche, illustrait bien l'état de désarroi avancé dans lequel se trouve une partie des libéraux, en déclarant lundi que le parti doit, « *dans l'opposition, soutenir le gouvernement minoritaire de M. Schmidt !* »

Le chancelier Schmidt demeure, quant à lui, imperturbable. Il rappelle calmement que, quels qu'aient été les résultats de Hesse, les libéraux n'ont pas reçu mandat de leurs électeurs pour entrer dans une nouvelle coalition, et réclame à nouveau des élections. Tous les membres du S.P.D. ne gardent pas la tête aussi froide. Les résultats de Hesse ont été accueillis dimanche, au siège du parti, dans l'euphorie des grands soirs. Alors que, la semaine dernière encore, ce parti semblait surtout s'efforcer de vivre dans la dignité son éviction du pouvoir, nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, ont retrouvé une nouvelle jeunesse, et semblent prêts à rempiler.

M. Willy Brandt est de ceux-là. Il s'est lancé dans des commentaires à propos des élections de Hesse qui, si les sociaux-démocrates ne s'étaient pas imposé ces jours-ci une espèce d'obligation de réserve, auraient réveillé la zizanie latente dans les rangs du parti. La dernière formule de M. Brandt, c'est celle de la nouvelle majorité « *de ce côté-ci de la C.D.U.-C.S.U.* », c'est-à-dire tout ce qui est sur sa gauche. En commençant par des libéraux qui auraient fait amende honorable en se débarrassant de leurs dirigeants, et en finissant par les Verts. Une grande partie des sociaux-démocrates excluent, évidemment, pour les conséquences qu'elle pourrait avoir en R.F.A. et au plan international, toute possibilité d'alliance de gouvernement avec les Verts.

CLAIRE TRÉAN.

Le menuet de M. Strauss

Quel jeu M. Franz Josef Strauss est-il en train de jouer ? On commence à se demander si le « taureau de Bavière », comme l'appellent familièrement ses amis, ne rêve pas secrètement (ou de moins en moins secrètement...) de faire un retour en fanfare dans l'arène politique.

Lundi après-midi 20 septembre, il avait fait à nouveau irruption à Bonn, bousculant ses partenaires chrétiens-démocrates de la C.D.U., jugés exagérément complaisants à l'égard des libéraux, et présentant la dissolution immédiate du Bundestag comme une exigence préalable et « non négociable » à son appui à une « opération Helmut Kohl ». Dans la soirée du même jour, il paraissait revenu à des sentiments plus conciliants : une motion de défiance constructive serait déposée et votée le 1er octobre, les élections anticipées n'ayant lieu que le 6 mars 1983. Chacun de remarquer, alors, qu'en passant outre à l'exigence de M. Strauss, M. Kohl avait fait preuve d'autorité face à une personnalité qui passe pour sensiblement plus forte que la sienne. Et qu'il avait sans doute marqué ainsi un point décisif non pas seulement dans le déroulement tactique des opérations politiciennes immédiates, mais aussi dans sa stratégie à plus long terme.

Le ministre-président de Bavière avait-il vraiment cédé, ou n'avait-il pas, plutôt, fait un calcul ingénieux ? Un calcul qui lui permettait d'apparaître désormais comme l'homme dont le seul tort était d'avoir eu raison trop tôt quant aux chances réelles des libéraux. Entre-temps, en effet, a eu lieu le scrutin régional de Hesse (*le Monde* du 28 septembre), dont l'enseignement le plus clair est que les électeurs paraissent vouloir faire payer cher sa « trahison » au parti libéral.

Lundi après-midi, à la nouvelle réunion des trois partis de la future majorité — C.D.U., C.S.U. et F.D.P., — M. Strauss ne revient pas vraiment sur les termes du « contrat », mais y ajoute tout de même une clause qui risque de se révéler singulièrement restrictive : les chrétiens-sociaux ne participeront à l'opération que si quarante députés libéraux s'y prêtent également. La division des libéraux et même le profond malaise créé par le revirement de la direction du parti à l'égard de M. Schmidt rendent cette hypothèse aléatoire. La dernière fois que les élus du F.D.P. ont eu à se prononcer, seuls trente-trois d'entre eux (sur cinquante-deux) avaient manifesté leur approbation à M. Genscher.

En mettant cette nouvelle condition à son soutien à l'entreprise de M. Kohl, le président des chrétiens-sociaux cherche-t-il, comme l'assurent ses amis, à garantir le soutien parlementaire le plus large possible au futur gouvernement de centre droit ? N'envisagerait-il pas plutôt, d'un cœur assez serein, l'échec de l'opération ? Cette seconde éventualité peut d'autant moins être exclue que, dans le climat que connaît actuellement la vie politique ouest-allemande, l'échec de la « motion de défiance constructive » ne pourrait signifier la reconduction pure et simple du gouvernement minoritaire du chancelier Schmidt. Mais il permettrait à ce dernier, une fois la première voie parlementaire explorée sans succès, de faire procéder à des élections générales immédiates — comme le souhaite ouvertement M. Strauss... qui pourrait, en outre, faire valoir, si ces quarante voix libérales ne pouvaient être rassemblées en faveur de l'« opération Kohl », que ce F.D.P. fait décidément un bien piètre allié.

Deux tendances de la droite

Cette valse-hésitation apparente de M. Strauss pourrait donc bien être, en réalité, un menuet fort savamment réglé. Il est encore difficile de distinguer, dans son comportement, la part de la stratégie globale et celle de l'ambition personnelle. Sans doute serait-il exagéré, ou au minimum prématuré, d'y voir le signe avant-coureur d'une prochaine tentative de conquête d'une fonction que les électeurs ne lui ont pas permis d'occuper en 1980, lorsqu'il conduisait l'offensive de la famille démocrate-chrétienne contre M. Schmidt. Mais il paraît, pour le moins, attaché à empêcher de réussir, même sur le tard, la stratégie de séduction et de débauchage des libéraux en laquelle M. Kohl a, lui, toujours cru. Il est d'ailleurs vraisemblable que M. Strauss ne participerait pas personnellement à un gouvernement où siégeraient les libéraux, se contentant d'y déléguer un certain nombre de ses amis (dont M. Zimmerman, à un grand poste économique), surtout si M. Genscher demeurait vice-chanceller.

Au-delà de ces péripéties et de ces arrière-pensées, ce sont deux tendances de la droite qui s'affrontent actuellement à Bonn avec ces escarmouches feutrées entre C.D.U. et C.S.U. La première, animée par M. Kohl, se veut ouverte au centre, et moderniste. Elle mesure notamment qu'elle aura besoin d'une certaine compréhension du monde syndical. La seconde, représentée par M. Strauss, croit davantage à un conservatisme vigoureux, à l'anglaise, qui oserait s'affirmer sans complexe. Elle souhaite former un gouvernement homogène aux mains libres.

Mais que l'une ou l'autre stratégie l'emporte finalement (M. Kohl paraissant tout de même mieux armé), chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux auront le plus grand besoin les uns des autres dans le prochain Bundestag. La question est, pour M. Kohl, de savoir de quel prix la C.S.U. et son chef feront payer leur soutien, en particulier si l'effondrement des libéraux laisse face-à-face, dans la nouvelle majorité, la C.D.U. et son encombrant (mais tout-puissant dans un tiers du pays) allié bavarois. En toute hypothèse, M Strauss n'a probablement pas fini de jouer les trouble-têtes.

BERNARD BRIGOULEIX.



AMÉRIQUES

Argentine

Un général réclame l'ouverture d'une enquête sur les responsabilités dans la guerre des Malouines

Le gouvernement argentin a décidé, le lundi 27 septembre, de renforcer la censure pour tenter de contrôler les polémiques qui se développent et menacent d'éclabousser le régime militaire. Un porte-parole de la présidence a rappelé que la loi de 1974 qui interdit la diffusion de « faits subversifs » était toujours en vigueur. Toutes les informations et les commentaires sur les « disparus », la guerre des Malouines ou les manifestations des « mères de la place de Mai » sont donc interdits.

Ce durcissement intervient alors que les mises en cause d'officiers supérieurs dans la guerre des Malouines se multiplient dans les rangs mêmes des forces armées et que l'amiral Massera, ancien membre de la junte et ancien commandant en chef de la marine, affronte de nouvelles accusations.

C'est ainsi que le général Daher, qui commandait les forces terrestres ayant investi les Malouines le 2 avril dernier, a réclamé avec vigueur, lundi 27 septembre, l'ouverture d'une enquête sur le rôle des responsables militaires et politiques pendant le conflit. Le général estime dans une lettre adressée au général Nicolaides, chef d'état-major de l'armée de terre, que la marine et l'aviation n'ont pas été à la hauteur de la situation. Selon le général Daher, le gouvernement de Buenos-Aires a jugé à tort que l'opération serait une « simple promenade » et que l'affaire se réglerait au plan diplomatique à l'avantage de l'Argentine. Il accuse ainsi le général Galtieri, alors chef de l'Etat, d'incompétence et de légèreté.

D'autre part, un ancien conseiller de l'ambassade d'Argentine à Paris, M. Jorge Dupont, a déclaré lundi à Buenos-Aires devant un juge fédéral que l'amiral Massera avait remis en 1978 à Paris 1 300 000 dollars au dirigeant montonero Mario Firmenich. Cet argent, selon le diplomate, était destiné à obtenir l'appui du mouvement péroniste à la candidature à la présidence de l'amiral Massera. M. Dupont a témoigné dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat à Buenos-Aires d'Elena Holmberg, ancienne attachée de presse à l'ambassade d'Argentine en France, qui avait fait état d'entretiens entre l'amiral Massera et des dirigeants de l'opposition argentine, réfugiés en France. L'ancien ambassadeur d'Argentine à Paris, M. Tomas de Anchorena, a également affirmé de son côté avoir informé le gouvernement de Buenos-Aires des « conversations » de l'amiral Massera avec des exilés politiques argentins. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *L'embargo américain sur les livraisons de matériel militaire* à l'Argentine imposé pendant la guerre des Malouines a été levé, a indiqué le département d'Etat lundi. Les ventes d'armes à l'Argentine avaient été interrompues en 1978 par le président Carter, mais les Etats-Unis continuaient à honorer certains contrats conclus avant cette interruption. C'est la livraison de ce matériel qui avait été stoppée le 30 avril à cause du conflit des Malouines. — *(A.F.P.)*

Bolivie

LE CONGRÈS DOIT ÉLIRE UN PRÉSIDENT CIVIL LE 10 OCTOBRE

La junte militaire bolivienne a annoncé, lundi 27 septembre, qu'elle remettra le pouvoir à un président civil le mois prochain. Le Congrès se réunira le 1er octobre et élira le président le 10 octobre. La passation des pouvoirs s'effectuera le jour même. M. Siles Zuazo, déjà président de la Bolivie de 1956 à 1960, actuellement en exil au Pérou, est le favori de cette élection. Dirigeant de l'Union démocratique populaire (U.D.P.), une coalition de gauche modérée qui avait remporté les élections législatives de juin 1980, il est attendu à La Paz le jeudi 30 septembre.

La Paz *(A.P.)*. — Plus de deux ans ont passé depuis le coup d'Etat de juillet 1980. Aujourd'hui, les militaires annoncent leur retour dans les casernes. Mais le rétablissement du pouvoir civil ne sera pas facile.

C'est le 17 septembre que le général Vilsoso, chef de l'Etat, a annoncé la convocation du Congrès élu en 1980 mais qui n'a pas siégé depuis le coup d'Etat. Cette décision des militaires s'explique d'abord par la nécessité de lancer des réformes économiques qu'ils ne veulent pas assumer, de crainte d'accroître encore leur impopularité. En effet, la situation économique s'est beaucoup dégradée depuis deux ans, alors que la torture, les assassinats et la répression sont dénoncés par l'opposition.

La Bolivie, pays minier, traditionnellement exportateur, n'a vendu à l'étranger en 1981 que pour 631 millions de dollars de minerais, soit 12 % de moins qu'en 1980. Les prévisions pour 1982 sont encore plus sombres : 350 millions de dollars seulement. Le chômage touche officiellement 10 % de la population, mais le sous-emploi concerne 34 % des Boliviens. La hausse des prix est cette année de 150 %, contre 52 % en 1981.

Un plan de stabilisation monétaire a été mis au point par le gouvernement, en accord avec le Fonds monétaire international, mais son application a été repoussée jusqu'à l'installation d'un gouvernement civil : réductions budgétaires, hausse des prix de l'essence et de la viande, et, surtout, blocage des salaires.

Canada

● *Un ancien membre du Front de libération du Québec* (F.L.Q.), M. Yves Langlois, a été condamné lundi 27 septembre, à Montréal, à deux ans de prison et à cent cinquante heures de travail communautaire. Dernier des six ravisseurs du diplomate britannique James Cross à passer en jugement, il plaidait coupable pour cet enlèvement qui avait provoqué la « crise d'octobre 1970 ». — *(A.F.P., A.P.)*

Haïti

● *M. Jean-Claude Duvalier, « président à vie »* de Haïti, souffre d'une maladie incurable, affirme l'hebdomadaire américain *Newsweek*, qui cite des sources médicales de Port-au-Prince, selon lesquelles « Baby Doc » serait atteint d'un lupus érythémateux (1). — *(A.F.P.)*

(1) Le lupus érythémateux est une dermatose, de gravité variable selon les divers types, caractérisée par des plaques rouges plus ou moins squameuses, siégeant sur les régions découvertes du visage, et comportant, dans les formes graves, des localisations viscérales multiples.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

LES DERNIERS OPTIMISTES

(Suite de la première page.)

L'élection du candide Jimmy Carter répondait à cette aspiration en réaction aux turpitudes de Richard Nixon. Celle de Ronald Reagan aussi, bien qu'il soit à tant d'égards – et plus encore se veuille – la complète antithèse de son prédécesseur.

Le chômage a beau toucher le dixième de la population – près du quart des jeunes, la moitié des jeunes Noirs, – la *reprise annoncée* se faire attendre, l'équipement du pays être dans un tel état que la chaîne de télévision A.B.C. annonce une *série* sous le titre : « L'Amérique tombe en morceaux » et que le très sérieux *U.S. News* évalue à la somme fantastique de 2 500 milliards de dollars les crédits nécessaires pour remettre en état les routes, les ponts, les barrages, la distribution d'eau, les ports, les canaux et les prisons ; la misère et les convulsions de l'Amérique centrale ont beau accélérer le passage clandestin de la frontière du Sud, dont la surveillance n'occupe pas plus de monde que celle des bâtiments du Congrès, par des milliers et des milliers d'immigrants aux poches et à l'estomac vides, il y a toujours de nombreux Américains pour croire que la vertu fait l'argent et l'argent le bonheur, et qu'il leur appartient de le prouver au reste du monde.

L'un des traits les plus remarquables de la société américaine reste décidément sa confiance fondamentale en soi, en ses vertus propres, en sa *capacité à faire face aux défis* qui n'ont cessé de l'assaillir.

Si, dans ce monde qui se lézarde dans le fracas des guerres, des massacres et des crises de toutes sortes, il subsiste un dernier carré d'optimistes, il est bien là, aux Etats-Unis, et singulièrement à la Maison Blanche et dans le « vieux bâtiment » – gris – de l'exécutif qui lui fait face et où siègent les services du conseil national de sécurité. Ne cessent de s'y croiser en une souriante noria, au long de couloirs impeccablement entretenus, où tout bruit s'étouffe, d'innombrables fonctionnaires ou visiteurs de tous âges, sexes et races, dont les vêtements repassés de frais et les cheveux soignés crient mieux que *n'importe quel discours* le conformisme éperdu, la croyance bien ancrée dans les valeurs de la nation qu'ils ont juré de servir.

Un président épargné

De quoi a besoin une nation, en dehors d'un système de valeurs ? D'un père. Ronald Reagan l'a compris, et il a décidé de jouer ce rôle en acteur qui connaît toutes les ficelles du métier. Ses adversaires, et il n'en manque pas, prétendent qu'en fait de théâtre il incarnerait, après le ténébreux Richard (III) Nixon, et Hamlet Carter, le personnage du roi Lear, dont la sinistre agonie hantait les nuits de Staline.

Nul ne sait ce que l'avenir lui réserve. Mis à part l'attentat dont il a, l'an dernier, miraculeusement réchappé, le fait est que la tragédie, jusqu'à présent, l'a tout à fait épargné. Comme nous le disait un libéral de son parti, « *un autre, à sa place, avec le chômage, la récession, la remise en cause de la politique sociale, aurait été cent fois pendu* ». *Mais lui*, c'est tout le contraire. De l'avis général, « Ronnie » conserve une assez bonne cote dans l'opinion, même si un sondage *New York Times*-C.B.S. fait apparaître que 61 % des personnes interrogées font plus confiance au Congrès qu'au président pour diriger l'économie.

De toute façon, ce sondage doit être complété par un autre, réalisé pour le *Washington Post* et A.B.C., selon lequel 64 % des citoyens estiment que le Congrès s'intéresse plus à garder le pouvoir qu'à défendre les intérêts de la nation. Aussi bien tout le monde s'accorde-t-il à prévoir un énorme taux d'abstention aux élections qui auront lieu en novembre pour le renouvellement d'une partie des Chambres et des gouverneurs.

En tout cas, libéraux comme conservateurs, les candidats républicains comptent surtout sur les interventions de Reagan pour renverser un courant qui leur est actuellement très défavorable : 54 % pour les démocrates, 38 % pour les républicains, selon le sondage du *New York Times* déjà cité. Au point où en sont les choses, la coalition des républicains et des démocrates conservateurs du Sud qui tient actuellement la majorité à la Chambre des représentants, est assurée de la perdre, et l'on commence à se demander si les républicains, bien que peu de leurs élus soient soumis à renouvellement, ne vont pas voir leur échapper en fin de compte le contrôle du Sénat.

D'où vient, dans ces conditions, l'autorité que la plupart continuent de reconnaître, quitte à la déplorer, à Ronald Reagan ? Peut-être à ce qu'il est naturel, dans un monde où les médias sont rois, que ce soit à un acteur qu'il revienne de jouer le rôle du président. Mais aussi à ce que, aux Etats-Unis, on s'écoute beaucoup parler, et qu'il faut saluer chez « Ronnie » un grand art pour débiter les discours que d'autres, eux-mêmes fort doués, préparent pour lui.

Les plus réservés à l'égard de ses idées n'ont pu qu'admirer, pour le fond comme pour la forme, la façon dont il a annoncé, le 20 septembre, le retour au Liban de la force internationale. « *On ne venge pas la mort d'enfants*, a-t-il dit par exemple, *en tuant d'autres enfants.* » Ces mot-là touchent, et s'ils touchent c'est parce que celui qui les emploie a été lui-même touché, et qu'il laisse parler son cœur. On l'avait déjà bien vu au moment des bombardements de Beyrouth : Reagan est un sentimental, un émotif.

Pas de « cartérisation »

En tout cas, contrairement à une opinion répandue en Europe, où l'on n'a pas, d'une manière générale, une excessive admiration pour ses capacités intellectuelles, ce n'est pas un soliveau. Certes, il travaille peu, au point qu'une méchante langue a pu dire qu'il était le premier président à avoir réussi à prendre sa retraite tout en restant à la Maison Blanche. Ne connaissant pas trop bien les dossiers, il fuit les interviews, et ne trouve guère à servir à ses visiteurs, en dehors de bonnes histoires de base-ball ou d'équitation, que des réponses visiblement apprises par cœur. Mais il entend être le *boss*, et, pour que cela se sache, n'hésite pas à imposer, à l'occasion, ses idées, même si elles sont, comme cela arrive, l'effet d'un coup de sang plutôt que d'une étude approfondie de la question à trancher. Ainsi des sanctions contre les Européens à propos du gazoduc sibérien, initiative qui lui revient en propre et sur laquelle, malgré les pressions des alliés, du Congrès et même de certains de ses proches, il se refuse obstinément à revenir, de peur de se laisser « cartériser », autrement dit de donner l'impression de flotter dans ses décisions.

L'homme tient si bien sa place, en fin de compte, qu'un James Reston, qui est à la fois le doyen des *columnists* (éditorialistes) américains et le plus influent, se demande si, malgré ses soixante et onze ans et son désir évident de s'en tenir à un seul mandat, il ne sera pas amené, en 1984, à se représenter. Le parti républicain est plus déchiré que jamais, en effet, entre modérés et super-conservateurs, et « Ronnie » pourrait bien être le seul qui soit capable de tenir en échec un parti démocrate ragaillardi par quatre ans d'opposition.

Mais sans doute sa décision de tenter où non sa chance sera-t-elle largement commandée par la manière dont l'économie aura évolué entre-temps. Le pari – audacieux – de l'actuel gouvernement consiste en effet à nier en quelque sorte qu'il y ait une crise – mais n'est-ce pas ce que font apparemment certains de nos ministres ? – et à faire fond sur une reprise dont, à l'entendre, on apercevrait déjà les signes avant-coureurs et qui devrait prendre son plein essor l'année prochaine.

Le raisonnement est simple, et très caractéristique de l'approche optimiste à laquelle on s'est déjà plus d'une fois référé. La bataille contre l'inflation est en passe d'être gagnée, puisque la hausse des prix, compte tenu de la correction saisonnière, a été, en août, de 0,3 % seulement, ce qui laisse prévoir un chiffre annuel de 5,5 % au maximum, contre 8,9 % l'an dernier. Il s'agit là du meilleur résultat enregistré depuis les 4,8 % de 1976. On veut espérer que la baisse des taux d'intérêt enregistrée ces temps derniers encouragera tant la consommation que l'investissement. Concernant la consommation, les experts font valoir que, du fait de prix trop élevés, l'Américain moyen a retardé beaucoup plus que de coutume le renouvellement de sa voiture ou de son équipement ménager ; le moment est maintenant venu où il lui faut acheter, et il y est encouragé par un crédit moins cher : aussi bien les ventes d'automobiles se sont-elles accrues à la mi-septembre de 14,7 %. La poussée de Wall Street reflète la croyance de beaucoup d'investisseurs qu'il y aura bientôt, très bientôt, des affaires à faire.

En tout cas, le seul remède qu'on envisage dans les milieux du pouvoir aux maux du monde présent, c'est la relance américaine. C'était le leitmotiv de l'interview que nous a donnée, la semaine dernière, le nouveau secrétaire d'Etat, le robuste George Shultz. C'était celui de la conférence « quadrangulaire » organisée, les 20 et 21 septembre, par le centre des études stratégiques et internationales de l'université de Georgetown, inspirateur, à bien des égards, de la nouvelle politique des Etats-Unis.

Derrière cette attente, c'est toute une philosophie que l'on retrouve. A aucun moment, nous ne l'avons entendue mieux exprimée que par un un jeune économiste du conseil national de sécurité : « *Je n'arrive pas à vous comprendre, vous autres Européens*, nous a-t-il dit, *avec vos prophéties de catastrophe. Il n'y a pas de crise. Tout le monde vit beaucoup mieux qu'il y a dix ans. Il suffit pour vous en convaincre de regarder les chiffres du revenu par tête dans la plupart des pays du monde, et aussi ceux de la production industrielle. A plus forte raison, si nous faisons la comparaison avec ceux de la véritable crise, celle des années 30. Ce qu'il faut, c'est en finir avec toutes ces contraintes qui inhibent l'esprit d'entreprise, comme avec une protection sociale excessive, qui fait perdre aux hommes le goût de l'effort.* »

Ce n'est pas ici le lieu de discuter s'il avait raison ou tort. L'énorme succès de la navette spatiale, l'aventure de la Silicon Valley, où bat son plein, autant qu'au Japon, la troisième révolution industrielle, sont là pour montrer que le géant américain n'a pas encore dit son dernier mot. Et, c'est un fait qu'en politique étrangère aussi, comme nous le verrons demain, il a repris du poil de la bête, face à un vieil adversaire à son tour essoufflé.

Reste qu'il y a beaucoup d'Américains qui, à force de s'entendre promettre la reprise, sinon la Lune, pour l'année à venir ont cessé d'y croire. Et que, si elle n'était pas au rendez-vous de 1983, le risque que le découragement s'empare de la grande majorité serait alors très fort. Or le Congrès est de plus en plus rétif envers la politique du président, dont le veto sur une rallonge budgétaire a été mis en échec. La stabilisation probable des taux d'intérêt aux alentours de 13 % a peu de chances de beaucoup stimuler l'investissement. Et surtout, les menaces qui pèsent sur le système bancaire international, du fait d'un endettement excessif, font planer le spectre d'une crise dont tout donne à penser que la portée ne serait pas moindre, cette fois, que celle des année 30.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

LES ALLIÉS ? QUELS ALLIÉS ?

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le voyage du président de la République en

A Figeac, M. Mitterrand appelle les Français à « retrouver le grand élan des moments forts de leur histoire »

De notre envoyé spécial

Cahors. — Il est près de 17 h. 30, lundi 27 septembre, quand le chef de l'Etat arrive à Figeac, où il doit prononcer le *« discours de portée nationale »* annoncé par l'Elysée.

Après avoir déposé une gerbe à la stèle des déportés et inauguré la nouvelle cité administrative, M. Mitterrand se rend place Vival, où une foule porteuse de cartes d'invitation s'est rassemblée avec les élus du canton et du département. Des représentants des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de l'usine de fabrication de zinc Vieille Montagne de Viviez (Aveyron) brandissent des banderoles pour la défense de l'emploi. Les mille cent employés de cette entreprise, qui appartient à un groupe belge, sont, en effet, menacés de perdre leur emploi, ce groupe envisageant de fermer l'usine.

Après un discours d'accueil du maire, M. Martin Malvy, le président de la République déclare notamment : *« Je viens parler de la France et de ce que nous allons faire ensemble pour la servir. Nous ne sommes pas les spectateurs d'un drame mondial qui nous dépasse. Nous sommes les acteurs d'une France résolue à redevenir l'une des nations fortes du monde. Et nous n'avons besoin, pour cela, ni de la nostalgie de ceux qui ne rêvent que du passé ou de revanche ni de la résignation — ce sont souvent les mêmes — de ceux qui attendent toujours, qui ont toujours attendu des autres la solution de nos problèmes. Bref, les Français n'ont pas à faire le gros dos sous l'orage. Ils ont à l'affronter debout, sûrs d'eux-mêmes, volontaires.*

» Qui a jamais dit que l'on reconstruirait en un mois, en un an, une économie en chute libre depuis bientôt dix ans ? Après tout, lorsqu'on me demande — il est légitime qu'on le fasse — de compenser telle défaillance, de rétablir tel équilibre, de mieux préparer l'avenir, j'ai toujours envie de répondre : si cela avait été déjà fait, je n'aurais pas besoin de le faire. L'œuvre accomplie dans la première année a transformé de fond en comble les moyens du pays de prendre en charge son destin. »

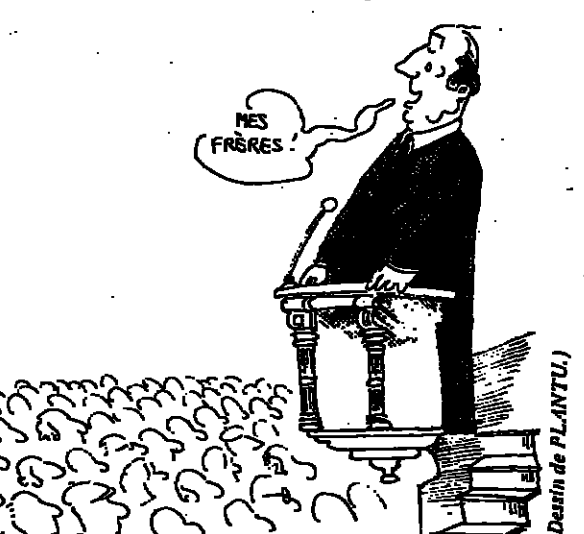
Le chef de l'Etat rappelle alors les principales réformes de structures menées à bien depuis son accession au pouvoir, notamment la décentralisation et l'élargissement du secteur public. Il souligne qu'il n'était pas *« acceptable »* de demander l'effort de la nation *« en s'adressant toujours aux mêmes »*. Il précise : *« Si aujourd'hui je demande, comme c'est nécessaire, à la nation tout entière de s'assembler et d'accepter la rigueur de l'effort, cela ne sera possible, retenez-le bien, que si nous sommes en même temps capables de corriger les injustices, de demander plus à celui qui a plus, de demander moins à celui qui possède si peu. Aucune démarche nationale ne serait acceptable sans que cette condition fût posée. Et c'est ce que nous avons fait. Nous l'avons fait de telle sorte que nous avons provoqué, ici ou là, quelques protestations. Mais je sais bien que, dans l'immense masse de notre peuple, on comprend les choix, l'orientation, la volonté des pouvoirs publics. »*

« Je ne veux pas choisir entre la faillite et l'inflation »

Après avoir évoqué le ralentissement du rythme d'augmentation du chômage, M. Mitterrand souligne que les conquêtes sociales de la première année de son septennat étaient mises en péril par l'inflation. Il indique : *« C'était commode de vivre de cette façon* [inflationniste], *c'était même, pour un certain nombre d'entreprises qui n'en pouvaient mais, une façon de supporter leur endettement que de se dire : « Après tout, l'inflation m'aidera. » Il y avait deux sortes de moratoires pour les entreprises en péril surendettées : l'inflation ou la faillite. Et moi, je ne veux pas choisir entre la faillite et l'inflation. Ma préoccupation est que l'ensemble des entreprises puissent échapper aux trois menaces du moment : l'alourdissement de leurs charges, la lourdeur des taux d'intérêt et la surcharge de leur endettement financier. C'est dans ces trois directions que je demande au gouvernement d'agir pour, dans le courant de 1983, écarter ces trois menaces. Oh ! je sais qu'il est difficile, parfois, lorsqu'on représente le mouvement populaire qui s'est affirmé victorieux en mai 1981, de disposer de la confiance de ceux qui ont toujours douté, qui ont toujours cru que la volonté des socialistes et de la gauche était de mettre tout en carte, de bureaucratiser, d'étatiser, d'étouffer l'initiative, d'empêcher de penser. Légende et calomnie ! »*

Le président de la République rappelle ensuite les réformes entreprises dans le domaine des droits des travailleurs. Puis il souligne que *« la réduction des inégalités, pour ne pas être finalement rongée par le cancer de l'inflation, exigeait une réaction immédiate, qui peut paraître même brutale, du gouvernement »*. Il ajoute : *« Je sais que ce qui a été demandé à beaucoup, et particulièrement aux salariés, représente pour eux une grande difficulté. Je sais que si le salaire se trouve aujourd'hui affronté à ces difficultés, le revenu disponible des ménages n'est passé au-dessous de zéro qu'une seule année : en 1980. En 1981, ce revenu s'est accru par une politique sociale à l'avantage des plus faibles de près de 2 %. Il sera encore bénéficiaire en 1982.*

» L'essentiel de notre tâche, c'est que, pour ne pas perdre ce modeste avantage, pour résister aux offensives qui se font jour de toutes parts, l'essentiel, c'est, par votre accord, que soit aménagée une sortie de blocage qui représente une indispensable étape pour développer la confiance et pour que — la preuve étant faite que pour la première fois depuis 1973 l'inflation a été cassée, la confiance revenant, — nous soyons en mesure de bâtir un contrat entre le gouvernement et les représentants de l'ensemble des forces vives du pays. En sortir de telle sorte qu'ayant cassé l'inflation nous soyons d'acord pour en interdire le retour et — pourquoi pas ? — aller hardiment vers un taux plus bas. Pourquoi pas 6 % ? Pourquoi pas 5 % ? »



(Dessin de PLANTU.)

« N'offense pas qui veut ! »

M. Mitterrand précise ensuite que son propos se ramène *« à quelques idées simples »*, à savoir : *« Résister et conquérir. »* Il précise : *« Résister à l'intérieur même de notre pays, au laisser-aller, à l'incurie, au doute, aux affrontements inutiles, aux provocations stériles et dangereuses. Et d'abord, résister aux entraînements de ceux qui se refusent à participer aujourd'hui à l'effort auquel je vous appelle tous (...). Lorsque je m'adresse à vous, j'assemble celles et ceux qui ont partagé l'espérance, qui se sont sentis plus forts de la victoire de mai 1981. Mais il faut que l'on sache bien que, pour moi, la loi est la même pour tous, que la République est la demeure de tous, que nul n'est refusé; aucun de ceux qui nous contestent ne doit rester à la porte s'il désire entrer avec nous. Non pas dans notre conviction politique, mais dans notre construction commune (...). Comment ne comprendrais-je pas celles et ceux qui, n'ayant pas partagé mes espoirs ni les combats que j'ai menés, craindraient aujourd'hui, par je ne sais quel retour des choses, de ne pas se sentir chez eux en France, de ne pas se sentir, comme chacun de mes amis les plus proches, fraternellement unis sous la conduite du président de la République ?*

» C'est pourquoi j'attache peu d'importance aux excès de langage qu'un certain nombre de démagogues — mais n'offense pas qui veut ! — s'acharnent de semaine en semaine à nous faire entendre. Le pays ne se laissera pas entraîner vers les extrémismes auxquels on le convie. Et je sais que bien des démocrates qui condamnent nos actions sont cependant, tout autant que les autres, nos frères au service de la patrie. Je sais que celles-là, que ceux-ci qui ont la fibre de la patrie, et l'amour de la République, souffrent de ces excès, les refusent et rejoignent notre peuple dans le rejet de tout excès. »

M. Mitterrand souligne qu' *« il faut savoir résister, dans l'Europe, au retour des égoïsmes et des particularismes qui mettent en danger cette admirable construction »*. Evoquant l'accord envisagé entre le groupe américain A.T.T. et la firme Philips, M. Mitterrand affirme qu'à ses yeux *« l'Europe n'a pas le droit d'accepter davantage de se soumettre aux injonctions de l'extérieur »*. Il énumère ensuite les industries pour lesquelles le gouvernement a dû élaborer des plans de sauvetage et de développement. Il souligne, toutefois, que ses devanciers ont connu des difficultés, notamment les deux chocs pétroliers, et rappelle que les conditions de l'environnement sont difficiles à surmonter. Il réaffirme qu'il n'est pas *« protectionniste »*. *« Nous seront riches et forts dans la mesure où nous saurons accepter la concurrence »*, dit-il.

Au chapitre « Conquérir », le président de la République évoque les priorités retenues dans le projet de budget pour 1983 et met l'accent sur le fait qu'en dépit de la rigueur budgétaire quatre budgets seront accrus : ceux de la recherche, de la culture, de l'éducation nationale et de l'industrie. *« C'est une volonté*, dit-il, *la volonté de la France, de prendre position sur la capacité de créer, de transformer, d'inventer sur toutes les formes de l'élaboration humaine individuelle et collective. »* Il ajoute : *« Oui, il faut conquérir pour la génération qui vient tout ce qui servira à son épanouissement. »*

Evoquant ce qu'il a appelé : *« le socialisme à la française »*, le chef de l'Etat indique qu'il *« n'en fait pas une bible »*. Il précise : *« Je dois exprimer toutes les volontés de la nation. Ah ! cette diversité, ce pluralisme, comme j'y tiens ! Comme je veux que la France reste en sa profondeur aussi diverse et contraire, non pas contradictoire. Comme j'aime ceux qui me contestent, dès lors que je trouve avec eux le langage commun de ceux qui veulent servir la France et qui l'aiment. Rien ne sera jamais fait sous mon autorité qui puisse, en quoi que ce soit, altérer cette diversité. »*

Le président de la République conclut : *« Je demande aux Français et aux Françaises de retrouver le grand élan des moments forts de leur histoire. Ils n'ont pas affaire à des dirigeants et à un président de la République qui s'attardent à tourner la tête sur les divisions de la veille. Nous cherchons les réconciliations et les rassemblements d'aujourd'hui et de demain. Mais dans la loyauté des promesses lancées qui doivent rester promesses tenues. C'est tout ce que je demande. N'écoutez pas celles et ceux qui oublient l'esprit des institutions qu'ils ont eux-mêmes fondées. Ces institutions qui assurent pérennité, constance, durée à ceux que le peuple a choisis... Comptez sur moi pour tenir bon sans la moindre colère, sans la moindre rancune, ayant pour métier d'oublier ce qui pourrait choquer mes oreilles mais aussi ayant de l'énergie à revendre pour le service de la France. »*

Parvenu à Cahors, chef-lieu du Lot, où une population bon enfant lui a réservé un accueil chaleureux, M. Mitterrand, visiblement heureux de son énième bain de foule de la journée, lance aux journalistes : *« Vous voyez que les Français ne sont pas aussi hostiles que vous le décrivez ! »* De fait, le chef de l'Etat n'a rencontré au cours de cette première journée de visite à travers les huit départements de la région aucune hostilité.

Point de *« déçus du socialisme »* le long du trajet présidentiel dans ce qui est, il est vrai, un fief socialiste. Les consignes de boycottage données par un certain nombre d'organisations professionnelles ont été apparemment peu suivies. Il n'y en avait, en effet, nulle trace à Condom (Gers) ou à Montauban (Tarn-et-Garonne). En revanche, comme à Tarbes, où presque tous les commerçes étaient fermés comme chaque lundi, certaines vitrines des magasins de Figeac arboraient une affichette à liseré tricolore sur laquelle étaient inscrits, en lettres blanches sur fond noir, les mots *« Ville morte »*.

Le CID-UNATI avait invité les commerçants à manifester ainsi leur mécontentement face à l'alourdissement des charges de leurs entreprises. Toutefois, le président et ses collaborateurs ont pu rencontrer les représentants des « forces vives », notammment à Condom. Au demeurant, le président de la République les a encouragés à défendre les intérêts dont ils sont porteurs, mais *« par l'ouverture et le dialogue »* plutôt que de *« crier fort »*, même si cela a pu être nécessaire par le passé pour être entendu. Aux yeux du chef de l'Etat, la décentralisation — dont il a dit à plusieurs reprises qu'elle est la réforme institutionnelle *« la plus importante depuis bientôt deux siècles »* — doit permettre aux élus *« d'entreprendre et de comprendre pour décider en connaissance de cause »*.

Dans ces départements agricoles — le Gers et le Tarn-et-Garonne, — M. Mitterrand a surtout parlé aux agriculteurs pour leur rappeler que l'année qui s'achève *« aura été dans l'ensemble une bonne année »*. S'exprimant devant les responsables de la coopérative ASO (groupement de producteurs de pommes) près de Montauban, il a parlé en technicien de l'agriculture et en européen convaincu. Il faut, selon lui, *« sauver la politique agricole commune »* et ne pas *« se laisser aller aux exigences de tel ou tel pays »*.

A Montauban — où l'accueil de la foule massée le long du trajet parcouru à pied a été enthousiaste, — le chef de l'Etat s'est montré tel qu'en lui-même : conscient de la *« rumeur qui monte »* et de *« l'inquiétude »* qu'il perçoit, il s'affirme *« plein de résolution »*. *« Je mesure les difficultés*, a-t-il dit, *mais j'ai le cœur et l'esprit en paix. »* Et, comme s'il voulait livrer aux Français son propre credo, il souligne : *« C'est l'acharnement, la persévérance et le temps qui nous permettront de répondre aux aspirations du pays. »*

A ces interventions ponctuelles s'est ajoutée une sorte de rodage des thèmes qu'il devait développer en fin de journée dans son discours *« de portée nationale »*, prononcé à Figeac. C'est ainsi qu'à Condom il a dit sa compréhension à l'égard des chefs d'entreprise qui *« se sentent mal à l'aise avec le pouvoir socialiste, bien qu'il s'agisse de tout autre chose »*, avant d'affirmer que ces mêmes chefs d'entreprise peuvent *« retrouver la confiance car les dirigeants du pays ne sont pas leurs adversaires »*.

De même, à Montauban, a-t-il invité les Français à ne pas *« se laisser aller aux excès qui n'intéressent qu'une poignée de gens »*. Puis, à la coopérative agricole, il a dit son souci de *« veiller à ce que l'esprit bureaucratique ne prenne pas le dessus »*. Partout, il a insisté sur le caractère à long terme de l'œuvre de redressement entreprise. Partout il a promis que l'effort serait justement réparti. Partout, enfin, il a exhorté ses interlocuteurs *« à ne pas aborder le temps présent avec le sentiment d'un pays acculé à la défensive »* mais comme acteurs d'un pays capable de dominer et d'affronter la compétition internationale.

J.-M. C.

POUVOIR D'ACHAT ET REVENU DISPONIBLE

M. Barre a-t-il fait en 1980 du « mitterrandisme de droite » ?

Le pouvoir d'achat a trop augmenté en 1980, estimait à l'époque M. Raymond Barre, alors premier ministre. M. Mitterrand déclare aujourd'hui qu'il a diminué. Qui croire ? Cette divergence d'interprétation rappelle le débat qu'avait lancé le même M. Barre pour l'année 1979 : selon lui, il n'y avait pas eu baisse, comme cela était souvent affirmé, mais amélioration.

En fait, il faut bien déterminer de quoi l'on parle. Si l'on examine l'évolution du gain annuel des ouvriers, la diminution du pouvoir d'achat a eu lieu en 1979 (— 0,2 % à — 1,4 % selon les sources) et non pas en 1980 (+ 0,4 % à + 1,4 %). En effet, l'accroissement du salaire des ouvriers en 1979 a été amputé par la majoration des cotisations sociales. Mais ces cotisations, fruit de l'effort de solidarité des actifs, ont permis d'améliorer les prestations sociales.

Si l'on examine donc le revenu disponible brut des ménages, c'est-à-dire les revenus du travail, moins les impôts et cotisations, mais plus les prestations, on constate en 1979, comme le déclarait M. Barre, une progression en pouvoir d'achat (+ 1,7 %). En revanche, comme l'indique M. Mitterrand — ce que taisait M. Barre à l'époque, — il y a eu baisse en pouvoir d'achat du revenu disponible en 1980 : — 0,1 %.

Avec les fortes revalorisations des prestations sociales en 1981, l'évolution redevient nettement positive (+ 2,7 % au lieu de — 0,1 %) pour le revenu disponible, mais aussi le salaire mensuel. Mais qu'en sera-t-il en 1982 et 1983 ? Le président de la République a promis le maintien du pouvoir d'achat de ce revenu disponible en 1983, mais n'a rien dit pour 1982. Fâcheux silence : il est vraisemblable qu'il y aura amélioration si l'on tient compte des prestations sociales, mais encore faut-il avoir le courage de reconnaître que le revenu des travailleurs baissera. Et ce sera le résultat du blocage des prix et des revenus, mais aussi celui de la solidarité : les actifs payant pour les malades et les retraités.

Cet effort social est aujourd'hui peu apprécié par l'opposition qui critique la réduction du pouvoir d'achat des travailleurs. Or M. Barre, en décembre 1980, préconisait cette politique : *« Si nous avons à faire face à de fortes hausses de prix du pétrole, le pouvoir d'achat ne pourra plus être assuré à tous les Français. Seuls devraient être préservés les titulaires de bas salaires, les familles nombreuses et les personnes âgées. »* Etait-ce « du mitterrandisme de droite » ?. — J.-P. D.

Dans la presse quotidienne

LE FIGARO : la force des choses.

« La force des choses a déjà conduit le pouvoir à des reculs salutaires et elle va le mener à de douloureuses révisions en matière de transferts sociaux. Là, il y a eu prise de conscience et « recentrage » *des conceptions initiales. C'était aller dans le bon sens. François Mitterrand ne fait pas volte-face, ayant contre les siens souvent imposé sa dose de raison.*

» Mais il a paru moins dépêtré que jamais de ce flou dont il sut faire une force pour conquérir le pouvoir et qui, au pouvoir, ne peut que le desservir. Une chose est sûre : le président qu'il est ne gagnera rien à se satisfaire des talents du candidat qu'il fut. C'est ce qu'il a eu tort de faire hier. »

(Xavier MARCHETTI.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : « super-Charles ».

« M. Poniatowski n'aurait jamais dû traiter M. Mitterrand de « super-charlot ». *D'abord, c'est incorrect. Ensuite, c'est inexact. Le diminutif est de trop. En entendant le président de la République parler hier à Figeac, c'est à de Gaulle qu'on pensait. Mitterrand* « super-charlot » *? Non, super-Charles ! (...) Nous ne sommes ni au bout de nos surprises ni au bout de nos peines. Le discours de Figeac, étonnant morceau de vérité derrière toutes les facéties du semblant, nous dit à la fois la détermination de Mitterrand à ne jamais quitter le pouvoir, et son intention de l'exercer de la manière dont les circonstances lui sembleront l'exiger. De Gaulle ne faisait pas différemment.*

(Philippe TESSON.)

LIBÉRATION : crescendo héroïque.

« Le deuxième but poursuivi par Mitterrand était autrement difficile que de répondre à l'opposition : il s'agissait de donner à ses propres partisans, du moins à ses électeurs, une version plausible, praticable de l'austérité nécessaire. A vouloir s'en tenir aux démonstrations économiques, presque mécaniques, Mauroy, voici peu, avait raté la cible (...)

» Mitterrand a délibérément fait donner l'orchestre symphonique. Des tourteaux de soja aux merveilles à venir de l'informatique, un crescendo héroïque emportait les petites misères actuelles de la France vers le ciel radieux de l'épopée nationale et laïque : la Marianne généreuse des préaux d'école nous attend à la sortie du blocage.

(Gérard DUPUY.)

LES BEAUX TITRES

Imputer une réponse — fausse — à quelqu'un que nul n'a interrogé, c'est le petit jeu de ceux qui prennent leurs désirs pour des réalités.

Ainsi le Figaro *du mardi 28 septembre affiche-t-il sur cinq colonnes en « une » un titre brûlant :* « Mitterrand : Je ne partirai pas. »

Pour autant qu'on sache, la question ne se posait pas, pas même au sein de l'opposition.

L'altération ainsi opérée par notre confrère du matin est d'autant plus étonnante qu'en page 7, colonnes 2 et 3, on pouvait lire le texte exact de ce qu'avait dit le président de la République : « Je suis, pour le temps qui m'a été confié par le peuple de France, je suis leur représentant à la plus haute charge ; ni sur le plan intérieur ni sur le plan extérieur, je n'abandonnerai une once des responsabilités qui sont les miennes. »

L'habillage du Figaro *s'explique peut-être par une excessive passion... des beaux titres.*

Ph. B.

Les réactions

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du M.R.G. : *« Le président de la République a tenu avec force le nécessaire langage de l'unité nationale qui invite nos compatriotes à se rassembler sur l'essentiel. Face à la crise qui ébranle le monde, il est indispensable, en effet, d'unir les forces de notre peuple en mettant l'accent sur le nécessaire rassemblement de tous les Français quand il s'agit de la France et de son avenir. Cette nécessaire solidarité nationale doit avoir des conséquences directes sur le débat politique. »*

● *M. Pierre Méhaignerie*, président du C.D.S. : *« Le refus répété du président de la République à poser les vrais problèmes du pays et à trouver les remèdes qui conviennent est-il voulu ou subi ? Son entourage lui cacherait-il la gravité de la situation ? Car une politique de mots et d'intentions ne pourra plus très longtemps tenir place de réponse aux interrogations des Français. Résister et conquérir sont des mots qui confirment l'échec de la première bataille et rien n'indique, dans son discours, que le président de la République ait la solution à la baisse du pouvoir d'achat des Français et à la perte de confiance de nos partenaires vis-à-vis de notre politique, en général, et de notre monnaie, en particulier. »*

● *M. Michel Pinton*, secrétaire général de l'U.D.F. : *« En écoutant l'habituelle ritournelle de propos partisans tenus par François Mitterrand, on se prend à penser que ni les échecs électoraux accumulés depuis dix mois, ni le désastre économique, ni le fiasco social aujourd'hui éclatant, n'ont rien appris au pouvoir socialiste. Il continue de trotter sa petite route, sectaire pour ses adversaires, complaisant pour lui-même, sourd et aveugle aux plus graves avertissements. C'est bien en vain qu'il veut restaurer une unité nationale qu'il a lui-même ébranlée. Désormais, ce pouvoir n'a plus grand chose à dire. Les municipales, dans six mois, permettront aux Français de lui répondre. »*

هكذا من الأصل

Midi-Pyrénées

Un nouveau contrat pour les « forces vives » du pays

(Suite de la première page.)

Mais il faut aussi rappeler à cette même opinion que ceux qui prônent aujourd'hui l'extrêmisme, ont été hier, selon le chef de l'État, les principaux artisans d'une politique de désunion parce que leur action avait pour résultat de toujours demander des sacrifices aux mêmes catégories sociales pour préserver les privilèges d'autres couches de la société.

A l'inverse, M. Mitterrand s'est présenté, comme de coutume, comme le plus qualifié pour prôner l'unité nationale, du fait même qu'il pose comme « condition » la réduction des inégalités.

L'héritage de ses prédécesseurs a donc été rappelé : à intervalles réguliers au long de son discours, M. Mitterrand a énuméré les actions à accomplir en affirmant : *« Si cela avait été déjà fait, nous n'aurions pas à le faire ! »* il a également exhorté ses compatriotes *« à ne pas écouter »* ceux qui, à ses yeux, travestissent la vérité. A ceux qui, tel M. Chirac, affirment que *« la gauche n'est plus synonyme de progrès social »*, il a opposé le fait que, s'in est vrai que le revenu disponible des ménages a baissé une seule fois sous la Vᵉ République, c'était en 1980, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing. Dans le même ordre d'idées, il a souligné que le déficit budgétaire de la France est, avec celui de la Grande-Bretagne, le moins élevé de tous les pays industriels.

Au reste, le retour de l'ancien chef de l'État et la réapparition de son ancien premier ministre, M. Raymond Barre sur la scène politique, c'est-à-dire de deux hommes qui tiennent essentiellement, et à dessein, un discours de gestionnaires de l'économie, afin de montrer que *« le socialisme, ça ne marche pas »*, ont conduit M. Mitterrand à leur disputer lui-même ce terrain auprès des chefs d'entreprise, des producteurs, des cadres, bref, de tous les acteurs décisifs de l'économie.

Le mot « conquérir » exprime bien à cet égard une impérieuse nécessité qui a dominé le discours de Figeac : celle de gagner la confiance de ces catégories de « décideurs ». A cette fin, M. Mitterrand est allé aussi loin que possible sur la voie de la réconciliation, en affirmant sa considération pour ses adversaires, dont il a reconnu qu'eux aussi avait dû affronter un environnement international hostile ; et en s'employant à dissiper les craintes de ceux qui voient poindre à l'horizon du *« socialisme à la française »*, la bureaucratisation et la fin de l'initiative individuelle ; au reste, a-t-il dit, *« le socialisme à la française »* n'est pas pour lui « une bible ».

Ainsi le chef de l'État a pris acte à Figeac de deux échecs : celui d'un mot d'ordre d'abord ; de toute évidence, la construction d'un socialisme à la française n'a guère suscité d'adhésion au-delà de la gauche. De ce point de vue, il est donc revenu au discours de la campagne présidentielle dans lequel il prônait un *« rassemblement pour le redressement national »*, ambition dans laquelle devraient pouvoir, en effet, se reconnaître plus aisément *« ceux qui aiment la France et veulent la servir »*.

L'échec du « compromis »

L'autre échec est celui du « compromis » cher à M. Jean Poperen, numéro deux du P.S., et qui était l'objectif du pouvoir. Là encore, ou revient en quelque sorte à la case départ. Initialement, le projet du pouvoir était de poser les nouvelles règles du jeu et de passe avec toutes les forces sociales *a priori* hostiles — le patronat notamment — un compromis de nature à permettre le redressement économique. Mais ces nouvelles règles du jeu ont été mal acceptées et l'économie a connu elle-même une *« surchauffe »*, selon l'expression de M. Mitterrand. Il propose donc à ces mêmes forces sociales — qui pour certains (petits patrons, artisans et commerçants) sont passées du scepticisme à l'opposition déclarée — la recherche d'un *« langage commun »* autour d'un impératif : la production. *« Nous cherchons les réconciliations et les rassemblements d'aujourd'hui et de demain »*, a-t-il souligné.

A la gauche, il demande donc de se satisfaire de sa *« loyauté »* à l'égard des promesses qu'il avait lancées et qui doivent *« rester promesses tenues »*. Il offre également à celle-ci, et notamment au P.C.F., qui devrait y trouver un motif de satisfaction, une attitude particulièrement offensive à l'égard des interventions étrangères : c'est ainsi qu'il a pris en exemple de ce qu'il faut refuser l'accord envisagé entre le géant américain A.T.T. et la firme européenne Philips. De même, il a condamné sans équivoque tout « abandon » au profit du capitalisme multinational. Enfin, il a offert surtout à cette gauche, que pourrait inquiéter l'« *effort de rigueur* » qui est demandé, la promesse que l'on continuera de solliciter *« plus celui qui a plus et moins celui qui a si peu »*.

On retrouve là une difficulté fondamentale et permanente que le prjsident de la République n'a pu jusqu'à présent surmonter. Celle-ci était déjà présente lors de son précédent voyage en province en Limousin : comment rassembler les Français sans se renier ? Comment obtenir l'effort de touset conduire une politique de gauche qui ne peut, par définition, convenir à tous ? De ce point de vue, les discours prononcés à Guéret le 3 mai dernier et à Figeac se ressemblent et comportent les mêmes chapitres : riposte à l'opposition, d'une part, qui déjà contestait sa légitimité, et ouverture, d'autre part, en direction de ceux qui, disait-il déjà à Guéret, « n'ont pas choisi » son programme. La difficulté s'est accrue depuis le mois de mai, car la défiance d'une partie non négligeable de l'opinion s'est affirmée, et le plus récent sondage Sofres révèle que, pour une majorité des personnes interrogées, M. Mitterrand est d'abord « le président de ses électeurs ». La nouveauté réside dans le fait que les priorités ont changé, comme en témoigne sa réaction devant les banderolles de la C.G.T. prenant la défense de l'emploi. Oui, a-t-il dit, je suis d'accord, mais l'heure est à l'assainissement de l'économie. L'heure est à la défense des conquêtes sociales de la première année du septennat, menacées par l'inflation, et non à de nouvelles conquêtes.

La partie est donc on ne peut plus difficile. Faute d'avoir su créer une adhésion au-delà de la gauche pendant cette première annes de pouvoir, le président est contraint de reprendre inlassablement son bâton de pèlerin, armé de sa seule « foi en l'effort » qu'il voudrait communiquer au pays, fort de sa bonne parole et d'une énergie qu'il a « à revendre ». Il est vrai que le pays est engagé en quelque sorte dans une phase d'investissements dont les fruits ne seront perceptibles que plus tard. Il y aura donc d'autres caps difficiles à passer.

Pour y parvenir, le pouvoir s'est doté, par des réformes de structures, de moyens d'intervention « puissants », selon l'expression de M. Mitterrand. Mais il lui faudra surtout trouver la voie de ce nouveau « contrat » avec les forces vives que le chef de l'Etat a proposé à Figeac. Quant à lui, il ne manque, dit-il, ni d'opiniâtreté ni d'achamement. Et il sait qu'il lui faudra plus que jamais « tenir bon ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

La réforme du statut des grandes villes

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DES CONSEILS MUNICIPAUX DE PARIS ET DE LYON LE 4 OCTOBRE

M. Jacques Chirac, maire R.P.R. de Paris, et M. Francisque Collomb, maire (non inscrit) de Lyon, ont décidé de convoquer leurs conseils municipaux respectifs en session extraordinaire le lundi 4 octobre. Le lendemain, ils organiseront une réunion de presse commune au Sénat.

M. Chirac a pris cette décision, après avoir reçu du ministère de l'intérieur et de la décentralisation le projet de loi relatif à la modification du statut de Paris, de Marseille et de Lyon, précise un communiqué du service de presse de l'Hôtel de Ville, diffusé le lundi 27 septembre.

« *Le maire de Paris*, ajoute ce communiqué, *ne peut que déplorer une fois de plus l'absence de concertation qui a présidé à l'élaboration de ce texte, ainsi que les délais extrêmement courts impartis aux élus municipaux de la capitale pour donner leur avis* ».

Le communiqué souligne aussi que « *M. Jacques Chirac s'étonne que dans le texte de transmission ne figure pas le découpage des secteurs prévus pour Paris qui doit être envoyé ultérieurement. Ce découpage pouvant avoir, selon ses modalités, des incidences politiques importantes* ». En conséquence, conclut le communiqué, « *le maire de Paris, ayant estimé que les observations sur ce projet ne pouvaient être que celles de l'ensemble des élus municipaux, a décidé de convoquer en session extraordinaire le conseil municipal de Paris* ».

La décentralisation

LE SÉNAT NE SERA SAISI QUE D'UNE PARTIE DU PROJET DE LOI

Le premier ministre a adressé au président du Sénat une lettre, datée du 27 septembre, dans laquelle il précise les raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé de différer la discussion d'une partie du projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État.

Dans cette lettre, M. Pierre Mauroy écrit notamment : « *Il apparaît aujourd'hui que le calendrier de la session parlementaire rend très improbable l'adoption définitive de cet important projet de loi par les deux assemblées, avant la fin de l'année 1982, sauf à envisager que les travaux du Parlement se déroulent dans des conditions de délai préjudiciables à leur qualité. Une telle situation serait d'autant plus paradoxale qu'elle concernerait pour une part des dispositions qui n'entreront en vigueur qu'en 1984 ou en 1985. Dans ces conditions, le gouvernement, attaché à la politique de décentralisation et au calendrier initialement prévu, préfère que le Parlement puisse se consacrer aux seules dispositions dont la mise en œuvre interviendre en 1983* ».

Le premier ministre précise alors les dispositions du projet de loi dont il souhaite la discussion au cours de la session d'automne. Ces dispositions sont celles qui étaient contenues dans la lettre adressée par M. Labarrère, chargé des relations avec le Parlement, à M. Alain Poher, lettre que nous avons publiée dans nos éditions en date du 25 septembre.

CRISE A LYON

Les élus centristes menacent de se retirer de la communauté urbaine

De notre correspondant régional

Lyon. — Le conseil de la communauté urbaine de Lyon (Courly) a adopté, lundi 27 septembre, après un vote à main levée, les comptes administratifs 1981 et le budget supplémentaire 1982. Au cours de cette séance, la majorité (modérée) s'est opposée à la gauche (socialistes et communistes) avec des arguments qui dépassaient largement les limites de l'agglomération. En arrière-plan du débat, la menace brandie par les centristes lyonnais du C.D.S. de « se retirer de la Courly ». Cette menace — plus symbolique que concrète, — les conseillers communautaires ne pouvaient la mettre à exécution que pendant les six premiers mois suivant leur installation. De plus, cette possibilité pour la ville-centre (25 % de la population, 40 % du budget) de se retirer d'une communauté urbaine devrait être modifiée prochainement par le Parlement, socialistes et communistes étant d'accord pour abroger la loi Foyer qui prévoit ce possible désengagement.

Au cours de leurs interventions, MM. Robert Pitiot (modéré) et Paul Fega (U.D.F.) ont motivé leur « quitus de bonne gestion ». Le premier a estimé que les comptes « *traduisent une volonté politique cohérente, réfléchie et ouverte à la concertation* » qui se concrétise par *des réalisations nombreuses et diverses* ». Le second a allumé la mèche politique. « *Nous ne savons pas ce que sera la réforme des communautés urbaines qui s'éloigne dès qu'on s'en approche* » et s'est inquiété des conséquences sur l'institution communautaire du blocage des prix et des salaires, du volume des garanties accordées par la Courly « *qui dépassent de beaucoup le volume budgétaire annuel* » et de l'importance des engagements financiers votés (741 millions de francs de travaux engagés alors que la capacité d'investissements du budget principal s'élève à 400 millions de francs). « *En l'absence d'une réforme tant attendue des collectivités locales*, s'interroge M. Fega, *sui supportera cette charge collective ?* »

Face à ces attaques, M. Jean-Jack Queyranne, député P.S., premier adjoint au maire de Villeurbanne (1), a constaté la mort de *ce bon vieil apolitisme lyonnais* ». Puis il a regretté « *la concentration des grands travaux sur la ville de Lyon* », en faisant notamment référence aux travaux engagés dans le quartier de la Part-Dieu ou la construction du nouveau pont Winston-Churchill. Avant de regretter la hausse de la fiscalité communautaire (83,5 % de progression en cinq ans alors que le rythme d'inflation n'est que de 73 % sur la même période), il a évoqué la très prochaine réforme des communautés urbaines : « *Dans le projet de loi sur le statut des grandes ville, il y aura des éléments sur la composition des conseils de communauté, peut-être aussi sur leurs compétences* ». En s'appuyant sur les conclusions du « rapport Labasse » (*le Monde* du 28 juillet) qui notait quelques faiblesses de l'agglomération dans une perspective internationale, M. Queyranne a souhaité « *un nouveau souffle* » pour la Courly.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Le maire de Villeurbanne est M. Charles Hernu, ministre de la défense.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. PONIATOWSKI

M. Giscard d'Estaing se déclare « consterné »

M. Giscard d'Estaing qui revenait, lundi 27 septembre, d'un voyage de six jours en Afrique, a été « consterné » par les propos tenus par son ancien ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, devant le conseil national du P.R. (*le Monde* du 28 septembre). S'il n'a pas voulu, en publiant un communiqué, intervenir publiquement, il a chargé son entourage de faire connaître sa réprobation. Selon lui, « *de tels propos ne peuvent qu'aggraver encore le déficit du débat politique. Ils ne vont pas dans le sens de l'image raisonnée et démocratique que doit donner l'opposition. Ils n'engagent que leur auteur* ». Le désaveu est clair.

Après M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S. qui juge « inutile » le recours à de telles « petites phrases », (*le Monde* du 28 septembre), M. Philippe Malaud, président du C.N.I.P., dans le *Figaro*, du 28 septembre, souligne « *l'incongruité* » des propos de M. Poniatowski. Mais c'est pour ajouter : « *Les responsables socialistes ne sont pas des charlots, mais de redoutables manipulateurs, incapables de gérer une économie reposant sur la liberté et la confiance.* »

De son côté, M. Le Garrec, ministre délégué chargé de l'emploi, qui était lundi, l'invité d'Antenne 2 midi, a parlé de « *propos irresponsables, à la limite grossiers* ». Selon lui, « *la droite n'a jamais admis l'alternance démocratique. Elle ne peut pas supporter que d'autres qu'elle gouvernent.* Il a ajouté : « *Au-delà de la polémique, de telles interventions ne peuvent que compliquer la tâche de redressement économique, tâche nationale et collective à laquelle s'est attelé le gouvernement.* »

Au micro de la radio locale versaillaise (C.V.S.), M. Poniatowski s'est défendu, lundi 27 septembre, d'avoir voulu mettre en cause la légitimité du président de la République. Il a estimé que la « *personne du chef de l'Etat n'est pas sacrée* », et que l'emploi du mot charlot — qui n'est pas un « méchant mot » — lui a semblé « *répondre très exactement à ce qu'il pensait : charlot, cela veut dire clown qui fait des bêtises* ».

Quant à M. Costa-Gavras, président de la cinémathèque française, il a publié le communiqué suivant :

« *La cimémathèque française déplore la référence au personnage de Charlot utilisée à des fins péjoratives par la classe politique lors de déclarations récentes (...)*

« *Elle formule le vœu que les praticiens de l'insulte politique renoncent à ce mélange de genres et veuillent bien se reporter aux nombreux ouvrages spécialisés présents dans le marché.* »

● *M. Jacques Chirac* est arrivé mardi 27 septembre à Libreville (Gabon) pour présider une réunion de l'Association internationale des maires francophones, dont le maire de Paris est le président-fondateur. L'A.I.M.F. compte trente-cinq membres représentant vingt-quatre pays. Elle a été crée le 1ᵉʳ mai 1979 à Québec. Au cours de son séjour de quarante-huit heures, le chef du R.P.R. devrait être reçu par le président Omar Bongo. — (*A.F.P.*)

● *M. Jacques Godfrain*, député R.P.R. de l'Aveyron, s'étonne, dans une lettre adressée à la présidence de la Haute Autorité de l'audiovisuel, de « *l'envahissement des écrans de FR3 par la couverture du voyage officiel de M. Mitterrand dans la région Midi-Pyrénées* ». Selon le député, FR3 consacre huit heures environ d'émissions à ce voyage, et il ajoute : « *La Haute Autorité risque de perdre tout son crédit moral si elle accepte de tels abus.* »



société

ÉDUCATION

A l'Assemblée nationale : la réforme du troisième cycle des études médicales et pharmaceutiques

La promotion du généraliste

Lundi 27 septembre, l'Assemblée nationale examine le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques. Ce texte – qui a été analysé dans *le Monde* du 23 juillet – traduit notamment la volonté du gouvernement d'assurer la promotion de la médecine générale. Il institue un nouveau type de troisième cycle – d'une durée de deux ans – destiné à former des omnipraticiens, et prévoit quatre types de filières : médecine générale, médecine spécialisée, santé publique et recherche médicale.

M. Savary, ministre de l'éducation nationale, insiste sur les inconvénients du système actuel de formation. Il souligne que seule une catégorie privilégiée d'étudiants passe par l'internat, qui leur permet d'acquérir une bonne formation professionnelle et d'articuler celle-ci avec des connaissances théoriques acquises antérieurement. En outre, les études actuelles se réduisent trop souvent *« à une accumulation de connaissances sans développer le raisonnement, l'esprit scientifique et critique, sans amorcer une formation continue dans un domaine où le jugement d'une part, le renouvellement des connaissances d'autre part, sont à l'évidence indispensables »*.

Assurant le suivi des malades, poursuit le ministre, le généraliste sera spécialement entraîné à la prescription et à la surveillance thérapeutique, ainsi qu'à la réadaptation fonctionnelle.

M. Savary explique, d'autre part, ce que sera la filière santé publique. Sa création, déclare-t-il, montre *« l'importance que le gouvernement attache au développement de la prévention et de la prise en charge de la dimension collective des problèmes de santé. Cette création se justifie par la nécessité de structurer et de réorganiser des formations actuellement multiples et éparpillées, par la nécessité de prévoir pour cette filière de nombreux stages en dehors du milieu hospitalier. L'individualisation de cette filière permettra de former des médecins ayant acquis une solide formation clinique du type généraliste ou du type spécialiste, puis une formation de haut niveau dans leur domaine propre, par exemple comme médecin du travail ou comme responsable de santé communautaire. Il y aura donc,* ajoute-t-il, *un noyau de formation commun à tous les médecins de santé publique et des formations diversifiées correspondant aux différents débouchés professionnels. »*

M. Savary souligne que l'entrée dans le troisième cycle reposera surtout sur des épreuves amenant les candidats à résoudre des problèmes de diagnostic et de thérapeutique. *« La préparation de ces épreuves,* note-t-il, *entraînera une pédagogie du raisonnement et pas seulement de la mémoire »*.

M. Ralite, ministre de la santé, explique que l'enseignement de la médecine est actuellement trop « *compartimenté* » et qu'il se prive ainsi *« d'une approche suffisamment globale de l'individu ». « Le milieu de vie, les conditions de travail, l'environnement social des personnes,* indique-t-il, *sont trop souvent laissés pour compte dans l'enseignement de la médecine »*. D'où la nécessité de revaloriser la fonction et donc la formation du médecin généraliste.

Dans la discussion générale, Mme Fraysse-Cazalis (P.C., Haut-de-Seine) regrette que soit maintenu *« un recrutement à deux étages qui reste favorable à la médecine générale »*.

M. Marcus (R.P.R., Paris) reconnaît que le projet comporte des éléments positifs, comme le maintien de la sélection, la formation à l'hôpital des futurs généralistes, l'existence de passerelles entre les différentes études et spécialités. Il critique, en revanche, la notion « *d'internat pour tous* » au nom d'une nécessaire sélection. L'un des défauts du texte lui semble être de ne pas s'insérer dans une réforme générale de l'enseignement médical. Il indique d'autre part : *« Créer des spécialistes de la prévention, c'est retirer à l'ensemble du corps médical l'un de ses rôles essentiels »*.

Les manifestations de la semaine

M. Couqueberg (P.S., Territoire de Belfort) souligne le caractère partiel de la réforme et en déplore le « *manque d'audace* » dans certains domaines, par exemple l'insuffisance de la promotion de la médecine générale. Évoquant, d'autre part, les manifestations des professions médicales qui doivent avoir lieu tout le long de cette semaine, le député socialiste déclare : *« Nous devons expliquer à nos confrères – sincères pour beaucoup – qui seraient tentés par les défilés que leur démarche est contraire à leurs intérêts, qu'elle risque d'apparaître comme une revendication à but financier et corporatiste et qu'ils ne pourront éviter l'amalgame avec les idéologies de droite ou d'extrême-droite développées par certains mouvements médicaux bien connus : pour des revendications de pouvoir d'achat, il est toujours difficile de défiler avec les notaires ! »*

M. Blanc (U.D.F., Lozère) souligne que ni M. Savary ni M. Ralite n'ont parlé de cette importante mobilisation des professions médicales, à qui il apporte le soutien de l'U.D.F. Dès lors, le débat lui semble « *irréaliste et insolite* ». Le député U.D.F. souligne qu'avec la réforme « *tout le monde sera interne* » ce qui, selon lui, « *enlèvera toute valeur à ce titre* ». A propos de la création d'une filière santé publique, il assure : *« Il s'agit de former à une discipline dont la finalité première ne sera pas l'individu mais la collectivité »*.

M. Haby (U.D.F., Meurthe-et-Moselle), évoquant la filière santé publique, craint de discerner une volonté d'isoler une filière « *publique* » d'une filière « *privée* ».

A l'article 2 (régime du troisième cycle), l'Assemblée repousse un amendement du groupe R.P.R. créant simplement deux filières : l'une, l'internat, ouvrant la voie aux spécialités ; l'autre, le résidanat, ouvrant la voie à la médecine générale. Au nom du groupe communiste, Mme Fraysse-Casalis accepte de retirer plusieurs amendements tendant à supprimer la filière santé publique – tout en créant une simple « *option* » pour les internes intéressés par cette matière – après que M. Savary eut expliqué que la création de cette filière n'impliquera pas que les médecins généralistes et spécialistes seront dépourvus de formation sur les problèmes de santé publique, bien au contraire.

Sur proposition de la commission – et contre l'avis de M. Ralite, – les députés adoptent la disposition suivante : *« La formation des internes de la filière de médecine spécialisée ne pourra être dispensée dans les centres hospitaliers ne faisant pas partie d'un centre hospitalier universitaire qu'à partir de la deuxième année d'internat »*. L'Assemblée adopte ensuite un autre amendement de la commission qui apporte plusieurs récisions : *« Les internes du troisième cycle de médecine spécialisée exercent leurs fonctions durant au moins un semestre dans les services d'un établissement autre qu'un centre hospitalier régional faisant partie d'un centre hospitalier universitaire ; les internes du troisième cycle de médecine générale exercent leurs fonctions durant au moins un semestre dans les services d'un centre hospitalier régional faisant partie d'un centre hospitalier universitaire. Les internes en psychiatrie exercent leurs fonctions en psychiatrie pendant au moins un semestre dans un centre hospitalier universitaire.*

» Les médecins praticiens non universitaires sont associés dans des conditions définies, par la voie réglementaire à la formation des internes et à la détermination des objectifs pédagogiques. Une filière universitaire médecine générale est par ailleurs prévue. »

A l'initiative du gouvernement, l'article 53 (nouveau) de la loi de novembre 1968 est ainsi complété : *« Tous les internes auront la possibilité d'acquérir une formation par la recherche, à laquelle participeront des enseignants universitaires des disciplines non médicales et des chercheurs statutaires. »*

A l'issue d'une suspension de séance demandée par le groupe socialiste, l'Assemblée adopte un amendement socialiste ainsi rédigé : *« Des enseignements dans le domaine de la santé publique seront dispensés à tous les étudiants en médecine et ouverts aux divers professionnels impliqués dans ce domaine. »* M. Savary indique, d'autre part, que la répartition des flux dans les différentes filières s'effectuera au niveau des diplômes « *chaque fois que ce sera nécessaire* ».

A l'article 57 (études pharmaceutiques), l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement ainsi rédigé : *« Au cours du troisième cycle,qui conduit au doctorat en pharmacie et aux spécialisations, les stages concourant à la formation peuvent être effectués dans les services hospitaliers ou des laboratoires dirigés par des personnels appartenant ou non aux disciplines pharmaceutiques. »* Enfin, sur proposition de la commission, l'Assemblée adopte un amendement prévoyant que le gouvernement devra présenter un bilan sur l'application de la loi, et ce dans un délai de cinq ans. D'autre part, dans un délai de trois ans, le gouvernement devra présenter au Parlement un rapport sur l'allongement éventuel de la durée du troisième cycle de médecine générale.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 328 voix contre 155.

L. Z.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE RALLYE DE TUNISIE

L'aventure en « deux pattes »

L'équipage nîmois Jean Régis - Yves Hollebecq (Range Rover) a gagné la troisième édition du Rallye international de Tunisie qui a eu lieu, du 20 au 25 septembre, entre Tunis et Monastir en passant par les pistes sahariennes.

Régis et Hollebecq ont précédé de plus d'une heure deux autres Range Rover pilotées respectivement par Dupard et Montigny. Couru par un temps chaud, le rallye de Tunisie, qui a servi de banc d'essai à certains concurrents du prochain Paris-Dakar, a permis à de nombreux jeunes, au budget modeste, de tenter l'aventure.

De notre envoyé spécial

Tunis. — Ils ne sont pas peu fiers, les deux petits gars de Châteauroux. Jean Houssinot, vingt-cinq ans, et Jean-Michel Armand, vingt-trois ans, ne croyaient pas si bien réussir leur première participation à un rallye international. Non seulement ils ont terminé seizièmes sur les vingt-trois rescapés du troisième rallye international de Tunisie, mais ils se sont classés deuxièmes dans la catégorie des deux-roues motrices. Et cela, avec la plus petite cylindrée de l'épreuve, une 2 CV. Une modeste « deux pattes », la seule, l'unique, qui a devancé au classement général une Peugeot 504, une DS 21, mais aussi des voitures tout terrain. *« On voulait arriver au bout et repartir avec notre* « deuche » *à Châteauroux,* racontent-ils. *Mais on a fait mieux que ça. »* Ils sont en effet rentrés avec, en plus, une coupe, un prix de 1 500 francs et des souvenirs plein la tête.

Ce n'était *a priori* pas évident : 2 000 kilomètres en quatre jours dont les trois quarts de piste, de sable, de cailloux et de lits d'oueds défoncés. Mais pourquoi pas ? Ils avaient déjà l'expérience du 2 CV-cross. Jean-Michel Armand avait même terminé premier du championnat de France en 1980. Des copains leur avaient parlé du rallye de Tunisie. *« On n'était jamais allés en Afrique. On n'avait jamais pris le bateau et on ne connaissait pas le désert. Pour nous c'était l'aventure ! »*

Une aventure qui a commencé par l'achat d'une épave. Puis ce fut la préparation : refaire le moteur sans toutefois le gonfler, changer le réservoir, découper les ailes, renforcer la suspension, le châssis et les pare-chocs. Après trois semaines d'efforts et de nombreuses soirées la 2 CV toute blanche était prête. Le père de Jean-Michel Armand, qui est garagiste, a facilité les choses et il les a accompagnés en Tunisie comme assistant technique. Mais il a tout de même fallu réunir près de trente mille francs. Toutes les économies de l'un, qui est manutentionnaire, et de l'autre, qui est électricien-auto, y sont passées. Une discothèque qui vient d'ouvrir à Châteauroux leur a donné un coup de main financier. Aujourd'hui ils sont « à sec ». Mais contents.

En une semaine ils ont beaucoup appris, même s'ils ont mis près de onze heures de plus que les vainqueurs Jean Régis et Yves Hollebecq sur Range Rover. Ils ont tout d'abord pu se tirer des situations les plus difficiles, non sans dommages quelquefois, puisque Jean Houssinot rentre avec un bras dans le plâtre. Ensuite ils ont découvert un monde qu'ils ignoraient, celui des coureurs de rallye avec ses rivalités, ses mesquineries, mais aussi ses moments de fraternité. Enfin ils ont fait connaissance avec un pays, avec le désert, avec des gens dont ils savaient peu de choses. Ce qui les a surpris c'est la misère, le contraste entre les grands hôtels du bord de mer et la pauvreté dans certaines régions, la manière de vivre et la chaleur de l'accueil. *« Ils ont l'air d'être heureux quand même,* disent-ils, *il ne faut pas les changer ! »*.

Bien sûr tout n'a pas été parfait. L'organisation laissait parfois à désirer. Ce fut pour ces deux néophytes une belle expérience qu'ils sont prêts à recommencer. ces deux amoureux de la « deux pattes » ont en tout cas prouvé une chose : *« En 2 CV on n'est jamais ridicule,* déclarent-ils, *car ça crée un courant de sympathie. »* La preuve, ils ont été ovationnés lors de la remise des prix.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

Les maîtres-assistants de droit dénoncent la discrimination dont ils s'estiment victimes

Le congrès de l'Association nationale des maîtres-assistants des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion (1) a eu lieu samedi 25 septembre à l'université Paris-II. Les quelque cent trente participants représentant les disciplines du premier groupe, dont beaucoup venus de province, ont regretté *« qu'aucun geste significatif d'un changement réel de politique universitaire n'ait été accompli »*, et surtout que les procédures traditionnelles de recrutement des enseignants aient été maintenues. Ces enseignants critiquent le concours de l'agrégation de droit qui, tous les deux ans, offre à quelques titulaires d'un doctorat d'État la possibilité d'accéder, en nombre restreint, au grade de professeur.

Il y a actuellement dans les établissements d'enseignement supérieur mille deux cent quatre-vingt-quatre maîtres-assistants en droit, et seulement mille cent seize professeurs. Le nombre de ces derniers diminue depuis des années, alors que celui des maîtres-assistants augmente régulièrement dans des disciplines où les étudiants s'inscrivent de plus en plus.

Les membres de l'Association dénoncent les groupes de pression constitués de professeurs de droit qui s'efforcent de maintenir leurs privilèges. Quelques-uns critiquent même *« la nouvelle mafia des agrégés de droit public »* installés depuis le mois de mai 1981 auprès du ministre de l'éducation nationale, à la direction des enseignements supérieurs, à Matignon et à l'Elysée. Les congressistes demandent, dans une résolution, *« l'absence de discrimination entre le statut des enseignants en droit et celui des enseignants des autres disciplines »*. Ils ont aussi marqué leur préférence pour un corps unique des enseignants titulaires, au moment où commencent les discussions sur les carrières des universitaires. *« Ce corps unique ne saurait être divisé en classes hermétiques liées par des passerelles empruntant la forme malthusienne de concours de recrutement »*, affirme la résolution.

S. B.

(1) 92, rue d'Assas, 75006 Paris.

● *Droits d'inscription à l'université.* — Le *Journal officiel* du 26 septembre a publié un arrêté fixant le montant des droits de scolarité dans les établissements d'enseignement supérieur. Les droits d'inscription dans les universités, les centres universitaires et les instituts nationaux polytechniques passent de 90 F à 150 F (*le Monde* du 26 juin 1982).

SCIENCES

UN MILLIER DE SPÉCIALISTES RÉUNIS A PARIS

L'espace de l'an 2000 au XXXIIIe congrès de la Fédération internationale d'astronautique

Pendant une semaine, Paris sera la capitale mondiale de l'astronautique, avec un millier de spécialistes venus d'une quarantaine de pays. Même les Chinois seront présents au Palais des congrès où ils feront, comme leurs collègues, le point sur leurs activités et dessineront à larges traits l'espace de l'an 2000.

Contrairement à ce qu'il pourrait laisser croire, le thème retenu par les organisateurs de ce trente-troisième congrès de la Fédération internationale d'astronautique (F.I.A.) ne se veut pas futuriste. Dans leur esprit, cette manifestation, qui coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire de l'envoi dans l'espace du premier Spoutnik, doit rester très pragmatique et rendre plutôt compte des études et des travaux qu'il est nécessaire d'engager dès maintenant pour voir aboutir les programmes spatiaux de l'an 2000. Cela va de l'évolution de l'architecture des systèmes spatiaux au droit spatial en passant par la technologie des charges utiles des futurs satellites ou les problèmes liés à la multiplication des débris de toutes sortes en orbite autour de la Terre.

Mais, au-delà de ces sujets qui servent d'ordre du jour à cette manifestation, il y aura ces inévitables conversations de couloir au cours desquelles chacun s'informe des projets et des programmes du voisin. Comment s'étonner, dans ces conditions, que le stand Ariane ait reçu, dès l'ouverture du congrès, une foule nombreuse de techniciens désireux d'en savoir plus sur l'échec du 10 septembre. C'est la règle du jeu et chacun s'y prête, de plus ou moins bonne grâce.

Des rencontres plus informelles, mais tout aussi importantes, ont déjà eu lieu en marge du congrès, comme celles que Français et Soviétiques ont eues parfois. Même si il est clair qu'aucune négociation officielle n'a encore été engagée, les représentants des deux pays ont évoqué la possibilité d'un second vol habité franco-soviétique dans l'espace. Ce qui, hier encore, était en pointillé paraît prendre plus de corps et on n'hésite plus à affirmer qu'un vol d'un mois à quarante-cinq jours, au lieu d'une semaine seulement, la dernière fois, avec Jean-Loup Chrétien, serait une bonne chose. Rien n'est fait certes, mais, lundi 27 septembre, le président d'Intercosmos, l'académicien soviétique Vladimir Kotelnikov, comme les cosmonautes soviétiques présents au congrès, affirmaient que le vol franco-soviétique du mois de juin ne serait pas le dernier tandis que le président du Centre national d'études spatiales, M. Hubert Curien, déclarait : *« Le succès du premier vol nous encourage vivement à définir de nouveaux programmes. »* Nul doute dans ces conditions que les journées franco-soviétiques d'octobre, qui auront lieu en Moldavie, sur la coopération spatiale entre les deux pays, étudieront ce sujet.

A toutes ces discussions de spécialistes qui font le contenu du congrès, il manquait cependant une touche politique. Cette absence-là, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, l'a comblée en appelant les participants au congrès à réfléchir à ces techniques nouvelles qui « *ne sont jamais neutres* ». « *Qui ne voit,* a-t-il déclaré, *que les activités spatiales nées dans la plupart des cas de préoccupations militaires et politiques pourraient aujourd'hui, si l'on n'y prend pas garde, devenir tout simplement un nouveau terrain privilégié pour les affrontements de l'épuisante course aux armements ? »* Aussi, a-t-il proposé aux congressistes de profiter de leur réunion pour « *clamer haut et fort qu'en cette fin de millénaire, l'intelligence et l'audace des hommes appliquées à l'espace se mobilisent pour servir la paix et pour servir le développement* ».

Dans ce but, la France, a-t-il dit, s'emploiera à défendre plusieurs objectifs : ne pas permettre que l'espace puisse devenir le point de départ d'actes d'agression ; assurer la protection des engins spatiaux et, en particulier, l'immunité des satellites ; enfin, veiller à mieux associer à nos entreprises les pays en voie de développement pour éviter qu'ils ne prennent des positions extrêmes sur certains sujets, comme l'appropriation de positions sur l'orbite géostationnaire, où sont placés les satellites de télécommunications.

LE PROCHAIN TIR D'ARIANE : ENTRE JANVIER ET AVRIL 1983

Le prochain tir de la fusée Ariane pourrait avoir lieu au mieux dans le courant de janvier 1983 ou au plus tard dans le courant d'avril. Selon le directeur général du Centre national d'études spatiales, M. Frédéric d'Allest, les résultats de l'enquête en cours sur les causes de l'échec du mois de septembre sont suffisamment avancés pour que l'on puisse tirer pendant cette période. Reste qu'il faudra choisir la charge utile qu'il conviendra de placer au sommet du lanceur : soit le satellite scientifique européen Exosat qui ne peut être mis en orbite après le 24 janvier 1983, soit un satellite opérationnel de télécommunications.

TRANSPORTS

5 600 000 voyageurs en un an

Le 27 septembre marquait le premier anniversaire de la mise en service par la S.N.C.F. du train à grande vitesse. A cette date, 5 600 000 voyageurs avaient été transportés par le T.G.V., soit une moyenne de 18 000 par jour et un taux d'occupation des rames de 61 %.

La liaison Paris-Lyon, à elle seule, a représenté 71 % du trafic, soit à peu près 12 500 voyageurs quotidiens, contre 7 500 l'année précédente. Les 5 000 nouveaux usagers du train ont été en partie pris à l'avion (environ 1 200) et à l'autoroute, mais beaucoup aussi ne voyageaient pas du tout avant l'apparition du T.G.V.

DÉFENSE

6 000 HOMMES MANŒUVRERONT EN TERRAIN LIBRE DANS LA VALLÉE DU RHONE

Les unités appartenant à la 14e division d'infanterie (de Lyon), à la 31e brigade (des forces d'assistance rapide) et à la 27e division alpine (de Grenoble) participeront du 3 au 6 octobre à une manœuvre en terrain libre dans le Vaucluse, la Drôme et l'Isère.

Baptisé Navarin-2, cet exercice réunira six mille hommes, mille deux cents véhicules (dont deux cent quarante blindés) et des hélicoptères de combat.

هكذا من الأصل

Le Monde

MÉDECINE

Les Entretiens de Bichat

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Entretiens de chirurgie, de psychiatrie, de thérapeutique, conférences, films techniques, se succèdent toute la semaine à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière, dans le cadre des Entretiens de Bichat, qui, pour la trente-sixième année, vont attirer à Paris des milliers de praticiens ou de professionnels de la santé, avides pour la plupart d'enseignement post-universitaire et surtout de ces rencontres avec leurs confrères ou leurs maîtres qui, pour certains d'entre eux, sont si rares.

Les deux tiers des cent dix mille médecins français en exercice ont une pratique libérale et ils éprouvent jour après jour l'anxiété de décisions solitaires et sans recours, dont la sanction peut être la vie ou la mort, la guérison ou l'infirmité.

Une récente étude américaine visant à comparer le stress (la tension anxieuse) qu'éprouvent, dans l'exercice de leurs fonctions, les membres des professions les plus diverses, classe en premier — et de très loin — les médecins, et plus spécifiquement les généralistes, suivis par les psychiatres.

Or, si le nombre des praticiens a triplé en France en vingt-cinq ans, si la densité médicale a doublé par rapport à la population, l'éventail des sollicitations dont ils sont l'objet s'est considérablement accru en raison tant des progrès thérapeutiques et préventifs que de l'effritement des recours ancestraux, de nature religieuse notamment.

C'est au médecin qu'il incombe désormais de résoudre les crises d'ordre socio-professionnel, conjugal, pubertaire, scolaire, ou celles engendrées par le vieillissement. Le mode d'alimentation, la régulation démographique — par le biais de la contraception, — les effets du chômage et de la retraite, ceux du tabac, de l'alcool, des drogues, les soucis esthétiques, les détresses qu'engendrent les conditions de travail, de transport ou de logement, les troubles de l'humeur ou de l'esprit, tout y passe, et la population attend d'une science tenue pour toute-puissante, d'un équilibre et d'un jugement qu'elle croit infaillibles, la solution de problèmes parfois tragiques, mais qui ne sont souvent que le tissu de la vie quotidienne.

La variété des thèmes évoqués à Bichat témoigne de cette « médicalisation » de la vie et des charges nouvelles que doivent assumer des médecins tenus au secret, chargés en outre de responsabilités financières collectives — le coût de la santé — parmi les plus préoccupantes des sociétés modernes.

Le besoin avide d'échanges et de rencontres, le succès retentissant du moment privilégié qu'offrent à cette fin les Entretiens de Bichat, ne font que traduire l'isolement, l'humilité et l'inquiétude de nombre de ceux qui assument, chaque jour plus largement, non seulement le poids de la maladie, de la souffrance et de la mort, mais tout l'éventail des difficultés d'être.

De la chimie à la microchirurgie : infarctus, sciatique, cataracte

La douleur, les complications et les séquelles souvent invalidantes de l'obstruction des vaisseaux coronariens qui irriguent le muscle cardiaque (ou infarctus) sont dues non à cette obstruction elle-même, mais à la destruction, ou nécrose, d'une partie plus ou moins étendue de ce muscle, qui en est la conséquence.

Cette obstruction est liée à la présence d'un caillot sanguin (ou thrombose) formé à la faveur d'un rétrécissement artériel par athérosclérose et d'un spasme surajouté, et ses effets (l'asphyxie et la destruction du muscle) se développent progressivement.

D'où l'idée que, si l'on pouvait dissoudre ce caillot par l'injection à son niveau d'une enzyme (la streptokinase ou l'urokinase), les lésions cardiaques pourraient être considérablement restreintes. On introduit à cette fin, par voie vasculaire, un cathéter (ou sonde fine), qui autorise une perfusion prolongée des substances dissolvantes, au sein même des artères coronaires. Cette technique, utilisée depuis deux ans outre-Atlantique, l'est à présent en France, et l'équipe du professeur Claude Guérot (hôpital Bichat) en a présenté le bilan pour une première série de quarante malades.

Un bilan indubitablement positif, à condition que le traitement thrombolytique (dissolution du caillot) soit conduit très précocément. Il n'a plus d'effet après la huitième heure après l'infarctus, alors que l'intervention effectuée dès la première heure de sa constitution *« peut provoquer la disparition de toutes les conséquences électriques et mécaniques de la nécrose »*.

La douleur a disparu totalement (65 % des cas) ou nettement régressé (15 %) chez 80 % des malades, et la dissolution du caillot a été obtenue, dans la série française, dans 80 % des cas, accompagnée d'une régression des lésions.

Il s'agit donc d'une méthode d'autant plus efficace que ses indications ont été bien posées et, surtout, qu'elle a été appliquée dans les délais les plus brefs. « *Ce qui impose*, souligne l'équipe de Bichat, *des efforts d'information et d'organisation pour que soit réduit le temps perdu entre le début de la douleur et l'appel au médecin, et pour que soit accéléré le transport d'urgence du malade au centre de réanimation cardiaque.* »

Seuls ces centres peuvent en effet mettre en œuvre cette technique parfaitement tolérée par le malade, mais lourde, complexe, et relevant d'une haute spécialisation.

Vertèbres et dissolution des lésions

Un concept sensiblement analogue de destruction sur place par une substance chimique inspire le nouveau mode de traitement de certaines sciatiques graves et rebelles dues à une hernie des disques séparant les vertèbres. Il s'agit, en effet, de l'injection au sein du noyau des disques atteints d'une enzyme, ou chymopapaïne, extraite de la papaye, et qui a pour particularité de dégrader la substance constitutive de ce noyau, et elle seule.

On réalise cette nucléolyse en salle de radiologie stérile, sous anesthésie locale ou, plus rarement, générale. Le malade est hospitalisé, pour surveillance, durant cinq jours, et peut reprendre son travail au bout d'un à deux mois, trois mois si celui-ci implique de gros efforts physiques.

Mis au point au Canada, puis largement utilisé aux Etats-Unis d'abord, en Europe ensuite, ce traitement donne, dit le docteur Eric Vignon (hôpital Edouard-Herriot, Lyon), de bons ou excellents résultats dans plus de 70 % des cas, comme l'indiquent les dix-huit mille observations publiées à ce sujet à l'étranger. Les indications doivent en être parfaitement posées, car les sciatiques ou les douleurs lombaires ne sont pas toutes dues à une hernie discale. Les accidents consécutifs à l'emploi de cette méthode, qui ont conduit à de vives polémiques aux Etats-Unis, sont, estiment les Lyonnais, *« rares et bénins si l'on s'entoure des précautions nécessaires. »* La chémonucléolyse est, en outre, beaucoup moins pénible qu'une opération, et elle implique une immobilisation moins longue. L'expérimentation clinique continue, mais le premier bilan français est donc plus que positif.

L'implantation des cristallins

L'opacification du cristallin, ou cataracte, qui survient avec l'âge chez les animaux comme chez les hommes, appelle une extraction ou une dissolution de ce cristallin opacifié qui altère la vue, comme le ferait un écran interposé entre la rétine et le monde extérieur.

Son rôle, essentiel pour la vision, implique qu'il doit être remplacé par des lunettes épaisses, lourdes, et qui déforment les images, soit par des lentilles de contact que ne tolèrent pas tous les patients, soit, depuis peu, par l'implantation, dans l'œil même, d'un cristallin artificiel.

Les progrès de la microchirurgie ont autorisé le développement de cette technique révolutionnaire dont l'équipe d'ophtalmologie de l'hôpital Foch de Suresnes (docteur D.-Alexandre Lebuisson) a présenté une série de quatre cents cas.

Tous les patients ne peuvent en bénéficier et il existe des contre-indications rares mais formelles (diabète, grande myopie, etc.). Pour la majorité des autres, « *le contentement est très important, les implantés sont plus heureux que les opérés porteurs de lunettes ou de lentilles* » et « *les résultats sont excellents dans 90 % des cas* », à condition que l'opérateur « *possède une réelle habitude de la microchirurgie, car aucune improvisation n'est tolérable* ».

Des stérilisations imprudentes aux hémorragies de la grossesse

LES médecins sont de plus en plus souvent sollicités par des patientes qui ont subi à leur demande une stérilisation par ligature des trompes et qui le regrettent, soit parce qu'elles se sont remariées (et le nombre des divorces augmente sans cesse), soit à la suite du décès d'un enfant ou d'une amélioration de leur situation familiale. L'équipe de la maternité de Port-Royal (docteur J.-B. Dubuisson, professeur Roger Henrion) pratique, à une cadence qui s'accélère, des interventions visant à rendre à nouveau perméables les trompes ligaturées afin qu'une grossesse soit possible.

L'avènement de la microchirurgie a constitué à ce titre un progrès considérable et, sur la série de trente-trois patientes qui ont subi cette intervention à Port-Royal, on note en moins de deux ans 74 % de grossesses normales.

Encore faut-il que la stérilisation ait été conduite par les procédés actuels (clips, anneaux, fils très fins), beaucoup moins dommageables que l'électrocoagulation si longtemps en vigueur, et qu'elle n'ait pas lésé l'extrémité des trompes qui recueille les ovules.

Stérilisations de convenance

Les gynécologues de Port-Royal adressent une mise en garde aux femmes qui demandent une stérilisation pour des raisons non médicales, mais de convenance, et à ceux qui les opèrent, et qui sont, semble-t-il, de plus en plus nombreux.

En effet, l'évolution des mœurs, l'instabilité des jeunes ménages, devraient être prises en compte à l'avenir par le médecin, qui *« devrait refuser toute stérilisation devant une mésentente du couple »*. D'autre part, les femmes de moins de trente ans, celles qui ont un conflit psycho-affectif, des troubles dépressifs ou des difficultés sexuelles risquent beaucoup plus que d'autres de regretter un geste qui, dans 75 à 100 % des cas, est « de convenance personnelle » (limitation volontaire et définitive du nombre des enfants).

Les indications réelles, d'ordre médical, lorsque la femme est atteinte d'une affection gynécologique, métabolique (diabète), vasculaire ou autre, qui interdit le risque de grossesse, bénéficieront pour leur part tant de l'utilisation des techniques nouvelles très peu mutilantes (clip placé sans intervention chirurgicale, par cœlioscopie) que des progrès spectaculaires de la microchirurgie si une déstérilisation doit être envisagée.

Métrorragies

Conception, contraception, grossesse, ménopause, sont autant de thèmes à propos desquels le généraliste est constamment interrogé. Il lui appartient souvent de donner son avis sur des méthodes ou des thérapeutiques nouvelles. Mais, c'est parfois vers l'abstention de toute thérapeutique qu'évolue la médecine. Tel est le cas des métrorragies (ou saignements) survenant lors du premier trimestre de la grossesse, et pour lesquelles on mettait hier encore en action toute une batterie de traitements, allant des hormones (diverses) aux antispasmodiques, en passant par l'alitement complet.

Passant en revue l'étude de quatre mille six cents cas de cet ordre, l'équipe de gynécologie de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul (professeur Michel Tournaire) rappelle que les saignements du premier trimestre surviennent dans un quart des grossesses, dont la moitié se termineront par un avortement et l'autre moitié par un accouchement normal.

Si l'on élimine les causes particulières de saignement (grossesse extra-utérine) qui appellent, dans un cas sur vingt-cinq, un traitement immédiat, il reste à évaluer soigneusement pour les autres les signes de vitalité de l'embryon. Les moyens actuels (échographie, accessoirement dosages hormonaux) permettent d'apprécier dès la septième semaine avec beaucoup d'acuité sa présence et sa vitalité. Si tel est le cas, et sans aucun traitement, la grossesse aboutira neuf fois sur dix à un accouchement normal, malgré les métrorragies.

Une fois sur deux, ces examens sont négatifs parce que les saignements ne sont que la conséquence de la mort d'un embryon anormal ou anormalement placé.

Sachant — et cette notion est récente — que la moitié des menaces d'avortement avec saignement évoluent fort bien et favorablement sans aucun traitement, on s'explique mieux, dit le professeur Tournaire, *« le succès des très nombreuses thérapeutiques — en réalité inutiles — employées dans ces cas »*.

L'autre moitié de ces métrorragies sont en réalité la conséquence et non la cause d'un avortement en cours de déclenchement, et qu'il y a lieu de respecter, car il traduit la plupart du temps un mécanisme de sélection naturelle de rejet pour des fœtus anormaux.

« Respecter la nature »

Les traitements hormonaux qui étaient pratiqués dans ces cas doivent être rejetés, car, si le danger pour l'enfant de certains œstrogènes est amplement établi, l'inocuité de la progestérone n'est pas entièrement démontrée.

En somme, et après un bilan attentif, *« Il importe que nous luttions contre notre tendance à l'activisme diagnostique et thérapeutique et que nous réapprenions à respecter la nature »*.

Les risques de l'alcool

L'abstention totale d'alcool pendant toute la gestation et la lactation constitue l'une des directives essentielles que donnent aujourd'hui les obstétriciens aux femmes enceintes.

Le rôle éminemment toxique de l'alcool sur le fœtus est, en effet, amplement établi, et tout permet de penser que nombre des cinq cent mille femmes alcooliques recensées en France, et dont le nombre ne cesse de croître, exposent leur descendance à des infirmités physiques et mentales graves, conduisant soit à la mort, soit à des placements psychiatriques définitifs pour débilité.

L'hérédo-alcoolisme, contrairement à une croyance séculaire et tenace, n'existe pas. Mais, ont précisé les docteurs Bernard Hillemand et Jean-Pierre Joly (Hôtel-Dieu, Paris), des susceptibilités individuelles font que l'on ne peut établir, chez les femmes enceintes, un seuil de sécurité en dessous duquel l'alcool absorbé serait sans danger pour le fœtus. Des malformations ont été notées pour des consommations quotidiennes ne dépassant pas 15 grammes d'alcool, et des avortements ont été déclenchés, au deuxième trimestre de la grossesse, par une consommation bihebdomadaire de 30 grammes d'alcool. Il est donc essentiel que les généralistes comme les gynécologues s'efforcent de dépister chez les femmes enceintes un alcoolisme *« souvent clandestin et solitaire »*, et que tout soit fait pour obtenir un difficile sevrage.

Des centres originaux

La création récente des Centres d'hygiène alimentaire (ou CHA) multidisciplinaires est, à cette fin, des plus utiles. Au nombre de quinze en 1976, ils sont plus de cent trente en France aujourd'hui, et ils constituent, a souligné le docteur D. Barrucani (hôpital Fournier, Nancy), une structure originale, au nom certes un peu hypocrite, mais qui apporte aux praticiens un outil remarquable d'aide à la lutte contre l'alcoolisme.

Tous les intéressés, psychiatres, services d'entraide, anciens buveurs, organismes de cures ou de postcures, collaborent au sein de ces centres originaux, qui se substituent de façon privilégiée au recours hospitalier hier encore exclusif, difficile à faire accepter et particulièrement coûteux pour un rendement médiocre. Il est donc souhaitable que de très nombreux généralistes apportent leur concours à ces organismes nés d'une conception nouvelle et qui peuvent apporter aux alcooliques et à leurs familles une véritable prise en charge médicale, psychologique, professionnelle et sociale, seul espoir pour une désintoxication véritable — et durable.

LES TEXTES DES CONFÉRENCES

Les textes des conférences prononcées aux Entretiens de Bichat sont publiés par l'Expansion scientifique *(15, rue Saint-Benoît, 75278 Paris Cedex 06), qui les adresse au domicile des médecins aux tarifs suivants : volume médecine : 250 F ; volume thérapeutique : 220 F ; volume chirurgie - spécialités : 210 F ; les trois volumes ensemble : 560 F ; volume odontologie et stomatologie : 140 F. Toute souscription donne droit à la carte d'entrée permanente aux Entretiens de Bichat.*

LES ENTRETIENS

COUT ET EFFICACITÉ

Opérer sans hospitaliser

BIEN que très insuffisamment abordés, les aspects financiers des comportements médicaux, et les rapports coût-efficacité des moyens diagnostiques ou thérapeutiques préconisés trop hâtivement parfois commencent à affleurer aux Entretiens de Bichat.

Le professeur Guy Benhamou (hôpital Bichat, Paris), évoquant les expériences de diminution du temps d'hospitalisation postopératoire, a indiqué que cette durée d'hospitalisation était passée au moyenne, pour l'Assistance publique de Paris, de treize jours en 1972 à six jours en 1982... Soit une économie de près de 40 % pour la Sécurité sociale.

Les causes de cette réduction, qui se trouve répondre aux désirs des opérés, tiennent à la fois : à *l'amélioration* du *dépistage* permettant, lorsqu'elles sont nécessaires, des interventions plus simples, avant la survenue des complications (cancer, hernies, calculs biliaires, polypes intestinaux, etc.), au *perfectionnement des techniques* opératoires et des soins ultérieurs simplifiés, et à une *meilleure prise en charge* globale, médicale, *des patients fragiles âgés ou souffrant* de maladies chroniques.

De multiples expériences de réduction du régime hospitalier postopératoire sont en cours à l'étranger, a indiqué le professeur Benhamou, allant de la *« chirurgie des cinq jours »* des pays scandinaves (intervention le lundi, sortie le vendredi, service fermé le week-end), à la *« chirurgie de jour »* (entrée le matin, sortie le soir).

L'association américaine de chirurgie ambulatoire, qui groupe une centaine de centres américains a démontré pour sa part que 40 % des interventions chirurgicales ne nécessitent aucune hostipalisation. En onze ans, le centre de Phoenix (Arizona) a conduit sans aucun problème 70 000 interventions en ambulatoire, avec l'économie (46 %) que l'on conçoit.

Economie pour la Sécurité sociale ou l'assurance par les mutuelles, certes, mais non pour l'établissement de soins, clinique ou hôpital, lequel se voit privé d'un client « rentable » au moment où il paie alors qu'il ne consomme plus de soins, ce qui, selon l'absurde système du « prix de journée », risque de déséquilibrer complètement son budget...

Une maladie qui n'existe pas : la spasmophilie

Des économies peuvent aussi être trouvées par des moyens plus radicaux : la négation de l'existence même d'une maladie — ou d'un syndrome — très répandue et largement traitée par des moyens divers et forcément coûteux.

Tel est le cas, pour le professeur Dominique Laplane (hôpital de la Salpêtrière, Paris), de la spasmophilie chronique *« dont le cadre est monté de toutes pièces »*.

Cette *« prétendue entité »*, explique-t-il, dans une démonstration brillante, *« varie selon les auteurs dans sa définition, reste constamment floue, et ne saurait aboutir à la définition claire d'un « noyau » central, indiscutable »*.

Les nombreux malades « spasmophiles » sont en réalité porteurs, selon lui, de troubles purement fonctionnels *« dont le mécanisme nous échappe et dont rien ne prouve (...) qu'ils relèvent d'un seul et même mécanisme »*, d'autant que les tranquillisants, les antidépresseurs et, souvent, les bêtabloquants, semblent selon les cas améliorer la névrose, la fatigue ou la tendance à la tétanie de ces patients.

Les multiples examens dont ils font l'objet les rassurent-ils ? Même s'ils ne servent à rien ? Et, dans ces cas, d'autres abords de ces malaises ne seraient-ils pas plus rationnels et moins onéreux ?

Le prix de l'oxygène

L'extension « à domicile » des *possibilités salvatrices offertes* par le rein artificiel a conduit à une économie considérable par rapport aux centres spécialisés d'épuration.

L'innovation que constitue l'oxygénothérapie à domicile chez les insuffisants respiratoires chroniques risque, en revanche, d'être terriblement coûteuse pour la communauté, car elle concerne des milliers de patients et revient pour l'instant à 2 000 F par mois et pour chacun.

Or le pronostic de l'insuffisance respiratoire chronique et de ses complications est « déplorable », a rappelé le docteur Olivier de Fenoyl (Hôtel-Dieu, Paris), et l'oxygénation prolongée à domicile (quinze heures à dix-huit heures par jour) ne semble améliorer un pronostic à tout coup fatal en dix-huit mois à quatre ans que chez les patients atteints de « cœur pulmonaire chronique » (déficience cardiaque causée par une élévation anormale de la pression artérielle pulmonaire). Elle ne modifie en rien l'évolution de la maladie respiratoire, mais améliore indiscutablement le confort des malades et leurs troubles psychiques. L'installation de bouteilles d'oxygène (régulièrement renouvelées) ou d'un extracteur d'oxygène est, pour l'instant, intégralement remboursée par la Sécurité sociale.

L'effort financier que représente une telle prise en charge est certes motivé par une amélioration de la qualité de la vie de ces grands malades. Permettra-t-il de diminuer la fréquence des complications, d'améliorer la survie ? Ce problème préoccupe nombre de responsables et devrait inciter à une information accrue du public sur la fragilité du système pulmonaire, le caractère inéluctable de ses atteintes et les dangers du tabagisme, qui en est largement responsable.

Le praticien et la souffrance psychologique

LES généralistes estiment qu'un bon tiers de ceux qui les consultent relèvent d'une souffrance psychologique, qu'elle se traduise par des manifestations somatiques (fatigue, insomnies, troubles digestifs ou autres) ou par des troubles plus ou moins graves de l'humeur, allant de la crise passagère aux grandes dépressions pathologiques, accompagnées ou non d'anxiété. Les nombreux débats ou exposés consacrés aux entretiens de Bichat à des thèmes d'ordre psychologique ou psychiatrique témoignent de cette évolution.

« La crise psychologique est une fracture dans l'équilibre de l'individu, rappellent le docteur *André Féline et ses collaborateurs* (hôpital de Bicêtre, Paris), *une rupture dans son existence, la conséquence d'une perturbation d'origine interne ou externe du système de régulation qui assure la pérennité du sujet ou de l'espèce »*.

Cette régulation, cette *« homéostasie psychique »*, est obtenue par l'utilisation des mécanismes d'adaptation et de défense spécifiques, sous la forme d'une harmonie des échanges entretenus avec l'environnement.

Tout changement brusque, toute rupture décisive, vont mettre à l'épreuve ces divers systèmes de régulation et provoquer un sentiment de menace aiguë pour l'intégrité et la continuité du sujet, sentiment dont l'angoisse est le signal d'alarme, qui déclenche la mise en œuvre de nouveaux comportements régulateurs.

Traitant des crises psychologiques, le docteur Féline rappelle qu'il existe aussi des crises individuelles d'ordre somatique, intellectuel ou moral, et des crises collectives, d'ordre social, institutionnel, économique, politique, étudiées par Edgar Morin sous la notion globale de « crisologie » et selon un schéma emprunté à la médecine.

Les facteurs de crise psychologique peuvent être d'ordre externe, lorsqu'un changement brutal intervient dans l'environnement, marquant une « perte » ou une rupture (deuil, séparation, déménagement, changement professionnel, retraite, chômage). Ils sont d'ordre interne lorsqu'ils impliquent un réaménagement de l'équilibre et du statut, à l'occasion, par exemple, de l'adolescence, du mariage, de la naissance d'un enfant, de la ménopause ou de l'andropause, véritables étapes de la maturation. Certains s'adaptent mieux que d'autres à ces événements, et le déclenchement des « crises » qui conduisent au médecin désigne le désarroi et les difficultés d'adaptation de ceux dont l'équilibre est le plus fragile.

« Les crises de maturation ont une « fonction adaptative » positive », estime le docteur Féline. Ce qui les sous-tend est essentiellement *« le refus d'en accepter la cause ou l'origine, ce qui conduit l'adulte à revivre les conflits d'identité, d'opposition, de singularité qu'il a pu vivre dans son enfance »*. *« Seule la prise en compte des réalités imposées par le temps et la recension des succès passés et des investissements actuels peuvent conduire à plus de réalisme dans le bilan, et à plus d'optimisme pour l'avenir. »* La crise est alors surmontée avec un bénéfice évident par une meilleure maîtrise *des problèmes quotidiens*, un fonctionnement psychique plus satisfaisant et une meilleure intégration du sujet dans son milieu.

L'appel à l'autre

Avant qu'il en soit ainsi, la crise, telle que l'observe le médecin, se traduit par des *« turbulences émotionnelles et affectives »*. L'anxiété est obsédante, envahissante, accompagnée d'insomnies, de cauchemars, et de troubles physiques. L'agressivité, verbale et gestuelle, désigne la rupture d'équilibre entre l'individu et son milieu ; des crises émotives brusques (pleurs, hurlements) s'extériorisent.

Dans un deuxième temps, une symptomatologie dépressive peut apparaître, avec un sentiment de tristesse, de pessimisme, une inhibition, qui conduisent parfois au recours à l'alcool, aux médicaments ou à la drogue, aux idées ou aux tentatives suicidaires. Toutes ces manifestations sont des « appels à l'autre » famille, amis, collègues ou médecins. La tâche — difficile — de ce dernier comporte quatre étapes :

— *l'évaluation* précise du ou des événements qui ont précipité la crise, si anodins soient-ils en apparence.

— *le bilan* des systèmes de défense, des modalités d'adaptation et des motifs pour lesquels ils semblent passagèrement inefficaces.

— *la compréhension* pour le sujet des liens entre ce qu'il éprouve et les facteurs responsables de sa détresse physique et psychique.

— *l'extériorisation* avec l'aide du médecin de sentiments pour une part refoulés (colère, agressivité, culpabilité, deuil), le recensement des *mécanismes d'adaptation* du patient, et la recherche commune de méthodes nouvelles originales, si les moyens de défense antérieurement utilisés semblent échouer.

Une fois la crise comprise, analysée, surmontée, le patient *doit être mieux armé et il* appartient au médecin de *« consolider ces acquis »* et de faire comprendre leurs bienfaits.

La prescription de psychotropes (anxiolytiques, antidépresseurs) ne saurait être *« ni la première, ni la seule réponse »* car cette *« voie de la facilité »* risque de supprimer toute élaboration psychologique de la crise, et de laisser le patient plus désarmé que jamais devant les ruptures ou les perturbations qu'il devra rencontrer au cours de son existence.

Phobies et thérapies comportementales

Il est aisé d'imaginer la patience, le temps, l'habileté, la compréhension et la solidité qu'exige une semblable prise en charge. Toutes qualités que doivent posséder également ceux qui pratiquent les nouvelles techniques de cure baptisées *« thérapies comportementales »* de certaines pathologies psychiatriques.

Les principes de cette méthode reposent sur le concept classique du conditionnement, a rappelé le docteur Jean Cottraux (hôpital neurologique de Lyon).

Les phobies dont souffrent 3 à 20 % de la population — dans la moitié des cas sous la forme *d'agoraphobie* ou peur de s'éloigner d'un espace sécurisant — constituent l'indication majeure, essentielle, de la thérapie comportementale qui donne dans ces cas des résultats remarquables.

Il s'agit de modifier non des symptômes, mais des comportements qui pèsent sur l'existence du malade, et ce en l'exposant à l'objet de son angoisse (altitude, animaux, ascenseur, rue, pont, espace clos, foule).

On utilise à cette fin :

— soit une *désensibilisation systématique*, avec apprentissage de la relaxation, et présentation graduelle des objets d'anxiété (image d'un animal, animal empaillé, puis vivant) ;

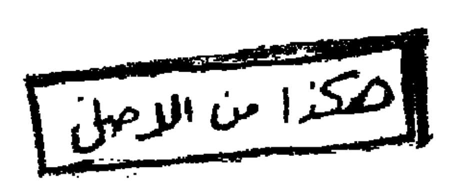
— soit *l'immersion* dans la situation anxiogène, avec accompagnement et aide du thérapeute (agoraphobie) ;

— soit encore des techniques *d'affirmation de soi* pour les phobies sociales ou l'inhibition en société.

L'ensemble d'un traitement dure de un à six mois, plus une période de surveillance de six mois à deux ans, et les résultats sont très brillants pour des patients difficiles et dont la plupart souffrent de longue date d'une invalidité psychique rebelle à tous les traitements et presque incompatible avec une existence normale.

Le bilan lyonnais (docteur Cottraux, professeur Guyotat) fait état de 82 % de guérisons ou de nettes améliorations, et la récente désignation du docteur Philippe Guilbert, psychiatre des hôpitaux, à la présidence de l'Association européenne de thérapie comportementale marque enfin l'adhésion des praticiens français à une méthode qui a fait ses preuves dans les pays anglo-saxons depuis plus de vingt ans, et qui se heurtait, en France, à des refus d'ordre conceptuel ou personnel, chaque thérapeute se refusant, au nom d'un individualisme caractéristique, à envisager des concepts psychothérapiques autres que les siens propres.





هكذا من الأصل

DE BICHAT

Bien se nourrir, bien se porter

La diététique n'est encore qu'une science balbutiante et il est paradoxal de constater que l'on dispose de si peu de données précises sur l'un des aspects les plus constants et les plus fondamentaux du comportement humain : la nutrition.

L'utilisation de régimes particuliers pour la prévention ou pour le traitement de certaines pathologies ou, plus directement, pour la préservation du « patrimoine-santé » a pourtant fait ses preuves, de façon empirique et au prix d'un certain nombre d'errements dus, précisément, à l'insuffisance des connaissances scientifiques.

La part accrue que prennent les praticiens dans l'effort de prévention ou de maintenance de la santé, et le fait qu'ils sont de plus en plus consultés sur les problèmes alimentaires, contrastent avec la pauvreté de l'enseignement universitaire et donc des informations dont ils disposent à ce sujet, qu'elles soient d'ordre physiologique, biologique ou épidémiologique.

Ils ordonnent pourtant quotidiennement des régimes riches en fibres aux colitiques, aux constipés, aux diabétiques et, à la limite, à tout un chacun. Les restrictions salées doivent être rigoureusement appliquées aux hypertendus et aux familles génétiquement « à risques » de cette affection. Une diminution globale ou spécifique des graisses (ou lipides) a démontré son efficacité pour la prévention des maladies cardio-vasculaires...

Les huiles de friture

Surprenante au premier abord, la communication longue et détaillée que le docteur Jean Paccalin et son équipe (hôpital Saint-André, Bordeaux) consacrent aux huiles de friture s'inscrit en réalité, au pays du bifteck-frites, dans une logique dont on peut simplement regretter que les manifestations ne soient pas plus fréquentes.

On ne peut indiquer ici que les conclusions pratiques, domestiques, d'une étude particulièrement technique et complète, comportant une part physico-chimique conduite en laboratoire, des essais nutritionnels, des contrôles sur l'animal durant plusieurs générations, et des enquêtes réalisées dans quatre-vingt-six départements français par le Laboratoire des fraudes.

Le recours si répandu à la friture comme mode de cuisson des aliments pose au médecin un double problème. Celui des graisses utilisées d'abord, et les nutritionnistes conseillent unanimement de réduire la consommation de celles qui renferment un fort pourcentage d'acides gras saturés, dont le rôle paraît établi dans la genèse des scléroses vasculaires. Il s'agit, outre les dérivés du lait (beurre, crème, fromages gras) et les viandes, des huiles d'arachide, de coprah et de palme. L'enrichissement du régime en corps gras riches en acides gras insaturés est recommandé : tel est le cas — pour n'évoquer que les huiles de friture — de celles extraites du tournesol, du maïs et des pépins de raisin.

Le deuxième problème qui se pose au médecin et au biochimiste est celui de la toxicité éventuelle (cancérogenèse) des produits qui se forment, ou espèces chimiques nouvelles lorsqu'on chauffe des huiles de friture, et qui imprègnent les aliments (les frites absorbent 10 % de leur poids d'huile, les chips, 40 %).

Les « espèces chimiques nouvelles »

La quantité de ces « espèces chimiques nouvelles » augmente avec la durée du chauffage, avec la température (170°C suffisent pour frire les aliments) et avec la richesse en acides gras saturés.

Toutes les études conduites en France sur dix sortes d'huile par les laboratoires centraux des subsistances militaires de Paris et par l'Institut technique d'études et de recherches des corps gras montrent que leur utilisation dans des conditions adéquates n'entraîne aucune toxicité.

Il ne faut pas dépasser la température de 180 °C et, à cette fin, ne pas laisser l'huile chauffer longtemps « sans aliments ». Au-delà de 200 °C, et surtout pour les huiles dites « insaturées » (tournesol, maïs, pépins de raisin) le dégagement de substances toxiques commence, et un dégagement de fumée l'indique.

Il importe de filtrer l'huile après chaque usage afin d'éliminer les déchets, et il faut la conserver dans un récipient fermé à l'abri de la lumière (pour éviter l'oxydation). Il faut enfin remplacer le bain de friture après un maximum de dix utilisations pour les huiles riches en acides gras insaturés (tournesol, maïs, pépins de raisin), de quinze fritures pour les huiles d'arachide, de coprah ou de palme, qui contiennent beaucoup d'acides gras saturés.

Les huiles de soja, de colza et de noix ne sont pas conseillées pour la friture profonde du fait de leur richesse en acide linoléique (elles dégagent une odeur désagréable de peinture lorsqu'elles sont chauffées). L'huile d'olive ne présente pas cette particularité, mais son coût élevé incite à la réserver aux assaisonnements.

« Il faut, grâce aux conclusions des chercheurs, dédramatiser le problème, concluent les spécialistes bordelais. *Toutes les huiles — ou presque — se valent lorsqu'on ne les chauffe pas au-delà de 180 degrés. »*

La friteuse électrique à thermostat ou, plus modestement, le thermomètre culinaire seront donc ici les outils essentiels de la prévention...

INTERFÉRON ET CANCER

L'équipe de l'hôpital Saint-Louis (docteur Michel Marty, professeur Michel Boiron), dressant le bilan des premiers essais français de traitement des cancers par l'interféron, conclut que les interférons semi-purifiés utilisés *« possèdent indiscutablement une activité antitumorale dans les cas étudiés (leucémies aiguës, lymphomes non hodgkiniens, leucémies lymphoïdes chroniques, cancers du sein, ostéosarcomes, éventuellement cancers de la vessie) »*. Mais *« dans pratiquement tous les cas, la fréquence et la qualité des résultats obtenus semblent inférieurs à celles qu'autorise une polychimiothérapie anticancéreuse classique »*.

La toxicité du produit n'est pas nulle comme on l'avait cru, mais ses effets fâcheux (fatigue, fièvre élevée, inappétence, destruction des cellules du sang) *« sont acceptables »* et non *« dramatiques »* comme des rumeurs inconsidérées l'avaient laissé entendre.

Ces tout premiers résultats, tenus pour « préliminaires », incitent à reprendre les essais avec des interférons plus spécifiques, hautement purifiés, mieux dosés. *« Ils seront nécessaires avant qu'une place dans l'arsenal thérapeutique anticancéreux puisse être assignée aux interférons. »*

Diarrhée et soupe de carottes

La suppression du lait et l'administration de soupe de carottes constituent la prescription première, quasi automatique, du pédiatre ou du généraliste devant une diarrhée du nourrisson.

La description des accidents observés par le docteur Hellouin de Ménibus (Rouen) à la suite d'une indication aussi banale souligne certains aspects inattendus de la toxicité alimentaire. Des troubles graves (cyanose, altérations de l'hémoglobine du sang) ont été observés à la suite de l'intoxication d'un bébé par les nitrites contenus dans les carottes, que permet d'éviter la fabrication industrielle mais que ne peut repérer la ménagère. D'autre part, la soupe de carottes, si elle n'est pas conservée au réfrigérateur, se « nitrifie » au bout de vingt-quatre à quarante-huit heures.

Un autre enfant de trois mois atteint de convulsions à répétition se trouvait en état de « manque de sel » total à la suite d'administrations répétées de soupe de carottes non salée. Chez une petite fille de cinq mois, les convulsions étaient dues, au contraire, à un excès de sel au moment de la fabrication par la mère de cette soupe.

En somme, estime le docteur Hellouin, la soupe de carottes ne doit pas être fabriquée artisanalement par la famille, et il est préférable de prescrire un produit préparé (Carogil) ou des pots de carottes pour bébés dilués dans l'eau.

RELIGION

L'Opus Dei : un mystérieux catholicisme intégral

II. — La gymnastique de la sainteté

L'Opus Dei, qui vient d'obtenir un appui important de Jean-Paul II, se développe en France (« le Monde » du 28 septembre). Pédagogie directive, recrutement chez les jeunes, recherche de la sainteté qui passe par les engagements temporels : ce mouvement, fondé davantage sur l'action que la réflexion, confirme-t-il l'action pastorale de Jean-Paul II ?

Par JEAN DUMONTEIL

La réflexion théologique n'est pas la priorité de l'Opus Dei. Même parmi les prêtres de l'œuvre, il y a beaucoup plus de spécialistes du droit canon que de moralistes. Explication d'un porte-parole de l'œuvre : *« Nous avons d'abord le souci de la doctrine. L'enseignement de l'Eglise n'évolue que par soubresauts. Une nouveauté ne peut être que l'avis d'un théologien mais ne sera jamais la doctrine de l'Eglise. De toute manière, si ses recherches théologiques sont compatibles avec la doctrine, elles y seront tôt ou tard intégrées. »*

S'il n'y a pas de théologie de l'Opus Dei, peut-on à partir de sa spiritualité, déceler une idéologie de l'Opus Dei ? Non, répondent ses membres, chacun est libre de ses engagements, ou de ses choix politiques. Pourtant, les gens de l'œuvre forment un groupe assez homogène. Beaucoup d'universitaires, particulièrement des scientifiques, des cadres, des professions libérales. Il n'est pas question pour eux de contester ni même d'interroger la doctrine de l'Eglise à laquelle ils obéissent *perinde ac cadaver*.

Un de ces catholiques à doctrine intégrale présente par analogie l'Opus Dei comme un club de gymnastique, la gymnastique étant ici la sainteté : *« Vous pouvez faire de la gymnastique tout seul chez vous. Vous pouvez également prendre des leçons. Alors les exercices seront plus efficaces parce que le professeur passera dans les rangs pour vous tirer sur les bras. L'Opus Dei, c'est ce club sportif pour la vie intérieure, spirituelle et ascétique. »*

L'analogie physique peut être poursuivie puisqu'on a souvent reproché aux membres de l'Opus Dei d'avoir recours à une ascèse très stricte et à la mortification. Mais l'un d'eux s'étonne de ce grief, *« la mortification comme la pénitence a toujours été un chemin vers la sainteté »*. Pour lui, c'est une *« imprégnation de vie chrétienne »*, comme la messe quotidienne, la confession fréquente, la prière personnelle et le chapelet, auxquels s'appliquent les membres de l'Opus Dei.

Si, pour la mortification, certains ont choisi le port du cilice, d'autres prennent d'autres moyens. *« Le mari qui sourit à sa femme quand il n'en a pas envie se mortifie. »* Cet exemple, revenu plusieurs fois dans la bouche de membres de l'œuvre à propos de la mortification, prouverait-il un esprit misogyne ? Apparemment, la libération de la femme n'est pas à l'ordre du jour.

Le travail bien fait

Un opuscule réalisé par des membres de l'Opus Dei présente ainsi l'apostolat des associés de l'œuvre : *« Ils essaient, en premier lieu, de réaliser leur tâche ordinaire le mieux possible, car la grande sainteté consiste à remplir les petits devoirs quotidiens. Le professeur de mathématiques, par exemple, apprend à l'Opus Dei que la première condition pour plaire à Dieu — et donc se sanctifier — est de bien donner ses leçons ; le mari, d'accomplir joyeusement ses obligations familiales ; la mère de famille de traiter son mari avec amour, de tenir la maison bien en ordre, de la rendre agréable et d'éduquer ses enfants avec abnégation... Ils offrent tous à Dieu ce travail bien fait, surnaturalisé par la prière et le sacrifice. »* Pour ne pas caricaturer, il convient de rappeler qu'il y a aussi des femmes de l'Opus Dei qui ont d'importantes responsabilités professionnelles.

Le goût du travail bien fait, la recherche de la perfection dans toutes les activités peut se traduire par une grande volonté de puissance professionnelle. Pour des catholiques souvent culpabilisés par leurs ambitions sociales, la spiritualité de l'Opus Dei transforme ce qui était un vain attachement aux choses qui passent en un formidable moyen d'apostolat et de sainteté. Un membre de l'œuvre confirme bien cet avantage qui lui a permis d'*« éviter une vie chrétienne schizoïde séparant pratique religieuse et vie sociale »*.

L'Opus Dei conseille ainsi à ses membres de vivre selon les règles de leur milieu. Si l'on s'étonne du confort bourgeois et même luxueux de leur foyer du seizième arrondissement de Paris, les membres qui y résident expliquent qu'ils doivent rester en conformité avec le milieu qu'ils côtoient. Il n'est pas non plus question de contester ces structures sociales. Monseigneur Escriva ne voulait pas tenir de discours politique. *« J'ignore si le fait qu'il y ait des classes sociales est irrémédiable*, déclarait-il au cours d'une homélie ; *quoi qu'il en soit, parler de ces sujets n'est pas non plus mon métier, et encore moins ici, dans cet oratoire où nous sommes réunis pour parler de Dieu. J'aimerais, dans ma vie, ne parler d'aucun autre sujet. »* Il n'empêche que les membres de l'Opus Dei ont, comme chaque citoyen, des opinions politiques, mais la spiritualité de l'œuvre les incite plutôt à la conservation des structures sociales existantes.

Que veut le pape ?

Comme n'importe quel groupe important, l'Opus Dei peut avoir la tentation du pouvoir. Ce fut le cas de beaucoup de ses membres, qu'on accusa, dans l'Espagne de Franco, d'appartenir à une « sainte mafia ». Un porte-parole de l'œuvre confesse que *« certains ont eu des tentations temporelles. Mais les attaques très dures que nous avons subies nous ont vaccinés contre les tentations. Elles ont même pu être providentielles. »* Ces tentations seraient donc abandonnées ; néanmoins, en voulant *« consacrer le monde »*, en sanctifiant toutes leurs activités temporelles, les membres de l'Opus Dei peuvent aussi vouloir restaurer une chrétienté totale. Un théologien suisse y voit *« la vieille utopie intégriste qui rêve de donner au Christ un royaume qui soit de ce monde »*.

Toutes les objections et critiques ne troublent pas les membres de l'Opu Dei. *« La contradiction est le sceau de la consistance »*, assure l'un d'eux. D'autant que ces chrétiens sont plutôt à l'aise dans l'Eglise de Jean-Paul II.

Ils se veulent discrets et efficaces : *« Seulement servir l'Eglise comme elle aime être servie. »* En Amérique latine, de plus en plus de membres de l'Opus Dei sont nommés évêques. En Europe même, l'évêque de Leiria, au Portugal, diocèse dans lequel se trouve le sanctuaire de Fatima, appartient à l'Opus Dei.

Reprenant la tradition missionnaire, des membres français de l'Opus Dei (deux prêtres et deux laïcs) se sont installés dans un diocèse du Cameroun. L'évêque, mis devant le fait accompli, a découvert leur présence et leur apostolat à l'aumônerie de l'université.

Où qu'elle se trouve, pourtant, l'œuvre prétend entretenir de bonnes relations avec l'épiscopat. En France, ses membres rendent des visites très régulières aux évêques. *« Nos rapports sont très bons, d'autant que les évêques sont surpris de voir des fidèles qui ne leur demandent rien et ne leur cassent pas les pieds. »*

En raison de la pénurie de prêtres, certains évêques sont assez demandeurs. Déjà, des prêtres de l'œuvre enseignent la religion au collège Stanislas, à Paris et à Marseille ils ont la charge de l'officialité diocésaine (juridiction religieuse). Toutefois, les membres de l'Opus Dei précisent qu'ils ne veulent pas être les supplétifs du clergé diocésain et que leur priorité reste l'apostolat de l'œuvre.

Craintes

D'autant que le changement du statut de l'œuvre annoncé le 23 août dernier par le Vatican doit confirmer l'autonomie pastorale de l'Opus Dei. Ce changement, qui transforme l'institut séculier en prélature personnelle, le fait passer de l'autorité de la congrégation des religieux et instituts séculiers à celle de la congrégation des évêques.

On ne connaît pas encore les règles de fonctionnement de cette prélature personnelle qui est une nouveauté. Prévue par le concile Vatican II, dans le décret *Presbyterorum Ordinis*, cette nouvelle forme juridique n'a pas encore été appliquée, mais était demandée depuis très longtemps par l'Opus Dei et son fondateur. Cependant, pour *« des raisons techniques »*, la publication du document qui doit entériner ce changement a été repoussée. En fait, la création de ce *« diocèse sans territoire dépendant d'un prélat »*, qui sera selon toute vraisemblance Mgr Alvaro del Portillo, l'actuel président de l'Opus Dei, suscite beaucoup de réserve dans les milieux ecclésiastiques. Certains évêques craignent que le contrôle de l'apostolat de l'œuvre ne leur échappe. On se souvient encore qu'en Grande-Bretagne, le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, après avoir fait procéder à une enquête, avait posé des conditions à l'activité de l'Opus Dei dans son diocèse (*le Monde* daté 6-7 décembre 1981).

Il avait notamment demandé que les jeunes qui désirent devenir membres de l'œuvre s'en entretiennent auparavant avec leurs parents et ne fassent pas de vœu à long terme s'ils n'ont pas dix-huit ans ; qu'on n'exerce aucune pression pour inciter quelqu'un à entrer à l'Opus Dei ou l'empêcher d'en sortir, que les membres puissent choisir librement leur directeur spirituel.

Enfin, l'archevêque de Westminster exigeait que les activités dirigées ou parrainées par l'Opus Dei soient clairement identifiées. Qui, demain, pourra ainsi contrôler l'Opus Dei et ses éventuels débordements ?

Le droit constitutionnel de l'Eglise et aussi le droit international fixent d'ores et déjà les limites de l'autonomie de la prélature personnelle. Il serait impossible dans beaucoup de pays concordataires que des laïcs soient soustraits à l'autorité de l'Eglise locale, ce qui provoquerait une incompatibilité avec la nature juridique du concordat. Les laïcs membres de l'Opus Dei resteront donc assujettis à la juridiction des évêques locaux et ne dépendront de la juridiction du prélat qu'en ce qui concerne leur engagement dans l'œuvre. Les normes qui ont régi les rapports de l'institution avec les évêques diocésains devraient rester inchangées pour la nouvelle prélature, qui devra aussi recevoir l'autorisation de l'évêque du lieu pour ériger ses centres.

Si la direction centralisée de l'Opus Dei est renforcée dans le cadre de la prélature personnelle, si son autonomie — qu'elle avait déjà conquise de fait — est reconnue, le changement de statut de l'œuvre, en droit, ne changera pas ces rapports à l'égard des évêques locaux. Mais, outrepassant les réticences épiscopales, Jean-Paul II accède aux grands désirs de l'œuvre et exprime une reconnaissance officielle à l'Opus Dei. Pour les membres de l'œuvre, cette consécration montre que le pape veut accroître l'efficacité de celle-ci. *« Jean-Paul II nous fait du sur mesure »*, assure l'un d'eux.

Les buts et les moyens de l'Opus Dei rejoignent les priorités apostoliques de Jean-Paul II. L'efficacité apostolique l'emporte sur la réflexion théologique, et pour accroître cette efficacité un gouvernement centralisé à Rome lui donnera plus de liberté. Enfin, ces chrétiens sont confirmés dans leurs spiritualité, la plus classique qui soit, une spiritualité de combat pour Jean-Paul II qui appelait les jeunes catholiques, à l'occasion de son dernier voyage à Padoue, à *« se mobiliser pour la bataille de l'Evangile »*.

FIN

Mgr LUSTIGER : oui, l'Eglise fait de la politique

Dans une interview accordée au *Figaro* du 28 septembre, Mgr Lustiger, archevêque de Paris traite de la transformation des perspectives de l'évangélisation, des données passées et présentes de la catéchèse, de vocation sacerdotale et aborde enfin les rapports de l'Eglise et de la politique.

Non seulement Mgr Lustiger ne se dérobe pas sur ce dernier thème, mais il affirme clairement : *« Oui, l'Eglise fait de la politique en assurant sa propre existence, en défendant l'homme et la liberté face à la crise économique, au terrorisme, au jeu suicidaire de la violence entre les Etats »*.

A l'expression couramment employée *« faire de la politique »*, l'évêque semble préférer *« L'Eglise joue un rôle politique quoique de manières multiples. Elle peut et doit*, précise-t-il, *jouer son jeu qui est spirituel. Mais le spirituel par excellence est réel »*.

« Devant la crise économique, ajoute Mgr Lustiger, *qui déchire le tissu de la société civile, l'Eglise peut puissamment aider la nation à rester solidaire »*.

LETTRES

Les lettres de Montherlant révélées par Pierre Sipriot

« DANS MA CORRESPONDANCE J'AI ÉCRIT N'IMPORTE QUOI », avait prévenu l'écrivain

Montherlant a-t-il « truqué » les lettres dont la révélation par Pierre Sipriot dans *Montherlant sans masque* fait sensation et donne lieu à un procès ?

Dans leur numéro de jeudi 23 septembre, *les Nouvelles littéraires* publient l'intégralité du « testament spirituel » de 1951, sur lequel l'éditeur Gallimard s'appuie pour demander en justice le retrait desdites lettres, et que les héritiers, qui en avaient la mission expresse, ont négligé jusqu'ici d'adresser à l'hebdomadaire.

Répétant qu'aucune œuvre inédite ne doit être publiée après sa mort, à l'exception de celles pour lesquelles il existe un contrat avec Gallimard, Montherlant affirme : *« Quiconque publierait des lettres de moi offenserait gravement ma mémoire. »* Il ajoute, et c'est l'élément nouveau : *« Dans ma correspondance, j'ai écrit n'importe quoi. J'ai été l'homme des livres, non l'homme de la correspondance, truquée ou non. »*

Le Monde

culture

CINÉMA

LE FESTIVAL DU FILM IBÉRIQUE ET LATINO-AMÉRICAIN DE BIARRITZ

Éclats et ombres d'une mosaïque

Patiemment, le Festival de Biarritz poursuit sa route. Faire mieux connaître un cinéma généralement ignoré par nos distributeurs, offrir aux films ibériques et latino-américains une « vitrine » populaire, prospecter et informer : c'est à cette tâche que, depuis 1979, les organisateurs de la manifestation et son délégué général, Guy Braucourt, se sont attelés.

Cette année, dix-sept films représentant treize pays composaient le programme. Une participation quelque peu pléthorique compte tenu de la durée du festival, mais dont le réalisateur brésilien Hector Babenco nous disait qu'elle lui paraissait être le juste reflet d'une mosaïque cinématographique à l'intérieur de laquelle chaque pays producteur s'efforce de lutter contre son propre isolement économique et culturel. Lutte entreprise avec des moyens parfois dérisoires et que freinent les problèmes de censure et la concurrence américaine.

C'est un film argentin, *le Temps de la revanche*, qui a remporté cette année le grand prix (*le Monde* du 28 septembre). Contremaître, chargé des explosions dans une mine de cuivre appartenant à une puissante société, Pedro accepte de provoquer un accident grâce auquel son meilleur copain pourra toucher une substantielle indemnité. Le copain ayant été tué dans l'accident, Pedro s'approprie son idée et feint d'avoir subi un choc qui l'a privé de la parole. Puis, fort de cette supercherie, et avec l'aide d'un avocat roublard, il part en guerre contre ses employeurs.

De toute évidence, le réalisateur Adolfo Aristarain sait utiliser un décor, typer des personnages et mener *prestissimo* un récit. Sur fond de critique sociale, il multiplie ici les incidents pittoresques et les coups de théâtre. Et, du mutisme simulé de son héros, il tire à la fois un suspense et des gags amusants.

Grand prix en 1981, le *Pixote* d'Hector Babenco surprenait, dérangeait, annonçait un renouveau du cinéma brésilien. Les qualités du *Temps de la revanche* sont plus conventionnelles et plus marquées par l'influence hollywoodienne. Mais, au terme d'un festival où les réalisateurs ont souvent fait figure d'apprentis, il était normal que triomphe le professionnalisme d'Adolfo Aristarain.

***

La guerre au Nicaragua vue par un enfant : tel est le thème du film de Miguel Littin, *Alsino et le Condor* (prix spécial du jury). La guerre, avec ses exodes, ses massacres, ses charniers. Et le combat des uns — ceux qui défendent leur sol et leurs mesures — et le combat des autres, tortionnaires et bourreaux des premiers. A la fin de l'histoire, Alsino, qui rêvait de voler *« comme volent les oiseaux »*, mais qui s'est brisé la colonne vertébrale en tombant d'un arbre, Alsino le bossu se redresse et, le fusil au poing, s'écrie : *« Maintenant je m'appelle Miguel. »* L'enfant est devenu un homme, un combattant.

Entouré d'une équipe composée de Nicaraguayens, de Cubains, de Mexicains et de Costaricains, Miguel Littin, lui-même Chilien en exil, a réalisé un film où le symbolisme et le réalisme s'entremêlent. Film-drapeau, film-étendard, qui se veut porteur d'espérance, chant lyrique auquel le cinéaste de *la Terre promise* a prêté son style raffiné, sa véhémence baroque, ses élans de tendresse et de pitié.

Que manque-t-il à ce film pour vraiment nous convaincre ? Sans doute un surcroît de rigueur, de vigueur, dans la conduite du récit. Trop de ruptures de ton, trop de méandres métaphoriques, trop de recours à l'esthétisme. On respecte la sincérité de Littin, on admire son talent, mais force est d'admettre que, malgré la présence de son petit Alsino, il ne nous émeut ici que superficiellement.

Zoot Suit (prix de la première œuvre), c'est un peu le *West Side Story* de ces enfants de la communauté mexicano-américaine appelés « chicanos ». Au récit d'un fait divers authentique et de la parodie judiciaire qui le sanctionna, le réalisateur Luis Valdez intègre, en effet, des éléments de comédie musicale. On ne cesse ainsi de passer de la vie réelle à la scène sur laquelle cette réalité est chantée et dansée. Le résultat est un film brillant, divertissant, qui, sans prétendre égaler les chefs-d'œuvre du genre, illustre plaisamment la lutte menée par les « chicanos » pour la reconnaissance de leurs droits.

Quatrième récompense : la mention accordée à *la Noce* du Vénézuélien Thaelman Urgelles. Ce film, dont la complexité fait penser au *Mariage* d'Altman, évoque à travers les aventures d'une multitude de personnages les trente dernières années de l'histoire du Venezuela. L'entreprise était périlleuse, et Thaelman Urgelles, qui n'en est qu'à son second film, trébuche et s'enlise plus d'une fois au cours de sa narration. Mais pour son ambition et son courage, sans doute méritait-il ce coup de chapeau du jury.

***

Voilà pour le palmarès officiel... D'autres films cependant retenaient l'attention. Et tout d'abord *l'Etrangère*, du Portugais Joao Mario Grilo, récit proustien, lent défilé de *tableaux* minutieusement composés. Irritant à la longue, le parti pris stylistique de l'auteur n'en communique pas moins à ces souvenirs d'un homme de cinquante ans une épaisseur romanesque et une aura poétique très singulières.

Adapté par Vicente Aranda du roman de Manuel Vasquez Montalban, *Assassinat au comité central* est un film qui promet plus qu'il ne tient. Sous le couvert de la fiction, on espérait une sorte de reportage sur la vie intérieure du parti communiste espagnol. Très vite malheureusement l'enquête qu'Aranda nous raconte se peuple de truands et de vamps dignes d'un James Bond ou d'un S.A.S. Dès lors, l'aspect politique du film passe au second plan. Reste un *thriller* qui n'est pas ennuyeux... Coproduit par le Costa-Rica et la R.F.A. et réalisé par Valeria Sarmiento, Chilienne exilée, *Un homme, un vrai* est un malicieux essai sur le « machisme » sud-américain. Pas d'intrigue, mais une suite d'interviews de garçons et de filles qu'accompagnent des extraits de vieilles « love story » et des chansons sentimentales. Elagué, mieux rythmé, ce film souriant eût été une réussite.

Signalons encore le charme paresseux du film espagnol d'Oscar Ladoire, *A contretemps* ; l'intérêt plus ethnologique que cinématographique de *la Preuve par le feu*, de Marco Altberg (macumbas et survivance au *Brésil* du spiritisme africain) ; l'émouvante naïveté et les sublimes images de *Fête du sang*, du Péruvien Luis Figueroa (les Andes, les taureaux, l'opposition du monde indien et du monde espagnol).

C'est sur la projection de l'« intégrale » du film de Humberto Solas, *Cecilia*, dont nous n'avions vu à Cannes qu'une version écourtée, que s'est achevé le festival. Un festival sans surprises ni révélations majeures, mais qui, par la diversité thématique, sociologique, culturelle, des œuvres présentées, a, somme toute, *parfaitement rempli sa mission*.

JEAN DE BARONCELLI.

MUSIQUE

« EUGÈNE ONÉGUINE » À L'OPÉRA

Une communication interrompue

Nous restions dans l'enchantement de l'*Eugène Onéguine* qu'avait présenté le Bolchoï à l'Opéra en 1969 et nous espérions que le miracle se reproduirait dans le même lieu avec les deux mêmes protagonistes principaux : Galina Vichnevskaïa qui, trente ans après ses débuts au Bolchoï dans le rôle de Tatiana, faisait ses adieux à la scène dans le même rôle, et Mstislav Rostropovitch à la tête de l'orchestre.

Mais la réussite d'un spectacle tient à une alchimie mystérieuse qui transmute les talents et recrée la vision primitive du dramaturge ou du compositeur. Rien de plus simple et évident qu'une grande représentation ; ce sont les spectacles mal réussis qui montrent les difficultés de la tâche.

Notre insatisfaction le 27 septembre au palais Garnier tenait d'abord à des décors banals, certains franchement laids, de Pasquale Grossi, d'une esthétique réaliste qui nous ramène vingt ans en arrière, sans avoir le charme de ceux du Bolchoï, et les costumes *ne valent guère mieux*.

Plus grave, la *mise en scène* de Gian-Carlo Menotti, dépourvue d'imagination et de style, pleine de poncifs, introduisant des personnages bien inutiles pour meubler l'action, a sans aucun doute *éventé* l'intensité dramatique de Pouchkine et de Tchaïkovski.

Mais c'était un peu partout que des failles se révélaient. A côté de moments superbes et poignants dans les grandes pages de l'œuvre (la lettre de Tatiana, l'air de Lensky, la dernière scène) l'orchestre trop souvent s'éparpillait sans beaucoup de cohésion, avec des sonorités aigres, et Rostropovitch semblait avoir perdu de ce pouvoir qui subjuguait totalement l'orchestre du Bolchoï. Toujours présent, le message de Tchaïkovski ne se communiquait que par à-coups.

Et quel que soit l'admirable talent, la voix intacte, la puissante expression dramatique de Galina Vichnevskaïa, c'était une erreur de vouloir encore une fois incarner une amoureuse de dix-huit ans. Scéniquement son personnage ne pouvait être crédible. Il faut attendre la dernière scène, où l'on oublie l'âge de Tatiana, pour ne plus voir en elle qu'une femme mariée repoussant les avances d'un homme ; et là elle est sublime, comme l'était sa vibrante Tosca.

L'autre sommet de la soirée, c'est l'air ultime de Lensky avant le duel. Depuis le début, on a cru à ce personnage de poète romantique à qui Neil Shicoff prête son beau visage et son idéalisme, sa voix dense et chaleureuse ; mais ici c'est le chant du cygne, l'air du pur désespoir devant la mort inéluctable qui nous atteint au plus profond.

L'*Onéguine* de Benjamin Luxon est au contraire une mince silhouette de dandy qui semble ne pouvoir sortir de sa redingote, de son gilet et de son haut-de-forme ; malgré une assez belle voix, il reste trop caricatural pour endosser ce caractère assez complexe de cynique et de jouisseur, non exempt de noblesse, que le malheur convertit à l'amour.

Peter Grémine compose un prince Grémine quelque peu en ruine, avec une voix sablonneuse, mais Jocelyne Taillon excelle dans le rôle de la nourrice qui convient si bien à son timbre généreux, coloré, maternel, et Ortrun Wenkel donne une consistance et une voix charmantes à l'insouciante Olga, souvent sacrifiée, tandis que Michel Sénéchal trouve un succès mérité en chantant avec son humour habituel les plates stances françaises de M. Triquet. Les chœurs se dépensent généreusement, parfois à l'excès.

Mais qu'il est donc difficile de réussir un spectacle à l'Opéra de Paris ! C'est en tout cas un rendez-vous partiellement manqué avec le génie lyrique de Tchaïkovski.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *L'Avant-Scène-Opéra* publie un excellent numéro spécial sur *Eugène Onéguine*, avec notamment un très riche commentaire de la partition par André Lischke ; en complément, de précieuses études sur Karol Szymanowski pour le centenaire de sa naissance (182 pages, 48 francs).

Le rapport Querrien sur le patrimoine

(Suite de la première page)

Traditionnellement limité aux monuments et aux objets d'art, auxquels spécialistes et amateurs ont ajouté depuis quelques décennies tout ce qui relève des « arts et traditions populaires » (on collectionne aujourd'hui aussi bien des reliques d'usines ou des mortiers que des estampes ou des meubles Louis XV, et le brocanteur est devenu un intervenant réglementaire du tourisme culturel), le patrimoine désormais absorbe tous les témoignages et tous les signes que l'histoire a déposés dans un pays et qui constituent l'épaisseur pratiquement indéfinie de la mémoire sociale. *« La notion de patrimoine cesse d'être centrée sur le bon goût et les beaux-arts : elle intègre la connaissance objective de tous les dépôts significatifs des civilisations qui nous ont précédés. »*

Ou encore : *« Le patrimoine, c'est l'ensemble des traces qu'ont laissées, sous des formes diverses, les messages génétiques qui, d'étape en étape, ont fait que notre civilisation est ce qu'elle est. Peu importe, de ce point de vue, que les traces en question soient codées en expression architecturale, en arts plastiques, en fabrications utilitaires, en actes solennels ou en langage courant. »*

La première conséquence d'une telle définition est l'appel au décloisonnement entre les disciplines considérées, non pas tant pour abaisser l'orgueil des Grands que pour permettre aux spécialistes de confronter et d'affiner leurs méthodes. Un exemple : dans une campagne de restauration, l'archéologue peut garder l'architecte des monuments historiques du piège de la subjectivité et de la tentation de l'embellissement à laquelle il ne résiste pas toujours.

Dans le même souci de « pluridisciplinarité », le rapporteur, sans aller jusqu'à recommander la création d'un corps unique de fonctionnaires culturels, souhaite que des passerelles soient établies entre les carrières et que la décentralisation soit pour les conservateurs, les architectes, les agents de l'inventaire l'occasion de rencontres fréquentes avec les élus et les membres des associations, tant il est vrai qu'ici comme ailleurs rien ne se fait sans l'appui de l'opinion. A l'échelon régional seraient créés des collèges culturels et des centres techniques regroupant la documentation, les ateliers de traitement et de restauration, les banques de données. Et, à l'échelon national, un institut du patrimoine (il en est question depuis 1974), fonctionnant moins comme une grande école que comme un centre de stages et d'enquête, sur le terrain, formerait des sortes de polyvalents capables, ce qui n'est pas toujours le cas, de s'entraider et de se supporter. Coiffant le tout : un conseil supérieur du patrimoine.

La matière brassée par ce rapport est si vaste qu'un simple article ne permet même pas de l'évoquer aussi bien dans sa richesse descriptive que dans l'utilité de ses recommandations, comme celle qui éviterait d'irréparables désastres archéologiques en obtenant que les directeurs des antiquités soient associés à l'élaboration des plans d'occupation des sols et à la délivrance des permis de construire. Mesure non seulement utile mais nécessaire depuis que le permis de construire est, hélas ! confié à la seule discrédition des maires.

L'impression d'ensemble est que, dans tous les domaines, malgré tout ce qui a été fait dans les deux dernières décennies, et qui est considérable, la situation demeure préoccupante : insuffisance des crédits et des locaux, *manque de personnel* qualifié, maigreur des rémunérations qui tarit le recrutement de haut niveau, contradictions non résolues entre la mission de recherche et celle d'accueil et d'information, archaïsme des outils sinon des méthodes, gonflement parfois monstrueux des documents à traiter et conserver.

On est littéralement saisi de vertige à la pensée de ces centaines de kilomètres d'archives orphelines des soins maternels que requiert leur fragilité et menacées d'usure par la fréquence de plus en plus grande des consultations ; ainsi pour les registres paroissiaux tripotés à l'envi par les amateurs de généalogies, et sans parler même de la formidable pagaille qui semble régner dans la plupart des archives communales.

Quant à l'inventaire, décidé en 1964, on sait ce qu'il en est : peut-être parce que l'on a voulu *« tout prendre en compte »* et *« échapper à la vision dramatiquement funeste des historiens de l'art »*, sur nos trois mille cinq cents cantons, soixante sont aujourd'hui inventoriés et deux cent quinze pré-inventoriés. La *solution envisagée est de faire* porter tout l'effort sur *« le pré-inventaire normalisé qui peut permettre, aux prix de dotations en personnel importantes, de couvrir l'ensemble du territoire national en trente ans »*. Mais le rapporteur fait justement remarquer que vingt et même dix nous iraient mieux, surtout si l'on pense au retard que nous avons pris par rapport à la plupart de nos partenaires européens.

Donc : un cahier de doléances généralisé. Et c'est normal : il n'a jamais existé un ministère ou un service qui ne se plaigne de manquer de moyens, d'effectifs et de locaux. Cela dit, il faut établir des priorités. Que nous propose-t-on ?

Quatre super-priorités : l'archéologie de la France, les archives, les bibliothèques, le patrimoine ethnologique. Des monuments historiques, il n'en est pas question, ni des musées, sinon pour souhaiter le développement des musées d'anthropologie. Monuments et musées se portent-ils si bien ? On n'en a pas l'impression et leur relative disgrâce tient au fait qu'ils relèvent de la culture savante, la philosophie de tout le rapport étant de préférer le populaire au savant, le rural à l'urbain, l'outil à l'œuvre d'art, au sens traditionnel du terme.

L'éveil de la créativité

On met l'accent sur l'archéologie de la France, parce qu'elle est une archéologie « populaire » opposée à l'archéologie classique qui est une archéologie « bourgeoise » soumise au modèle gréco-latin. Le patrimoine ethnologique *« est le correctif spécifique qu'appelle un modèle culturel dominé par les beaux-arts »*, et d'une façon générale *« il s'agit, en s'affranchissant des représentations, des tabous, des faux prestiges d'un passé qui avait été érigé en référence absolue, au lieu d'être restitué dans sa génétique sociale, d'en finir avec la domination d'une société de classes qui s'est abondamment servi, parfois inconsciemment, de l'arme culturelle »*.

On ne voit pas très bien en quoi visiter Chambord ou participer aux fouilles de Louxor contribue à perpétuer une idéologie de classe, et le sommet de Versailles ne fut pas précisément une fête populaire. Mais enfin on sait à quoi s'en tenir, et voilà qui est nettement dit. Nettement dit, mais peut-être moins nettement justifié.

La thèse est la suivante : le maintien et la mise en valeur du patrimoine ne prennent pleinement leur sens que s'ils contribuent à éveiller ou alimenter la créativité de tous et spécialement de ceux auxquels a presque toujours été refusé le droit à la création ou l'occasion de créer. D'où la séquence, souvent reprise dans le texte : collecte-conservation recherche-restitution-création.

Or la créativité ne peut s'éveiller qu'au contact de ce qui est plus ou moins obscurément ressenti comme familier, fraternel, congénital. Faire visiter à des écoliers un champ de fouilles local, les vestiges d'un établissement industriel, un musée de préhistoire (nous n'avons rien contre) vaudra donc mieux que leur montrer des ivoires mosans ou la tête de Cicéron.

Oui, mais comment passer de la « restitution » à la création ? Le texte ne le dit pas clairement, et les moyens évoqués ne sont pas différents de ceux auxquels les services éducatifs des musées font depuis longtemps appel, même s'il est bien vrai qu'il y aurait ici intérêt à renforcer la générosité éducative et les moyens de la mettre en pratique.

Et puis, est-il bien certain que le public populaire cherche surtout les objets populaires, ou les objets qui lui parlent de lui-même et d'un passé dans l'ensemble assez peu réjouissant ? *« La demande sociale*, lit-on dans la partie du rapport consacrée aux musées d'anthropologie, *l'est de plus en plus sur la signification socio-historique des témoins du passé proche ou lointain et sur l'identité du groupe social territorialement concerné »*.

C'est bien dit, presque barrésien de sentiment, mais cela reste à prouver, et l'on aurait plutôt l'impression du contraire. Le public le plus populaire pourrait bien être celui des monuments historiques, des cathédrales, des châteaux (le Mont-Saint-Michel, Pau, Chartres). Puis viennent les musées classiques. Puis, mais très loin derrière, les A.T.P., les musées régionaux, et, à mesure que l'on s'éloigne des beaux-arts, le public se fait plus clairsemé et savant, plus motivé aussi, ce qui est bien normal étant donné le caractère hautement sophistiqué des disciplines auxquelles il se trouve confronté.

Certes, reconnaître que l'on ne parvient pas à mettre sur le même plan *la Transfiguration* de Raphaël *et la houlette du berger*, c'est depuis quelques années, au regard du credo parisien rive gauche, avouer un crime capital. Le patrimoine n'en est pas moins ce qui est collectivement ressenti comme éminent, vécu dans la découverte, la différence, la mobilité, et non dans une « territorialité » qui risque de figer la décentralisation dans un provincialisme assez borné. La culture, c'est ce qui bouge et nous fait autres que nous sommes.

Qui trop embrasse mal étreint. En égard à l'écrémage des dernières décennies, à la persistance des menaces, à l'impossibilité de tout préserver, le patrimoine nous paraît plus que jamais être l'ensemble architectural, le site, le livre et la forêt, le monument, qu'il soit public ou privé, l'œuvre au sens le plus élevé du terme, *« le marbre qui survit à la cité »*. Et vivent les beaux-arts !

ANDRÉ FERMIGIER.

● ERRATUM. — La vente des inédits de Paul Valéry (*le Monde* du 24 septembre) aura lieu à Monte-Carlo le 2 octobre, et non le 7 comme il a été imprimé par erreur.

هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Comédie à deux. — Plaisance (320-00-06), 20 h 30.
Tarif de nuit. — Alfortville, Sarbacane (378-81-39), 21 h.
Sodome et Gomorrhe. — Madeleine (265-07-09), 20 h 45.
Le Mal court. — Tourtour (887-82-48), 20 h 30.
Visser's. — Escalier d'or (523-15-10), 19 heures.
Abus dangereux. — Corbeil, M.J.C. Fernand-Léger (496-27-69), 21 heures.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 28 septembre

Les salles subventionnées et municipales

Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 21 h : l'Histoire du soldat.

Les autres salles

Alliance française (544-41-42), 20 h 30 : Guide illustré des autres mondes.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
Artistic-Athévains (271-51-00), 20 h 30 : la Vallée de l'ombre de la mort.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 30 : Dieu nous gâte.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Élysées (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 15 : L'Eveil du printemps ; 22 h : Figaro Solo.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard-VII (742-37-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : le Carrousel des Etoiles ; 20 h 30 : la Planque ; 22 h : Vie et mort d'Arlequin (les Scalzacani).
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoïevski.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : Patrick Font.
Galerie 55 (326-65-51), 20 h 30 : A view from a Bridge.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : Tandis que j'agonise.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir : 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; — Théâtre Rouge, 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Vacances écossaises. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Ménilmontant (631-66-44), 20 h 30 : Famille Fenouillard... Dare... Dare.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90) 21 h : Trahisons ; Petit-Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
Palais des Glaces (607-49-93), 21 h : Chopelin.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Poche Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Présent (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le rêve américain.
Tai Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : A. Allais ; 22 h : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Fin de partie.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohubahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
Blancs - Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II., 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 22 h : Paris-Paris.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h 30 : Seaside Rendez-vous.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : M. Philippe et C. Obert ; 22 h : Fabienne Elkoubi.
L'Envol (347-33-06), 19 heures : Nicolas Vassal ; 20 h 45 : Eliza là-bas.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne.
Les Lucioles (526-51-64), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul je t'aime.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Le Resto Show (508-00-81), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
Splendid - Saint - Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la douce.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 20 h 30 : Contre ciel plus ; 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?
Vieille Grille (707-60-93), 22 h : B. Fontaine et Areski.

La danse

Casino de Paris (874-15-80), 20 h 30 : Esoterik Satie (Ballet Opéra de Rome).

Les concerts

Gaveau, 20 h 30 : Janis Vakarelis, piano (Chostakovitch, Prokofiev, Brahms, Moussorgsky).
Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz ; sol. : M. Battaini, D. Michel, F. Bardot, P. d'Hollander (Haydn).

Jazz, rock, pop, folk

Bains douches, (887-34-40), 20 h 30 : Jazz Mosaic Band.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet, B. Vasseur.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Ipomen.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Ganja « Funk Reggae ».
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Sapho.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : Memphis Slim.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis (243-00-59), 20 h 30 : Intrigue et amour.

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (606-58-48)

Théâtre Constance (Centre d'arts celtique), 20 h 30 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la table ronde.

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Chœurs, solistes et orchestre B. Thomas. Chorale Vittoria, direct. M. Piquemal (Wagner, Puccini).

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30 : The Washington Ballet (Fives, Synonyms, In the Glow of the night).

FÊTE D'AUTOMNE A MONTMARTRE (259-45-15)

Église Saint-Médard, 21 h : Orchestre Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. Ph. Bender (Haendel, Albinoni, Hummel, Mendelssohn).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (707-24-24)

15 h : Premier de cordée, de L. Daquin ; 19 h : Hommage à Robert Altman : Popeye ; 21 h : 30 ans de cinéma expérimental en France : Pacific 231, de J. Mitry ; Fumées/Masques/Pare beauté/Rimes/ la Sève de la terre/Cocinor/Constance/Automation/l'Eau de A. Alexeïeff (1952/1964) ; Pénélope, de R. Mains (1950/1954) ; la Villa Santo-Sospir, de J. Cocteau (1951) ; Chutes de pierre, Danger de mort, de M. Fano (1958) ; Césarée, de M. Duras (1979) ; Dessert, de R. Lowder (1979) ; Observation de l'hématozoaire de Laveran, de Cl. Duty (1981).

BEAUBOURG (278-35-57)
RELACHE

Les exclusivités

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e, (544-25-02) ; Murat, 16e, (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Berlitz, 2e, (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COMBATS DE RUE (Hong-Kong, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COUNTRYMAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), h. sp.
DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Brady, 9e (770-08-86) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e, (331-60-74).
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).





CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS



SPECTACLES

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Olympic-Balzac*, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Bergère, 9e (770-77-58).

JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

BIKE BOY, film américain d'Andy Warhol. V.o. : Pagode, 7e (705-12-15), J. 24 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS, film américain de Carl Reiner. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE LA VIE DES ESTIVANTS, film soviétique de Nikolaï Goubenko. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GAMINS D'ISTANBUL, film turc d'Omer Kavür. *V.o. : Forum, 1er* (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

JOHNNY BARROW, film américain de Fred Williamson. V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

PARADIS, film canadien de Stuart Gillard : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TIR GROUPÉ, (int. – 13 ans), film français de Jean-Claude Missiaen : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

LA TRUITE, film français de Joseph Losey : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; *Colisée*, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MASSACREURS DE BROOKLYN (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MISSING (PORTÉ DISPARU). (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. *Marbeuf*, 8e (225-18-45). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; *Ermitage, 8e (359-15-71)* ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION *(Fr.) : Paramount Odéon, 6e* (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé (522-46-01).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) *14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C.* 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RAGTIME (A., v.o.) Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.o.) : Ermitage, 6e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36).

BANANA JOE (A., v.f.) : Astros, 17e (627-60-20).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (544-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BERLIN EXPRESS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CABARET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (Arg., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*). Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Movies, 1er (260-43-99).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.f.), Club, 9e (770-81-47).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : *U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. :* Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). H. sp.

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

OSSESSIONE (It., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 28 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 55 Sport : Football.
En direct du Parc des Princes : Paris-Saint-Germain - Lokomotiv Sofia (seizième de finale).

21 h 50 Téléfilm : Coupe de main aux Caraïbes.
De J. Sparett. Avec J. Davidson, B. Himas.
(En cas de prolongation du match, un documentaire, « Charmes de Paris », sera diffusé à 22 h 35.)

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Cinéma : Un mauvais fils.
Film français de Cl. Sautet (1980) ; avec P. Dewaere, Y. Robert, B. Fossey, J. Dufilho, C. Maurier, A. Julien.
Un jeune homme rentre en France après avoir purgé cinq ans de prison aux États-Unis pour trafic et usage de drogue. Il retrouve son père, ébéniste, avec lequel il a des relations difficiles. Très juste description d'un milieu ouvrier, populaire. Film de sentiments et d'émotion, abordant le problème de la drogue et misant sur la générosité, la solidarité. En hommage à Patrick Dewaere.

22 h 35 Mardi cinéma.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Parole donnée.
Réal. : D. Karlin et Ootzenberger. A bon entendeur...
« Parole donnée » à qui ? A tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de parler ces dernières années. Pour la première émission, les réalisateurs ont « donné la parole » aux sourds et muets de l'école des Gravouses à Clermont-Ferrand. Si le spectacle souffre de longueurs, le principe de cette émission est intéressant.

21 h 35 Cinéma : Viva Maria.
Film français de L. Malle (1965), avec J. Moreau, B. Bardot, C. Hamilton, G. Von Rezzori, P. Dubost, C. Brook (Rediff.).
En 1907, la fille d'un terroriste irlandais, échouée au Honduras britannique, se joint à la troupe d'un cirque ambulant et devient la partenaire d'une chanteuse parisienne sur les scènes de caf'conc' d'Amérique centrale. Réunion fracassante de Jeanne Moreau et Brigitte Bardot dans un film d'aventures à gros budget et quelque peu parodique.

23 h 20 Journal.

23 h 50 Prélude à la nuit.
« Freischütz », de Weber, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogue franco-allemand : « Goethe et le romantisme. »
21 h, Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet, J. comme jeux d'enfants, œuvres de Liszt, Bizet, Mozart...
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 22 octobre 1981) : « Sonate pour violon et piano », de Janacek ; « Troisième Sonate pour violon et piano », de Viardot ; « Cinquième Sonatine pour violon seul », de Martinon ; « Cinq Mélodies pour violon et piano », de Prokofiev ; avec A. Jodry, violon ; J. Koerner, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Cycle acousmatique ; œuvres de Dufour, Malec ; 23 h 20, Musique de nuit ; 23 h 25, Jazz Club.

Mercredi 29 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : Guide de la scolarité.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés, feuilletons, variétés.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Émission de Michel Thoulouze.
« Coca-cola, la petite bouteille qui monte qui monte », de Otto Honecker.
10 % de sucre, une pincée d'essences aromatiques, un peu d'acide phosphorique, un peu de caféine. Tous ces ingrédients font une bouteille de Coca-Cola, boisson avalée dans plus de cent quarante-cinq pays à raison de deux cent soixante millions de bouteilles par jour. Otto Honecker a enquêté aux États-Unis, en Allemagne, en Suisse et en France, sur ce phénomène et sur son système de marketing et de promotion.
21 h 35 Arcana : L'écriture de la danse.
Réalisation R. Coste, avec Maurice Béjart, Henri Sanguet, Yvette Chauviré, et Rosella Hightower.
22 h 35 Journal.
23 h Coupe d'Europe de football.
(Résumé des matches retour premier tour.)

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h Les carnets de l'aventure.
De P.-F. Degeorges.
Verdon kayak.
Dans les vertigineuses gorges du Verdon en compagnie d'un groupe de kayakistes.
14 h 30 Dessins animés.
Wattoo-Wattoo ; Goldorak.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
De P. Leguen.
Avec Steve Winwood, les groupes Bisou, AC/DC, Elli et Sacno, Shakin'Stevens et Élégance.
17 h 45 Terre des bêtes.
Réalisation : J.-P Jaud.
Théodore Monod, le fou du désert.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Pleine Lune.
Réalisation : J.-P. Richard. Avec L. Malet, T. Liotard, J. Duby
Un soir d'août dans un restaurant des Halles, Martin Peyrol dînait avec un couple d'amis. A la table voisine, une jeune femme semble s'intéresser à ce jeune homme. Elle propose de l'accompagner dans une maison de campagne où brille la pleine lune...
22 h 20 Remue-méninges.
De G. Lanjin et Cotzenberger. L'oreille en coin ; dialogues d'égoïstes, photomaton, grand hôtel, rétro-boulot-dodo, faits divers, parasites, télécommunication.
Le premier numéro de cette rentrée d'un magazine cocasse, curieux, mais inégal.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Cercle de réflexion et d'action civique (CRAP).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 Série : De bien étranges affaires : L'amour qui tue.
Réalisation : L. Heynemann.
Avec P. Chesnais, S. Casini, P. Lemaire. *Prune arrive affolée chez son ami Kill : son amant Karl vient de mourir dans ses bras. C'est la deuxième fois qu'un homme meurt avec elle de la sorte : une étrange affaire !*
21 h 30 Magazine : Espace francophone.
De D. Gallet.
Témoin, le poète mauricien E. Maunick, l'Acadie quatre siècles après, avec *la romancière acadienne Antonine Maillet. La langue française et les technologies de pointe ; la chanson d'expression française.*
22 h 05 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
L'ensemble Ad Artem, *Symphonie à quatre*, de Gallupi.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie.
11 h 2, Les concerts des amis de la musique de chambre (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Les émigrés ou la richesse d'une France multinationale, L'Afrique noire.
13 h 30, Solistes.
14 h, Sons : Beaubourg d'ailleurs et d'autrefois.
14 h 5, Un livre, des voix : J. Metellus, « la Famille Vortex ».
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Le temps du divorce.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 16 h 45, Contact ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : « la Khovantchina », de M. Moussorgsky, par l'Orchestre de la Suisse romande, avec R. Raimondi, P. Lindroos, R. Tear...
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Anderson, Samuels, Nevin, Lecuona, Wienawsky, Pryor.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de J.-S. Bach, Beethoven, Mozart.
9 h 5, Le matin des musiciens : les concertos pour piano de Mozart.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : les Chicagoans.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Cage, Roque-Alcina, Ferrari.
14 h 4, Microcosmos : 14 h 5, Children's corner ; 15 h, Reportage ; 15 h 40, Pêle-Mêle infos ; 15 h 45, Le jeu et la bricole ; 15 h 55, Haute Infidélité.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Bucovy.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Schubert.
18 h 30, Studio-concert : Œuvres de Dvorak, Szymanowski.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au centre Georges-Pompidou, à Paris le 22 juin 1982) : « A set of pieces for theater orchestra », de Ives ; « Acustiva III », de Schnebel ; « Für Stimmen », de Kagel, par la Schola Cantorum de Stuttgart, dir. C. Gottwald ; et l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 28 SEPTEMBRE

Le professeur *Bernard Debré* est reçu au journal de 19 h 30 sur Europe 1.

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

M. Ariel Sharon, ministre de la défense d'Israël, est invité au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h 30 en direct de Tel-Aviv.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Une espèce de fugue

Imaginez ça : un jour de février, un jour comme un autre, votre fille ne rentre pas du lycée. L'heure passe, on patiente, on s'inquiète, on finit pas se coucher et, le lendemain, force est de se rendre à l'évidence, la gamine est partie. Sans un mot, sans rien, sans qu'on puisse comprendre pourquoi. Elle n'a que quinze ans, âge encore fragile et tendre, la plupart du temps. Qu'est-ce que vous faites ? La seule initiative que prennent d'abord Jacques et Alice, les parent désemparés, héros du téléfilm de Gérard Poitou, c'est d'abord de n'en prendre aucune. De ne rien faire. Et de ne rien dire. A personne. Pas même à leur mère. Et surtout pas aux flics : ce sont des intellectuels. A la suite de quoi... non, non, rassurez-vous, je ne vais pas débobiner ici le fil d'une semaine pas comme les autres.

Je voudrais simplement signaler ceci : dans une situation semblable, les réactions sont tellement individuelles, les rapports entre les personnes concernées se combinent de façons si variées, dépendent de tant de facteurs psychologiques, historiques et même « chimiques », qu'il est impossible de décrire à l'écran autre chose qu'un cas d'espèce. Il peut cependant servir d'exemple ou même de leçon dans la mesure où il s'agit d'un comportement positif de nature à nous influencer si par malheur...

Personnellement, l'attitude de ces parents m'a littéralement renversée. Par son calme. Par son absence totale de sentiment de culpabilité. Par sa gentillesse : ils ne se font pas un reproche, pas une scène, du style : c'est entièrement de ta faute, tu aurais dû..., tu n'aurais pas dû, etc. Et aussi par le fait que le père puisse interrompre ses recherches pour draguer une minette et l'inviter à dîner sous prétexte qu'elle ressemble à sa fille ! Il rentre sans prévenir à des heures impossibles et sa femme, très soulagée de le voir débarquer, se jette voluptueusement dans ses bras. Résultat : complètement anéantie, semble-t-il, par une folle nuit d'amour conjugal, elle ne songera à lui demander des nouvelles de ses démarches pour retrouver la petite que le lendemain après-midi. Incroyable, non ? Et pourtant vrai. Il s'agirait d'une histoire vécue. Selon toutes probabilités, ni vous ni moi ne la vivrions de cette manière-là. Ce qui n'enlève rien, encore une fois, à son intérêt. Au contraire.

CLAUDE SARRAUTE.

★ « Sans un mot », TF1, jeudi 30 septembre, 20 h 35.

VU

Drogue : les médecins et le Patriarche

Il est à craindre que, avec les professionnels du petit écran, les grands, les incontestés, avec leur savoir-faire de la télévision et leurs sujets bien ficelés, la séduction ne l'emporte parfois sur la rigueur. On aime et on est satifait de peu. Pour leur émission sur *« la drogue, le plaisir et la dépendance »* (lundi soir 27 septembre sur TF 1), Etienne Lalou et Igor Barrère ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Un sujet pertinent avec cette impression qu'il y avait, au-delà du spectaculaire de l'image, une démonstration à apporter. Un montage impeccable. Et pourtant un cocktail imbuvable qu'aucun toxicomane n'aurait voulu absorber : d'un côté, le professeur Fournier et le docteur Dugarin, de l'hôpital Fernand-Widal; de l'autre, M. Nahas, le médecin pour qui le haschisch peut rendre impuissant, et M. Lucien Engelmayer, la tête pensante de l'association Le Patriarche.

Les premiers parlent de la drogue avec prudence. *« La poudre, c'est d'abord ce qu'on peut appeler le plaisir, cette espèce d'inondation qui comble tout, un plaisir archaïque comme le remplissage du nourrisson, puis vient l'époque où on est condamné à utiliser l'héroïne sans en éprouver de satisfaction mais pour ne plus être malade »*, explique le docteur Dugarin. Le professeur Fournier évoque la difficulté de la relation avec le toxicomane. *« Ce sont de grands profiteurs, c'est très difficile de discuter avec eux comme avec toutes les personnes qui ont le sentiment de connaître un plaisir ineffable et qui ne veulent s'adresser qu'à ceux qui ont eu la même expérience. »*

Les seconds, encore à leur affaire, montrent le singe en manque ou des pensionnaires de postcure contents de l'être. Passons sur la partie scientifique de l'émission, sur les andorphines qu'on a dans le corps et qui sont électifs pour la morphine — autant dire qu'un toxicomane sommeille en chacun de nous — et allons, sinon droit au but, droit à la touche. A l'institution du Patriarche, où l'on sait que les toxicomanes sont frappés, privés de leurs papiers d'identité, contraints, pour leur rédemption, à manier la pelle et le rateau.

Là, les responsables de l'émission ont choisi de filmer. On oubliera donc ceux qui s'y droguent encore, ceux qui s'en enfuient la nuit, rattrapés par les gendarmes de Grenade, une localité proche, pour ne voir et n'écouter que les adeptes de M. Engelmayer. *« J'étais là, je n'avais pas le choix, c'était la Boère ou la prison, j'étais avec ma femme, on attendait un enfant, grâce au Patriarche il a pu naître. »*

Témoignage massue qui devrait faire taire les plus réticents : les pouvoirs publics, le chargé de la toxicomanie au ministère de la solidarité et de nombreux journalistes qui sur place se sont rendus compte et ne partagent pas cet enthousiasme. X vit là depuis cinq ans et demi, y finira ses jours. On laissera le Patriarche en barbe blanche accuser le corps médical. *« Ce ne sont pas les trafiquants*, dit-il, *qui gagnent de l'argent avec la drogue mais les médecins, les psychiatres, les avocats qui trouvent dans les toxicomanes une clientèle. »* Sans préciser qu'avec ses cinq cents pensionnaires, M. Engelmayer n'est pas lui-même dans le besoin.

Enfin, un toxico, un bon, pour enfoncer le clou, témoignera : *« Moi j'en suis sorti. Ici on est cent personnes à en être sortis. »* Et parlant de ceux qui ne s'adaptaient pas assez vite : *« C'était surtout leur orgueil, ils ne comprenaient pas qu'à deux ou trois on pouvait les empêcher de faire ce qu'ils voulaient. »*

Pour conclure, toujours avec l'habileté des professionnels, MM. Lalou et Barrère ont redonné la parole au docteur Dugarin. *« Il arrive qu'on substitue à la dépendance de la drogue une autre dépendance, celle d'un gourou par exemple, mais alors ce n'est plus une façon de vivre mais de survivre. La thérapeutique, c'est autre chose, c'est donner de vrais désirs à la place des besoins. »*

Après cette émission, voilà l'image de la drogue en France, des médecins en recherche et un Patriarche qui a trouvé.

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *Mme Corinne Fabre*, qui était directeur de cabinet de Mme Michèle Cotta à la présidence de Radio-France, a été nommée secrétaire générale de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle par décret publié au *Journal officiel* du 26 septembre.

[Née en 1951, Mme Corinne Fabre est licenciée d'anglais et ancienne élève de l'École nationale d'administration. Elle a été administrateur civil au secrétariat général du gouvernement de 1976 à 1981. Elle s'y est notamment occupée des relations de l'administration avec le public et de l'utilisation de la télématique par les administrations.]

● *M. Bertrand Labrusse*, P.-D. G. de la S.F.P., vient de confirmer dans leurs fonctions de directeurs généraux, M. François Lemoine et Mme Janine Langlois-Glandier, respectivement chargés de la production et de l'admistration.

● *M. Jacques Chirac* a décidé de créer *« une cellule de vérification de l'objectivité de l'information audiovisuelle »* qui sera animée par M. Jean Farran, ancien directeur général de R.T.L. Le maire de Paris a pris cette initiative à la suite d'un reportage de TF 1 consacré à la rénovation de la tour Eiffel. M. Chirac a jugé celui-ci *« scandaleux »*, dans la mesure où *« il n'y a pas eu la moindre allusion, ni aux élus parisiens, ni à la municipalité de Paris, ni au maire de Paris »*, qui avait inauguré ces installations le jeudi 23 septembre. Le président du R.P.R., qui a annoncé cette initiative au cours du repas de presse des journées parlementaires R.P.R. de La Grande-Motte, entend, à ce propos, saisir la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

[Le 19 juin 1975, les partis signataires du programme commun de la gauche avaient créé un Comité pour le respect du droit à l'information radiotélévisée, présidé par Mme Edmonde Charles-Roux, et notamment chargé de *« porter des appréciations d'ensemble sur l'objectivité et l'équilibre de l'information dans les différentes stations »*. Parmi les membres de ce comité, on relevait les noms de MM. Claude Estier, Georges Fillioud et Jack Ralite.]

Nouveau mensuel destiné aux femmes

« PRIMA » EST LANCÉ PAR LE GROUPE GÉO

Un nouveau mensuel, *Prima*, destiné aux femmes, paraît ce 28 septembre. Edité par Prisma Presse — qui publie *Géo, édition française du magazine allemand*, et *Ça m'intéresse*, *Prima* se veut *« avant tout un journal pratique »*, résume sa rédactrice en chef, Mme Hélène Tokay.

Comportant deux cents pages, au format classique des magazines féminins, tiré à 650 000 exemplaires pour le premier numéro, *Prima* est vendu 8 F.

* Prisma Presse, 20, rue Washington, 75008 Paris.

● *Réponses... à « Droit de réponse »*. — Dans *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, quotidien régional édité à Tours, M. Jacques Saint-Cricq, président du directoire, proteste, dans son édition du lundi 27 septembre, contre le fait que le journal qu'il dirige ait été cité par erreur dans l'émission de Michel Polac, comme faisant partie du groupe Hersant.

Il rappelle que *la Nouvelle République*, depuis sa fondation en 1944, est indépendante et entend le rester.

D'autre part, le syndicat du Livre C.G.T., qui *« ne regrette pas »* d'avoir refusé de participer à cette émission, déclare qu'il est *« partie prenante dans le combat, avec toutes les catégories de personnels, contre les monopoles de presse, et en particulier celui de M. Robert Hersant »*.

● *Le congrès annuel de Distripress* se déroule à Monte-Carlo, du 26 septembre au 1er octobre 1982. Ce congrès réunit, chaque année, les éditeurs et les distributeurs de presse du monde entier.

Un nouvel hebdo : « TEL »

Un nouvel hebdomadaire, *TEL* — initiales de Temps, Economie, Littérature — fera paraître son premier numéro le jeudi 7 octobre. Tiré à 43 000 exemplaires, comportant 8 pages format *Canard enchaîné*, *TEL* sera vendu 6 francs.

Le projet des trois fondateurs, MM. Philippe Thureau-Dangin, directeur de la publication, Olivier Poivre d'Arvor et Philippe Simonnot, est de *« créer un espace commun »* entre trois notions qui paraissent étrangères l'une à l'autre, *« pour traiter ouvertement ce qui, dans notre temps, reste plus que jamais important : l'Economie, la Littérature »*.

★ *TEL*, 4, place du Marché-Sainte-Catherine, 75004 Paris, tél. : 887-53-53.

● *Le Nouveau Détective* remplace désormais chez les dépositaires l'hebdomadaire *Qui ? Police*, consacré à l'actualité criminelle et judiciaire. Vendu 5 F, son tirage dépassera quatre cent mille exemplaires. *Le Nouveau Détective* est édité par « Nuit et Jour », 3-5, rue des Graviers, 92200 Neuilly-sur-Seine.

POLICE

LE PROJET DE BUDGET POUR 1983

Priorité au recrutement de nouveaux policiers

Avec 15 319,37 millions de francs de crédits de paiement, le projet de budget de la police nationale pour 1983 est en augmentation de 13,66 % par rapport au précédent. Bien que supérieure à celle prévue pour l'ensemble du budget de l'Etat (+ 11,8%), cette progression est jugée insuffisante par le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique.

Invoquant sa création récente - le 18 août — ainsi que la lutte contre le terrorisme, le sentiment d'insécurité de la population et certaines revendications des personnels, le cabinet de M. Joseph Franceschi vient donc de demander au ministre du budget, M. Laurent Fabius, une augmentation des dépenses consacrées à la police nationale.

Les services de M. Laurent Fabius seraient évidemment plus favorables, en ces temps de rigueur budgétaire, à une nouvelle répartition des dépenses au sein de la masse allouée au ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Mais la police nationale représente déjà 48,10 % du budget prévu par ce dernier, qui pourtant a été conçu dans la perspective des élections municipales et de la mise en œuvre de la décentralisation. Ce double impératif et l'effort consenti en 1982 pour la police, surtout en matière de créations d'emplois, expliquent que le projet suggère pour 1983 un ralentissement de la progression des crédits alloués à la police nationale : une augmentation de 13,66 % alors qu'elle avait atteint 19,45 % en 1982.

En 1983, comme en 1982, l'accent sera mis sur les personnels. Avec 13 587 millions de francs, les crédits qui leur sont consacrés augmentent de 14,5 % et représentent l'essentiel des crédits de fonctionnement (15 024,87 millions de francs). En revanche, les crédits d'équipement comptent pour une part très faible du projet de budget (1,92 % avec 294,5 millions), tandis que les autorisations de programme ne croissent que de 3,72 %.

Cette priorité accordée au recrutement, à la formation et aux rémunérations des policiers prend le contre-pied des choix budgétaires du septennat précédent : aux importants recrutements décidés par M. Raymond Marcellin au lendemain de 1968 avaient succédé, surtout en 1977 et en 1978, des budgets ne comportant aucune ou très peu de créations d'emplois.

Avec les 5 617 emplois créés en 1982, les effectifs des corps et services de la police nationale devaient atteindre à la fin de l'année 106 332 personnes, soit une progression de 5,25 % en un an. En 1983 le budget envisage la création de 1 850 emplois, dont 1 617 pour la police nationale « active », en tenue ou en civil. Les policiers en civil s'étaient estimés, non sans raison, lésés par les choix opérés en 1982. Consciemment, le gouvernement avait alors privilégié la « tenue » (4 781 emplois créés), conformément à sa conception d'une police de prévention, qui se montre, se voit et rassure.

Aussi les enquêteurs et inspecteurs, auxquels on avait d'abord promis 1 000 créations, n'eurent-ils droit qu'à 296 emplois supplémentaires et les commissaires à 8 créations contre 60 promises initialement. En 1983, l'équilibre devrait être rétabli : 700 emplois seraient créés parmi les personnels en civil (60 commissaires, 640 enquêteurs et inspecteurs) et 917 pour ceux en tenue.

La création d'une nouvelle direction de la formation auprès de la Direction générale de la police nationale se traduit par une modification de nomenclature et l'individualisation des crédits affectés à la formation permanente des personnels. Des « délégations au recrutement et à la formation » sont en cours de création auprès de chacun des onze secrétariats généraux pour l'administration de la police (S.G.A.P.). Elles ont pour tâche de favoriser la publicité des recrutements, d'animer les jurys de concours et de développer les stages de formation continue.

De 130 en 1981, le nombre des personnes affectées à la gestion et à l'animation de la formation, en dehors des écoles elles-mêmes, est ainsi passé à 490 en 1982.

Les modifications au projet de budget souhaitées par le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique concernent surtout les conditions de travail. Car, par-delà les créations d'emplois, reste à s'assurer que les policiers font bien ce pourquoi on les a recrutés. C'est l'éternel problème des « charges indues » que l'équipe de M. Franceschi souhaite, enfin, résoudre : elle estime à 7 452 au moins les policiers qui ne font pas un véritable travail de police. Objets trouvés, enquêtes administratives, sorties d'école, charges judiciaires... : autant de services qui pourraient être du ressort d'autres administrations ou de personnels municipaux.

Cette rationalisation de l'emploi est toutefois sans incidence budgétaire. De ce dernier point de vue, le secrétariat d'Etat souhaite essentiellement une augmentation des crédits d'équipement qui puisse traduire financièrement la volonté politique que manifeste sa création. Modernisation de l'armement, gilets pare-balles, matériel radio, achats de renseignements... Un effort supplémentaire est demandé alors que le projet de budget s'en tient surtout, pour le matériel, à l'accélération de la substitution du revolver Manhurin spécial police au pistolet 7,65 (11 000 revolvers supplémentaires en 1983). D'autre part, certaines économies, inscrites au projet de budget, sont jugées inopportunes, en particulier la non-reconduction de crédits ouverts en 1982 pour les travaux d'aménagement et d'entretien des locaux.

La satisfaction de deux demandes syndicales est également envisagée : le passage à 100 % du taux de réversion à sa veuve du salaire d'un policier mort en service (il est de 50 % actuellement) ; l'accélération de l'intégration aux retraites de l'indemnité pour sujétions spéciales (qui peut atteindre le cinquième d'un traitement d'un policier en service).

« Une police plus disponible, mieux formée et plus efficace », telle serait la philosophie de ces propositions, explique-t-on au cabinet de M. Franceschi où l'on paraît ne pas vouloir s'en tenir à l'augmentation quantitative des effectifs.

EDWY PLENEL.

LA MANIFESTATION DES « POLICIERS MÉCONTENTS » EST INTERDITE

La manifestation de policiers prévue, le jeudi 30 septembre, à 14 h 30, place Beauvau, face au ministère, par la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.) (*le Monde* du 25 septembre) vient d'être interdite par le préfet de police de Paris, M. Jean Périer. Notifié lundi 27 septembre aux organisateurs, l'arrêté d'interdiction indique que cette manifestation est *« de nature à troubler l'ordre public »* et l'interdit aussi bien place Beauvau qu'en *« tout autre lieu »* de la capitale.

Ouvertement marquée à l'extrême droite et en communion d'idées avec le mouvement Légitime défense, la F.P.I.P., qui avait appelé à ce *« rassemblement de tous les policiers mécontents »* en invitant ses adhérents à venir avec leurs *« sifflets à roulette »*, est une organisation minoritaire, mais active, en particulier parmi les unités spécialisées de la région parisienne. Si elle n'a obtenu, sur le plan national, que 2,83 % des suffrages des gradés et gardiens de la paix aux élections professionnelles de 1982 (contre 0,82 % en 1978), ses résultats ont été beaucoup plus importants dans les brigades de sécurité du métro parisien (48 %) et dans certains districts des unités mobiles de sécurité de nuit (Batignolles, place de Clichy, Pigalle, Barbès). La F.P.I.P. est favorable au rétablissement de la peine de mort, estime que la lutte contre la délinquance passe d'abord par la répression, et affirme que le *« seuil de tolérance »* est atteint en matière d'immigration.

Au secrétariat d'État chargé de la sécurité publique, on approuve la décision du préfet de police, une telle manifestation de policiers, ayant ouvertement pour cible le gouvernement, y étant jugée *« guère tolérable »*. — *E. P.*

PRESSE

M. HENRI PIGEAT EST RÉÉLU P.-D.G. DE L'AGENCE FRANCE PRESSE

Le conseil d'administration de l'Agence France Presse, réuni ce mardi 28 septembre en fin de matinée, a reconduit pour trois ans dans ses fonctions de président-directeur général M. Henri Pigeat, qui occupe le poste depuis le 8 septembre 1979, suite à la démission de M. Roger Bouzinac.

Aux termes du statut de 1957 de l'A.F.P., le P.-D.G. de l'Agence doit recueillir douze voix sur les quinze membres qui composent le conseil d'administration. Rappelons que ce conseil comprend huit représentants des directeurs de journaux quotidiens, deux représentants du secteur public de la radiotélévision, trois représentants des pouvoirs publics (premier ministre, ministères des relations extérieures et de l'économie et des finances) et deux représentants du personnel de l'Agence (dont un journaliste).

M. Henri Pigeat a obtenu treize voix sur quinze, les deux représentants du personnel refusant de participer au vote.

[Agé de quarante-deux ans, ancien élève de l'ENA, M. Henri Pigeat, administrateur civil, a appartenu à plusieurs cabinets ministériels avant de devenir, de novembre 1975 à avril 1976, directeur de la Direction générale à l'informatique, organisme rattaché au premier ministre.

En avril 1976, M. Henri Pigeat est nommé directeur général adjoint de l'A.F.P. avant d'en être le P.-D.G. trois ans et demi plus tard. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Saint écran ou la Télévision par câbles*, et *De la télématique au téléphone*.]

JUSTICE

A Grenoble

A quelle frontière reconduire un apatride indésirable ?

De notre correspondant

Grenoble. — Les magistrats grenoblois ont décidé de remettre en liberté un homme d'une trentaine d'années, M. Nacer Hali, qui se prétend d'origine palestinienne et qui affirme être entré clandestinement en France après avoir traversé à pied les Pyrénées. M. Hali n'était cependant pas inconnu des autorités judiciaires françaises puisqu'il avait déjà été condamné il y a deux ans à Marseille pour plusieurs vols à la roulotte, mais sous une autre identité. La police devait par la suite perdre sa trace.

Au mois d'août, M. Hali comparaissait à nouveau devant le tribunal pour plusieurs vols dans des voitures. Il fut alors condamné à deux mois de prison et il aurait dû être, dès sa sortie de la maison d'arrêt, reconduit aux frontières en application de la loi du 29 octobre 1981. Ne disposant d'aucun papier, apparemment apatride et ne désirant surtout pas se rendre dans un pays du Maghreb, M. Hali allait poser de sérieux problèmes aux autorités françaises.

Libéré de la prison de Grenoble-Varces vendredi matin, M. Hali fut amené, comme le prévoit désormais la loi, dans un local administratif en attendant qu'une décision soit prise à son sujet. La Belgique et la Suisse ayant refusé d'accueillir le Palestinien, l'Algérie et la Tunisie n'ayant donné aucune réponse aux demandes formulées par la préfecture de l'Isère, le tribunal correctionnel de Grenoble avait vingt-quatre heures pour statuer sur le sort de M. Hali. En vertu de la loi, le tribunal pouvait soit maintenir l'intéressé sous surveillance pendant six jours dans des locaux dépendant de la police, le temps de trouver une solution, soit le remettre aussitôt en liberté.

Les magistrats ont décidé de lever la détention administrative du Palestinien qui est reparti libre. *« S'agissant d'un apatride, la reconduction à la frontière prévue par la loi une clause de style »*, souligne le substitut du procureur de la République, M. Esch.

Le Palestinien, qui apparemment entendait maintenir un flou sur ses origines et ses intentions, s'est, depuis, évaporé dans la nature. — C. F.

Languedoc-Roussillon

Agde ou l'indigestion touristique

De notre envoyé spécial

Agde. — Non, on ne s'endort *pas au cap* d'Agde. Pendant que les naturistes et les baigneurs à peine plus vêtus rôtissent sur le sable, les engins de chantier sont déjà au travail pour édifier la « troisième tranche » de cette station modèle du Languedoc-Roussillon. Douze mille lits vont être ajoutés au quarante-trois mille qui ont été entassés là depuis 1970. Dans le désert poussiéreux où monteront les immeubles, on fait la queue aux portes des cabanons des agences immobilières. Avec La Grande-Motte, le cap d'Agde est l'« unité d'aménagement touristique » qui se vend le mieux.

Pierre Leroy-Beaulieu, maire (R.P.R.) de la commune, déborde de projets. Moustache en bataille, il entraine ses treize mille deux cents administrés à la conquête de la prospérité comme on mènerait une charge de cavalerie. Nullement découragé par l'échec du projet de Verneland (sorte de Disneyland à la française) qu'il voulait installer dans un marais avec l'aide de capitaux américains, il fonce.

L'immense campement de naturistes (le plus grand d'Europe) qui borde sa ville de vacances est-il un défi à l'hygiène ? Il va le réaménager. Manque-t-on de distractions ? Un nouveau port de trois cents places, un golfe de dix-huit trous, un casino et un musée d'archéologie sous-marine sont en travaux ou à l'étude. La vieille ville d'Agde est-elle menacée d'apoplexie ? On révise le plan d'occupation des sols pour étendre les lotissements et les zones d'artisanat. Dans quelques années, la cité antique et la station moderne, ayant mangé les vignes qui les séparent encore, ne feront plus qu'une. Une greffe réussie qui contraste avec la scission survenue entre La Grande-Motte et le village de Mauguio qui devait lui servir de commune d'accueil.

Mais le greffon à la vitalité estivale exubérante ne va-t-il pas à la fois s'asphyxier lui-même à force de proliférer et épuiser son tuteur, la vieille ville d'Agde ? C'est en 1967 que la mission d'aménagement décida de construire de toute pièce cinq grandes stations pour retenir sur les plages du Languedoc-Roussillon les estivants européens filant vers l'Espagne.

Le parti était à la fois clair et ingénieux : on attirait les promoteurs sur cinq emplacements limités et on bloquait l'essaimage des cabanons et des villas partout ailleurs. En fin d'opération, vingt ans après, on devait avoir un tiers du rivage équipé à neuf et deux tiers laissés à l'état de nature.

Le cap d'Agde fut choisi comme l'une des « unités d'aménagement » : sur les 12 kilomètres de rivage appartenant à la commune, les immeubles de la station balnéaire devaient occuper 5 kilomètres. Restaient pour les amateurs de sauvagerie 7 kilomètres de sable fin, de dunes et de marais.

Quinze ans après ces belles déclarations, la situation est toute différente. Alors même que la station n'est pas achevée, elle déborde de tous côtés. A l'est, un camping de naturistes a mangé 40 hectares en bordure de mer. Processus classique d'urbanisation rampante : on commence par des tentes, puis viennent les caravanes, enfin les bungalows, un millier, dit-on, érigés sans permis de construire.

Pour mettre de l'ordre là-dedans, la commune veut lancer une opération de réaménagement. Pour la financer, il faudra vendre quelque chose : des pavillons, pardi, qui prendront la place des bungalows. Dans dix ans, quand le terrain aura pris encore plus de valeur, on commencera, comme partout, à détruire les pavillons pour les remplacer par des immeubles.

Terrains mités

A l'ouest, et pour respecter la directive de protection du littoral, une mince bande de terre est réputée inconstructible. Elle est déjà mitée. Des bistrots ont construit sans vergogne des terrasses en dur sur le domaine public maritime. En arrière de cette « frange verte » commencent les campings (voir plus haut), les cabanons et les villas installés dans un joyeux désordre. Plus loin encore, en suivant la côte, voici le mur d'immeuble du grau d'Agde, puis l'immense caravaning littoral de La Tamarissière. Bref, les espaces naturels se sont évaporés au soleil du Midi.

Vers l'intérieur de la commune, ce n'est pas la puissance publique qui a sauvé les quelques étendues encore vierges, mais les associations qui se sont créées ces dernières années, en réaction contre le bétonnage systématique. Sur les 350 hectares de marais du petit Bagnas, on voulait installer le parc de loisirs baptisé Verneland. Levée de boucliers, intervention de la toute jeune section locale de la société de protection de la nature, pétition de quatre mille cinq cents signatures. Le petit Bagnas est en instance de classement comme réserve naturelle. La colline Saint-Loup, seule éminence de ce plat pays et toile de fond de la station, devait être constellée de villas « avec vue imprenable ».

C'est une autre association, celle des premiers acheteurs d'appartement au cap, qui a obtenu son boisement. Quant au vignoble qui faisait comme une coupure verte entre le cap et Agde, il est condamné à terme et ne trouve personne pour le défendre. C'est là que la vieille ville va étaler ses nouveaux faubourgs.

Dans les limites de la station elle-même, la densification sournoise a fait ses ravages. A l'origine, on :vait fixé la limite à cinquante mille lits, chacun de ceux-ci étant censé recevoir deux personnes occupant 25 mètres carrés. La capacité maximale de la station ne devait donc pas dépasser cent mille estivants. Le cap d'Agde, station de taille humaine, ville verte entourée d'espaces libres, c'est ce mythe qu'on a vendu aux premiers acheteurs. La réalité est aujourd'hui sensiblement différente.

Dans une « cabine » de 25 mètres carrés s'entassent à la belle saison quatre ou cinq estivants. *« Qui pouvait prévoir un tel succès ? »*, plaident les aménageurs. N'empêche que si on ajoute à ces habitants les touristes qui occupent les campings, les cabanons, les villas, les appartements du vieil Agde et ceux qui viennent pour la journée de l'intérieur du département, on arrive à une population totale qui dépasse toutes les prévisions.

Dans quelques années, la commune d'Agde comptera sur son territoire, pendant les jours de pointe, entre deux cent mille et trois cent mille personnes. Même si elles se tiennent debout au coude à coude, les plages ne seront pas assez grandes pour les recevoir.

Agde et son cap souffrent des effets de cette pléthore. Encombrement des plages par les baigneurs, des routes et des rues par leurs voitures, insuffisance des parkings, tapage incessant, petite délinquance, insécurité.

Pour endiguer la marée, la municipalité dispose d'une trentaine d'agents. On lui envoie quarante C.R.S. en renfort. Ce n'est pas suffisant. Chaque nuit des vigiles armés patrouillent. Le maire réclamait à cor et à cri un commissaire de police : on vient de le lui accorder. Belle promotion pour une station balnéaire.

A tout miser sur le cap, la municipalité a oublié qu'Agde la ville devrait vivre douze mois sur douze. Délaissé, le cœur de l'antique cité — la plus vieille agglomération de France après Marseille — a été colonisé par des Gitans et des Maghrébins, qui, évidemment, n'ont pas les moyens d'entretenir les vénérables demeures : 40 % des habitations ne sont pas encore raccordées à la station d'épuration. « *C'est vrai*, concède M. Leroy-Beaulieu, *je n'ai pas fait grand-chose pour la vieille ville. Ce sera pour mon troisième mandat.* »

Attentat contre les remparts

M. le maire est trop modeste. Comme les superbes remparts en lave noire qui protégeaient autrefois la ville menaçaient ruine, il les a fait consolider avec un très méchant béton armé. Cet attentat contre un monument classé a précipité dans sa bonne ville deux inspecteurs du ministère des affaires culturelles. Puis, contre toute promesse, au nez et à la barbe de tout ce que la région et l'Etat comptent de protecteurs officiels des sites, M. Leroy-Beaulieu a fait abattre en quarante-huit heures un évêché du dix-huitième siècle qu'il qualifie d'« *affreuse verrue* ».

Tout cela pour ne pas avoir à y installer le musée d'archéologie sous-marine qu'il veut situer au cap d'Agde pour l'agrément des touristes. C'est, en effet, ce musée qui devrait recevoir la célèbre statue de l'éphèbe grec actuellement au Louvre, mais découvert il y a quelques années dans l'Hérault, au pied même de feu l'évêché.

Cette affaire est symbolique et les Agathois ne s'y trompent pas. Ils ont compris que tout désormais devait aller au cap, la vache à lait de la commune et du département. Certains s'en réjouissent. D'autres disent : « *Trop c'est trop.* » La floraison des associations de défense témoignent de leur ras-le-bol.

En tout cas, une illusion est définitivement dissipée. Celle de l'aménagement cohérent et « raisonnable » du littoral Languedoc-Roussillon. Il suffit pour s'en convaincre d'aller voir ce qui se passe à Vias, la commune voisine d'Agde. Là, sur 7 kilomètres, le rivage devait rester « nature ». Au fort du mois d'août, cent mille personnes grouillent dans trente-sept campings et des centaines de cabanons construits n'importe où et, bien entendu, sans permis. Il est vrai que la commune n'a même pas de plan d'occupation des sols. Entassement, poussière, pollution générale, anarchie complète, il faudra bien mettre de l'ordre dans tout cela.

Déjà, la Sebli, la société d'économie mixte qui construit le cap d'Agde et qui redoute la diminution de ses activités, est venue proposer ses services. Un plan d'aménagement est à l'étude qui, il faut le craindre, consacrera le fait accompli, c'est-à-dire le mitage par des constructions. Résultat de ce laisser-aller général : les deux tiers du littoral de l'Hérault sont en cours d'urbanisation, un tiers seulement reste à l'état de nature. Exactement l'inverse de ce qui avait été « promis-juré ». La côte du Languedoc est bien partie... pour devenir la « Côte d'Azur assassinée » de demain.

MARC AMBROISE-RENDU.

NARBONNE

Querelle de tutelle

Le maire de Narbonne (Aude), Mᵉ Hubert Mouly (sans étiquette), conseiller général, est en conflit avec le conseil régional du Languedoc-Roussillon, présidé par M. Edgar Tailhades (P.S.), sénateur du Gard. Objet du litige : les dispositions du règlement relatif à l'instruction, l'attribution, la liquidation des subventions régionales allouées aux collectivités locales et à divers groupements et organismes, adopté le 9 juillet 1982.

Mᵉ Mouly a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier, invoquant l'illégalité de ce règlement qui, selon lui, bafouerait l'esprit et la lettre de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation en rétablissant une forme de tutelle hiérarchique d'une collectivité locale sur une autre.

De quoi s'agit-il et qu'est-ce qui est reproché par Mᵉ Mouly au conseil régional ? « *La demande de subvention*, nous a expliqué le maire de Narbonne, *doit être adressée au président du conseil régional sous couvert de celui du conseil général du département concerné ; cette assemblée étant appelée à donner un avis alors que l'inobservation de cette formalité est sanctionnée par le rejet de la demande.*

» Ensuite, le demandeur n'est avisé de la décision arrêtée par le conseil régional qu'après le président du conseil général.

» Enfin, conformément aux procédures financières applicables dans l'administration, toute demande de versement des fonds doit être accompagnée d'un certificat attestant la réalisation effective de l'opération subventionnée. Or ce certificat est établi par le président du conseil général quelle que soit la nature juridique du bénéficiaire (...) (1). »

Cela est illégal, dit Mᵉ Mouly, car on aboutirait à la création d'une tutelle hiérarchique du conseil général sur l'activité d'une commune, quelle qu'elle soit, dès lors qu'elle sollicite et obtient une aide pécuniaire de la région. Par ailleurs, on peut craindre que cette tutelle « version méditerranéenne » ne glisse vers un contrôle de nature politique compte tenu du rôle et de la composition des organes élus auxquels elle est confiée.

Dans une lettre adressée à ses collègues maires des principales villes de la région, Mᵉ Mouly les invite « *à s'associer à la procédure qu'il a engagée* » et il ajoute :

« Ce nouveau règlement [du conseil régional] pose donc un problème de fond : celui de l'autonomie respective de chaque collectivité locale qui exige que toute tentative, même larvée, de rétablissement d'une quelconque tutelle à quelque niveau que ce soit, soit combattue afin que chacune d'entre elles préserve jalousement ses droits et compétences. A mon sens, seul le respect de ces principes de base permettra de réussir véritablement la décentralisation qui suppose que, à chaque niveau de responsabilité, il n'y ait d'autres entraves à la liberté d'action des gestionnaires démocratiquement élus que celles du respect de la légalité et d'autres objectifs que la satisfaction des besoins collectifs d'une population déterminée. »

(1) Le président du conseil général de l'Aude est M. Robert Capdeville, socialiste. (N.D.L.R.)

Point de vue

Le feu au plus près

par PATRICE OEGEMA (*)

DESCENDANT tout droit des commissions communales feux de forêt, les comités feux de forêt sont des groupes opérationnels composés d'habitants d'une zone forestière. Il en existe cinquante-cinq dans les Bouches-du-Rhône.

Ces personnes, qui se réunissent pour la défense contre les incendies de forêt, sont parfaitement intégrées au terrain, et sont puissamment intéressées à protéger un environnement dont elles jouissent. Or il n'y a pas de meilleur pompier, aux techniques de manipulation près, que l'homme qui connaît le massif forestier dans lequel il vit.

En saison, le comité assure une protection systématique de la partie du territoire dont il a la responsabilité : habituellement, par des rondes de véhicules munis de moyens de transmission qui les relient à un P.C. A bord, on dispose de cartes carroyées, de moyens d'observation et de documents divers. Les rondes sont programmées sur des itinéraires définis. Elles sont cependant « contrariées » (ce qui signifie qu'on revient sur ses pas parfois) et les dates de passage sont irrégulières.

L'impact de ce mouvement de personnes organisé en forêt est avant tout dissuasif. Chacun sait que la très grande majorité des feux sont provoqués par la malveillance : les intentions criminelles s'affaiblissent prodigieusement devant le risque d'être découvert. Lorsqu'un arrêté préfectoral interdit la circulation, le séjour de véhicules ou de personnes en forêt, le comité feux de forêt le fait respecter par une action informative et éducative. En cas de résistance aux arguments présentés, c'est la gendarmerie qui se charge de faire procéder à l'évacuation.

Si un départ de feu survient néanmoins, le comité feux de forêt le détecte rapidement, provoque l'intervention immédiate des forces d'intervention qu'il guide et dont il favorise l'établissement. Agissant ainsi à la racine du feu, il multiplie les chances de réussite. Dans le cas où il est doté de moyens de lutte « de premier degré » (battes, extincteurs à eau, camions-citernes légers), il intervient aussitôt, ce qui peut être suffisant. On reconnaît que l'attaque rapide d'un feu est décisive, alors que tout délai dans l'intervention peut être fatal. Qui peut mieux que ceux qui sont sur place assurer cette célérité si précieuse ?

Qui posera le problème de la forêt en acceptant de postuler que, dans des conditions particulières, lorsqu'on a brûlé 1 hectare, le feu ne peut plus être arrêté — quelle que soit l'importance des moyens mis en œuvre ? Qui aura enfin l'honnêteté d'admettre que c'est précisément ces circonstances spécifiques (le mistral surtout) qu'il faut gérer et que l'équation du feu de forêt doit être approchée en termes d'écrêtage de pointe et non pas de mesure moyenne ?

Hors saison, le comité feux de forêt se concerte avec ses partenaires naturels (les pompiers et la commune notamment) pour une prévention « longue » et, compte tenu des particularités locales, met en place des politiques qui affectent les accès, les équipements, réserves d'eaux, les débroussaillements, etc. — dans le cadre d'une stratégie antifeu qu'il conçoit. Ainsi peut-on espérer construire un réseau défensif efficace.

Le comité feux de forêt fera aussi son affaire de la participation des habitants qu'il représente et il négociera les techniques qui lui semblent le mieux adaptées en matière de prévention.

De grâce, qu'en matière de feux de forêt on cesse de se polariser sur les moyens. Au stade où nous en sommes, il vaut mieux équiper somptueusement cent comités feux de forêt qu'acheter un bombardier d'eau. Ce sera dix fois moins cher et infiniment plus rentable.

(*) Ingénieur sapeur-pompier volontaire à Aix-en-Provence.

هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM CAPITAUX	140,00	164,84

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Integres a un important groupe de distribution exploitant 55 magasins, nous defendons et renouvelons la tradition du grand magasin de nouveautés, attache au choix et à la qualité des produits, à l'accueil et au service à la clientèle.
Pour contribuer à ce renouveau, nous recherchons

DIRECTEURS D'EXPLOITATION

Dépendant du Directeur commercial du Groupe, ils sont responsables des résultats des magasins dont ils ont la charge. Ce sont des animateurs charges d'expliquer et de faire appliquer la politique commerciale qu'ils ont contribué à définir; d'apporter leur assistance aux Directeurs et aux cadres de leurs magasins, de proposer des budgets d'investissement et d'analyser les besoins en hommes. Basés à Paris, ils font de fréquents déplacements en Province. Agés d'environ 35 ans, ils ont une formation supérieure et une experience de la fonction ou d'une Direction de grand magasin.

DIRECTEURS DE MAGASINS

Dans le cadre de la politique commerciale définie par le Groupe, ils déterminent avec leurs collaborateurs les objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité de l'unité de vente dont ils ont la charge, et sont responsables de leur réalisation. Ils sont les animateurs de leur magasin, tant sur le plan commercial que sur le plan humain. Une expérience réussie de la direction d'un grand magasin et une formation superieure sont, pour ces cadres jeunes (environ 30-35 ans), et mobiles géographiquement, les meilleurs atouts.

SOUS-DIRECTEURS DE MAGASINS

Ils assisteront, dans un premier temps, les directeurs de magasins, formation qui leur permettra à moyen terme de prendre la responsabilite d'une unité. Formation supérieure et première expérience du métier sont indispensables, ainsi que l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant le poste choisi sous référence 2500 à :
PARIS FRANCE - Service Gestion des Ressources Humaines - 137, boulevard Voltaire - 75551 PARIS CEDEX 11

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
RÉGION SUD DE PARIS
recherche pour le poste de

DIRECTEUR DE LA VISITE MÉDICALE

Candidat de formation supérieure, ayant impérativement 5 ans minimum d'expérience dans la même fonction pour assurer, hiérarchiquement rattaché au Directeur du Marketing, l'animation, la coordination et la pleine responsabilité de l'activité d'un réseau de :

90 VISITEURS MÉDICAUX et 10 DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX dans l'ensemble de la France

Pour assumer ce poste, une certaine disponibilité est nécessaire pour fréquents déplacements en Province.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 34166 à DEB'S 140 rue de Courcelles 75017 PARIS qui transmettra

deb's

Directeur de projet

Cette très importante société doit assurer la construction de l'Ambassade du Koweit en Algérie. Elle recherche un Directeur de Projet pour lui confier la responsabilité de cette mission et a chargé notre société de conseils d'assurer en France la recherche et les premières prises de contact.

Le poste intéresse des candidats parfaitement bilingue français-anglais, titulaires d'un diplôme d'Architecture et/ou d'Ingénierie Civile et pouvant justifier d'une expérience de 10 ans dont 5 dans un poste similaire. Ils doivent être aptes à dominer les problèmes de développement d'un projet immobilier dans tous ses aspects administratifs, financiers et techniques.

La forme du contrat, le salaire et autres avantages sont négociables ; le poste implique la résidence en Algérie.

Adressez lettre manuscrite indiquant prétentions, CV + photo sous réf. 1387 M à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra) réponse et discrétion assurées

---

Important Groupe de Sociétés D'ASSURANCES Européen cherche pour sa filiale française Centre Paris

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Une expérience réussie en PRODUCTION ET COMMERCIALISATION D'ASSURANCES MARITIMES INTERNATIONALES acquise à un niveau élevé de responsabilité et de compétence, ainsi qu'une maîtrise parfaite de la langue anglaise sont les conditions indispensables que devra réunir le candidat.

Cette expérience pourra avoir été acquise dans une Compagnie ou dans un Important Cabinet de Courtage Maritime.

Expérience complémentaire en I.A.R.D. très appréciée mais non indispensable.

Ce poste peut offrir aux candidats une OPPORTUNITE DE TOUT PREMIER PLAN.

Le salaire élevé, sera en rapport avec les compétences et le niveau opérationnel.

Pour un premier contact, écrire avec C.V. et prét.
Madame D'ORNANT

FIDAL PARIS 18 bis rue de Villiers 92303 LEVALLOIS

---

futur

directeur des comptabilités

220.000 +

Groupe Industriel français, 4 milliards de CA, cherche un diplômé

GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE + DECS OU EXPERTISE COMPTABLE

35 ans environ, ayant une expérience de la comptabilité acquise de préférence dans une grande entreprise, pour préparer la succession du Directeur des Comptabilités.

Placé en position d'Adjoint pendant quelques années, il acquerra les connaissances particulières à notre société ; il sera dès le départ en relation avec les usines.

Sa mission en tant que Directeur des Comptabilités consistera en premier lieu à définir en accord avec la Direction Générale les règles et procédures comptables et à en contrôler l'application. Il devra pouvoir par ses compétences et sa personnalité se montrer efficace dans un rôle fonctionnel.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous référence 2152-M) seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

---

directeur commercial

PAP FEMININ DE LUXE — NICE

Nous sommes un important fabricant de PAP Féminin de luxe et réalisons 70 % de notre C.A. à l'exportation. Nous avons besoin d'un collaborateur capable de prendre en charge la Direction Commerciale de notre entreprise : définition de notre stratégie, animation et contrôle des représentants et des agents, mise en place des structures adaptées à notre développement. Ce collaborateur, proche de la Direction Générale, sera associé à la marche de la société. Il doit impérativement avoir une expérience de Direction Commerciale France et Export d'une entreprise de PAP, pratiquer l'anglais et si possible l'allemand. Nous sommes prêts à bien rémunérer un excellent professionnel.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. A.583.81 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

LYCÉE-COLLÈGE PRIVÉ RÉGION RHONE-ALPES rech. pour rentrée 1983

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Établissement sous contrat (Bac A, B, C, D,) 1.000 élèves environ. Externat - Demi-pension. Ecr. s/nº 7.038, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC RÉGION OUEST 220 PERSONNES RECHERCHE

SON DIRECTEUR DES FABRICATIONS

Expér. de quelques années dans la profes. indispens. Situation évolutive pour un ingénieur (ou équiv.) de valeur. Ecrire s/réf. nº 3.107. Agence Havas BP 88, 56003 VANNES CEDEX qui transmettra.

---

directeur commercial

300.000 +

Pour faire face à son développement international, notre Groupe, Leader mondial dans son domaine, crée une entité France - Belgique - Luxembourg - Afrique Francophone qui fabrique et commercialise des produits industriels destinés au confort des locaux d'habitation et des bâtiments industriels ou commerciaux. C.A. 400 MF - Progression 15% par an.

Pour prendre en charge l'ensemble de la fonction commerciale : Politique, Ma[illegible]ting Clients, Direction et animation des réseaux distributeurs et ve[illegible] directes, gestion, contacts avec les principaux clients... le Di[illegible] Général de la Division recherche un cadre commercial de [illegible] qui lui sera directement rattaché. Le candidat est âgé d'au [illegible] a[illegible]de formation HEC, ESSEC, CENTRALE ou équivalent. [illegible] expérience, il connait bien le circuit distribution et a déjà [illegible]s responsabilités de gestion globale d'une activité, dans un [illegible] international. Il parle couramment l'anglais.

[illegible] travail : Région Parisienne.

Ec[illegible]us réf. 235 M
11, [illegible] Boétie - 75008 Paris
Ré[illegible] et discrétion assurées.

Soderhu



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

À SINGAPOUR

Diriger notre unité de Production de Composants Electromécaniques

GROUPE INTERNATIONAL, offre l'opportunité pour un INGENIEUR performant de DIRIGER une unité de Production de Composants Electromécaniques à SINGAPOUR.

SA MISSION :

Après une adaptation en France aux produits et à leurs techniques de fabrication :
- organiser, développer la production pour répondre avec souplesse et rapidité aux demandes des clients.
- Réduire les coûts et améliorer la productivité en sachant :
  - optimiser l'utilisation de main d'œuvre
  - mettre en place une industrialisation rationnelle et efficace.
- Maîtriser les approvisionnements et les stocks
- Tenir les performances qualité
- Gérer l'unité et atteindre les objectifs budgétés.

SON PROFIL :
- INGENIEUR ELECTROMECANIQUE OU ELECTROTECHNIQUE
- 5 ans d'expérience dans une fonction de production
- Habitude du commandement
- Etre un organisateur et un décideur capable de prendre des initiatives et d'en assumer les responsabilités.
- Maîtrise parfaite de l'anglais.
- Une première expérience en Asie est un plus.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 47615 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Afrique Francophone

Importante société d'ingénierie, nous recherchons pour l'Afrique Francophone un

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

diplômé ENSAM, SUPELEC, ENSI...

Pour assurer la gestion de la maintenance et l'entretien de matériels de très haute technicité, une spécialisation en électronique de puissance et des asservissements est indispensable (3 à 5 ans d'expérience).

Ce poste est à pourvoir le plus rapidement possible.
Les conditions d'expatriation sont excellentes.

Pour de plus amples informations, nous vous prions d'adresser un CV accompagné d'une photo et de vos prétentions sous référence 4262 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 Paris, qui transmettra.

Dessein

NARBONNE

...erelle de tutelle

plus près

LES MOTS CLES DE L'INFORMATIQUE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CERG

L'INFORMATIQUE AU SERVICE DES PROFESSIONS

L'une des principales SSCI françaises en forte croissance (120 personnes) recherche pour **LYON et PARIS**

des ingénieurs d'affaires

ayant une formation Ecole Supérieure de Commerce ou Ecole d'Ingénieur, une expérience de la négociation commerciale et financière à haut niveau, de préférence dans le domaine informatique, et un esprit d'initiative et d'autonomie.

Pour vendre nos logiciels **aux offices privés ou publics d'H.L.M. ou aux Sociétés d'économie mixte,** nous vous assurons une formation approfondie à nos produits, le soutien logistique du groupe et nous vous offrons une rémunération élevée.

De très sérieuses possibilités d'évolution dans la société ou dans le groupe B.F.M. pourront être envisagées.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 042 M, à :

Patrick **DUCEPT**
CERG

— Tour d'Asnières - 4 Avenue Laurent Cély - 92606 ASNIERES Cédex.

PROVENCE

Jeunes... une formation comptable... une expérience concrète... et le sens du challenge

Importante Société Française d'Ingénierie, nous servons nos clients à travers le monde, où nous exerçons nos activités, avec autant de souplesse et de disponibilité que de rigueur et d'efficacité.

Nous proposons à des jeunes comptables (DECS ou éq.) parlant l'anglais, ayant une expérience pratique (2 ans mini) en cabinet ou en entreprise et la volonté de conforter leurs connaissances :

de participer activement à l'avancement de nos comptabilités françaises (et étrangères) fiscales, générales, analytiques et de gestion et aux travaux de consolidation;

de prendre rapidement des responsabilités et de gérer leur avenir en France et/ou à l'étranger.

Adressez votre dossier, réf. M 454, à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
48 rue Grignan 13001 Marseille.



Cadre Comptable

Comptabilité Générale–Gestion Trésorerie

Avec 370 personnes et un C.A. de 300 millions, cette filiale du deuxième groupe papetier français, située dans l'Aisne (environ 90 kms de Paris), est le premier producteur communautaire de papier cannelure mi-chimique pour la fabrication du carton ondulé.

La décentralisation des services comptables dans chacune des filiales du groupe nous amène à créer le poste de Responsable du Service Comptabilité Générale et Trésorerie.

Dépendant du Chef des Services Comptables et Financiers, il encadrera quatre personnes et prendra la responsabilité de la mise en place et du fonctionnement de ce nouveau service. Il portera une attention particulière à la gestion de la trésorerie et tiendra les tableaux de bord selon les procédures de la Direction Financière du groupe.

Agé de 27 ans environ, titulaire d'un DECS complet, vous avez quelques années d'expérience en entreprise industrielle. Vous souhaitez élargir vos compétences tout en gardant une partie de la matérialité du travail. Homme de contacts, vous recherchez un groupe offrant des perspectives d'évolution.

Notre Conseil, Michel BARBEY, examinera avec attention le dossier que nous vous remercions de lui adresser sous référence 82220 M

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53



MOËT & CHANDON
Fondé en 1743

recherche un

INGENIEUR

pour prendre la responsabilité du

SERVICE MAINTENANCE

Bon gestionnaire (80 personnes - 30 M. Francs de Budget - Tableau de bord analytique élaboré) - Organisé (Utilisation de l'informatique), il aura une compétence technique solide en mécanique, électrotechnique et automatisme. Il est aussi capable de concevoir de nouveaux process dont la réalisation pourra être sous-traitée.

C'est un Ingénieur AM, INSA, ESME, Navale ou équivalent de 30 ans au moins, à forte vocation technique et dont la personnalité et l'ouverture peuvent garantir une évolution à terme dans la Société.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé à :
M.F.P. - 7, Bd Foch 51100 REIMS



pour sa filiale Bordelaise spécialisée dans des produits de haute technicité (nucléaire, triogénie)

recherche

INGÉNIEUR CONTROLE

pour encadrer la section contrôle de l'unité.

Poste nécessitant une expérience similaire.

Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
Société AMRI
Service du Personnel
"Les Mercuriales" - 40, rue Jean-Jaurès
93176 BAGNOLET

bleu



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Saga Petroleum a.s. has entered into an agreement for the development of an oilfield offshore Benin in West-Africa. Our Project Organization in Cotonou is now looking for

Executive secretaries

- one for Project Manager
- one for Administrative Manager.

Both positions are regarded as demanding and challenging and the main tasks for both positions will be:
- coordinate the Manager's agenda
- perform his correspondance
- translate letters and documents from English to French and vise versa
- filing and general office work.

The Project Manager secretary will be responsible for the main archive which will require a great deal of confidentiality.

The Administrative Manager secretary will be responsible for administrative tasks such as work control, internal communication and post distribution.

We consider following qualifications to be appropriate:
- university/college degree
- secretarial training school or equivalent
- completely fluent in French and English
- minimum five years as executive secretary
- ability to work independently
- ability to deal with persons on all levels of an organization
- previous experience from a developing country will be considered as an advantage.

We offer:
- a two year contract subject to extension upon mutual agreement
- free pension insuranse, grouplife insurance and accident insurance as well as travel insurance
- favourable salary and working conditions in Cotonou.

Closing date for filing application 5 october.

Other information may be provided by Office Manager Ove Lange, telephone 19 472 12 01 11.

Application marked SPB 7/82, containing full details, to be sent to

Saga Petroleum a.s.

Personell Department, P.O.Box 9, 1322 HØVIK, Norway.

NOUS RECHERCHONS
POUR LE RÉSEAU DE TRANSPORTS URBAINS
D'UNE VILLE IMPORTANTE

d'Afrique francophone

UN RESPONSABLE

– Rattaché à la Direction Générale, il a la responsabilité de la marche quotidienne de l'Entreprise et anime les services d'exploitation, de maintenance et de comptabilité.

– Il doit avoir le sens de l'organisation, une réelle autorité, des notions sérieuses de gestion prévisionnelle et des connaissances de technique automobile.

– Une expérience de quelques années du transport collectif de voyageurs est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous N° T 036081 M, RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

AFRIQUE FRANCOPHONE

Responsable pièces détachées automobile

Importateur exclusif d'une grande marque automobile nous cherchons notre responsable du Centre de Profit, « *Pièces détachées* », pour un grand pays d'Afrique Francophone. Basé dans la capitale, il anime un service comprenant 50 personnes réparties en plusieurs agences, est responsable des importations et de la gestion des stocks. Le système informatique doit évoluer vers un traitement en temps réel. Ce poste intéresse un excellent professionnel de la gestion des pièces détachées automobile, ayant l'expérience de l'Afrique. Notions d'anglais appréciées.

Rémunération de l'ordre de 220 000 FF + intéressement, logement et voiture de fonction. Contrat de Cadre expatrié.

Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé sous réf. 23635/M à M.J. FOURNIAT, Sélé-CEGOS, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

Membre de SYNTEC



Sté d'Électronique à Casablanca 200 personnes

recherche

● **SON RESPONSABLE QUALITÉ**

Formation BTS électronique.

● **SON AGENT DE MÉTHODE**

Expérience dans domaines électronique et électromécanique.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° T 036.030 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. *Réaumur, PARIS-2e*.

FABRICANT D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE DE DISTRIBUTION

recherche :
pour L'ARABIE SAOUDITE

UN INGÉNIEUR

CHEF DE MISSION

de haut niveau capable de diriger la construction d'une unité de fabrication, et assurer dans un premier temps la liaison Siège-Fournisseur-Partenaires Saoudiens.

Ce poste évolue par la suite vers la fonction de Directeur général de l'unité.

Excellente pratique de la langue anglaise exigée.

Adr. lettre man., photo, C.V. et prét. à M. Daniel Vignes, 68, r. des Bruyères, 93260 Les Lilas.

ASSISTANCE TECHNIQUE... ... A ALGER ... A BAGDAD

Leader mondial des SYSTÈMES ANALYTIQUES et INFORMATIQUES pour laboratoires, notre développement est très important. Pour nos CENTRES SAV d'ALGER et de BAGDAD, nous recherchons des

ingénieurs et techniciens supérieurs

Après une formation à nos matériels de haut de gamme, ils effectueront une mission d'assistance technique (installation, formation et maintenance) de 2 ans à notre centre SAV d'ALGER ou de BAGDAD.

Débutants ou expérimentés, ils seront des spécialistes en :
ELECTRONIQUE, AUTOMATISME,
MESURE PHYSIQUE BIOMEDICALE ou équivalent.
La connaissance de l'Anglais sera très appréciée (indispensable pour BAGDAD).

Adresser C.V., photo et prét. en précisant le poste choisi à M. COLISTRO

TECHNICON
B.P. 10 - 95330 DOMONT

Organisation et Publicité

ENCADREMENT DE GRANDS CHANTIERS A L'EXPORTATION

Le Département d'Ingénierie industrielle d'un très grand groupe français développe ses activités à l'exportation et recherche, pour leur confier l'encadrement de chantiers de réalisation clé en main, des **Ingénieurs Travaux confirmés.**

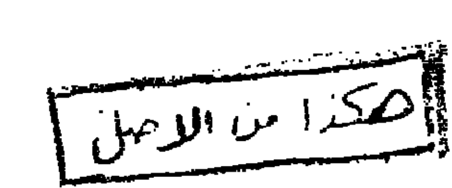
Les projets actuels, basés en Afrique, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, requièrent une formation d'Ingénieur à dominante **électromécanique** (A & M ou équivalent), doublée d'une expérience de 4 à 6 ans sur chantiers à la grande exportation.

L'importance des équipes affectées à ces réalisations d'envergure rendent aussi impératives des qualités d'animation, d'encadrement et d'adaptation à des problèmes et des milieux très diversifiés.

De nombreuses opportunités d'évolution professionnelles seront ensuite ouvertes à partir de ces postes, vers d'autres chantiers importants ou dans le Groupe.

Un dossier détaillé de candidature est à adresser sous référence 74837/M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIVISION ORGANISATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION à SAINT MARTIN D'HERES (38)

UN JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

PROFIL :
Diplômé d'une Grande Ecole : MINES - CENTRALE - SUPELEC - INSA Lyon - ENSEEG

MISSION :
Cet Ingénieur prendra en charge des projets informatiques importants, comportant la création de bases de données et s'appuyant sur des réseaux.

INTERET :
Pour un candidat mobile géographiquement une évolution de carrière importante pourra être envisagée dans les diverses activités du Groupe en France ou à l'étranger.

Adresser lettre, C.V. et photo sous no 47519 à ELF FRANCE Service Recrutement 137, rue de l'Université 75340 PARIS Cedex 07.

IMPORT. STÉ DU SECTEUR TERTIAIRE dont le Siège Social est situé dans l'Est de la France et dont le Chiffre d'Affaires a dépassé 1 milliard et demi de francs en 1981.

RECHERCHE

1) LE RESP. DE SON BUR. ORG. :

- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures scientifiques.
- Doté d'une réelle expérience dans le domaine de l'organisation du travail.
- Appelé à rechercher l'amélioration des règles de procédure, à réduire les coûts de fonctionnement, à définir les tâches nouvelles.
- Il sera l'animateur de l'équipe de l'Entreprise chargée de l'organisation.

2) LE RESP. DU DÉP. INFORMAT.

- Il possédera une formation supérieure en informatique, aura une bonne connaissance de la gestion des grands systèmes et des réseaux de terminaux, ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans un grand centre informatique.
- Sera appelé à poursuivre la mise au point du plan informatique de l'Entreprise orienté vers le télé-traitement.
- Animera les différents services du département et entretiendra les relations indispensables avec les Directions opérationnelles et les constructeurs de matériels.

Les deux cadres répondant à ces critères peuvent espérer une rémunération motivante, fonction des titres présentés et de l'expérience acquise.

Faire offre avec curric. vitae manuscrit et photographie ss le nº 244.146 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE RÉGIONAL

recherche un

INGÉNIEUR ORGANISATION

Au sein d'une cellule jeune et dynamique, il aura pour mission de participer à l'amélioration des circuits administratifs et à la mise en place des procédures et des structures les mieux adaptées au développement de l'Entreprise.

Cette fonction peut constituer un contexte d'évolution épanouissant pour un cadre de formation supérieure, possédant une expérience d'organisation d'au moins deux ans, acquise comme consultant ou en entreprise.

Des compétences bancaires ne sont pas impérativement requises, mais de bonnes bases informatiques sont indispensables.

Le poste basé à STRASBOURG ouvre de larges perspectives de carrière.

Un premier contact peut être envisagé avec notre Direction, en adressant votre dossier complet avec C.V. manuscrit + photo + prétentions sous réf. 244.723 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS. Sous la garantie d'une absolue discrétion.

FRANCELCO

ENTREPRISE EN PLEINE EXPANSION FABRIQUANT DES CONNECTEURS, AYANT UN EFFECTIF DE 300 PERSONNES recherche

SON RESPONSABLE DE BUREAU D'ETUDES

Assisté de son équipe, cet ingénieur électromécanicien aura pour charge :

— l'étude des produits nouveaux et l'amélioration des produits existants,
— le choix des techniques à utiliser en tenant compte des impératifs de prix de revient,
— la définition des cahiers des charges en collaboration avec le service commercial et le client,
— la réalisation des prototypes,
— l'assistance à la production pour le lancement des produits nouveaux.

Technicien polyvalent, homme de concertation et meneur d'hommes, le candidat aura environ 35 ans, une formation d'ingénieur ou BTS et justifiera d'une expérience similaire.

Le poste à pourvoir est situé à EPERNON (28).

Envoyer C.V. lettre manuscrite, prétentions et photo à : M. BAUP — B.P. 25 — 28230 EPERNON.

FROMAGERIE DES CHAUMES

pour poursuivre son expansion et élargir sa structure commerciale recherche

son négociateur centrales

Partenaire direct de la direction des ventes, il aura la responsabilité de la négociation des accords passés avec les centrales d'achats.

Ce poste implique des compétences reconnues en commerce moderne et merchandising. Il sera confié à un cadre dynamique, entrepreneur, à l'esprit novateur et négociateur de haut niveau.

Le candidat devra posséder une expérience d'environ 5 ans dans le SECTEUR ALIMENTAIRE ou en CENTRALES D'ACHATS.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à : FROMAGERIE DES CHAUMES BP 5 - 64110 JURANCON

IMPORTANTE MUTUELLE ASSURANCES

recherche pour son Siège Social à ROUEN (76)

JEUNES INGÉNIEURS

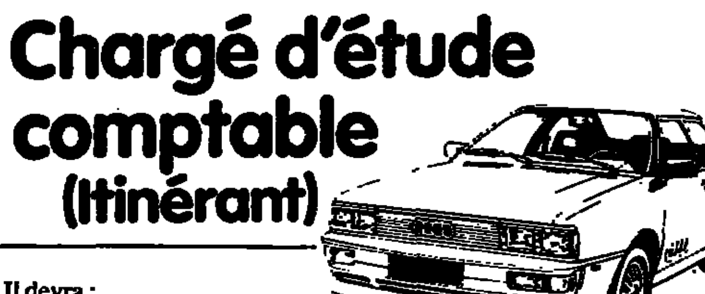
(ESE, INSA, ENSEEINT ou équivalent)

Intéressés par systèmes d'exploitation ou applications en temps réel sur IBM 3031 AP. Connaissances Cobol, IMS/VS, MVS appréciées.

Adr. C.V. + photo et prétentions à MATMUT Service du Personnel, 76030 ROUEN Cedex.

La Société VOLKSWAGEN FRANCE recherche pour sa division FINANCE

Chargé d'étude comptable (Itinérant)



Il devra :
– analyser à partir de documents comptables la situation financière de nos clients (réseau de concessionnaires),
– rédiger des rapports critiques sur chacune de ces situations.

Il sera également amené à contrôler les stocks (inventaire) mis à la disposition des clients.

Le poste convient à un jeune candidat de formation supérieure et/ou DECS.

Il sera situé à VILLERS-COTTERETS avec des déplacements sur l'ensemble de la France, pour lesquels il disposera d'une voiture de service et bénéficiera d'un salaire attractif et des avantages sociaux liés au développement de la Société.





V.A.G. FRANCE
Envoyer C.V., photo et prétentions, sous la réf. 241, à V.A.G. France-Direction du Personnel et des Relations Sociales, B.P. 62, 02600 Villers-Cotterets.

HAVAS CONTACT

Organisme de formation Poitou-Charentes recherche

INFORMATICIENS

Leur rôle : encadrement de stages et enseignement informatique (analyse et programmation). Formation : supérieure (D.U.T. ou maîtrise informatique). Connaissance des langages BASIC, COBOL indispensable : PASCAL souhaitable, pour enseignement sur micro et *mini-ordinateurs*. Expérience informatique appréciée.
Conditions : contrat d'un an. Dossier de candidature à demander : tél. (49) 88-02-30 (poste 121).

ASSOCIATION recrute

ANIMATEURS

stages form. U.F.C.M., 23, av. du Dr-Picaud, 06400 Cannes.

Société de robinetterie industrielle très connue sur le marché français et à l'étranger recherche pour son unité de production implantée en Seine-Maritime au bord de la mer, un

Ingénieur

de formation mécanique AM - ICAM - ECAM - ENSM

ayant une solide expérience des problèmes d'animation d'équipe et de fabrication. Il sera appelé à prendre des responsabilités importantes et secondera peu à peu le Directeur d'usine.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions, sous la réf 4773 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

Crédit immobilier

Demain, Directeur à Chambéry

30 - 35 ans environ : vous êtes parfaitement intégré dans le milieu de la promotion immobilière. Les tâches que nous souhaitons vous confier ne seront donc pas, pour vous, une surprise. Qu'il s'agisse de gestion des prêts : montage et contrôle des dossiers de financement, contrôle de la consommation des emprunts, suivi des ressources, négociations avec les sociétés d'aménagement, études de faisabilité, etc, avec toutes les relations que cela suppose au niveau des élus locaux, administrations, collectivités locales.

Pendant votre période d'intégration, notre Président vous confiera des missions fonctionnelles. Cette période terminée, vous aurez les responsabilités complètes de directeur, tant au niveau Technique que Gestion et Commercial.

Une formation supérieure + ICH est idéale. Néanmoins, l'expérience reste essentielle.

Nous avons demandé à notre conseil ALGOE de vous rencontrer. La candidature que vous adresserez sous référence 719 M à Jacques LEFEBVRE devra faire état de votre rémunération actuelle. Elle sera traitée de façon strictement confidentielle.



ALGOE 9 bis, route de Champagne - 69130 ECULLY.

Membre de Syntec

Dessein

Important constructeur matériel filature
Forte position exportatrice région touristique de l'Est

recherche

INGÉNIEUR TEXTILE TECHNICO-CCIAL

MISSION : *projets d'installation* et devis, négociations avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir à un ingénieur textile débutant. Anglais ou allemand perfectibles souhaités. Logement facilité.

Adr. C.V. détaillé ss réf. 954 à **SELETEC** CONSEIL 67009 STRASBOURG Cedex.

INGÉNIEUR DE CONTROLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION

Grande ville universitaire de l'Est. Un très important organisme de contrôle en expansion régulière, fortement implanté dans l'Est, recherche cet ingénieur diplômé, ayant 5 à 8 ans environ d'expérience de direction ou contrôle de chantiers en entreprise générale.

Sa mission : assurer les contrôles techniques des chantiers des clients régionaux, en contact avec les maîtres d'ouvrages, architectes B.E. et entreprises.

Poste d'avenir stable.

Adr. C.V. dét. ss réf. 968 à : **SELETEC** Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX.

Groupe Financier Privé

s'adressant à une importante clientèle d'entreprises et de particuliers recherche

CADRES FINANCIERS COMMERCIAUX

ayant une première expérience ou débutant.

Après une première période de formation technique et commerciale les candidats retenus seront affectés dans les délégations régionales du groupe : ILE DE FRANCE, BORDEAUX, MONTPELLIER, ROUEN, STRASBOURG, LYON.

Ils devront posséder une formation commerciale supérieure, une bonne connaissance de leur région.

Leurs rôles : prendre en charge une importante clientèle régionale, assurer le développement des produits financiers du groupe, animer une équipe de vente, participer à l'élaboration de plans marketing régionaux.

Rémunération fixe et motivante. Voiture de service.

Avantages sociaux.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous Nº 8298 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne
75008 Paris - qui transmettra

Gérants de portefeuille

Lille - Marseille

UNE GRANDE BANQUE à implantation nationale recherche pour ses centres financiers de Lille et de Marseille deux gérants de portefeuille.

Les candidats seront diplômés d'études supérieures et bénéficieront d'une expérience de 3 à 5 ans de la fonction, ainsi que d'une bonne connaissance des produits de gestion de patrimoine.

La banque envisage, pour un élément de valeur, une rémunération motivante ainsi que d'importantes perspectives de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 2125/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Importante industrie en expansion
Produits modernes pour le bâtiment à Strasbourg

recherche

JEUNE CADRE EXPORT

E.S.C.E., E.S.C. + formation export ou similaire

1 à 2 ans expérience exportation, parlant bien l'anglais et l'allemand.

Mission :
– assistance au responsable de l'exportation pour développer des marchés d'exportation déjà actifs.
– études de débouchés, de canaux de distribution.
– organisation de réseaux.

Adr. C.V. dét. ss réf. 1.007 à **SELETEC** Conseil 67009 STRASBOURG Cedex.

Très importante entreprise de travaux d'étanchéité recherche pour une grande ville universitaire de l'Est.

JEUNE CONDUCTEUR DE TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ MONOCOUCHE

Niveau B.T. bâtiment ou similaire + 2 à 3 ans expérience travaux, connaissant bien étanchéité Monocouche (caoutchouc ou PVC).

Mission dynamique comportant déplacements (brefs séjours) à l'étranger, permettant une bonne évolution des responsabilités et du salaire.

Connaissance de l'anglais ou de l'allemand (parlés) appréciée. Discrétion absolue garantie.

Adresser curric. vitae détaillé sous la référence 965 à : SELETEC Conseil 67009 STRASBOURG.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

DIVISION RADARS DE SURFACE
CENTRE DE BAGNEUX
recrute

JEUNES LICENCIES MATHEMATIQUES OU PHYSIQUE

attirés par l'informatique.

Ils se formeront au sein d'une équipe d'études dans le domaine de l'électronique professionnelle, travaillant en collaboration avec des ingénieurs, ils pourront acquérir rapidement une bonne compétence en logiciel d'application.

La formation est assurée par l'entreprise et offre de réelles possibilités d'évolution.

Les candidats dégagés des obligations militaires enverront lettre, C.V. et photo à THOMSON CSF, Service des Relations du Travail 1, rue des Mathurins 92223 BAGNEUX.

SOCIETE
D'EXPERTISES COMPTABLES
et de COMMISSARIAT aux COMPTES
recherche

.REVISEURS DEBUTANTS
.ASSISTANTS (expérience 1 à 2 ans de Cabinet)

Formation Supérieure
+ D.E.C.S. complet exigés

IL EST OFFERT :
- une chance certaine aux examens par la diversité des missions proposées. (Paris et Région Parisienne essentiellement).
- une promotion assurée en fonction des compétences
- une rémunération évolutive.

Env. C.V. et prétentions à :
Cabinet TUILLET & Cie
22, rue de la Banque 75002 PARIS

---

emplois régionaux

FABRICANT PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES RECHERCHE

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ayant bonnes connaissances en électro-technique et expérience de la vente aux entreprises et administrations.

Rémunération selon compétence et efficacité.

Ecrire S.N.E.S., quai du Mas-d'Hours, 30100 ALÈS.

Société Internationale de Composants électroniques, leader sur son marché recherche pour son unité de Bourgogne Franche-Comté, un

CHEF DU SERVICE OUTILLAGES

DIPLOME INGENIEUR A.M. OU EQUIVALENT

RESPONSABILITES :
- concevoir les outillages
- gérer un atelier de 25 outilleurs
- collaborer étroitement avec le bureau d'études recherche et développement
- réduire les coûts et les délais de fabrication
- implanter et développer des technologies nouvelles.

EXPERIENCES REQUISES :
- 3 à 5 ans d'expérience industrielle dans un service de moules et outils et/ou dans un atelier de moulage/découpe.
- habitude et sens du commandement et des contacts
- goût de l'organisation
- esprit de décision
- anglais nécessaire.

Les perspectives de développement dans la société sont réelles pour un candidat à fort potentiel.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 47610 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Pour vous la qualité de vie est un facteur important de réussite!

Vous êtes COMPTABLE IIe ÉCHELON?

Nous vous offrons la possibilité d'allier vie professionnelle et douceur de vivre en pays de Loire.

Appelez-nous entre 8 h 30 et 10 h 30 au (47) 64.10.50 en mentionnant la référence de cette annonce : 3/TO/654.

La déontologie de notre profession garantit toute discrétion

S.L.C. CONSEIL EN RECRUTEMENT
B.P. 2827 37025 Tours Cedex

SLC conseil

---

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Ingénieur électricien confirmé haut niveau
référence UN 173 AM



DEUXIÈME GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS, activités variées et internationales, recherche, pour une de ses grandes usines de Lorraine, un **Ingénieur Électricien Confirmé de haut niveau,** capable de prendre la responsabilité de la maintenance des moyens électriques centraux de l'usine.

Poste important qui conviendrait à un ingénieur ESE, IEG ou école équivalente, ayant une expérience confirmée de la gestion et de l'animation d'un service entretien électrique, au sein d'une industrie lourde à feu continu.

Larges possibilités d'évolution au sein du groupe.

Chef de service assurance qualité
référence WP 175 CM

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE FRANÇAISE, réputée pour sa haute technicité : équipements thermiques pour centrales thermiques et nucléaires (France et exportation) recherche son **Chef de Service Assurance Qualité.**

Rattaché à la Direction Générale, il animera une fonction déterminante pour le développement et l'image de l'entreprise :
- établissement et suivi des procédures assurance qualité.
- animation d'un service contrôle (une vingtaine d'ingénieurs et techniciens).
- contacts avec clients et fournisseurs - Audits.

Ce poste convient à un ingénieur diplômé grande école, 35 ans minimum, ayant assuré des fonctions équivalentes dans une industrie à haute technicité. Connaissance de l'anglais.

Poste à Paris.
Rémunération envisagée : 200 000 F (négociable selon expérience).

MÉTALLURGIE FINE — Ingénieur service qualité
référence GK 187 AM

POUR UNE USINE NEUVE, A TAILLE HUMAINE (200 personnes) réalisant des produits métallurgiques de haute technicité, rattachée à un très important groupe français, nous recherchons un **Ingénieur pour le Service Qualité.**

Adjoint au Chef de ce service, il animera le laboratoire de contrôle, développement, assurance qualité.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur grande école ECP, Mines, AM... ou à un Docteur Ingénieur, ayant 2 à 3 ans d'expérience en usine ou laboratoire, dans le domaine de la métallurgie fine.
Poste très intéressant pour candidat ayant le goût de la technique et des qualités de rigueur.
Poste : ville ouest littoral Atlantique.

Jeune directeur des relations humaines et sociales
référence AI 185 CM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PERFORMANTE ET A TAILLE HUMAINE, 400 personnes, filiales France et étranger rattachée à un grand groupe français, un des leaders mondiaux dans un domaine en expansion, offre à un jeune candidat, motivé et réalisateur, la possibilité d'assurer les fonctions de **Directeur des Relations Humaines et Sociales.**

Bras droit du Directeur Général de la Société :
- il participera à l'élaboration d'une politique sociale moderne et il en pilotera la mise en œuvre,
- *il traitera l'ensemble des aspects de la fonction personnel, prise dans un sens large et conçue comme un élément fondamental du management général de l'entreprise.*

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (sciences humaines, ESC, Sciences Po, Droit) désireux et capable d'enrichir et de valoriser une première expérience réussie de 3 à 5 ans, dans la fonction personnel.
De larges possibilités d'évolution sont ouvertes dans la société et dans le groupe, soit en demeurant dans le domaine du personnel, soit en diversifiant ses compétences pour s'orienter vers des postes type secrétariat général.
Poste ville Rhône-Alpes.

Ingénieur confirmé responsable de fabrication
référence ZS 177 CM

UNE SOCIÉTÉ DE FABRICATION MÉCANIQUE EN SÉRIE (1 500 personnes - 5 usines) filiale d'un des premiers groupes français et se situant comme une des principales sociétés européennes dans son domaine, crée un poste de **Responsable de Fabrication.**

Dans le cadre d'une usine à taille humaine et en collaboration étroite avec le Directeur d'unité, l'ingénieur recherché prendra en charge un département de production, de l'ordre de 100 personnes, en forte évolution : doublement de la capacité réimplantation et modernisation des équipements.
La structure de la société autorise une progression à moyen terme vers des responsabilités de direction pour un ingénieur diplômé (AM ou ENSI mécanique) ayant 3 à 5 ans d'expérience réussie en encadrement de production.
Lieu de travail : Pontoise.

Jeune adjoint à chef des services personnel et administratif
référence AT 178 AM

UN CENTRE DE RECHERCHES, 600 PERSONNES, faisant partie d'un grand groupe industriel français de premier plan, offre un poste formateur et évolutif d'**Adjoint au Chef des Services Personnel et Administratif.**

Ce poste conviendrait à un candidat dynamique, motivé, de bon contact, débutant ou ayant une première expérience professionnelle dans la fonction personnel, de formation ESC (si possible option personnel) ou équivalent.
Il sera d'abord orienté dans la fonction personnel (recrutement, gestion, législation sociale) puis, tout en conservant ces responsabilités, il élargira son domaine de compétence aux services administratif et comptable.
Poste : ville 50 km nord Paris. - Logement assuré.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Ingénieur électronicien

Le centre de recherche pharmaceutique du Groupe DELALANDE (2 000 personnes, C.A. 900 MF) recrute un INGENIEUR ELECTRONICIEN.

Assisté d'un technicien supérieur, il aura comme mission :
- la coordination de l'entretien préventif du matériel électronique,
- le dépannage général de l'instrumentation électronique,
- l'étude et le montage de circuits expérimentaux pour l'adaptation ou le développement d'appareils de mesure de contrôle ou d'acquisition de données,
- le conseil et l'assistance technique auprès des différents laboratoires de recherche.

Nous souhaiterions rencontrer pour ce poste un candidat de formation grande école ou universitaire, renforcée par une première expérience en rapport avec la maintenance et l'instrumentation, si possible, dans le secteur biomédical.

Veuillez adresser C.V. et photo à DELALANDE RECHERCHE - Direction Administrative - 10, rue des Carrières - 92500 RUEIL-MALMAISON.

DELALANDE RECHERCHE

MEDIA PA

CENTRE GESTION AGRÉÉ recherche

ASSISTANT (E)

DECS ou B.T.S. compt. exigé.

Env. C. V. et lettre manuscrite sous le nº 038015 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

École privée 60 km de Paris Région Est recherche Professeur Sc. exp. (Sc. nat. et Sc. phy.) 1er cycle. 12 h par semaine groupées sur mercredi et vendredi. Tél. : 403-17-05 et 403-49-65.

M.J.C. recherche

ANIMATEUR

Adolescents
005-42-72 - Odile GODARD.

SEDIS
(GROUPE PEUGEOT)
1 100 personnes - 215 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES DE PRECISION rech. à LEVALLOIS (92) pour sa Division « INDUSTRIES »

RESPONSABLE ZONE EXPORTATION
Continent Américain
Moyen & Extrême Orient

pour le DEVELOPPEMENT • des VENTES DIRECTES AUX CONSTRUCTEURS consommateurs de CHAINES (levage, manutention, mat. agricole, sidérurgie, escaliers mécaniques, cimenterie, ind. pétrolière,...) • des VENTES INDIRECTES en animant et complétant le réseau d'Agents.

INDISPENSABLE
- EXPERIENCE (5 ans mini) DE LA VENTE DE PRODUITS INDUSTRIELS A L'EXPORTATION (relevant de préf. de la Mécanique ou de la Transmission)
- ANGLAIS COURANT • HOMME DE TERRAIN : 40 % en déplacements

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 4916 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Pour soutenir sa forte expansion, une entreprise de

Travaux Publics

recherche un

Chef de Produits Promoteur

Il sera responsable de trois excellents Produits déjà connus, ayant un très bon taux de pénétration. Pour les développer, il aura besoin d'un sens commercial aigû et d'un contact humain plaisant pour agir (entre - autre) à travers une dizaine d'agences de la Société.

CE POSTE PERMETTRA A UN JEUNE DIPLOME QUI A 4 - 5 ANS DE METIER D'ASSURER SON AVENIR EN SE REALISANT PLEINEMENT.

M. A. DANNENBERGER conduira ce recrutement avec discrétion. Lui adresser CV s/réf. 450 à CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 PARIS.

LANDIS & GYR

Nous recherchons le

CHEF DU DEPARTEMENT TELEPHONIE

pour remplacement du titulaire partant en préretraite.

Ce cadre position III de la métallurgie :
- traite directement avec l'administration des PTT et les installateurs et assure le suivi des marchés,
- il dispose d'un service au siège et de l'appui des agences de province, du service publicité et des services techniques de la société,
- le candidat doit être ingénieur diplômé et avoir des connaissances dans le domaine des télécommunications,
- avoir une expérience de plusieurs années dans un poste commercial en relation avec l'administration des PTT.

Le poste est à proximité immédiate de la porte de Clichy.

Adresser candidatures avec C.V. détaillé, photo et prétentions à :
Directeur du Personnel LANDIS ET GYR
B.P. 208 — 03101 MONTLUCON Cédex.

TOTAL
Compagnie Française de Raffinage
recherche pour sa
DIRECTION COMPTABILITE PARIS 16e

COMPTABLE

pour participer, au sein d'une équipe, à la facturation de la clientèle :
- mise à jour des barèmes de prix et contrôle à l'aide de documents issus de l'informatique,
- codification de bons de transferts,
- réclamations des clients.

Formation : BAC G2.
Expérience des procédures informatiques.
Exigences : ordre et méthode - aptitude au travail en équipe - rigueur.

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Envoyer CV, photo (ret.) et prétentions sous référence 82/121/M au Département Recrutements 22, rue Boileau — 75781 PARIS CEDEX 16

FABRICANT DE BIENS D'EQUIPEMENT
Paris Sud
CA 1,5 milliard
recherche

CADRE

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER EXPORT.

Formation : Ecole Supérieure de Commerce Option commerce international.

Expérience : rédaction de contrats et gestion de fonds.

Projets à l'exportation.
Anglais courant.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 47.186 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmet.



JEUMONT-SCHNEIDER

recherche pour le Service Technico-commercial de son département signalisation ferroviaire, un(e)

ASSISTANT(E) TECHNIQUE D'INGENIEUR

titulaire d'un BTS

Le (la) candidat(e) justifiera de 2 ans d'expérience dans le domaine des affaires industrielles internationales et possèdera de bonnes connaissances en espagnol et en anglais.

Libéré des Obligations Militaires.

Adresser CV et prétentions à
Jeumont Schneider - Mme OHANA
194, av. Président Wilson
93212 PLAINE St-DENIS

Importante société industrielle internationale recherche

jeune ingénieur technico-commercial

pour lui confier la gestion de produits techniques auprès de la clientèle européenne.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur (A.M., INSA, ou équivalent) ayant une première expérience professionnelle de deux ans environ et intéressé par des contacts technico-commerciaux avec une clientèle internationale

La pratique des langues anglaise et allemande est indispensable. Des déplacements nombreux mais de courtes durées sont à prévoir. Localisation : sud Seine-et-Marne.

Cette responsabilité devrait conduire candidat de bon potentiel à de larges évolutions de carrière au sein du groupe, notamment dans le domaine commercial.

Envoyez lettre manuscrite C.V., photo
N° 08038 AMEP P.A.
37, rue du Général-Foy, 75008 Paris

AMEP PA

POUR PARIS et LYON
BANQUE
recherche

CADRES ou GRADES COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS

Il est indispensable d'avoir plusieurs années d'expérience dans la profession bancaire.

Langue étrangère nécessaire :
ANGLAIS ou ESPAGNOL

Adresser CV. photo
et prétentions à n° 8861
TELEX PA - JONCTION
34. BD Haussmann
75009 PARIS qui transmettra.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
recherche l'

ADJOINT DU RESPONSABLE

risques du particulier (auto et multirisques).

Cadre formation supérieure d'environ 35 ans. Bon technicien organisateur et animateur.

Il devra : justifier de 5 à 7 ans d'expérience, participer à la confection des tarifs, définir de nouveaux produits, contrôler les souscriptions et règlements.

Possibilité de développement de carrière pour éléments dynamiques.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions sous réf. 1378 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

TRÉSORERIE
Cadre financier fort potentiel
référence RD 131 CM

PUISSANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL, nombreuses filiales France et étranger (40 % du CA réalisé à l'étranger) offre une réelle opportunité de valoriser une première expérience financière de 3 ans environ à **jeune HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent.**

Poste intéressant et évolutif qui implique des responsabilités variées au sein de la Direction Financière de la Société mère.
Sa mission sera plus particulièrement axée sur les domaines :
- trésorerie France et internationale de la société mère et de certaines de ses filiales,
- études financières diverses et notamment de rentabilité de projets d'investissement:

Larges perspectives d'évolution au sein du groupe.
Poste : ville centre France.

Cadres commerciaux fort potentiel
référence VO 174 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE TOUT PREMIER PLAN, activités variées et internationales, CA supérieur à 10 milliards, renforce ses équipes commerciales et recherche plusieur **Cadres Commerciaux.**

Plusieurs postes sont ouverts : négociation et vente de produits industriels auprès de grands clients, animation de réseaux d'agents, chefs de produits...
Ces postes conviendraient à des candidats, Écoles Supérieures de Commerce ou Ingénieurs Chimistes, ayant le goût des affaires, dynamiques, réalisateurs, débutants ou ayant une première expérience de vente. Pour l'un de ces postes, la connaissance du marché des résines serait un atout.
Larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe en France ou à l'étranger.
Premiers postes à Paris.

Cadre comptable
référence NZ 129 CM

UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche pour son siège un **Cadre Comptable.**

Il aura des tâches très variées : analyses budgétaires, audit de filiales, comptabilité de départements, mise en place et audit d'informatique.
Ce poste conviendrait à un candidat ESC, DECS ou équivalent, polyvalent, de bon contact, ayant l'esprit d'équipe et disposant de 2 à 3 ans d'expérience professionnelle, impliquant bonnes connaissances en comptabilité générale et analytique et en informatique.
Poste à Paris. Courts déplacements dans les filiales de province à prévoir.

Jeune ingénieur bon potentiel pour importantes responsabilités de maintenance
référence DL 188 AM

POUR UNE USINE DE CHIMIE FINE, dotée d'installations modernes et automatisées (faisant partie d'un grand groupe français), nous recherchons un jeune Ingénieur AM ou école équivalente, débutant ou ayant une première expérience professionnelle, ayant le potentiel, le dynamisme et l'affirmation naturelle lui permettant d'assurer rapidement d'importantes fonctions de maintenance.

Il aura des responsabilités techniques (mécanique, chaudronnerie, électricité, régulation fluides) budgétaires et humaines (animation d'une centaine de personnes).
Poste intéressant et formateur pour candidat de valeur.
Poste : ville Sud-Est.

Jeune juriste d'entreprise
référence DJ 186 CM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PERFORMANTE ET A TAILLE HUMAINE, 400 personnes, filiales France et étranger, rattachée à un grand groupe français, un des leaders mondiaux dans un domaine en expansion, recherche un **Juriste** compétent et dynamique.

Directement rattaché au Directeur Général de la Société, il traitera l'ensemble des problèmes juridiques de l'entreprise : droit des affaires - droit des sociétés - contrats - brevets - contentieux - assurances - fiscalité - gestion du patrimoine...
Ce poste conviendrait à un candidat, maîtrise de droit des affaires, (+ IDA, IAG ou DECS apprécié) ayant une première expérience (1 à 3 ans) acquise en entreprise ou en Cabinet conseil, capable d'être polyvalent et de s'affirmer comme un interlocuteur avisé et inventif, tant à l'intérieur de la société que dans les contacts extérieurs et avec les filiales.
Larges possibilités de développement de carrière au sein de la société ou du groupe.
Poste ville Rhône-Alpes.

Une carrière motivante pour un jeune responsable formation
référence NG 167 AM

Il est difficile et rare d'être chef de personnel à 26-28 ans. Si vous souhaitez faire évoluer votre carrière vers des postes de responsabilités dans la fonction Personnel et Relations Sociales, si vous avez une formation supérieure grande école de commerce ou universitaire et une première expérience réussie en tant que formateur,

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE pratiquant une politique alliant le progrès humain et économique vous propose :
- de vous intégrer à sa direction de personnel groupe
- d'assurer le poste de responsable formation : élaboration du plan en relation avec la hiérarchie, l'organisation, la gestion et l'animation de certaines sessions.

Larges perspectives d'avenir au sein du groupe dans la fonction personnel ou dans des postes opérationnels.
Poste ville universitaire centre France.

Jeune DUT gestion du personnel pour poste formateur et évolutif
référence MF 166 CM

UNE SOCIÉTÉ FRANCAISE RENOMMÉE (1400 personnes - plusieurs établissements industriels à taille humaine à Paris et en province) réalisant des équipements de forte technicité, offre une très intéressante opportunité de formation et de développement de carrière à un **DUT Gestion du Personnel débutant.**

Assistant du Chef du Personnel d'un établissement parisien, il collaborera à tous les domaines de la fonction personnel et aura ainsi une formation solide.
Poste très intéressant pour candidat motivé, de bon contact, disposant d'un large potentiel d'évolution.

etap — 4.rue Massenet 75016 Paris

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Proche Banlieue Ouest F 150.000 ±

La filiale française d'un groupe, parmi les leaders des appareils de mesure pour l'auscultation des ouvrages de génie civil, recherche un Responsable COMPTABLE et ADMINISTRATIF.

Relevant du Directeur Général, il sera responsable de : la réalisation de tous les travaux de comptabilités générale et analytique • de la mise en place des moyens informatiques adaptés • de l'élaboration des budgets • des déclarations fiscales et sociales • de l'administration du personnel et de la Société.

Mensuellement, il réalisera le tableau de bord nécessaire à la D.G. et trimestriellement un "reporting" pour le Groupe.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 28 ans minimum, titulaire du DECS, ayant acquis au moins 3 ans d'expérience dans une entreprise utilisant l'informatique.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 22.430-M à CLA Recrutement 11, av. Delcassé - 75008 Paris.



Les laboratoires pharmaceutiques
SMITH KLINE &FRENCH
recherchent pour leur Division Export

CONTROLEUR BUDGETAIRE ADJOINT (HF)

POSTE
Elaboration des budgets et plans à long terme.
Analyse mensuelle des résultats (commentaires, tableaux de bord).
Participation aux études financières.

PROFIL
Formation supérieure en gestion
Expérience des méthodes de travail des sociétés multinationales
Connaissances en informatique
Anglais courant indispensable.

La progression continue du Groupe autorise des perspectives d'évolution de carrière en fonction de la réussite dans le poste.

Ecrire avec CV, photo, desiderata à
Direction du Personnel -SK & F- Réf. AR
12, place de la Défense Cedex 26
92090 PARIS LA DEFENSE.

IMPORTANT ORGANISME MUTUALISTE D'ASSURANCES
recherche son

Responsable des relations extérieures

Il aura pour missions essentielles :
- La négociation de contrats de Prévoyance importants.
- La promotion de ces produits au sein du monde du travail.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 35 ans minimum, doté d'une grande personnalité, très dynamique, aimant les contacts humains et désirant prendre des initiatives.

Il devra avoir une excellente connaissance des milieux professionnels et être rompu aux discussions avec les partenaires sociaux.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser d'urgence lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions (indiquer votre numéro de téléphone si possible) sous la référence 928, à :

P.R.B.

MICHEL JOUSSE Conseil en Recrutement
26, rue de la Pépinière, 75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
recherche
(PARIS-ETOILE)

contrôleur de budget

Il aura une bonne capacité de travail, un sens aigu de l'analyse et le goût des contacts.
Formation ESC, ou équivalent, option finances + 2 à 3 ans d'expérience.
Connaissance de la comptabilité anglo-saxone appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 3176 à
Lion Publicité, 2, rue des Dardanelles 75017 Paris
qui transmettra.

Ingénieur électromécanicien

Secteur tertiaire - Paris-8e

Une importante société du secteur tertiaire, située à Paris-8e, recherche un **Ingénieur électromécanicien.**

Il aura comme mission l'exploitation d'ensembles immobiliers et de travaux neufs.

Nous souhaiterions rencontrer pour ce poste un candidat âgé de 35 ans minimum, diplômé ESME, ENSI ou équivalent et bénéficiant d'une expérience chauffage - ventilation - climatisation - distribution HT/BT - automatisme - groupes électrogènes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. M/01 à Direction des Carrières - B.P. 704.08 - 75361 PARIS CEDEX 08.

MEDIA PA

LE CRÉDIT COOPÉRATIF
(groupe bancaire 850 personnes)
recrute

adjoint au directeur du personnel

- *Formation supérieure.*
- *Expérience confirmée de la fonction personnel dans son ensemble.*

Envoyer photo, C.V., lettre manuscrite et prétentions à N. 2377
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

COGEMA

Importante Société du secteur Nucléaire recherche pour sa Direction des Relations Sociales

DEUX CHARGES D'ETUDES

H/F

Intégrés au Service Rémunérations et Relations du Travail :

- **L'un (réf. 272)** sera responsable des études financières relatives aux frais de personnel (masses salariales, budget...) et de la préparation des négociations salariales avec les partenaires sociaux. Il devra être diplômé de l'enseignement supérieur (maîtrise de gestion ou Sciences Economiques) et avoir le goût des statistiques et de l'utilisation des moyens informatiques.
- **L'autre (réf. 273)** sera chargé d'étudier et d'adapter la législation sociale à l'entreprise.
  Il participe en outre à la préparation et au suivi des dossiers sociaux et des réunions (syndicats, C.C.E....). Il sera obligatoirement titulaire d'une maîtrise de Droit privé option Droit du Travail.

Pour ces deux postes une expérience professionnelle dans des domaines similaires sera appréciée.

Lieu de travail : VELIZY.
Evolution possible pour des candidats de valeur.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions à COGEMA S.A.P. Recrutement B.P. n° 4.78141 VELIZY CEDEX



A member of the Lloyds Bank Group

LLOYDS BANK INTERNATIONAL (FRANCE) LIMITED

Le développement de ses activités en France, et plus généralement dans le monde conduit la Lloyds Bank à renforcer ses structures d'encadrement et à intégrer de futurs responsables.
Dans ce but, elle recrute des

DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES

(HEC, ESSEC, ESCP + FORMATION UNIVERSITAIRE EN DROIT, ÉCONOMIE...)

Les candidats intéressés ont déjà acquis une connaissance de la vie de l'entreprise au cours d'une première expérience professionnelle d'environ 1 ou 2 ans dans le monde de la Finance ou de l'Industrie (pas nécessairement dans la Banque).

Après une première affectation en France où ils se formeront aux activités de la Banque et au métier spécifique qu'elle recouvre, ils prendront ensuite des responsabilités en France, ce qui n'exclut pas des séjours plus ou moins longs à l'étranger dans le cadre d'un développement de carrière.

La maîtrise de l'anglais est donc indispensable et la connaissance d'une 3e langue serait appréciée.

Nous vous demandons d'adresser votre dossier accompagné d'une photo, à Monsieur G. Bouyssié, B.P. 7802 PARIS CEDEX 02.

HAVAS CONTACT

ORGANISME PUBLIC Région Ile de France
recherche

Chargé de Mission

Animation de l'informatique régionale.

Il aura pour mission d'analyser les besoins des PME-PMI et de concevoir et mettre en oeuvre un programme de sensibilisation et d'animation de l'informatique de gestion et d'automatisation de la production auprès des entreprises régionales.
Ce poste conviendrait à un candidat 35 ans environ, ingénieur avec grande expérience informatique et connaissances en gestion.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et rémunération actuelle sous référence 708 M à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEVI-TOURNAY PUB

CABINET BEAU DE LOMENIE
CONSEILS EN BREVETS D'INVENTIONS
55, Rue d'Amsterdam - 75008 Paris
Tél. : 280.64.68
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Débutant ou ayant 2 ou 3 années d'expérience.

Adresser C.V. avec prétentions au : Service du Personnel

bleu

BUREAU D'ÉTUDES TECH.
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

SPÉCIALISTES EN STOCKAGE
(Explosifs, Missiles...)

EXPÉRIENCE GÉNIE MILITAIRE SOUHAITÉE

Téléphoner pour rendez-vous M. RIOT - 246-33-93.

informatique de gestion

CE DOMAINE VOUS ENTHOUSIASME mais votre champ d'action est limité • vous êtes actuellement dans une grande entreprise, une S.S.C.I. ou un cabinet de conseil, les aspects diagnostic, analyse, conception et direction de projet vous intéressent.

• **VOUS ETES UN ANALYSTE CONFIRME**, diplômé en informatique et vous avez 3 ans d'expérience • vous voulez élargir vos connaissances en œuvrant au sein d'équipes pluridisciplinaires • vous souhaitez intervenir dans des secteurs d'activités variés et des entreprises de toutes dimensions • vous aimez voyager • vous souhaitez une rémunération conforme à vos capacités.

NOUS VOUS OFFRONS la possibilité de réaliser vos ambitions en vous joignant à l'équipe d'ingénieurs conseil de notre cabinet de réputation internationale.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous réf. 10.320-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, (en mentionnant le nom des cabinets auxquels vous ne souhaitez pas que votre candidature soit communiquée) qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

THOMSON-CSF

MICROMEGA 32

Le lancement de notre nouveau micro-professionnel nous conduit à rechercher un

INGÉNIEUR SUPPORT PRODUIT LOGICIEL DE BASE

Il assistera le Chef de Produit, sera responsable de la mise au point des applications, des relations avec la clientèle et des analyses de performance.

Le candidat que nous recherchons est un ingénieur de haut niveau, spécialiste en informatique.

Il aura acquis une 1re expérience dans un environnement recherche (développement logiciel de base).

Il connaîtra si possible UNIX et les procédures télécommunications.

Il parle couramment l'anglais.

L'avenir du Département Informatique de Bureau nous amène à rechercher un candidat à fort potentiel.

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature (lettre + CV + prétentions), sous référence 526.55 à :

THOMSON-CSF.
Département Informatique de Bureau,
5/7, rue de Milan, 75009 PARIS.

CdF Chimie

Deuxième groupe chimique français, activités diversifiées et internationales, poursuit sa campagne de recrutement d'ingénieurs de haut potentiel (débutants ou quelques années d'expérience).

Ils se verront rapidement confier des responsabilités techniques concrètes et ils évolueront dans un large éventail de carrières. Plusieurs voies sont ouvertes pour intégrer dans le groupe :

• Ingénieurs de production

De formation générale X, ECP, AM, Mines, grandes écoles de Chimie, ils seront désireux et capables de commencer leur carrière sur le terrain, auront le goût de la technique et des qualités marquées d'homme d'action : animation de personnel, organisation, gestion industrielle.

référence OH 168 AM

• Ingénieurs de maintenance

De formation générale ECP, AM, IDN, ENSM... ils auront le même profil que les précédents avec des qualités d'intelligence concrète, de disponibilité, d'adaptabilité à des problèmes techniques variés.

référence PI 169 AM

• Ingénieurs travaux neufs

De formation générale X, ECP, AM, IDN, ENSIC, IGC... ils travailleront au sein de la Direction Technique chargée de l'étude et de la réalisation des investissements industriels. Capables de s'adapter à des problèmes techniques variés, organisés, bons négociateurs, ils devront être en mesure d'étudier des projets et d'en piloter la réalisation.
Pour l'un de ces postes, une première expérience en génie civil serait appréciée.

référence RK 170 AM

• Ingénieurs de recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE DE CHIMIE pour débuter au sein d'un service analytique. Il aura des qualités de rigueur, de dynamisme, le goût des résultats concrets, un bon contact humain.

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN ET CHIMISTE, ayant le goût des réalisations industrielles concrètes et des contacts, connaissant si possible les problèmes de "structure" dans la construction automobile, il travaillera au sein d'un service "application des matériaux".

référence SL 171 AM

• Ingénieur bureau d'études usine

De formation générale AM, IDN, ENSM... il sera ouvert à la mise en en oeuvre de technologies variées pour participer à l'étude et à la réalisation de projets d'installations industrielles.
Il aura des qualités de rigueur, de dynamisme, d'imagination et de contact.

référence TM 172 AM

Au départ, ces postes peuvent se situer en Lorraine, dans le nord de la France ou dans le sud-ouest.

Ecrire en précisant la référence.

4, rue Massenet 75016 Paris



ORGANISME PUBLIC DU SECTEUR PETROLIER
implanté dans la banlieue Paris-Ouest
recherche

UN INGENIEUR DIPLOME

E.N.S.P.M.

(forage - exploitation des gisements) avec ou sans expérience professionnelle.

Il sera chargé de suivre et étudier les activités du secteur de la production pétrolière sous les aspects techniques, économiques et administratifs.

Ultérieurement, il sera intégré à une équipe de développement sur champs des méthodes de récupération assistée.

Envoyer CV et prétentions sous No 46994 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL ELECTRIQUE MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour sa DIVISION INGENIERIE basée à Paris Est

Ingénieurs d'Affaires

GRANDE ECOLE

3 à 5 ans d'expérience.

Conception, vente, suivi d'affaires, de contrôle et commande de processus à base d'électronique programmable, ceci pour des centrales de production d'énergie et pour l'industrie.

Anglais et/ou allemand souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions ss référ. No 47190, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 q.tr.



recherche
pour son service Clients :

INSPECTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Ayant de bonnes connaissances en informatique pour assurer la maintenance et l'intervention sur calculateurs et périphériques associés.

Un stage de formation aura lieu au siège social.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Ces postes sont à pourvoir :

a) *Pour le siège social à PLAISIR (Réf. SC-41).*
b) Pour les agences de la Région Parisienne (Réf. SC-42).
c) Pour l'agence de LYON (Réf. SC-43).
d) Pour l'agence d'ORLÉANS-TOURS (Réf. SC-44).

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Recrutement de cadres

Sérifo - Conseils de Direction a le plaisir de vous faire part de son installation dans de nouveaux locaux le 1er octobre 1982 :

47 bis, av. Bosquet 75007 PARIS 555.11.11

afin de mieux vous servir et mieux vous accueillir, vous clients et cadres à la recherche d'une nouvelle situation.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET - 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

OFFRES D'EMPLOIS

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

SMITH KLINE &FRENCH

CONTROLEUR BUDGETAIRE ADJOINT (HF)

Responsable des relations extérieures

contrôleur de budget

adjoint au ... du personnel

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ECOLES

TELECOM, SUPELEC
SUP AERO, INSA

LA DIMENSION SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique. Réalisateur de TRANSPAC, de réseaux publics (LUXEMBOURG, AUSTRALIE, NOUVELLE-ZELANDE - BRESIL) et privés (SNCF - ESA UIC - HONEYWELL - LTT - CHASE MANHATTAN BANK).
Une démarche rigoureuse appliquée à tous types d'intervention : appréhension des besoins, conception des systèmes, réalisation de logiciels et de matériels spéciaux, ingénierie de projets, livraison de systèmes clé en main, assistance, formation, maintenance.
Une entreprise de plus de 1.000 personnes, présente tant en France que sur le marché international
(Etats-Unis, Allemagne, Belgique, Italie,...)

LES RESPONSABILITES SESA

Notre politique répond à l'exigence principale de notre clientèle : dialoguer avec un interlocuteur unique pour l'ensemble de nos prestations (matériels, logiciels, mise en place de systèmes informatiques). Cela implique que chacun de nos Ingénieurs, à son degré de responsabilités, s'implique personnellement sur le projet auquel il participe.

LA CARRIERE SESA

Nos structures et la diversité de nos applications permettent à de jeunes diplômés, débutants ou bénéficiant d'une première expérience en Informatique, d'acquérir à bonne école une parfaite maîtrise des techniques de pointe : *commutation de message - réseaux de transmission de données - applications temps réel - gestion transactionnelle - bases de données et logiciel de base.*

Trois atouts pour une belle perspective de carrière.

Adressez votre CV détaillé, sous réf. M 289(à préciser sur l'enveloppe) à SESA - Direction du Personnel - 30, Quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX.



La formation vous intéresse ?

Importante société d'études et de fabrication de matériels électroniques recherche pour son Centre de banlieue Nord-Ouest

4 animateurs de formation
(BTS électronique ou informatique)

Ils seront chargés de concevoir, d'animer les cours et travaux pratiques concernant les autocommutateurs téléphoniques temporels.
Ces cours s'adresssent à notre personnel et à nos clients français et étrangers.
La pratique d'une seconde langue est indispensable (anglais ou espagnol).
Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. DCP/825/2124 à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra.

MEDIA BA

Département organisation-informatique

Chef de projet

Le Crédit Commercial de France recherche pour son siège situé à Paris-8e un **Chef de projet.**
Intégré au département **organisation-informatique,** il aura pour mission l'étude et la mise en place d'un nouveau mode de comptabilisation et l'élaboration d'un outil statistique.
Le candidat retenu aura un **niveau d'études supérieures** et **4 à 5 ans d'expérience.** Il serait souhaitable qu'il ait effectué de l'analyse et de la programmation, *seul,* dans une application.
Statut cadre assuré.
Merci d'envoyer C.V. + photo et prétentions à Direction des Carrières - B.P. 704.08 - 75361 PARIS CEDEX 08. **Une réponse vous sera adressée dans les 15 jours.**

CCF Crédit Commercial de France

MEDIA BA

Sté d'expertises comptables recherche
COLLABORATEUR
Niveau DECS ayant min. 3 ans expérience cabinet (révision gestion dossiers P.M.E.)
Adresser lettre candidature avec C.V. et prétentions S.E.E.C., 100, rue La Fayette, Paris-10e, ss réf. N. 23.

INGÉNIEUR DÉBUTANT
AM OU ÉQUIVALENT

Ayant ou non acquis une expérience de préférence dans la fonderie (aluminium ou ferreux) désireux après formation à nos techniques de participer à notre développement.

Nous sommes un groupe performant (900 personnes en 5 usines) recherchant des hommes jeunes à fort potentiel, décidés à rémunérer largement tout candidat de valeur.

Écrire s/réf. 207 204 M avec C.V. et photo, Bernard Krief Consultants, 115, rue du Bac, 75007 Paris.

POUR IMPORTANTE STÉ
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
LOGICIEL
Expér. temps réel-assembleur ou expér. TÉLÉPHONIE
Responsabilité projets/service
SALAIRES MOTIVANTS
Tél. pr R.-V. INTERCOMPUTER 806-50-00.

URGENT
Société banlieue Sud-Est recherche
PROGRAMMEUR-PUPITREUR
BURROUGHS B 1900
RPG COBOL
Libre de suite.
Écr. s/nº 7.049, *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

C.N.R.S.
rech. pr traductions à domicile de résumés documentaires

DIPLOMÉS (EES) SCIENTIFIQUES (tous domaines) de langue maternelle anglaise.

Écr. C.N.R.S. Diff. Traductions 26, rue Boyer 75971 PARIS Cedex 20.

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
Ts langages scientif. et gest. 205-24-63 - 241-83-63. 118, r. Crimée, 75019 Paris.

BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES
recherche dans le CADRE de son EXPANSION FUTURE

MÉTREURS TCE
BÉTON ARMÉ
ET GÉNIE CIVIL

Téléphoner pour rendez-vous : 246-84-55 — 246-33-83.

ADMINISTRATEUR DE BIENS
Syndic de co-ppté PARIS (8e)
PRINCIPAL DE GÉRANCE
référence dans la profession, libre de suite. Écr. avec C.V. et prétentions, B.P. 186, à M. du Mazel, 75062 Paris Cedex 02 (service 73), qui transmettra.



Cette Firme Française (1.000 personnes) filiale du GROUPE PEUGEOT, spécialisée dans l'électro-hydraulique et les asservissements connaît un important développement : des postes d'Ingénieurs confirmés et débutants sont à pourvoir :

ACTIVITES SYSTEME
Cette cellule technique intervient en support des départements pour la conception et le suivi de réalisation de systèmes faisant appel à des technologies élaborées.
Deux postes sont à pourvoir :

- **Ingénieur Sup Aéro-ESE**
  Première expérience souhaitée. Ce jeune ingénieur, d'un très bon niveau scientifique sera chargé de la recherche d'optimisation, de simulation, de détermination de filtres numériques. **référence BU 179 AM**

- **Ingénieur AM à vocation électronique**
  Ingénieur débutant ou courte expérience, il participera à des réalisations pratiques de circuits électroniques, à la mise au point de microprocesseurs... **référence CV 180 AM**

DEPARTEMENT AERONAUTIQUE

- **Ingénieur débutant ENSMCB - ENSMA - ESTACA**
  Il sera formé à des fonctions d'ingénieur de marque : conception, étude, développement d'équipements. Connaissance de l'anglais nécessaire. **référence DW 181 AM**

DEPARTEMENT HYDRAULIQUE

- **Ingénieur diplômé débutant**
  AM, ENSI mécanique, INSA, motivé par des tâches de conception dans le domaine de l'hydraulique de pointe. **référence EX 182 AM**

- **Ingénieur expérimenté en études**
  Ingénieur confirmé AM, CNAM ou équivalent, il sera chargé d'encadrer un groupe d'études et de développement.
  Nécessaire expérience dans l'animation d'équipes de projeteurs et dessinateurs. **référence FY 183 AM**

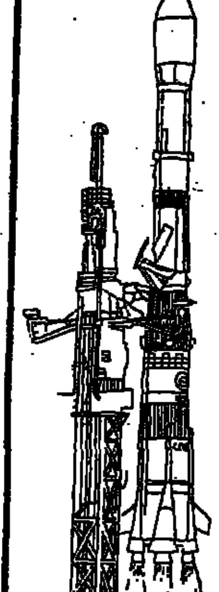
DEPARTEMENT ELECTRO-MECANIQUE
Ce secteur travaillant essentiellement pour l'aéronautique étudie et développe différents composants (interrupteurs, relais contacteurs...).

- **Ingénieur ESME, Violet, Bréguet ou équivalent**
  L'ingénieur recherché aura de préférence une expérience de conception dans le domaine considéré. **référence GZ 184 AM**

Ces différents postes sont situés au siège : très proche banlieue ouest de Paris.
Ecrire en précisant la référence.



4.rue Massenet 75016 Paris



La S.E.P. de VERNON,
Maître d'Œuvre de la propulsion des 3 étages de la fusée ARIANE
recherche

UN RESPONSABLE ESSAIS
de formation ENSMA, A.M. ou équivalent.

Cet Ingénieur aura un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle, il aura en charge la préparation, l'exécution d'essais ainsi que la mise en œuvre des équipements mécaniques et systèmes fluides.
Responsable d'une équipe de 15 personnes, il aura le sens des relations humaines et une réelle capacité d'animation.
Adresser lettre de candidature accompagnée d'un C.V., photo et prétentions réf. 646 à S.E.P., Service du Personnel, B.P. 802, 27207 Vernon.

SEP

HAVAS CONTACT

MATRA

Le Département Mécanique et Structures se renforce et crée un poste :

Ingénieur Mécanicien
Responsable d'un Service Etude-Développement

Il anime et coordonne une équipe d'ingénieurs d'affaires chargés de mener à bien l'étude et le développement de structures et d'équipements aéronautiques dans les domaines mécanique et électrique.
Sa responsabilité est engagée dans les choix techniques et technologiques, le respect des spécifications, le suivi des délais et des budgets.
Ingénieur de formation mécanique (Centrale - SUP'AERO - A & M - ENICA . . .), il bénéficie d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine aéronautique et apporte des compétences techniques spécifiques à ce domaine.
Déjà confronté à des responsabilités d'encadrement, il disposera d'une assez large autonomie.



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº SL 977 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — B.P. Nº 1 — 78146 Vélizy Villacoublay Cedex

---

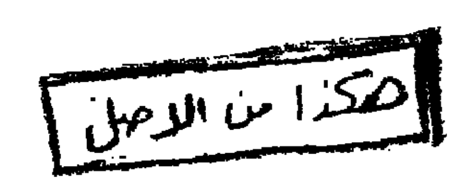
CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche
Pour sa **Direction Informatique** (à St Quentin en Yvelines 78)

Ingénieur Système

Vous avez une formation Grande École, Université, ou équivalent et votre expérience (3 à 5 ans) des logiciels de base IBM (MVS, VTAM, temps partagé, transactionnel) n'est plus à démontrer.
Vos talents principaux sont le dynamisme, la rigueur et la curiosité. Alors venez rejoindre une équipe chargée de l'étude, l'optimisation et l'évolution des systèmes conversationnels (VSPC et VSAPL) utilisés pour notre informatique décisionnelle.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. D. 23 à CNCA Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune



ingénieurs débutants

LES BRASSERIES KRONENBOURG — 2,2 Md de F de CA, 2600 personnes — renforcent leurs structures techniques. Elles recherchent des ingénieurs débutants intéressés par une évolution ultérieure en production et par des perspectives de développement de carrière à l'étranger. Elles leur proposent différents postes, basés à Strasbourg, et impliquant la connaissance de l'Anglais.

AM, Mines, Centrale, IDN...

En Brasserie, l'embouteillage est une opération déterminante du cycle de production.
Ce jeune ingénieur participera à l'objectif d'amélioration de la qualité et de la productivité des lignes d'embouteillage.
Il sera plus particulièrement chargé d'aider le personnel à mettre au point et à utiliser des méthodes de contrôle de la production. Il participera à des études d'investissements et d'amélioration des flux de production.

Réf. F 20 M

AM, Mines, Centrale, IDN...

Les Brasseries Kronenbourg étudient et réalisent de nombreux projets d'investissements à l'étranger, soit pour leurs filiales, soit dans le cadre de contrats d'assistance technique.
Après une période de formation, cet ingénieur prendra en charge des projets d'investissements: étude technique sur place, élaboration du cahier des charges, négociation avec les sociétés d'ingénierie, suivi de la construction et du démarrage des installations.

Réf. F 21 M

INA, ENSIAA, ENSAIA, ENSBANA

La Direction du Développement Technologique définit les spécifications techniques des nouveaux produits et process pour ses usines de Strasbourg et d'Obernai.

Dans ce cadre, ce jeune ingénieur aura pour rôle de définir les spécifications de procédés de fabrication, de conditionnement et de contrôle.
Il interviendra comme chef de projet pour les opérations de mise en place en usine, jusqu'au stade de l'homologation du produit ou du procédé nouveau.
Il participera aux études d'investissements concernant la fabrication et le conditionnement.

Réf. F 22 M

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. correspondante à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

contrôle de gestion

RÉGION LYONNAISE

LA SOCIÉTÉ DIÉPAL — 1100 personnes, 3 établissements — réalise 700 MF de CA sur les marchés grande consommation alimentaire avec des marques à forte notoriété: Blédine, Blédina, Cracottes, Gayelord-Hauser...
Ses résultats sont particulièrement significatifs: hausse de 20% du CA — résultats nets multipliés par 2 chaque année depuis 3 ans.
Cette société leader sur ses marchés entend conforter ses positions et continuer son développement grâce à de nouveaux produits.

Le CONTRÔLEUR DE GESTION joue un rôle moteur dans le développement qualitatif de l'entreprise. Participant au Comité de Direction il assiste les opérationnels de ses analyses et de ses recommandations. Il centralise les éléments de gestion de l'entreprise pour l'élaboration des Plans et Budgets et le contrôle de leur réalisation. Il est aidé dans cette tâche par une équipe de 3 personnes.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant environ 5 à 10 ans d'expérience en entreprise dans des fonctions organisation, informatique, comptabilité, audit ou contrôle de gestion... Il offre l'opportunité de traiter les aspects de gestion de l'entreprise dans leur ensemble. *Sans parler des attraits de la région lyonnaise ni de l'intérêt d'un développement* de carrière au sein du premier Groupe alimentaire français.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E 8 M en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT

jeune HEC - ESSEC - ESCP
area manager

La Branche Boissons du Groupe **BSN-Gervais Danone** a réalisé 5,5 Md de F de CA en 1981.
Son département Opérations Internationales a pour mission de développer, avec des moyens importants, les marques Kronenbourg, Kanterbräu et Évian sur le marché international et d'y occuper les toutes premières places. Ces marques sont actuellement présentes dans 80 pays.

Nous recherchons un chef de zone grande exportation qui aura la responsabilité du développement de cette gamme de produits sur une zone géographique. Sa mission sera de gérer et suivre les marchés existants et de développer de nouveaux marchés.

Ce poste conviendrait à un jeune HEC, ESSEC, ESCP débutant ayant déjà vécu à l'étranger (stages de longue durée, coopération...) ou disposant d'une première expérience à l'exportation. Il devra posséder de réelles qualités de disponibilité et d'autonomie (60% de déplacements).

La pratique courante de l'Anglais est indispensable et celle de l'Espagnol vivement souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 4 M à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT

organisation formation

La Direction Organisation Formation joue un rôle essentiel dans la réalisation du projet économique et social de **GERVAIS DANONE FRANCE** — 2,5 Md de CA, 4400 personnes, 7 unités de production, 7 Directions Régionales des Ventes, 35 dépôts. Elle accorde une grande importance à l'aptitude de son équipe à faire évoluer les structures en s'appuyant sur une large concertation avec l'ensemble du personnel. Basée au siège à Levallois-Perret, elle cherche à pourvoir quatre postes dont trois sont à créer.

responsable organisation industrielle

Faire évoluer les structures, orienter et accompagner les changements en s'appuyant sur la formation. Vos interlocuteurs privilégiés: la Direction Industrielle et les Directions d'usine.

Des missions très diverses. Coordonner et suivre les actions d'amélioration de la productivité. Faciliter la prise en compte de la dimension humaine en particulier dans les investissements. Assurer les études organisationnelles visant l'optimisation des coûts de fonctionnement,...

Ingénieur Grande École, votre expérience professionnelle d'environ quatre ans dans une fonction d'organisateur, de responsable production ou de méthodes, vous a permis de mener avec succès des changements d'organisation dans le domaine industriel. La taille et la diversité des projets qui vous seront confiés vous permettront de valoriser votre compétence et d'élargir votre champ d'action.

Réf. R. 19 M

projets économiques et sociaux

Pendant au moins trois ans, vous avez participé au sein d'une grande entreprise, aux évolutions structurelles et stratégiques. En particulier, les différents aspects de la planification ne vous sont pas inconnus.

Vous souhaitez prendre en charge des responsabilités plus larges et plus variées dans un poste à créer au sein d'une société leader sur ses marchés. Élargir vos connaissances en assurant la planification humaine et sociale de la société. Mener des projets aussi divers que les nouvelles formes d'organisation dans le cadre d'une unité de production à construire ou l'évolution bureautique de l'entreprise.

Ingénieur Grande École ou diplômé d'une École de Gestion, la réussite dans cette fonction vous permettra de progresser dans la société vers des postes opérationnels ou fonctionnels conséquents.

Réf. R. 20 M

ingénieur pour faire de la formation technique

Ingénieur Généraliste, votre première expérience technique en unité de production vous a permis de révéler votre goût et votre aptitude pédagogique. Peut-être avez-vous déjà animé des actions de formation? Vous saurez donner une dimension particulière au poste que nous créons.

Participer au plan de formation industriel. Être en amont de la réalisation des nouveaux investissements dans les sites de production. Faire le lien entre fournisseurs et utilisateurs par la mise en forme pédagogique des instructions de fonctionnement. Favoriser la prise en charge, par les opérationnels, des nouvelles technologies. Concevoir et animer des actions de formation sur le terrain.

C'est là une occasion d'exprimer pleinement votre sens technique et pédagogique, votre goût pour les relations humaines; tout en préparant votre propre évolution au sein de notre société dans des postes opérationnels ou techniques.

Réf. R. 21 M

débutant attiré par l'organisation

Ingénieur généraliste ou diplômé d'une École de Gestion, vos stages en entreprise vous ont permis de vous confronter à des problèmes d'organisation. Vous avez été sensibilisé à l'importance de la concertation et du dialogue dans la résolution des problèmes qui vous ont été confiés.

Vous êtes prêt à prendre en charge les aspects ergonomiques des études d'organisation et d'implantation d'équipements industriels ou de bureau. A étudier les postes de travail concernés par les nouveaux investissements. A assister les directeurs d'usine et les directeurs du secteur distribution en matière d'hygiène et de sécurité.

En valorisant vos études par une expérience dans cette fonction, vous vous préparez à prendre dans quelques années un poste opérationnel ou fonctionnel dans un établissement de la société.

Réf. R. 22 M

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence correspondante, en précisant rémunération actuelle à: BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris,

bsn.gervais danone bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

Paris Ingénieur
Etudes et Développement Instrumentation

Filiale de 400 personnes d'un groupe américain, leader mondial dans son domaine de l'instrumentation médicale, nous concevons, développons et produisons notamment une gamme d'automates d'analyses. Nous créons un nouveau poste pour un ingénieur diplômé dans le service études et développement qui comprend 15 personnes.
L'ingénieur que nous recherchons, après la phase nécessaire d'acquisition du savoir technique et de nos spécificités, adaptera, développera, concevra de nouveaux systèmes faisant appel à des connaissances en mécanique des fluides, à l'électronique et à la mécanique fine.
Agé de 35 ans environ, ingénieur diplômé, avec une spécialisation en instrumentation, automatisme ou électronique, vous avez développé ces connaissances au sein de PMI performantes en technique de pointe en assurant des responsabilités d'encadrement. Ayant un très bon niveau d'anglais, vous souhaitez mettre à profit vos acquis et apporter des idées neuves au sein d'une équipe dynamique. Votre personnalité et vos capacités vous permettront de saisir les opportunités qu'offre une entreprise internationale à régime de croissance soutenu dans un marché porteur.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 82725 M à notre Conseil Michel BARBEY qui l'examinera avec attention en vous garantissant la confidentialité voulue.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53

INSTITUTION DE RETRAITE recherche

INFORMATICIEN DÉBUTANT

Diplômé I.U.T. informatique ou de gestion, formation assurée. Lieu de travail Val-de-Fontenay (94), proximité R.E.R.

Les candidatures seront adressées à M. PARIS, U.P.C., 21, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recrute pour son Centre de recherches à PARIS :

JEUNE DIPLOMÉ

(HOMME) 3e CYCLE CHIMIE ORGANIQUE

Adr. C.V. détaillé, lettre manuscrite, à no 47.409, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANT ORGANISME BANCAIRE

recherche

JEUNE DIPLOMÉ (E)

maîtrise de mathématiques

OU NIVEAU ÉQUIVALENT

Il devra participer aux études et à la mise en œuvre de logiciels informatiques et d'applications bureautiques situés à la Direction du Personnel.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 45490 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

les

PAPETERIES CANSON & MONTGOLFIER

GROUPE ARJOMARI

accueilleraient au sein de leur

direction du marketing

à PARIS, un

chef de produit senior

Dépendant du Directeur du Marketing, il participera à l'élaboration de la stratégie Marketing de la Société, tant sur le marché français que sur les marchés Export et sera personnellement chargé de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour gérer la gamme de produits qui lui sera confiée. La réalisation de cette mission passera par les étapes désormais classiques d'Études de Marché, Définition de Produits, Études de Distribution, Actions de Promotion et de Publicité. Elle implique de nombreux contacts de coordination et d'animation, tant avec les Services Commerciaux et Techniques que Gestion.

Ce poste exigeant une très bonne pratique des techniques d'Études et de Communication représente une excellente opportunité pour un DIPLÔMÉ HEC, ESSEC, ESC..., âgé de 27 ans minimum, parlant couramment l'ANGLAIS et possédant une première expérience de CHEF de PRODUITS de MARQUES de GRANDE CONSOMMATION et ayant lancé avec succès une gamme de produits nouveaux.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2508 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par:

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

manager & informaticien

Nous sommes un des premiers GROUPE D'ÉDITION et de PRESSE, nous avons créé et lancé avec succès des Produits variés, et nous souhaitons élargir notre recherche dans les domaines touchant à l'évolution de l'Informatique dans les techniques de communication. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons intégrer à notre équipe de Direction un EXCELLENT INGÉNIEUR INFORMATICIEN.

Nous le chargerons des études prospectives concernant les applications de l'Informatique à l'Impression - et éventuellement de la mise en route de ces nouvelles techniques. Nous lui confierons également la gestion opérationnelle de la fabrication de nos produits - magazines, revues, périodiques, ouvrages - et la gestion des sous-traitants, ainsi que la direction d'une petite équipe de spécialistes. Il sera responsable de son budget devant la Direction Générale.

Nous souhaitons rencontrer un INGÉNIEUR ECP, A & M, INSERG... possédant une très bonne expérience de l'Informatique et ayant géré avec succès une équipe ou un département.

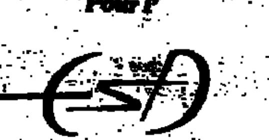
Les dossiers de candidatures - sous réf. 2509 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Terminer ses études, ce n'est certainement pas terminer d'étudier, c'est se préparer à aller plus loin par d'autres voies, celles de la vie professionnelle.

Pour l'



ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

et pour tous ceux qui y travaillent, c'est là une réalité quotidienne imposée par le rythme de développement de l'ÉLECTRONIQUE et par la complexité sans cesse croissante de systèmes qu'elle conçoit et réalise.

C'est pourquoi de toutes les formes d'activités, c'est sans aucun doute à la TECHNIQUE que nous sommes le plus attachés. Nous en sommes même, pour tout dire passionnés.

Si vous partagez cette passion, si vous souhaitez que les techniques de demain soient dès aujourd'hui au centre de votre action pour communiquer sa dynamique à votre carrière, nous avons de nombreux secteurs d'activité à vous proposer.

HYPERFRÉQUENCES, ÉLECTRONIQUE ANALOGIQUE et NUMÉRIQUE, MICROÉLECTRONIQUE, MICROPROCESSEURS, SYSTÈMES CIVILS et MILITAIRES, SPATIAUX etc.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2511 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

contre l'avenir-carcan, ayez le réflexe vallourec

Choisir tout de suite son avenir n'est pas toujours facile, ni toujours séduisant. Souvent certaines orientations doivent se décider au début de la vie professionnelle. Pas chez nous. Pour éviter les choix douloureux, les choix irréversibles, les choix qui enferment, ayez le réflexe Vallourec.

Le groupe Vallourec : 30 000 personnes, 60 usines, 80 sociétés françaises et étrangères, 6ème producteur mondial de tubes d'acier. Vallourec en pleine évolution technologique vous permet d'évoluer dans des structures à échelle humaine, au contact du pétrole ou des énergies nouvelles, du génie civil ou des industries mécaniques, de la chimie ou de l'automobile ...

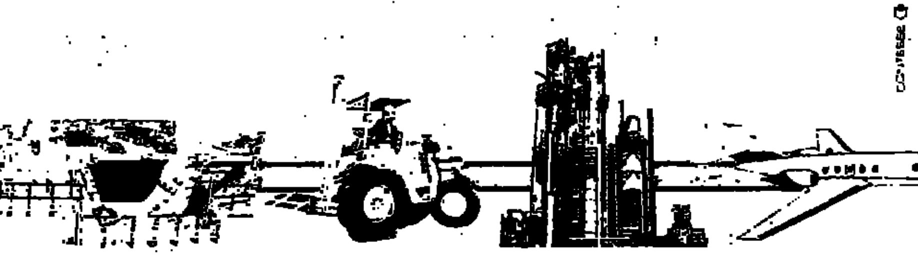
Vos choix possibles au sein de Vallourec sont donc multiples et le resteront du fait de nos activités diversifiées. Vallourec aime les ingénieurs curieux, motivés, entreprenants, meneurs d'hommes.

Si vous avez envie, par exemple, de produire, puis de vendre, ou encore de rechercher, Vallourec vous en donne les moyens.



vallourec, c'est le bon réflexe.
Pour en être certains,
jeunes ingénieurs,
venez en parler avec nous.

vallourec - Mme B. Varène
chargée du recrutement des cadres
B.P. 180 - 75764 PARIS Cedex 16
(1) 502.19.00



Nous sommes une importante société multinationale, leader mondial dans le domaine de la filtration fine. Notre filiale française (60 personnes) est performante et croît à un rythme de 50 % par an. Nos produits très sophistiqués touchent différentes industries et pour notre secteur biomédical, nous recherchons notre

RESPONSABLE DES VENTES

Vous êtes ingénieur diplômé et si possible mais pas nécessairement chimiste, biochimiste, biologiste... Vous avez acquis une expérience commerciale d'une dizaine d'années dans le domaine où l'acte de vente est basé sur les qualités techniques du produit et non sur le prix. Vous pouvez prouver que vous avez animé avec efficacité l'équipe dont vous étiez responsable. Sous l'autorité du Directeur Général vous aurez pour mission de développer nos ventes auprès des hôpitaux. Vous animerez pour cela une petite équipe de délégués hospitaliers. Nos produits ont une excellente réputation et notre ambition est grande. Vos qualités d'animateur, de négociateur et de gestionnaire pourront donc s'exprimer pleinement. Compte tenu de vos relations avec notre siège européen et pour bénéficier de votre formation, une bonne pratique de la langue anglaise est indispensable. De fréquents déplacements sont à prévoir, une voiture vous sera fournie. Un candidat de valeur peut espérer à terme être membre du Directoire.

Écrire sous réf. 6620 M.

Nous sommes une importante société française fabriquant et commercialisant des biens d'équipement. Avec nos filiales françaises et étrangères, nous sommes l'un des leaders mondiaux dans notre spécialité. Nous recherchons pour notre société française le

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE

Vous êtes ingénieur diplômé et bien que jeune vous avez acquis dans un contexte industriel performant, associant mécanique, hydraulique et électronique, une expérience diversifiée qui vous permet de maîtriser un produit, des études à la maintenance en clientèle. Sous l'autorité du Directeur de la société et en étroite relation avec les services commerciaux et la fabrication, vous aurez pour mission avec votre service (environ 20 personnes) de coordonner la définition, la mise au point et l'amélioration des produits et de la sous-traitance, conformément aux programmes et objectifs établis. Une personnalité dynamique, imaginative mais pragmatique se réalisera dans ce poste.

Écrire sous réf. 6619 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon en précisant la référence; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE · 75008 PARIS
TELEPHONE 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs



A L'ORIGINE DE NOS DOCUMENTATIONS PRODUITS,
DE VERITABLES SPECIALISTES.
INGENIEURS OU TECHNICIENS DE L'ELECTRONIQUE ET DE L'INFORMATIQUE, confirmés par trois à cinq ans d'expérience.

NOS REDACTEURS TECHNIQUES

SONT LES MAITRES-D'OEUVRE DE LA COHERENCE / FIABILITE DE L'ENSEMBLE DOCUMENTAIRE DIFFUSE DANS NOTRE SERVICE APRES-VENTE, ET AUPRES DE NOTRE CLIENTELE.

Dans une optique de professionnels, ils rédigent les informations servant de base aux notices destinées à des techniciens : de ce fait, ils sont les GARANTS DE LA QUALITE ET DE L'EXISTENCE du

PRODUIT - DOCUMENTATION

Coordinateurs entre les équipes de spécialistes et les formateurs internes, ils sont les MEMOIRES de nos matériels, et les CENTRALISATEURS des actions de feed-back.

Leur mission est donc capitale et nécessite, outre de solides connaissances techniques, un goût profond pour le contact, la communication : une certaine ECOUTE JOURNALISTIQUE, leur permettant d'aller débusquer l'information ; un sens esthétique évident. L'anglais technique est souhaité.

Ces postes sont à pourvoir rapidement dans une entreprise performante (TELE INFORMATIQUE, TELEMATIQUE, BUREAUTIQUE), dont le dynamisme a pour base 1.600 ingénieurs et techniciens (32 ans en moyenne) de haut niveau.

Lieu de travail : MASSY dans un cadre agréable, à 20 mn de Paris par l'autoroute et 5 mn du RER.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) sous réf. 309 UN à Catherine BONNIER - TRANSAC ALCATEL - Direction des Relations du Travail - 1/7 rue Ampère 91300 MASSY.

GRANDES ECOLES

Ingénieurs Conseil
études - organisation - informatique

La volonté, la capacité d'innover, le dynamisme de notre équipe de consultants nous amènent à consolider une action orientée vers la conduite de très importants projets (gestion de maintenances, informatisation de grandes entreprises, ...) pour lesquels notre notoriété est assurée.

Nous recherchons :

- pour notre équipe **organisation, 3 responsables de projets** qui apportent une compétence technique et une volonté d'entreprendre pour être rapidement opérationnel,
- pour notre département **informatique, 5 ingénieurs** ayant une première expérience professionnelle, connaissant si possible les matériels HP 3000 et/ou DPS 7 pour participer à la conception et au management d'importants projets de gestion.

Les responsabilités et l'autonomie qui vous sont données, la diversité et l'originalité de nos projets vous préparent à des postes de direction.

Tous nos responsables de projets sont intéressés au C.A. qu'ils réalisent.

Rejoignez-nous en nous adressant votre dossier de candidature à :

VARIANCE - 11, rue de la Chine 75020 Paris

GRANDES ECOLES

LEVI TOURNAY PUB

La S.E.P. de VERNON,
Maître d'Œuvre de la propulsion des 3 étages de la fusée ARIANE recherche pour son Centre de MELUN-VILLAROCHE

UN INGÉNIEUR QUALITÉ

de formation A.M. ou équivalent.

Cet Ingénieur aura pour mission la définition, la mise en place, l'animation et la gestion des actions "Assurance Qualité" au sein d'un projet important.

Il aura acquis une expérience industrielle de 5 à 10 ans dans le domaine de projet de qualité.

Le candidat retenu aura également un très bon esprit de synthèse, sera méthodique, devra être de tempérament tenace.

Adresser lettre de candidature accompagnée d'un C.V., photo et prétentions, réf. 721 à S.E.P., Service du Personnel, B.P. 802, 27207 Vernon.

SEP

HAVAS CONTACT

RESPONSABLE CRÉDIT RECOUVREMENT

Au sein du département crédit client, ce collabor. sera chargé d'accorder des découverts, d'en gérer le risque financier par des études de solvabilité, d'assurer les recouvrements.

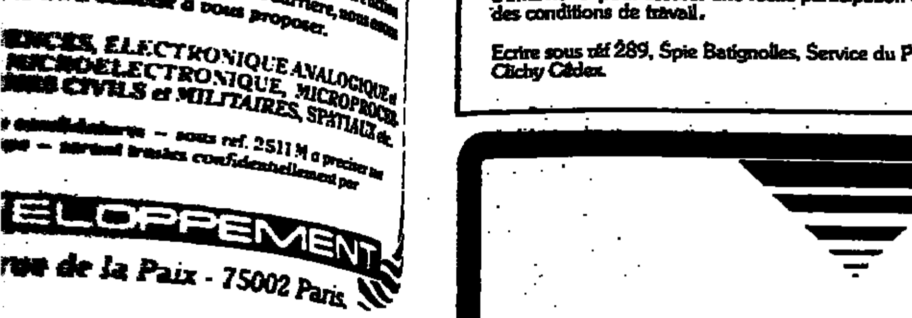
Sa formation supérieure ou de niveau équivalent sera complétée par une expérience en matière de crédit lui permettant d'être opérationnel rapidement.

Des connaissances d'anglais sont requises.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

ARMSTRONG-WORLD INDUSTRIES

Direction du Personnel,
5, rue Louis-le-Jeune,
92128 MONTROUGE CEDEX.





SPIE BATIGNOLLES

pour développer son plan Conception Assistée par Ordinateur qui connaît une très rapide expansion recherche un

Chef de projets C.A.O

Il sera responsable d'applications variées (installations électriques, automatismes, instrumentation etc...).
Cette fonction d'avenir requiert un bon potentiel technique, des études de niveau

Grande école (X, Centrale, Supélec...)

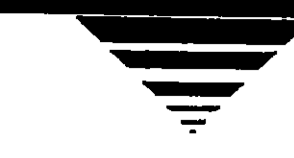
et plusieurs années d'expérience en informatique temps réel ; mais elle implique également de l'ouverture d'esprit et du goût pour devenir progressivement un

Animateur

apprenant à pratiquer des méthodes semi-directives de conduite de réunions et d'interviews pour assurer une réelle participation dans la définition des applications et des conditions de travail.

Ecrire sous réf 289, Spie Batignolles, Service du Personnel, 202 quai de Clichy 92111 Clichy Cédex.

média-system



responsable finance comptabilité contrôle gestion

PARIS **HF** **200.000 +**

Pour une société de production et de distribution (300 M de CA - 600 personnes), filiale d'un important Groupe Chimique français.

Rattaché à la Direction Générale, il aura notamment à prendre en charge le service comptabilité, à mettre en place une comptabilité de gestion informatisée et à assurer le contrôle de gestion. Au plan financier, il gèrera la trésorerie et participera à l'élaboration et à la réalisation des plans de financements.

Expérience d'audit et de mise en place de comptabilité gestion informatisée très appréciée • Capacité à s'intégrer dans une équipe jeune.

Adresser au Cabinet R.C.C., lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle en précisant la réf. 246-M.

RCC Recherche / Conseil / Cadres CSNCR
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS





recherche pour PARIS

Adjoint responsable du magasin

De formation supérieure agronomique, le candidat aura, au sein de ce magasin, la responsabilité de l'animation des rayons graines et phyto. En contact permanent avec la clientèle amateur, il assurera auprès d'elle un rôle de conseil.
Ces responsabilités, essentiellement commerciales, exigent de la disponibilité, le goût du contact et l'aptitude au travail en équipe.
Les personnes intéressées doivent adresser un dossier détaillé, sous référence 239 M à VILMORIN - La Ménitré - 49250 BEAUFORT-EN-VALLEE.

Importante Société à Bagneux, recrute

INGENIEURS - ELECTRONICIENS ou ATP

Connaissant radar et technique digitale.
Ecrire à N. 2382 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.



roussel-uclaf
DIVISION AGRO-VETERINAIRE

Si vous êtes de formation supérieure agricole (Ingénieur Agronome) ou commerciale (HEC, ESSEC,...), vous pouvez devenir notre

chef de service ETUDES ET INFORMATION MARKETING

POSTE BASE A MARSEILLE

Responsable d'une équipe de 8 personnes, vous devrez :
- assurer efficacement l'information des activités marketing et vente de la Division sur le plan de la connaissance des marchés français et étrangers.
- rechercher les meilleures sources d'information, notamment à l'aide d'études de marché dont vous définirez les objectifs et assurerez l'exploitation.
- une maîtrise des méthodes statistiques, un esprit d'analyse et de synthèse, un sens du contact sont indispensables.

La pratique courante de l'anglais est nécessaire.
Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 5240/O à
A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS

LE FUTUR SE CONJUGUE AU PRESENT

TELESYSTEMES, 1500 personnes, aux premiers rangs des Sociétés de Service et de Conseil en Informatique, fait incontestablement partie des artisans de cette science du futur. Implantés au niveau régional, présents aux ETATS-UNIS, au CANADA, au BRESIL, au JAPON... nous confirmons constamment notre savoir-faire.
Côtoyant depuis plus de 10 ans des technologies très sophistiquées, nos différentes directions, TS INGENIERIE, TS EURODIAL, TS QUESTEL, TS CENTRES, se sont toutes imposées sur des marchés pourtant très concurrencés.
Par ailleurs, de création plus récente, TS CONSULTANTS recrute régulièrement pour son activité de conseil des Ingénieurs Grandes Ecoles, confirmés depuis 5 à 10 ans. ITS (Institut de formation) développe auprès de nombreuses entreprises son activité de formation à l'informatique et aux nouvelles techniques de communication.
Forts de cette assise, nos objectifs sont ambitieux : par votre professionnalisme notre CA devra atteindre 1 MILLIARD DE FRANCS d'ici 2 ans.
Ce pari sera tenu avec votre concours... Alors, si comme nous, vous pensez que le FUTUR se conjugue au PRESENT, rejoignez

TS ingenierie Spécialisée dans les domaines de pointe de la télématique et de ses applications
- CHEFS DE PROJET réseaux locaux, Architel
- RESPONSABLES DE GROUPE
- INGENIEURS EXPERIMENTES conception bases de données (IMS, DM IV), PAC 700
- INGENIEURS DEBUTANTS
- ANALYSTES PROGRAMMEURS sur micro-ordinateurs
- AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS CONFIRMES
- INGENIEURS COMMERCIAUX (Tourisme, Santé, Distribution, Assurances)
- INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Télésystèmes, Tour Vendôme, 204 Rond Point du Pont de Sèvres

TS questel N° 1 des Centres Serveurs Européens d'information automatisée
- INGENIEURS COMMERCIAUX mise en place de systèmes d'information

Télésystèmes, 40 rue du Cherche Midi - 75006 PARIS

TS eurodial Centre Serveur pour la gestion décisionnelle et la communication télématique
- INGENIEURS SYSTEME DEBUTANTS
- INGENIEURS D'APPLICATION

Télésystèmes, 10 rue de Verdun - 92100 BOULOGNE

TS centres Spécialiste de la gestion et de la construction de centres
- INGENIEURS SYSTEME (HB 66, NOS/BE CDC

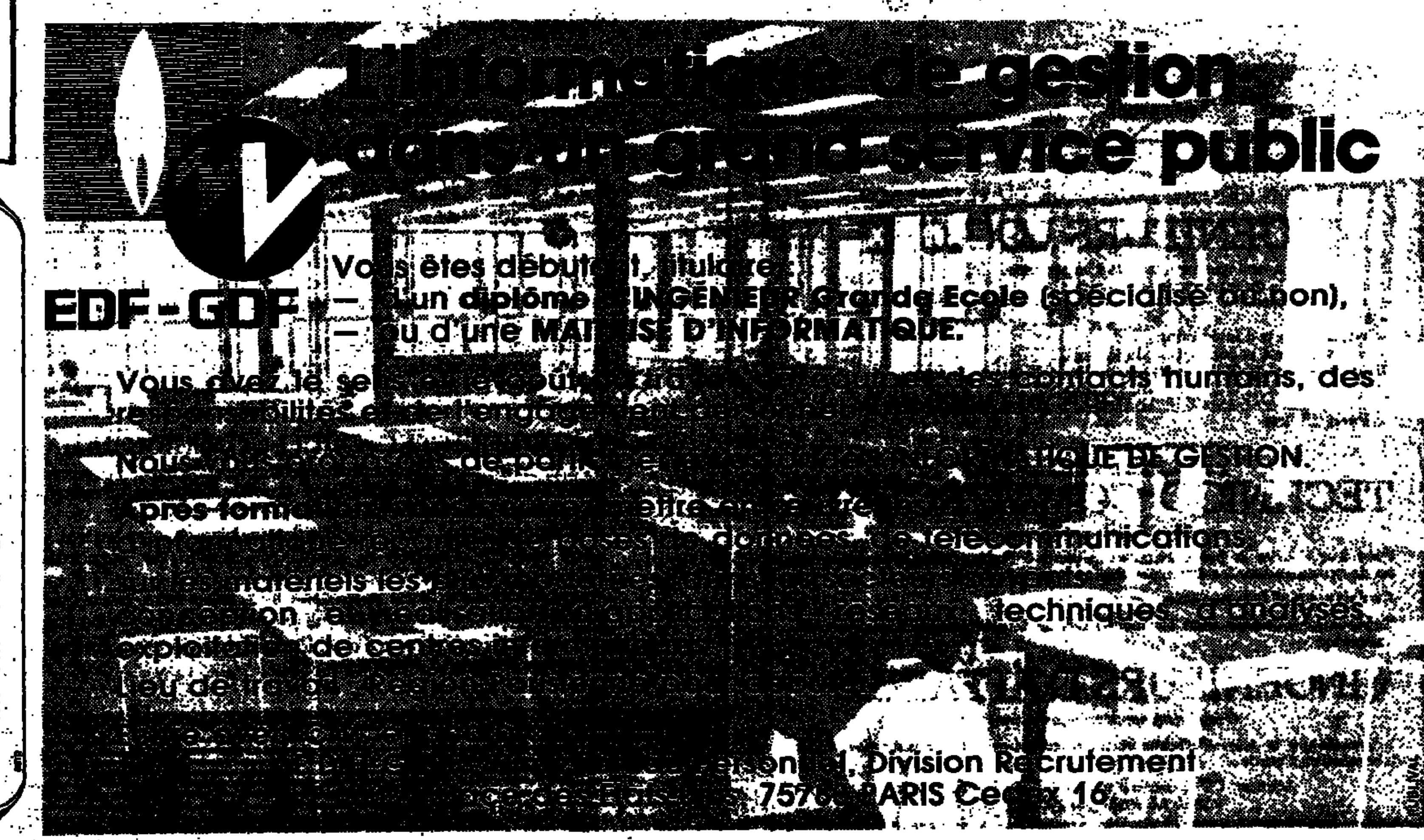
Télésystèmes, 115 rue du Bac - 75007 PARIS

Les postes sont à pourvoir à Paris et en Province.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à la Direc... en précisant la nature du poste qui vous intéresse.
Compte tenu de nos très larges perspectives de développement, si votre ... pas à l'une des offres que nous formulons aujourd'hui, adressez-le à la ... Personnel qui l'examinera avec attention.

TELESYSTEMES, Direction du Personnel, 115 rue du Bac, 75007 PARIS

telesystemes
LA TRADITION D'AVANT GARDE



OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEURS ELECTRONICIENS ET MECANICIENS :

UNE TECHNOLOGIE PERFORMANTE AU COEUR DES PAYS DE LOIRE.

Au cœur de la Branche Grand Public THOMSON BRANDT, notre unité d'Angers (2 000 personnes) occupe une place bien à part : elle est le creuset des technologies les plus sophistiquées en matière de TV couleur, Vidéo.
Nous proposons aujourd'hui les postes suivants à des hommes de haut niveau, séduits par un contexte sophistiqué :

RESPONSABLE ASSISTANCE TECHNIQUE-FABRICATION
ENI, SUDRIA, INSA...

Patron de 5 techniciens «pointus», l'Ingénieur Electronicien à qui sera confie ce poste est directement rattache au Directeur Fabrication de l'Usine. Responsable des tests de contrôle en cours d'operation du matériel TV, il œuvre en relation constante avec le laboratoire de Recherche, le B.E., le dept. Qualite, les unités de production et apprehende la technologie des composants traditionnels, des micro-processeurs et des mini-composants MELF et CHIP. Une experience de 2 à 5 ans sur des produits grande ou moyenne série (secteur électroménager, radio-vidéo ou electronique professionnelle de préférence) nous parait indispensable pour maitriser une fonction impliquant autonomie, adaptabilité, esprit de «rentabilité industrielle». Réf. 82246.

RESPONSABLE ADJOINT SCE ETUDES MONITEURS ET VISUS
ENSI, INSA, SUP'ELEC, TELECOM, ISEP...

Diversification de produits destinés aux professionnels (consoles de visualisation, ecrans, accessoires bureautique, Telématique), ce departement est en développement. L'Ingénieur Electronicien recherché va être le bras droit du Responsable de ce service (10 pers.) et axer son action sur la recherche et le développement de nouveaux produits, la réalisation de prototypes. Pour ce faire, il utilise les services Esthétique industrielle et Design de l'usine et collabore avec la Fabrication. Ce poste, très evolutif a moyen terme, suppose deux à trois ans d'expérience en études et conception de produits électroniques petites séries (connaissances en application TV appréciées). Toutefois le potentiel personnel est capital, face aux perspectives de développement. Anglais courant indispensable, langue allemande souhaitée. Réf. 82248.

CHEF FABRICATION UNITE MONTAGE FINAL
A.M., SUDRIA, ENI, INSA...

Responsabilités de cet Ingénieur Electronicien «généraliste» : la sortie - quantitative et qualitative - des produits finis (TV couleur)... et des 400 personnes de l'unité de fabrication au patron de laquelle il est directement rattaché. Gestionnaire de la régulation des tâches et des relations avec le Service Appros, il l'est, bien sûr, au plan humain, en sa qualité de responsable d'une unité de cette importance. Nous recherchons pour ce poste un homme de la Production, voire des Méthodes, la jeune trentaine mais déjà fort d'une expérience de 5 ans dans la gestion des hommes. Cette maturité lui permettra de faire face avec succès à ses préoccupations d'encadrement, gestion, animation du personnel. Réf. 82249.

RESPONSABLE SCE METHODES, ADJOINT CHEF UNITE MONTAGE FINAL
CENTRALE, AM, ENSI...

Adjoint du patron de l'unite (500 personnes), cet Ingénieur Mecanicien anime et coordonne l'activite d'un service de dix personnes. Finalite de son action : gestion des méthodes, analyse des produits (TV couleur, moniteurs et visus). De ce fait, il est en contact direct avec le B.E. pour tous problèmes de conception. Ses capacités de gestionnaire, son sens de la rentabilité n'excluent pas pour autant qu'il soit «l'innovateur» capable de faire passer ses idées... et sa personnalité. Une expérience de deux ans aux Méthodes ou dans un département industrialisation (calcul des temps) nous parait indispensable pour ce poste appelé à un fort avenir et destiné à une Personnalite. Réf. 82250

Ces quatre situations vous sont proposees a Angers, ville universitaire, à 2 heures de Paris ou de la Baule

Leur évolution est garantie par l'importance et le developpement du groupe THOMSON BRANDT.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), en précisant la référence du poste choisi a





225, rue du Fbg Saint Honore 75008 PARIS - Tel. 755.89.36.



SOCIETE D'INGENIERIE EXERCANT SON ACTIVITE DANS LA CONSTRUCTION DE GRANDS ENSEMBLES DU SECTEUR DU CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLEAIRE, recherche pour sa Division Electricité - Contrôle

INGENIEURS ELECTRICIENS

SUPELEC - [illegible] ou équivalent.

Pr[illegible]ciée.

La fonction consiste à participer à l'élaboration et au SUIVI DE REALISATIONS dans le domaine des systèmes de conduite d'installations industrielles.

Ces postes exigent [illegible] travail en équipe.

Des déplacements [illegible] chantiers sont à prévoir.

Lieu de travail [illegible] Sud de Paris.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du Personnel USSI - 116, Av. Aristide Briand - Boite Postale 72-92223 BAGNEUX.
Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ DE SERVICES EN MARKETING DIRECT

recherche

JEUNE CADRE MARKETING VENTE

Bien introduit dans les milieux publicitaires et ayant l'habitude des contacts à Haut Niveau.
Il (elle) aura la responsabilité de la prospection, négociation et gestion de budgets de publicité directe.
Rémunération motivante.

Envoyer C.V. + prétentions à :
CIFEA – DMK
30 bis, 32, rue de Paradis,
75010 PARIS.



recherche

• POUR SON CENTRE TECHNIQUE DU PLESSIS-ROBINSON

INGENIEURS LOGICIEL

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Intéressés par le ou les domaines suivants :
— logiciel de base
— langages
— systèmes de test intégration
— outils d'aide à la conception du logiciel.
Orientés vers les applications temps réel en télécommunications.

• POUR SA DIRECTION COMMERCIALE MILITAIRE
Paris 13ème

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
CONFIRMES

Pour leur confier la prospection et la vente à l'exportation d'équipements ou de systèmes dans les domaines marine et aéronautique.

Anglais courant indispensable.

Expérience souhaitée dans les techniques de télécommunications et radio-navigation.

INGENIEURS D'AFFAIRES
(formation électronique ou optique)

Intéressés par le suivi d'affaires et les relations avec l'administration et les laboratoires d'étude.

Adresser CV manuscrit à TRT - 5, avenue Réaumur
92350 LE PLESSIS ROBINSON



RESPONSABLE DE PROJETS

RADIOCOMMUNICATIONS - TRAITEMENT DE SIGNAL

Nous recherchons pour notre secteur radiocommunications en rapide expansion un Ingénieur Responsable de Projets position III B.

En position fonctionnelle, il assumera la responsabilité des réponses aux consultations, projets techniques et devis avec le soutien des chefs de laboratoires (études prospectives sur matériels nouveaux, gammes, VHF et UHF).

Ce poste de haut niveau, convient à un

ingénieur ENST ou ESE

par exemple, ayant une dizaine d'années d'expérience dont au moins 5 ans en laboratoire. Il doit avoir des connaissances approfondies en radiocommunications, traitement de signal et pilotage programmé de systèmes radio. Ce poste nécessite un esprit d'innovation et de synthèse et de bonnes facilités de rédaction de documents techniques. La pratique de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé mentionnant niveau actuel de rémunération à JF. SILVESTRE qui étudiera votre dossier en toute discrétion

SINTRA ALCATEL – 1, av. A. Briand
94110 ARCUEIL



SPECIALISTE FRANCAIS DE L'INFORMATIQUE PETROLIERE
FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL CISI

recherche des

INGENIEURS D'APPLICATIONS

• Pour l'activité TRAITEMENT D'IMAGES (référence T.I)

De formation grande école scientifique ou équivalent, débutants ou quelques années d'expérience, connaissances appréciées en analyse de données, télédétection ou informatique graphique, pour réaliser, maintenir et améliorer des codes de calcul et assister les clients dans leur utilisation.

• Pour l'activité MARINE (référence M.A)

De formation grande école scientifique ou équivalent, spécialistes en hydrodynamique marine et ayant une expérience indispensable de 3 à 5 ans dans cette discipline.
Ils s'intégreront dans une équipe chargée de maintenir et développer les codes de calcul de cette activité et de les utiliser pour la clientèle extérieure (essentiellement les bureaux d'études et les constructeurs d'installations pétrolières en mer).

Le responsable de cette seconde activité sera choisi parmi les candidats justifiant d'une expérience approfondie et d'une bonne connaissance du milieu pétrolier.

Adresser les candidatures avec photo et prétentions en précisant la référence retenue au Service du Personnel de FRANLAB INFORMATIQUE
232, avenue Napoléon Bonaparte
92500 RUEIL-MALMAISON.



L'événement de la rentrée ? Mon entrée chez IBM !

C'est ce que vous direz peut-être dans quelques semaines, comme tous ceux et toutes celles qui nous ont déjà rejoints. Cette année, c'est un peu l'année IBM, celle où de

JEUNES DIPLOME(E)S D'UNE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE,

comme vous, profitent de notre importante campagne de recrutement pour entrer chez nous.
Pour la première fois depuis de nombreuses années, vous ne connaîtrez pas ce moment à la fois excitant et un peu angoissant : la rentrée scolaire ou universitaire. Une page est tournée, celle où l'on acquiert le savoir et la compétence par de bonnes études. Vous avez réussi. Félicitations ! Mais il vous faut maintenant écrire une autre page, plus longue et plus déterminante encore, celle de votre réussite professionnelle.
Cette année, la rentrée c'est la grande porte, celle que vous avez souvent imaginée : choisir un métier intéressant, formateur, bien rémunéré, dans un secteur d'avenir. Choisir aussi une entreprise en bonne santé, pouvant offrir à la fois sécurité, autonomie dans le travail quotidien et évolution réelle.
Ce que nous proposons répond certainement à votre attente. En devenant

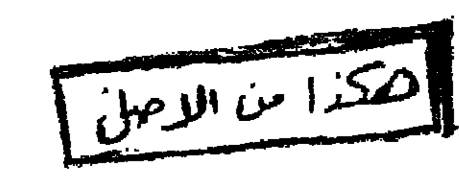
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL,

à Paris ou en province, vous assurerez auprès de nos clients, dirigeants d'entreprises, la conduite de projets et la gestion d'installations. Un rôle de conseil irremplaçable, à un moment où l'outil informatique est primordial pour les entreprises.
Aux scientifiques, nous apprendrons, bien sûr, ce qu'est la relation commerciale et aux commerciaux nous montrerons que la technique n'est pas inabordable. Notre formation, souple, alternée et rémunérée est là pour ça.
Alors, l'événement de la rentrée sera peut-être, pour vous aussi, votre entrée chez IBM. Nous vous demandons une certaine mobilité géographique et des connaissances en Anglais.

J.P. ASTOR recevra votre candidature, adressée sous référence G. 09 M à IBM France
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

OP Organisation et Publicité

IBM IBM IBM IBM



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LE N° 2 D'UNE IMPORTANTE DIRECTION TECHNIQUE

Groupe français d'envergure internationale, nous recherchons pour **seconder le Directeur Technique** d'un important Département d'ingénierie industrielle, un Ingénieur diplômé de Centrale, A & M ou équivalent.

Vous avez au minimum 5 ans d'expérience comme Chef de Bureau d'Étude d'ingénierie, bureau de méthode ou travaux neuf ; vous connaissez le monde de l'ingénierie à la grande exportation, vous maîtrisez l'anglais, vous avez un sens prononcé des relations humaines.

Nous vous proposons d'animer une équipe importante de haut niveau technique, et de prendre en charge l'implantation d'un système de CAO appliqué à l'ingénierie.

Les dimensions de notre groupe et son développement vous ouvriront de larges perspectives d'évolution professionnelle.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 74836 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

L'un des premiers Groupes Industriels Français propose à

30 JEUNES INGÉNIEURS

(généralistes, mécaniciens, automaticiens, physiciens, chimistes...)

de débuter ou d'orienter leur carrière dans les domaines suivants :

Recherche - Etudes - Essais
Production
Engineering
Informatique

Ce groupe est fortement implanté en Europe et en Amérique.
Ses techniques d'avant-garde en ont fait le leader mondial de sa spécialité.
Il offre à des hommes de caractère de larges possibilités d'évolution en France ou à l'Etranger.

Ecrire en joignant curriculum-vitæ et photo à INTERMEDIA n° 475 - 59, rue La Fayette - 75009 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.



PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN
DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES
LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANÇAISE

Nous sommes aujourd'hui 1600 personnes.
Nous poursuivons notre expansion constante (en moyenne 30 % l'an depuis 3 ans).
Pour renforcer notre service MAINTENABILITE-ASSISTANCE-PRODUITS nous recherchons :

ingénieur électronicien

Responsable de la section périphérique du service Maintenabilité et Assistance Produits.

Le candidat recherché, BTS ou équivalent, aura une bonne connaissance des périphériques : magnétiques (disques, bandes...), et imprimantes.

Il sera responsable de :

- l'étude des méthodes de maintenance,
- de la prévision des approvisionnements nécessaires à la maintenance,
- de l'élaboration des méthodes de maintenance, en collaboration avec les autres services de D.A.V.

Il aura en outre le sens du contact et du dialogue pour animer et motiver une équipe de 6 à 8 techniciens.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Lieu de travail : MASSY 5 minutes du R.E.R.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V., prétentions) s/référence 8354 à :
Michel BERNET-ROLLANDE, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL 1/7 rue Ampère - 91301 MASSY

Le Service Informatique Scientifique d'une importante société d'ingénierie

utilisant les ordinateurs **CDC** et **CRAY** recherche

Ingénieurs informaticiens

- Connaissance **systèmes CDC** souhaitée.

Ingénieurs d'applications scientifiques et graphiques

- Connaissances **PHYSIQUES** et **NUMERIQUES** indispensables.
- Bonne connaissance du **FORTRAN** exigée.

Pour ces 2 postes, une expérience de 2 à 5 ans est souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions en précisant le poste choisi, sous réf. 4812, à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Poursuivant sa vigoureuse expansion, TS INGENIERIE a créé CITITEL, la banque de données destinée aux professionnels du TOURISME et recherche pour développer son marché

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

DEBUTANTS
ou
PREMIERE EXPERIENCE

HF

Vous avez une formation commerciale supérieure, vous êtes solide, ambitieux et autonome ; vous alliez à de réelles qualités humaines le goût de la vente et de la négociation commerciale.

Vous voulez réussir une carrière d'Ingénieur d'Affaires sur un marché très évolutif...

... Adressez sans tarder votre candidature sous réf. AW/CB 02 à Marie-Hélène DOUBLET - TELESYSTEMES INGENIERIE, Tour Vendôme, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE.



Dessein

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Dans le cadre du développement de projets diversifiés d'informatique bancaire, la Société Générale recherche, pour son Service de l'Organisation et des Études Informatiques, des

Ingénieurs Informaticiens
- Grandes Écoles -

Ingénieur d'encadrement

Âgé d'environ 35 ans, il possède une solide expérience informatique, de préférence bancaire, et a déjà conduit des projets importants.
En tant que "Chef de Groupe", il sera responsable de plusieurs projets et dirigera dans ce cadre un groupe de 30 à 40 informaticiens. – Réf. SC1

Chefs de Projets

Les candidats souhaités ont de 3 à 7 ans d'expérience informatique, au cours de laquelle ils ont conduit des projets de nature et de dimensions variées, faisant appel aux techniques les plus récentes sur gros systèmes.
Ils se verront confier la direction de projets conformes à leur expérience et leur potentiel. – Réf. CP2

Ces postes, basés à PARIS, permettront à des Informaticiens de haut niveau d'évoluer au sein du service ou dans d'autres secteurs de la Banque.

Une candidature, accompagnée d'un CV détaillé mentionnant la rémunération souhaitée est à adresser sous la référence correspondant au poste à SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Service Recrutement, 7, rue Caumartin, 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

UN DES PREMIERS GPES D'ASSUR. I.A.R.D.
du secteur privé
recherche pour poursuivre effort de développement

6 JEUNES DIPL. ESCAE, SC. ÉCO DROIT
23/25 ans. libérés O.M.

Futurs INSPECTEURS
rattachés à la DIRECTION CCIALE, ils auront la responsabilité d'un réseau d'agences en province dont ils susciteront et orienteront le développement.

- Dynamisme, qual. d'animat., d'organis., sens ccial nécessaires.
- Form. assurée. Stat. cadre + poss. d'évol. + avant. div.

Adr. lettre + C.V. + photo *le Monde*
Ecrire sous n° 8.969 *le Monde Pub.*
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MITSUI & C° EUROPE S.A.

Société de commerce international
recherche pour
son département Comptabilité, finances

J.H. NIVEAU DECS

ou école supérieure de commerce, option comptabilité. **Parfaitement bilingue français-anglais.** Débutant accepté.

Envoyer CV et prét. à M. Roulin
37, av. Pierre 1er de Serbie - Paris 8e

NUCLÉTUDES S.A.

ORSAY (91)
Seule Société en Europe spécialisée en durcissement nucléaire d'équipements, systèmes et engins

recherche

- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**

ESE ou équivalent, ayant quelques années d'expérience en BE pour :
- analyse de conception électronique (logique, analogique) ;
- organisation et conduite d'essais sur composants et équipements.

Formation complémentaire assurée par la Société.

Les candidats devront être de nationalité française et dégagés des obligations militaires.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à B.P. 117, 91944 LES ULIS CEDEX.

CENTRE TECHNIQUE DE LA FONDERIE

recrute à **PARIS ET SÈVRES**

DEUX INGÉNIEURS E.N.S.A.M. - I.C.A.M...

Une ou deux années d'expérience souhaitées
Libérés des obligations militaires

- Etudes et recherches en métallurgie et fonderie, travaux de labo et demi-grandeur, contacts avec les entreprises.
- *Etudes d'équipements et d'installations fonderie*, liaisons avec constructeurs B.E. et entreprises.

Pour ces 2 postes bonne aptitude aux langues anglaise et allemande et à l'expression écrite et orale.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à C.T.I.F., 12, avenue Raphaël, 75016 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Devenez le patron de notre réseau !

190 000 F +

Dans le cadre du développement d'un nouveau mode de distribution, une très importante société de dimension internationale (C.A. : plusieurs milliards) recherche un **COLLABORATEUR TERRAIN DE HAUT NIVEAU.**

Rattaché au Chef du Département, après formation et l'exercice d'un premier commandement régional sur Paris, il assurera :

- **la responsabilité hiérarchique** de plusieurs Inspecteurs de Région et de l'ensemble du réseau de Délégués Commerciaux composant la force de vente ;
- **la responsabilité des activités de gestion** : il contrôlera et suivra les budgets (publicité, frais de personnel et de déplacement, fournitures et documents d'exploitation) et le plan de ventes qu'il négociera tant avec son Chef de Département qu'avec ses Inspecteurs de Région ;
- **l'animation commerciale** : il participera à la détermination de la politique et la fera appliquer sur le terrain.

Le candidat bénéficiera d'une formation supérieure de niveau Ecole de Commerce ou équivalent, sera âgé d'au moins 35 ans. Il justifiera d'une **expérience réussie de 5 ans environ dans la direction régionale ou nationale** d'une force de vente. La connaissance de l'allemand en priorité, de l'anglais ensuite, sera appréciée.

Cette **fonction nouvelle** implique des **qualités de meneur d'hommes**, de gestionnaire, le sens de la diplomatie et requiert, en outre, une bonne résistance physique. Les déplacements pourront atteindre 80 % de son temps.

La rémunération sera composée d'un fixe et d'un intéressement. Le candidat retenu bénéficiera du statut Cadre, d'une voiture de fonction et du remboursement de ses frais. Il devra résider en région parisienne.

L'importance de la fonction dans le développement de l'Entreprise et les conditions d'expansion constituent une **opportunité exceptionnelle** pour un candidat de valeur à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 2116/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Filiale d'un Groupe International de tout premier plan fabriquant et commercialisant des Composants Electroniques recherche

CHEF DU PERSONNEL & ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

– Diplômés de l'Enseignement Supérieur (droit, sciences sociales, sciences politiques...)
– 3 à 5 ans d'expérience acquise sur le terrain en tant qu'adjoints ou responsables sociaux d'une unité de 200 personnes environ, dans le secteur électronique ou mécanique.
– Hommes d'action et de communication, négociateurs avisés voulant dialoguer avec les partenaires sociaux et les autorités administratives.
– Soucieux des problèmes d'organisation et de fonction, sachant conseiller en permanence leur Directeur d'Usine et son équipe de Direction pour maintenir un bon climat social.
– Selon leurs performances, les candidats retenus pourront par la suite évoluer dans des Unités toujours à taille humaine, tout en bénéficant de l'appui et des services d'une structure performante.

Postes à pourvoir en Région Parisienne et sur le littoral Nord Ouest.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 47.654, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

INGENIEUR ORGANISATION

En expansion forte et continue, en proche banlieue Sud (très bonne desserte transports en commun), notre Département RCM conçoit et réalise des RADARS et équipements CONTREMESURES aéroportés

Nous souhaitons renforcer une équipe d'organisation industrielle récemment créée et recherchons un Ingénieur Grandes Ecoles ou Universitaire Supérieur.

Après une période initiale de formation, il prendra en charge un projet

ATELIER FLEXIBLE

automatisé comportant les phases :
— d'étude de conception et modélisation de l'atelier
— de simulation du fonctionnement
— de rédaction du cahier des charges informatique
— de suivi de mise en place.

Parallèlement, il participera à des travaux de coordination inter-projets.

Le candidat retenu devra témoigner d'un esprit critique et rigoureux et avoir le goût des contacts humains.

Une expérience professionnelle constituerait un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer lettre, C.V., photo et rémunération actuelle à

THOMSON-CSF DEPARTEMENT RCM
Service du Personnel - 68, av. Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF Cedex.

LEADER DU MARCHE DE LA FILTRATION A HAUTE EFFICACITE, nous sommes une entreprise à taille humaine (300 personnes, deux usines, 150 Millions C.A. fortement exportatrice), **FILIALE GROUPE MULTINATIONAL FRANCAIS.**
Pour faire face à notre stratégie de développement et répondre aux exigences d'une expansion continue sur nos marchés France et Export, **nous créons de nouvelles fonctions.**

Ces fonctions offrent de larges perspectives d'évolution et s'adressent à des **ingénieurs à fort potentiel,** diplômés AM - ICAM - ECAM - INSA ou équivalent. **Une spécialisation en Génie Climatique ou Aéraulique serait très appréciée.**

INGENIEUR DE PRODUCTION
(VAL DE MARNE) Réf.4465 M

Responsable d'une unité de production (50 personnes) chargé de réaliser les programmes de fabrication selon les délais et budgets définis, avec le souci constant de la qualité et des coûts.
Expérience identique nécessaire dans activités industrielles de biens d'équipements non standard :
chaudronnerie, mécanique, tôlerie.
ANGLAIS COURANT.

INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
(OISE) Réf.4470 M

Responsable d'un laboratoire (5 personnes), il assurera avec son équipe la mise au point de nouveaux produits et matériels, méthodes de test, étude, conception et contrôle bancs d'essais.
Connaissances en mécanique des fluides, aéraulique, appréciées.
ANGLAIS COURANT. INGENIEUR DEBUTANT possible.

INGENIEUR MECANICIEN CHARGE D'AFFAIRES
(HAUTS DE SEINE) Réf 4475 M

En appui technique au commercial, il assure les études d'industrialisation d'équipements de filtration destinés aux systèmes de protection nucléaire, bactériologique et chimique.
Réalisation prototypes et pré-séries.
Expérience professionnelle dans Service Méthodes ou fabrication dans domaine activités tôlerie, fonderie, petite mécanique.
ANGLAIS indispensable.

INGENIEUR MARCHE NUCLEAIRE EXPORT
(HAUTS DE SEINE) Réf.4480 M

Sous la responsabilité du Chef de Vente Export, ingénieur chargé de la prospection et du suivi du marché des Industries Nucléaires, dont il assurera le développement à l'exportation. Expérience de la vente de biens d'équipements dans fonction similaire ou domaine équivalent.
ANGLAIS COURANT indispensable, allemand souhaité.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé manuscrit avec photo et rémunération actuelle en précisant bien la référence du poste choisi à notre Conseil
8, rue de la Tirelire 51054 REIMS CEDEX. 58 avenue de Wagram 75017 PARIS.

CSNCR

333.3 MORENO CONSULTANTS Recrutement Structures et Communication

rscg carrières



DELAS-WEIR
groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE

Société d'INGENIERIE du Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE, leader europeen des équipements thermiques pour centrales électriques, recherche, pour faire face a son développement suite à d'importants investissements en matériels et logiciels d'informatique scientifique :

JEUNE INGENIEUR INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

Il sera particulièrement charge de promouvoir la **CONCEPTION et le DESSIN Assistés par Ordinateur.** Il devra connaître et developper les logiciels, assister les ingenieurs et dessinateurs charges des applications, contribuer à l'évolution du Bureau d'Etudes dans le développement de ces nouvelles techniques. Une formation complementaire sera prévue si nécessaire. Connaissance de l'anglais tres appréciée. (Réf. MR 1)

INGENIEUR SERVICE ETUDES GENERALES

Cet ingenieur a une formation superieure axee sur la THERMODYNAMIQUE et la MECANIQUE des FLUIDES et participera aux travaux de recherche et développement. Une experience en informatique scientifique serait appreciee, ainsi que la connaissance de l'ANGLAIS ou de l'ALLEMAND. (Ref. BA 1)

Ces postes sont basés a LEVALLOIS (92), à proximité de la Porte Champerret (Paris 17eme).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence du poste choisi a :
DELAS-WEIR - B.P. 72 - 92302 LEVALLOIS-PERRET (Discrétion assurée).

GROUPE SG2

Recherche des

ingénieurs informaticiens confirmés.

Deux années d'expérience sont nécessaires ainsi que la connaissance du **COBOL,** de **VSAM** et du **matériel IBM.**

Ils auront la possibilité de travailler sur des projets bancaires et/ou le développement des produits industriels (paie, comptabilité).

HAVAS CONTACT

Adresser CV et prétentions sous réf. JF H/82 à : SG2
12/14, avenue Vion-Whitcomb 75016 PARIS

Traiter des affaires, dans l'industrie, en Europe..

Filiale commerciale d'un puissant constructeur d'équipements industriels lourds, cette société a une position largement dominante sur le marché. Elle la doit à la fiabilité de ses produits, la sécurité de son assistance technique, l'assise du groupe auquel elle appartient. Cette position, il s'agit de l'entretenir et de la développer. C'est pourquoi le Directeur Commercial cherche un adjoint.

Après une période de formation au contact de la clientèle existante (les grandes entreprises des secteurs chimiques et pétrochimiques), il aura pour mission d'étudier et d'aborder de nouveaux marchés en particulier à l'étranger.

Faire partie intégrante d'une équipe légère et performante, traiter des affaires, dans de grands milieux industriels européens, c'est un très beau job pour un jeune diplômé d'Ecole de Commerce aimant l'Industrie ou pour un ingénieur tenté par le commercial. Avec ou sans première expérience, il faut bien sûr qu'il ait du talent relationnel, qu'il aime voyager (à partir de Paris) et qu'il parle l'anglais et l'allemand.

Si Cette opportunité vous tente, merci d'amorcer le dialogue sous réf. AE936M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
— MEMBRE DE SYNTEC —

SOURCES

ORES SEARCH
Recherche directe de Cadres Dirigeants a le plaisir de vous annoncer la création de sa filiale

ORES MEDIA

dont la vocation sera le

RECRUTEMENT PAR ANNONCES

4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS
Tél. : 723.85.40

MEDIA

Important

Groupe Financier

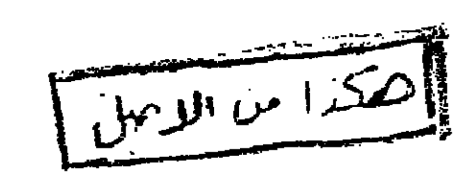
PONT DE NEUILLY

Engagé dans un plan de développement ambitieux, s'appuyant sur une informatique puissante et une structure décentralisée recherche pour seconder directeur de l'organisation et des moyens un

ORGANISATEUR

Ingénieur de formation il joindra à une expérience certaine de l'informatique et de l'organisation, de réelles capacités de dialogue et d'animation pour être l'interface entre l'informatique et les utilisateurs et mener les chantiers d'organisation les plus divers (bureautique, plan de sécurité, optimisation des flux de trésorerie etc. . .) en utilisant les méthodes participatives les plus larges.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous N° 8297 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne
75008 Paris - qui transmettra



هكذا من الاجل

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24,70
IMMOBILIER	48.00	56,45
AUTOMOBILES	48.00	56,45
AGENDA	48.00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36,45
AUTOMOBILES	31.00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

THOMTIT

G.I.E. constitué entre THOMSON-CSF TELEPHONE et TIT, pour le développement des réseaux de transport de données, recherche

UN INGENIEUR CHEF DE PROJET

ayant l'expérience de la conduite de grands projets temps réel, pour la direction d'un très important projet de réseau.
Ce poste implique la coordination des équipes de réalisation (matériel et logiciel) ainsi que la coordination des échanges avec le client.

DES INGENIEURS DIPLOMES

(débutants ou quelques années d'expérience en informatique temps réel) pour la réalisation de logiciel de base dans des systèmes multi-microprocesseurs.

Lieu de travail : PARIS SUD-OUEST

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 7134 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

THOMSON-CSF TELEPHONE

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)

1 100 personnes - 215 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MECANIQUES DE PRECISION rech. à LEVALLOIS (92)
pour sa Division « VEHICULES »

CHEF DU Sce VENTES « 4 ROUES » France + Export

EN CONTACT PERMANENT AVEC LES CONSTRUCTEURS Tourisme et PL (Sces Achats, Etudes, Essais, Laboratoire). Sa fonction COMPLETE va du Marketing jusqu'à l'Après-Vente inclus, y compris la coordination avec les Services SEDIS impliqués. A également en charge la 2e monte.

HOMME DE L'AUTOMOBILE
- INGENIEUR diplômé (mécanique)
- parlant bien L'ANGLAIS
- EXPERIENCE SIMILAIRE INDISPENSABLE acquise dans l'EQUIPEMENT AUTOMOBILE et/ou Sce Achats Constructeurs

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 4920 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

GROUPE BANCAIRE PARIS

recherche

UN(E) SPÉCIALISTE (Classe VI) EN FORMATION DES CADRES

Mission principale :
- concevoir et gérer le programme des formations destinées aux Cadres du Groupe,
- fournir une assistance technique permanente aux Directions de Personnel du Groupe.

Exigences :
- expérience pratique (3 à 5 ans) dans une fonction similaire,
- connaissances du milieu bancaire indispensable,
- libre immédiatement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal 75001 Paris, sous réf. 31141.

HAVAS CONTACT

PHILIPS

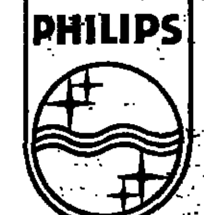


En vue de préparer les futurs Responsables des Affaires Sociales de nos Centres Industriels et Commerciaux, nous recherchons

jeunes diplômés grandes écoles ou maîtrise

Débutants ou ayant un début d'expérience d'un ou deux ans, attirés par la fonction « Personnel ».

Des affectations successives dans les différents établissements de la région parisienne et de province permettront aux candidats retenus d'acquérir les connaissances nécessaires dans cette fonction et de tester leur capacité d'adaptation, de dynamisme et d'aptitudes aux responsabilités.



Adressez-nous votre candidature manuscrite CV, photo et prétentions sous réf. 531 à PHILIPS - Département du Personnel 50, avenue Montaigne 75008 PARIS.

BANQUE PRIVÉE (8e)

recherche

• ANALYSTE CRÉDITS

Chargé d'assurer :
- L'analyse de risques ;
- L'étude et le montage des dossiers crédits.

Les candidatures devront IMPÉRATIVEMENT justifier d'une expérience de plusieurs années dans une fonction identique.

• CRÉDITS EXPORT

CLASSE VI/VII
- Anglais (+ espagnol souhaité).
- Expérience 5 ans financement, à moyen terme, fournisseurs et acheteurs, cautions...
- Négociation et montage des dossiers, relations avec l'administration française (D.R.E.E., COFACE, INDUSTRIE, B.F.C.E., B. de F., etc.).
- Déplacements à prévoir.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à RÉGIE-PRESSE n° T 035.725 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

intégrez la fonction "personnel"

dans un important centre de production et de recherches

Diplômé d'études supérieures (SC. PO., Droit, ESC...) vous avez de bonnes connaissances en droit du travail (option personnel de 3e cycle souhaité) et, de préférence, une première expérience professionnelle.

Vous possédez des qualités de rigueur, du dynamisme et le goût du travail en équipe.

Nous voulons vous confier la conception de projets et d'études variés et vous associer progressivement aux tâches assurées par le service du personnel : mutations, recrutement, intégration des candidats et gestion administrative en voie d'informatisation...

Cette fonction offre de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe qui étend ses activités tant en France qu'à l'étranger et qui connaît un développement important.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous réf. 43109, qui garantit la plus grande discrétion.

HAVAS CONTACT

BANQUE PRIVÉE

Filiale d'une importante banque européenne récemment implantée en France poursuit son expansion et recherche

GRADÉ(E) SERVICE ÉTRANGER

3 à 5 ans d'expérience, parlant bien anglais ou allemand

DACTYLO

Service étranger.
2 à 3 ans d'expérience.
Connaissant anglais ou allemand.
Pratique Télex.

EMPLOYÉ(E) ou GRADÉ(E)

Pour tenue portefeuille effets et travaux annexes de dactylographie.

Discrétion absolue.

Envoyer curriculum vitae et photo sous n° 036.018 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

PARIS (17e)

ORGANISME FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL
offre poste stable de

CHEF SERVICE FINANCIER et STATISTIQUES

Ce poste conviendrait à candidat (e) âgé de 35 ans minimum, ayant une formation supérieure et une expérience de l'organisation et de l'animation d'un service similaire (équipe de 7 personnes actuellement).

Une connaissance des techniques statistiques et de la comptabilité sont indispensables.

Adr. C.V. manuscrit indiquant derniers émoluments perçus à B.E.O. (réf. 8142) 3, r. de Ténéro, 75005 PARIS

Entreprise secteur bâtiment ch. CHEF DU PERSONNEL confirmé. 180.000 F an. Tél. 297-49-95.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION RAMBOUILLET

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Débutant accepté.

Prise en charge de la gestion complète d'un département. Ce poste conviendrait à un B.T.S. ou D.U.T. comptable.

Écr. avec C.V., photo, prét. ss réf. 8.911 à TELEX P.A., 31, bd Haussmann 75009 Paris, qui transmettra.

École Sup. de Gestion recherche

ENSEIGNANT

(Travail indépendant) en COMPTABILITÉ et INFORMATIQUE
Urgent. Tél. 643-35-43.

secrétaires — secrétaires

Une Secrétaire de direction

pour une fondation internationale

Une organisation internationale est sur le point de créer une fondation destinée à attribuer des bourses à des ressortissants de pays en voie de développement pour qu'ils consacrent une année sabbatique à des études dans des universités anglophones et francophones.
Elle recherche une secrétaire de direction devant jouer un rôle important dans la gestion de la fondation. Cette secrétaire de direction sera responsable devant le directeur de la fondation.
La personne recherchée sera chargée de faire connaître les bourses disponibles, de s'occuper des candidatures et de mener à bien les tâches administratives inhérentes à la sélection des boursiers, en collaboration avec les universités.
Le candidat choisi devra avoir occupé un poste administratif de responsabilité comparable, avoir l'habitude de travailler seul, être en mesure de dactylographier correctement et être capable de travailler avec une aisance égale en anglais et en français. Une expérience de l'administration universitaire serait un avantage, le poste offert est situé à Londres.
Le traitement annuel est de l'ordre de 9500 livres sterling. Les candidats et candidates doivent écrire à Peter Phillips, Riley Advertising (Southern) Limited, Old Court House, Old Court Place, Kensington, London W 8 4PD. ENGLAND

Riley

Société COREENNE INTERNATIONALE

recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION CONFIRMEE

30 ans minimum, parlant anglais - allemand pour accompagner le P.D.G. dans ses déplacements.
Sténo anglaise + française indispensables.
Niveau Maîtrise ou équivalent.

EXCELLENTE PRESENTATION

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé + photo et prétentions, sous référence 2610 à Pierre Mulor Publicité - 39, rue de l'Arcade - 75008 - PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE NEUILLY recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Parfaitement bilingue français-anglais,
- formation BTS ou équivalent,
- 2 ans d'expérience min.
- excellente présentation classique,
- très bons contacts.

Env. lettre manuscr. avec C.V. + photo s/réf. 8858 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Sté tuyauterie industrielle VITRY-SUR-SEINE

(850 personnes) recherche pr chargé d'affaires

STÉNO-DACTYLO

EXPÉRIMENTÉE

DACTYLO

EXPÉRIMENTÉE
Libres de suite.
Tél. pr r.-v. 680-85-05.

Sté d'expertise comptable,

métro Gare-de-Lyon, propose à une candidate dynamique ayant le sens de l'organisation et des initiatives, un poste de :

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BIL. ALLEMAND

Elle prendra en charge l'organisation de rendez-vous, de déplacements, frappe de rapports, coordination des travaux de dactylo, tél., télex...

Nous recherchons une candidate ayant impérativement 5 à 6 ans d'expérience, le niveau BTS et une parfaite connaissance de l'allemand et du français (anglais apprécié).

Env. lettre manusc., C.V., photo et prétentions à : S.D.A., Service du Personnel, 2, rue Jean-Lantier, 75001 PARIS.

URGENT RECHERCHE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

très compétente

Qualités humaines et intellectuelles pour grande collection maison d'Édition PARIS (6e arrondissement).

Envoyer curriculum vitae, photo,

sous le n° T 036.073 M à

RÉGIE-PRESSE,

85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Implantée de longue date et connue pour le sérieux de ses prestations, notre société réalise une importante revue professionnelle ainsi que des imprimés, documents et brochures.

Nous souhaitons intégrer dans une structure très légère un Secrétaire de Rédaction capable d'assurer également (pour 50 % de son temps) le contrôle de fabrication, les relations avec les imprimeurs, le suivi du stock.

Pour ce poste qui autorise un assez large éventail de responsabilités dans une petite société, l'expérience est indispensable et l'âge indifférent.

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2858 M à D. DANGER - CORT, 65, av. Kléber, 75116 PARIS.

INSTITUTION DE RETRAITE

recherche pour renforcer son service comptable

1 JEUNE DIPLOMÉ

D.U.T. ou B.T.S.
Lieu de travail Val-de-Fontenay (94), proximité R.E.R.

Les candidatures seront adressées à M. PARIS, U.P.C., 21, rue Roger-Salengros 94120 Fontenay-sous-Bois.

INSTITUTION DE RETRAITE

recherche pour accroître sa représentation auprès des entreprises, sur Paris et sa région,

1 JEUNE ATTACHÉ COMMMERCIAL

- Agé au minimum de 30 ans.
- Exp. commerc. 5 ans min.
- Salaire annuel 120.000 F.
- Lieu de travail Val-de-Fontenay (94), proximité R.E.R.

Les candidatures seront adressées à M. PARIS, U.P.C., 21, rue Roger-Salengros 94120 Fontenay-sous-Bois

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'ORGANISATION

recherche

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS MÉMORIALISTES OU STAGIAIRES

Titulaires de préférence OGE ou TDL.
Expérience de deux à cinq ans soit en entreprise soit en cabinet d'Audit.

MISSIONS D'AFFECTATION

ORGANISATION, AUDIT, INFORMATIQUE
(suivant expérience du candidat)

Dans entreprises TAILLE NATIONALE OU P.M.E.
Secteur privé ou public (administrations, banques...)

LARGES RESPONSABILITÉS ET LIBERTÉ D'ACTION aux candidats ayant le sens de la DIRECTION D'ENTREPRISE.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous n° 035.703 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS



recherche pour sa filiale
WILLIAM SAURIN

JEUNE CADRE DE GESTION

Vous êtes diplômé d'une École Supérieure de Commerce, option contrôle de gestion comptabilité et avez si possible une première expérience Audit ou Comptabilité.

Nous vous proposons de venir rejoindre l'équipe contrôle de gestion en prenant en charge l'animation, la coordination et la supervision de l'activité de la gestion comptabilité analytique.

Ce poste doit vous permettre de faire la preuve de vos capacités et de déboucher sur de réelles possibilités de carrière au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à
LESIEUR/Recrutement Cadres 122, Avenue du Général Leclerc
92103 BOULOGNE-BILLANCOURT.

DEMANDES D'EMPLOIS

JURISTE DIPLOMÉE NOTAIRE
MAITRISE EN DROIT PUBLIC
36 ans, expér. approfondie en droit des affaires, droit fiscal, droit privé, droit immobilier, aptitude aux contacts de haut niv., sens du concret et des respons. Efficace et dynam. Bil. angl. Déplacem. prov. et étranger poss. Étud. ttes proposit. Écr. s/nº 3506, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE ADMINIST. ET COMPTABLE, 35 a., DUT gestion, expér. chantier étrang. 6 a., angl. cour. Disp. imméd., recherche poste à l'étranger. Écr. s/nº 3521, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE, 34 ANS, DIPLOMÉ DE PHILOSOPHIE, 10 ans d'expérience concrète formation et information dans très grande entreprise, étudie toute proposition réellement motivante.
Écr. s/nº 2.911 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous recherchez
INFORMATICIENS
rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC : 236-16-15.

INGÉNIEUR EXP. PÉDAGOGIQUE prop. de dispens. cours dans votre entrepr. - (1) 368-34-44.

DIRECTEUR DE TRAVAUX
37 ans, anglais courant, sachant gérer son temps. 15 ans exp. contstrution. Disponibilité internationale. Souhaitant orienter activité vers fonction commerciale. Assumerais responsabilités dans P.M.E. en expansion en France et/ou à l'étranger.
Écr. s/nº 8.975 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATRICE RELATIONS INTERNATIONALES
anglais, espagnol, portugais, not. all. Et. sup + comm. int. Expér. 10 ans : achats, ventes, rel. pub., salons édit., organis. recherche
Poste autonome et dynamique. Écr. s/nº 6.348 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. Fille, 22 ans, maîtrise CELSA, allemand courant, cherche emploi ou stage rémunéré (études) ds service du personnel, mi-temps (matin à Paris). Tél. 906-96-99.

TRADUCTEUR-INTERPRÈTE dipl. allem., angl. + espag. Expér., ch. poste av. contact. étrang. Écr. M. Campodarve, 17, rue Descombes, 75017.

H. 36 ans, capacité en droit 12 ans exp. assurances dont 8 agent général ch. emploi dans org. assurance ou assistance. Libre immédiatement. Région indifférente M. SEITE, 6, rue du Coudray 27500 PONT-AUDEMER.

J.F., 24 ans, B.T.S. secrétariat de direction 3 ans expérience société informatique. Habitude contacts, comptabilité, facturation, déclarations, charges sociales. Bonnes connaissances anglais, espagnol, cherche place stable. Intérim s'abstenir. Écr. s/nº 6.346, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTION DU PERSONNEL
J.F. 24 ans, CIFFOP, DESS, gestion du personnel, maîtrise de droit, stage long en Dir. Personnel, rech. poste adjointe, souh. interv. sur plusieurs aspects de la fonction.
Ecrire sous le nº 036.053 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme, 33 ans, maîtrise de lettres, ch. emploi en librairie ou édition. Tél. 890-68-52.

J.F. 37 ans, licence d'Histoire, étudie ttes propositons. Ecrire sous le nº T036071M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOLIDE CADRE SUPÉRIEUR
40 ans, format. sup. + C.P.A., expér. direction centre de profit, exp. direction P.M.E. + 50 pers., connais. pluridisciplinaires, gestion, ccial, marketing. Nombreuses introductions. Anglais cherche ADJOINT P.D.G./D.G. grde société ou DIRECTION FAMILIALE P.M.E.
Ecrire sous le nº T 035.748 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FISCALISTE
J. H., 25 ans, maîtrise en droit privé, DESS de fiscalité appliquée, cherche poste de fiscaliste, étudierait toutes propositions.
Écrire à M. TULEAU, 8, chemin latéral du Nord, 94500 Champigny/s-Marne.

J.H. 32 ans, tit. DECS, CSJF, CSEI, expér. 5 ans cabinet Audit cherche poste Audit Int. ou réviseur.
Ecrire M. Chouchane, 226, rue Vaugirard, 75015.

Assume tous travaux édition : livres, revues professionnelles, plaquettes publicité, conception rédaction iconographie, mise en pages. T. : 371-93-54.

GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES
Homme, 32 ans, formation supérieure (3e cycle Sciences Humaines + gestion du Personnel, statistiques – Informatique).

Expér. RECRUTEMENT cadres et commerciaux, FORMATION adultes, documents sociaux, cherche poste à responsabilité dans groupe de
GESTION DU PERSONNEL
ouverte aux méthodes modernes, entreprise industrielle et/ou commerciale à Paris ou banlieue.

Ecrire sous le nº 47.520 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

JEUNE DIPLOMÉE en communication (EFAP) recherche activités dans relations publiques, Presse-Publicité : 578-79-12.

J.H. 21 ans, parlant arabe, éducation et sérieux cherche place employé de maison ou restauration à Paris. Tél. 634-53-14 à OLIVIER, 10/19 heures.

J. F. 35 a., ch. poste assist. export. dipl. com. int., bil. angl., esp., expér. stages C.F.C.E. C.C.I.P., expatr. accept. Étud. ttes prop. Libre imméd. Écr. A.-M. Demoulin, 20, r. Modigliani, Paris-15e. T. 557-87-51

Cadre exportation maît. E.E.A. I.A.E., 33 ans, 7 ans expér. export Europe, Afrique, Asie. Anglais, notions allemand, ch. poste à resp. Étud. ttes propositions. Libre sous 3 mois. Écr. s/nº 3537, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COLLABORATRICE
Format. documentaliste, secrétariat sup., expérience, personnalité, recherche assurer collaboration auprès homme (femme) politique, homme de lettres, historien, écrivain etc. Région Valence ou Lyon. Tél. : (75) 85-54-30.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
très expérimentée, livres, revues, encyclopédies, habituée à diriger équipe de rédaction, fabrication cherche situation dans Presse ou éditions.
Ecrire sous le nº 9.241 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 24 ans, maitr. Sciences Eco + format. gestion IAE. Courte exp. comptabilité, rech. poste gestion ou administratif. France. Tél. (6) 046-36-74.

J.F. 35 ans, bac technique de secrétariat, bonne sténodactylo. Exp. 5 ans de secrétariat de direction et relation publiques, 8 ans d'enseignement du secrétariat. Rech. poste SECRÉTAIRE de DIRECTION, mi-temps en plein temps. Paris Rive gauche.
Ecrire sous le nº T 036.082 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 29 ans, dipl. Sciences Eco, organisation, anglais, niveau DECS. Exp. 4 ans, analyste financière, rech. poste RESPONSABILITÉS dans Direction Financière, marketing ou bras droit de Directeur de PME. Etud. ttes proposit. Paris ou Boulogne.
Disponible immédiatement.
Ecrire sous le nº 036.101 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 28 ans, sc.-po, maît. droit DESS GEST., anglais all., + EXPER. 3 ANS, ind., cadre gest. pers., sec. général et UD tt propr. PREF. OUTRE-MER. Tél. : (16) 86-61-26-75.

JNE FEMME AMÉRICAINE, 35 ans ch. emploi cuisinière au PAIR, à partir d'Octobre. Téléphone : 606-46-45.

ANC. ARTISAN rénovation bâtiment homme expérience (maçonnerie, peinture, plomberie). Cherche situation bien rémunérée comme responsable. Etudierais toutes propositions. Faire offre à M. GIOVANNI CURRO. Tél. : 770-75-75 ap. 18 heures.

SPÉCIALISTE PRÊTS, EXPÉRIMENTÉ

- GESTION : Concepts. Contr. Budget. Direct. p. objectifs comptabilité. Trait. Textes.
- INFORMATIQUE : Analyses fonctionnelles. Cahiers des charges. Interface.
- MANAGEMENT : Recrutem. gestion et animat. 70 P.

Rech. poste responsab. au sein d'une équipe de direction.
Michel BOUTELOUP,
77630 ARBONNE-LA-FORÊT.

formation professionnelle

**FORMATION-INFORMATIQUE
GARANTIE D'EMPLOI
(PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION**
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
qui recevront
une formation privée (4 mois)
très complète
(COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 / 766.04.34 Poste 573 ou 388

FORMATION GRATUITE POUR DEMANDEURS D'EMPLOI
réservée exclusivement aux personnes ayant droit aux
INDEMNITÉS DE FORMATION.

GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE
pour être formé aux techniques de gestion des entreprises.
— Durée : 800 h + stage pratique en entreprise 2 mois.
— Début du stage : 25/10/82.
— Lieu : PARIS.
— Nombre de places limité.
Pour inscription, adresser C.V. et lettre de candidature à : I.F.I.P., 37, rue de Châteaudun, Paris (9e).

Stage intensif d'ANGLAIS par méthodes scientifiques super-apprentissage (formation de professeurs) T. 562-27-94 et 548-30-57.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une docum. sur notre revue spécialisée, *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75428 Paris Ced. 09.

travail à domicile

Cherche tous travaux Copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au : 306-08-88.

traduction demande

Parfaitement bilingue français/néerlandais pour toutes traductions Tél. 791-05-97 après 17 h.

Juriste langue espagnole Toutes traductions langues européennes. – Tél. 858-49-98.

enseignement

Apprendre l'américain
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 Paris,
633-67-28
- Session intensive d'automne du 13 au 24 septembre pour gens pressés Lycéens en mal d'anglais Touristes Méthode orale cours dans la journée et le soir Inscriptions à partir du 1er septembre
- Session normale : du 27 septembre au 18 décembre Inscriptions à partir du 13 septembre

PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

cours et leçons

Diplômé d'université de Londres donne cours d'anglais et de conversation. CHRIS BOIKOS. Tél. au 372-92-42 le matin.

automobiles

ventes

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

locations

EXPRESS ASSISTANCE
Location de tous véhicules à des PRIX SAUVAGES
65, rue Lauriston, 504-01-50.
128, av. Malakoff, 502-19-19.
LYON - NICE - CANNES STRASBOURG

capitaux propositions commerciales

ALLIER. — Cause retraite, à vendre en toute propriété, usine peintures et revêtements murx. Affaire très saine en expansion. CAHT : + 3 MF. Très belle situation active pour l'acquéreur. Gestion simple. Px tot. 1,5 MF. T. (70) 58-51-67, de 14 à 17 h.

Activité dans technol. de pointe Jne société régionale cherche capitaux privés, ttes proposit. étudiées. G.R.I. Informatique Z.A. Saint-Frédéric, 64100 BAYONNE.

GÉRARD HAAS Créateur Mode à Paris, ch. tissus, matières, parfums, fabricants. Enfin des créatifs pr réaliser avec eux quelque chose de nouveau... pour les femmes. Ecr. HAAS, 10, rue René-Villermé, 75011 Paris.

A CÉDER
CABINET IMMOBILIER
PARIS
En pleine expansion
C.A. 1981 : 2,9 MF
(dont 58 % syndic)
C.A. 82 : prévisionnel 3,8 MF, prix très attractif, mise en place assurée et possibilité crédit. Discrétion assurée. Adr. courrier nº 2.367 P.R. 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Maison Louis XIV. Duplex gde réception, gde cuis., 1-2 ch. Refait neuf. 85 m². 850.000 F. Poss. terrasse. 566-48-22.

3e arrdt

SQUARE du TEMPLE 85 m² à am. (50 m² + 35 m²). Gde baies vue dégagée, 3e ét. Imm. XVIIIe rénové - 272-40-19.

5e arrdt

Luxembourg, 80 m². 354-95-10.
ATEL. ARTISTE, LUX. VUE.

. 39, R. CL.-BERNARD. 5ét, as, 105m². 1.250.000F. Ma. 14-19 h. J. 8-13 h.

PANTHÉON
Séjour, salle à manger, petite chambre, cuisine, américaine, salle de bains, chffage central, soleil, agréablement aménagé, charme, poutres. Prix intéress. 10, RUE THOUIN, mardi, mercredi, 14 h 30/18 h.

6e arrdt

MONTPARNASSE Pierre de T. liv. 2 chbres, 3e ét., asc., chbre serv. 830.000 F - 222-18-49.

LUXEMBOURG
PROXIMITÉ JARDIN
250 m², dernier étage, soleil, VUE TOUT PARIS. Serge KAYSER, tél. 329-60-60.

7e arrdt

PRE-AUX-CLERCS
Elégant et spacieux 4 Pces 140 m². DORESSAY. 624-93-33.

10e arrdt

MÉTRO RÉPUBLIQUE
Vaste 5 P. bourgeois, s/bd, asc., Pierre de T. 1.150.000 F.
LERMS - 355-58-88.

13e arrdt

BOULEVARD ARAGO
4-5 pièces, 100 m² + box, 1.150.000 F - 545-34-28.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS
PLEIN CIEL, 14e ETAGE
VUE EXCEPTIONNELLE
PARIS, double living + 3 chambres, 135 m² environ + 60 m terrasse plein sud. Imm. récent grand standing parfait état. T. 227-93-30.

105 m² 950.000 F
idéal LOFT Liv. + 3 chbres cft calme soleil. T. 580-34-00.

15e arrdt

CONVENTION
Imm. Pierre de T. 2, 3 Pièces. Vue jardin. Excellent État Prix 400.000 F. Jean Feuillade — 566-00-75.

VAUGIRARD
76 m² DUPLEX genre atelier calme, charme, verdure Jean Feuillade — 566-00-75.

MÉTRO FÉLIX-FAURE, je vends 2 studios état neuf, R.-d.-C. et 2e étage. 130.000 F l'un. Téléphone : 554-74-85.

Saint-Lambert, gd studio, bains, 7e ét., tt cft, balc., soleil. Prix : 300.000 F - 622-22-56.

COMMERCE
3 p., cuis., WC, bains, cf cent. indiv. Imm. Pierre de T. 490.000 F. Visite Mercredi, 30, rue Gramme, 11-16 h.

PORTE DE VERSAILLES
4 pces, balcon, 78 m² environ, asc. Sur place mardi 28 et mercredi 29, de 15 h à 18 h. au 55, boul. Victor, 5e gauche.

16e arrdt

92 Pr. PARC des PRINCES, résidentiel, très originale maison d'artiste avec verrières et jardin, charme, calme, soleil, 350 m². Prix : 2.400.000 F. T. 548-96-76 ou 604-42-15.

RANELAGH
Studio cuis., bains, 36 m², 2e ét. Soleil calme. EUROPIMMO - 522-97-02.

MICHEL-ANGE AUTEUIL
Immeuble pierre de taille, 3-4 p., 95 m². 880.000 F. Tél. : 545-34-28.

AV. TH.-GAUTHIER. Bel appt. 325 m², 3e ét. Prof. libérale pos. 2.950.000 - 727-84-24.

17e arrdt

MALESHERBES. Direct. pptaire, appt 90 m², tt cft, prof. lib. pos. Tél. 622-43-45.

Mº PL. CLICHY Vue imprenable, beau et impeccable 2 p., cuis. équipée, bns, cheminée, tt cft. Px 360.000 F - 387-27-60.

BON 17e
Séjour + 2 chbres, 70 m². Serv. Parf. état. Stand. 650.000 F — 763-92-45

18e arrdt

ABBESSES. original duplex, poûtres, ancien 7 p., 120 m². Bien aménagé, charme. Px 1.100.000 F. 622-22-56.

4.500 F le m², près square, 2 p. cft, à aménager, bel imm., 90 % crédit poss. 766-53-34.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
AVENUE DU ROULE
60 m² dans RÉSID. SERVICE.
Prix : 1.600.000 F.
GARBI : 567-22-88.

94 Val-de-Marne

VENTE URGENT
VINCENNES 94, 5 mn bois, près école, Résidence calme, Rez de jardin, 4 pièces 85 m² + balcon 15 m², grand séjour, 2 chambres, cuis. équipée, entrée, w.c., salle de bains. Parking s/sol, cave. 800.000 f (dont prêt PIC a suivre) soir 20 H. 374-91-67.

Province

NICE
Nice Ouest, résidentiel Particulier Splendide 3-4 pièces, 85 m², terrasse, vue mer, parking, 500.000 F
Tél. Aix (42) 27-58-35.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUBLE à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. Téléphone : 566-00-75.

Particulier achète appartement d'angle, étage élevé avec ascenseur, terrasse, soleil, 3 pièces, minimum de préférence, 7e, 6e ou 5e. Tél. 548-96-76 ou 604-42-15.

Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT, journaliste cherche 2 pièces, confort, Paris. Ecr. s/nº 6.349 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS
PARIS - BANLIEUE
SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS
LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

Banque recherche pour son Directeur Général, appt tt cft, 5 à 6 p., park., arrdt : 7e, 8e, 15e, 16e ou Neuilly. Tél. : 359-61-49 p. 282.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement — clientèle assurée. Service gratuit. — 770-88-65.

Rech. location près avenue de Breteuil, 3 ou 4 P., 70 à 100 m². Règlement assuré. Sérieuses références. Tél. matin ou soir 504-02-52.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PPTAIRES LOUEZ
chbres, studios, 2 P., 3 P., etc... sous 48 h, SANS FRAIS par sélection directe.
206-00-47.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS.
rech. pr clientèle étrangère et Diplomates APPTS HOTELS PART. et VILLAS
562-78-99 PARIS ou Ouest résid.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphonez au 296-58-10.

bureaux bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
GRACE AU RESEAU **ASPAC** (MEMBRE DE LA FFED)
nous vous proposons :
- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois)
- Secrétariat, télex, permanence téléphonique
- Tous services aux créateurs - Location bureaux meublés
- Création d'entreprises - Toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux boutiques de gestion :
PARIS (1) 293.60.50 — NICE (93) 80.41.36 - NANCY (8) 327.07.58 — CAEN (31) 86.53.13 - ORLEANS (38) 53.01.80
Si vs voulez ns rejoindre et être le franchisé ASPAC de vtre dépt écrire s/réf. FA828 ASPAC 36 r. de Constantinople 75008 Paris

Locations

RAPÉE-BASTILLE
400 m² r.-d.-ch. + 80 m² ss-sol. Transeil 633-19-11.

VOTRE BUREAU
ou depuis 150 F/mois
1 domiciliation + services
SARL Artisans - 296-36-74.

Votre Secrétariat permanent
VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e COLISÉE-ÉLYSÉES
TÉLEX et TOUS SERVICES
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C. 359-20-20.
MEMBRE F.F.E.D.

VOTRE SIEGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique
355-17-50.
MEMBRE F.F.E.D.

LOCAL BUREAU 80 m², clair, état neuf, imm. rénové, 4 lignes PTT. 3e étage sans ascenseur. Bail précaire 11 ou 23 mois. PLATEAU BEAUBOURG Loyer annuel 61.875 F pour 11 mois. Libre au 1.10.82. Tel. 278-12-33 heures bureau.

Organisme de Formation cède bail commercial professionnel 265 m² utiles quartier Trinité, 4e ét. sur cour. Très clair, très calme. 10 bureaux dont foyer repas, 2 WC, locaux entièrement refaits à neuf.
Téléphone : 544-39-59, M. GOHIN ou Mme LECA.

locaux commerciaux

COTE-D'AZUR
grands locaux commerciaux et bureaux dans immeuble prestige près « Novotel » Cap 3000. Nice. Possibilité division. Tel. (93) 07-60-30.

Etablissement Financier Mutualiste recherche, pour son siège, 320 m² BUREAUX COMMERCIAUX à l'achat Paris Centre. Tel. 508-52-81.

Rech. loc. commerciaux 200 m² à 500 m² en toute ppté ou locat. PIERRE BLUM, 265-64-11.

fonds de commerce

Bail à céder empl. excep. boulevard Poissonnière, boutique 400 m², vitrine 23 m. Tel. 370-36-86.

PRÈS FOLIES-BERGÈRE
A vendre bar-restaurant-pâtisserie, pleine activité. Tél. : 500-09-40.

boutiques

Partic. vd plusieurs murs loués, rapport 12 %, de 200.000 à 800.000. 590-88-06, 7/21 h.

immeubles

ACH. IMM. VIDE, même avec gros travaux, Paris, banlieue. Tél. 590-86-06, de 7 à 21 h.

maisons individuelles

92, près Parc des Princes, résidentiel, très originale maison d'artiste avec verrières et jardin, charme, calme, soleil, 350 m², 2.400.000 F. Tél. 548-96-76 ou 604-42-15.

pavillons

VAUCRESSON maison 220 m² sur 1 680 m² de terrain Prix 1 800 000 F. 370-36-86.

MALESHERBES (45)
5 minutes de la GARE
PAVILLON NEUF sur 250 m² arboré 5 pièces + garage. Rez-de-chaussée : Entrée, cuisine, w.c., salle de séjour 30 m² en L. Etage : 3 chambres, salle de bains.
PRIX INTÉRESSANT
M. FONTAN
Téléphone : (16) 38-34-87-48.

LE PERREUX. Part. à Part. vd pavillon s/600 m². 5 Pièces. cft. près SNCF 850.000 Frs. Tél. 324-28-16 après 19 h.

A MAINTENON (28) Pavillon. 4 Pièces, sous-sol, cheminée, terrain 750 m², avec arbres fruités, gazon, clôture. Téléphone 16 (37) 23-00-55. Après 19 h. Prix 550.000 F.

villas

SAINT LEU LA FORET
(95320) 20' Défense. Gare Nord
Emplacement Privilégié
VILLA de caractère, (orée forêt, verdure) avec séjour, 4 chbres, bains, parc 1700 m² Px 1.100.000. Agence PERSE. Tél (3) 995-20-22.

maisons de campagne

Périgord, 3 km BERGERAC, grande maison périgourdine, 300 m² hab., cft, sur 5.000 m² terrain. Tél. (53) 57-21-14.

viagers

LIBRE PRÈS HOUDAN Ppté 200 m² habitables, séjour 85 m² avec chem. et poutres, 4 chbres tt cft, atelier 230 m². Gar. et dépend. sur terrain. 2.000 m. 360 000 F + rente 3 900 F. LODEL 355-00-44.

Vend à Blois (41), maison 2 niveaux, surface habit. 126 m², 6 pces, 3 gar., cave, gdes terrasses, état impec. 470.000 F + rente viagère 2.900 F sur une tête 75 ans. Tél. : (16-54) 43-39-70.

VIAGER OCCUPE 16e
113 m², standing.
Avec 250.000 + rente.
7e OCCUPE, 70 m².
Avec 180.000 + rente.
Tél. : 268-05-43.

LIBRE 18e. Sacré-Cœur. Superbe studio tt cft, 5e ét., asc., 75.000 + 2.600. Femme 72 ans. CRUZ. 266-19-00.

MOUTON-DUVERNET (14e) Pierre de t., asc., beau 5 p. tt cft, balc. + chbre serv. Occupé 88/78 ans. 105.000 + rente 4.400. LODEL, tél. 355-00-44.

propriétés

SOLOGNE
A Vendre
PETIT TERRIT. DE CHASSE possibilités Etangs. Ecr. Havas Orléans Nº 200 253.

AUVERS-SUR-OISE
32 km NORD-OUEST PARIS
DEMEURE style villa normande, 220 m² habit. 9/10 p. + dépend. sur 6.000 m² ter. boisé en bordure d'Oise. Faç. 65 m. Px cause urgence 1.350.000 F. Option poss. av. terrain 3.000 m². Px à déb. SIGMA 260-22-12.

manoirs

75 km Paris-Ouest, magnifique
PETIT MANOIR
Tt cft + mais. gard. + gar. de tr. b.jrd. 1.450.000 F. 555.06.76. Week-end (32) 55.04.84.

châteaux

NORMANDIE
Beau **CHATEAU XVIIIe**
en très bon état - tout cft
SUR ENCHÈRE PUBLIQUE
LE 4 OCTOBRE
à 14 heures. Mise à Prix : 1 430 000 F Pour tt rens. Tél. 747-50-06 ou 16 (33) 67-32-48.

terrains

AUVERS BUTRY/OISE
32 km NORD-OUEST PARIS
3.000 m² constr. en 1 ou 2 lots. Faç. 30 m. Bord. Oise. Nb arb. fruit. et agrément. COS 010. Px 500.000 F. SIGMA 260-22-12.

EN PROVENCE à 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE
une situation unique face au soleil du Midi
TERRAINS à bât. BOISÉS
3.157 m² à 6.130 m². Prix : 151.000 F à 163.000 F H.T. Document. grat. sur demande. Téléphonez au : (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

Société recherche TERRAIN 2.500 m², constructible dans 12e et 18e arrdt. S.O.G.E.I., 55, rue Boissonnade, Paris-14e.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

هكذا من الاصل

LE SICOB

XXXIIIe Salon international d'informatique, télématique, communication, organisation du bureau et bureautique

L'ORDINATEUR ET L'ÉDUCATION

L'informatique, objet ou outil pédagogique ?

Les prochaines décennies verront, nous promet-on, la banalisation de l'ordinateur, amené à être de plus en plus présent dans les moindres aspects de notre vie quotidienne. Dans cette évolution, les problèmes d'éducation seront assurément essentiels : le développement des industries de l'électronique et de l'informatique, tout d'abord, va exiger une profonde adaptation du système d'éducation, incapable aujourd'hui, malgré les efforts accomplis, de satisfaire les besoins en hommes d'un secteur en forte croissance.

Mais l'intensification de la formation à *l'informatique n'ira pas sans la généralisation de la formation* par *l'informatique, ou, plus précisément, par l'ordinateur : d'abord parce que celle-là ne va pas sans celle-ci – on n'enseigne pas l'informatique sans l'ordinateur. Mais surtout par ce que l'ordinateur peut apporter, comme assistance, à l'enseignant comme à l'enseigné – et pas seulement pour l'apprentissage de l'informatique. Une session de la Convention informatique, consacrée à l'«* E.A.O. *» (enseignement assisté par ordinateur), en a fort bien illustré les promesses, et les difficultés.*

LES avantages de l'E.A.O. sont multiples, souligne M. Christian Buret, responsable du projet E.A.O. à l'institut de formation du Crédit agricole mutuel. Et l'expérience menée ces dernières années a été jugée suffisamment positive puisque, aujourd'hui, la généralisation de l'E.A.O., utilisée comme instrument de formation continue, a été décidée au sein de quinze caisses régionales et la caisse nationale de Crédit agricole, ce qui s'est traduit, déjà, par l'acquisition de cent quarante micro-ordinateurs.

L'E.A.O., estime M. Buret, se caractérise notamment par :

– La déculpabilisation : « *Il n'y a rien à demander à personne, plus de juge à craindre ; l'agent* (en formation) *se retrouve en face d'un interlocuteur toujours attentif et bienveillant.* »

– L'autocontrôle immédiat : « *C'est tout de suite qu'on est informé de la justesse de sa réponse.* »

– L'individualisation : « *Les « feed-back » que l'ordinateur va renvoyer sont différents selon les réponses entrées, les cheminements sont différents, et chacun peut donc suivre un programme donné, selon son niveau, en commençant là où il le souhaite et à son propre rythme.* »

– L'interactivité : « *Les textes didactiques sont rares, l'étudiant participe en permanence et se trouve confronté à des études de cas aussi proches que possible des problèmes qu'il a à résoudre quotidiennement.* »

– L'initiative : « *C'est la possibilité de refuser une question, de demander tout de suite la réponse exacte, de demander des définitions, etc. C'est faire en sorte que la personne ne subisse jamais le dialogue, mais le conduise.* »

Le secteur bancaire a des besoins en formation croissants, note M. Buret, qui doivent notamment pouvoir s'appuyer sur la motivation des agents, aujourd'hui polyvalents et confrontés à une évolution permanente des « techniques » et « produits » bancaires : l'E.A.O. « *permet à chacun de travailler à son propre rythme, au moment où il le désire, confronté à des études de cas aussi semblables que possible aux problèmes qu'il a à résoudre quotidiennement* », alors que la formation en dehors du lieu de travail, en séminaire par exemple, a des inconvénients nombreux : frais de transports et d'hébergement, absentéisme, éloignement – dans le temps – entre le besoin d'apprendre et l'apprentissage, tendance à dissocier théorie et pratique, conséquences de l'absence de l'employé sur l'organisation de l'unité de travail.

Deux expériences

Après avoir choisi le système d'E.A.O. Plato de Control Data, qui leur semblait le mieux adapté à leurs exigences, les responsables du projet ont réalisé deux expériences destinées à tester tout à la fois l'efficacité pédagogique de l'E.A.O., et le comportement des intéressés. Les résultats ont été fort probants ; comparé à un groupe formé selon les méthodes classiques, le « groupe E.A.O. » a obtenu des performances légèrement supérieures, mais pour un temps de formation deux fois plus court.

Les « testés », ainsi formés sur le tas, sur leur lieu habituel de travail, ont cependant élevé quelques objections, liées notamment au manque de temps – ils souhaitent que soit aménagés des horaires de formation plus distincts à l'intérieur de leur temps de travail « habituel » – et à la crainte que l'E.A.O. « *ne remplace les séminaires* ».

Ce bilan positif est largement corroboré par M. Dormann, directeur du marketing chez Pigier. Cette société a testé l'E.A.O. sous plusieurs aspects : un programme, « tournant » sur micro-ordinateur, a été expérimenté pour former des comptables au « nouveau plan comptable » que devront prochainement mettre en application les entreprises. Un autre logiciel, édité par Hachette et Pigier, est destiné au perfectionnement de l'orthographe. Aujourd'hui, applications et recherches se poursuivent dans ces directions, comme dans d'autres : un programme d'apprentissage du clavier par E.A.O. a ainsi été mis au point : « *L'usage du clavier va se « déprofessionnaliser » pour faire partie intégrante des compétences de base nécessaires à tout individu* », note M. Dormann, pour qui ce programme d'E.A.O. « *transforme l'apprentissage de la dactylographie, vécu comme féminin, subalterne et fastidieux, en une approche de l'usage non professionnel du clavier sur micro-ordinateur de façon très rapide et attrayante* ».

A ces images fort positives de l'E.A.O. s'est opposée une vision nettement plus nuancée, exposée par un chercheur participant à une expérience d'E.A.O. dans une école primaire. M. Jacques Naymark a tiré le premier bilan de cette expérience, menée à l'école Bossuet, où l'on cherche à pratiquer une pédagogie adaptée, individualisée aux spécificités, et au rythme, de chaque enfant.

Une méthodologie fort rigoureuse a été mise en œuvre, visant notamment à évaluer tout à la fois l'introduction de l'informatique comme objet de l'éducation, et comme moyen pédagogique.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 36.)

Pénurie de personnel et manque de formation adaptée

Entreprise dynamique recherche ingénieur informaticien ; promotion rapide assurée ; salaire en conséquence. A longueur de pages, les constructeurs d'ordinateurs, les fabricants de composants, les sociétés de service et de conseil en informatique (S.S.C.I.) et maintenant les P.M.E. rivalisent de petites annonces pour attirer ces perles rares que sont les informaticiens et les électroniciens. Fussent-ils des débutants sans expérience.

C'EST paradoxal, mais c'est ainsi. Tout est permis ou presque à ceux qui travaillent dans ce secteur. L'expansion est telle que l'offre d'emploi dépasse la demande. Alors que les pouvoirs publics s'efforcent de résorber le chômage et de trouver du travail à plus de deux millions de sans-emploi, des industriels offrent des sursalaires à des « professionnels », pas toujours totalement confirmés, de l'informatique et de l'électronique pour compenser la pénurie de recrutement à laquelle ils doivent faire face. N'en déplaise à ceux qui tentent de minimiser le phénomène, les faits sont là comme en témoignent les travaux de l'association pour l'emploi des cadres. « *Mille postes*, fait-elle remarquer, *sont, chaque mois, proposés par voie de presse.* » Même si l'on tient compte des inévitables erreurs dues au fait que certaines petites annonces font double emploi ou paraissent plusieurs fois, le constat est sans appel.

Il n'est, pour s'en convaincre définitivement, que de reprendre les conclusions tirées voici deux ans par M. Jacques Tebeka pour le compte du gouvernement de l'époque sur la formation des spécialistes informaticiens. « *Les besoins totaux de formation sur la période 1980-1985*, écrivait-il, *sont très importants (près de 145 000 personnes) et représentent plus du double de l'accroissement du nombre d'informaticiens (près de 63 000 personnes).*

Plus près de nous, en mai 1982, c'est M. Abel Farnoux qui dans son rapport sur la filière électronique tire la sonnette d'alarme pour le compte du ministre de la recherche et de l'industrie M. Jean-Pierre Chevènement. Le développement de cette filière, affirme-t-il, ne saurait se faire sans que soit lancé en même temps « *un vigoureux effort de formation* ». « *Ce problème*, ajoutait-il, *est peut-être le principal goulet d'étranglement au développement de la filière. Qu'il s'agisse d'emplois créés ou d'emplois supprimés, la filière bouleverse les métiers et les qualifications. Seul un système de formation à la fois structuré et souple permettra de faire face à ce défi. Compte non tenu de l'appareil de formation permanente privé, le déficit cumulé de formation pourrait avoisiner 400 000 personnes à l'horizon 1986.* »

Comme toujours en pareil cas, la responsabilité d'une telle situation est partagée. Les industriels ont leur part tout comme l'administration. Les premiers pour n'avoir pas su, par exemple, prévoir dans le temps l'émergence des techniques numériques, et pour n'être pas en mesure même aujourd'hui d'afficher leurs besoins réels. La seconde pour avoir sous-estimé le phénomène et ne pas s'être préparée à temps. Aussi ne faut-il pas s'étonner lorsque le rapport Farnoux constate « *qu'une restructuration très profonde du système éducatif est indispensable* ». Dans l'immédiat, ajoute-t-il, deux décisions devraient être prises :

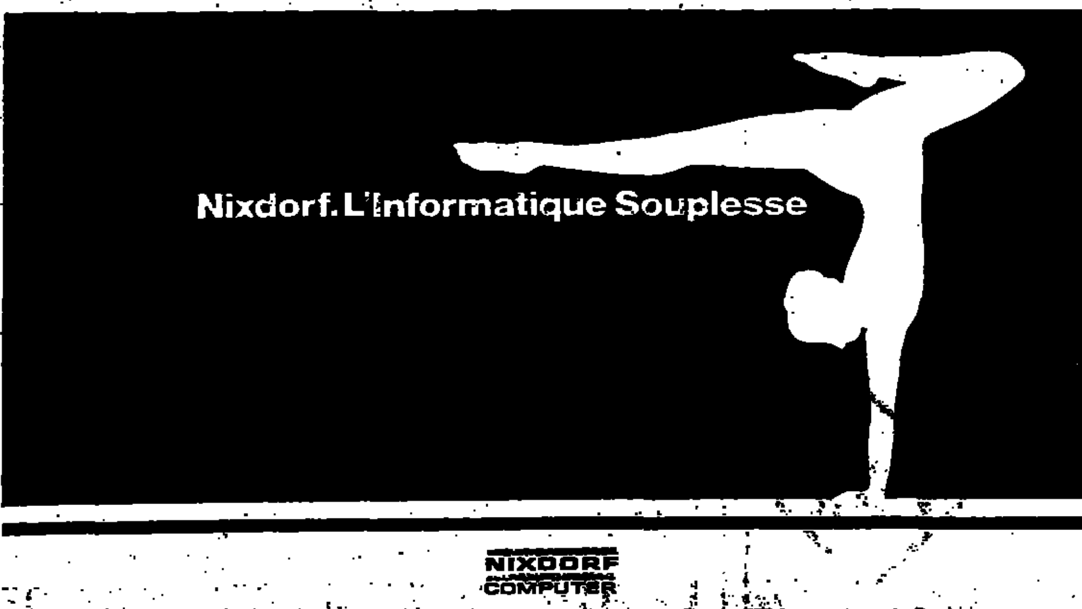
● Doter chaque secteur de la filière d'une école nationale supérieure spécialisée (à l'image de l'École nationale supérieure des télécommunications télématique) soit par adaptation de structures existantes, soit par création.

● Lancer un plan de rattrapage permettant de combler, dans les trente mois qui viennent, le déficit en matière de formation. Ce plan devrait toucher 12 000 personnes : ingénieurs, techniciens, mais aussi représentants du personnel, ces derniers devant être formés aux technologies dont ils auront pour tâche de négocier la mise en œuvre dans les entreprises.

Le problème, on le conçoit, est difficile. On ne passe pas en effet d'une technologie à l'autre du jour au lendemain. Cela est vrai pour les entreprises mais aussi pour le corps enseignant et l'administration. Et si dans ce domaine il y a eu des échecs sévères comme l'opération 1 000 informaticiens – une partie seulement des personnes concernées ont trouvé un emploi – ou le bac H, force est de reconnaître aussi qu'il y a eu des initiatives heureuses. Les professionnels de l'informatique se plaisent à rappeler que les gens titulaires d'un D.U.T. ou ceux qui sortent d'écoles spécialisées, comme l'ENSIMAG de Grenoble ou ENSEEIHT de Toulouse – répondent bien à leurs besoins. Mais les promotions ne suffisent pas à la demande. Résultat, les chefs d'entreprise se plaignent de ce manque d'hommes qui freine leur développement et les amène à refuser, faute de personnel, des contrats. Alors comment fait-on dans ces conditions ? Un peu comme l'on peut : en recrutant dans d'autres disciplines, éventuellement touchées par le chômage ; en formant sur le tas ou bien en puisant dans le corps des ingénieurs électroniciens, pourtant eux aussi en sous nombre – il en manquait entre 350 et 400 en 1980 – ce qui est loin de résoudre les problèmes de la profession (1). Que faire dans ces conditions ? Réagir, mais réagir vite, en gardant à l'esprit que ce qui manque peut-être le plus aujourd'hui ce sont des pôles de formation sérieux mais aussi un outil d'estimation de la demande fonctionnel qui permette d'orienter les choix. Que sait-on, en effet, des besoins que les nouvelles disciplines – la robotique, l'automatique, la télématique, la productique – susciteront demain ?

J.-F. A

(1) Le BIPE a fait une importante étude sur les électroniciens.



L'INITIATION DES ENSEIGNANTS

Le sabbat de la rue d'Ulm

Dix ans après la livraison des premiers ordinateurs, le parc informatique des établissements scolaires est encore maigre en France : outre les 58 appareils de la première génération, livrés entre 1972 et 1976, on compte au total moins de 5 000 micro-ordinateurs à ce jour. L'essentiel – 3 000 – est implanté dans les lycées d'enseignement général ; un millier de « micro » fonctionnent dans les lycées techniques et seulement 240 dans les lycées d'enseignement professionnel. Les autres micro sont saupoudrés entre les collèges (330 dans 52 établissements), les écoles normales et les centres de documentation pédagogique. Le gel du plan informatique lancé sous le ministère Beullac a pratiquement arrêté l'opération « 10 000 micro » qui devait introduire l'ordinateur dans tous les lycées en 1985.

Le gouvernement porte maintenant son effort sur la formation des enseignants. De 1970 à 1976, plus de 6 500 professeurs avaient été initiés à l'informatique par correspondance, avec des stages en situation de quelques jours. Seulement 530 enseignants, dans le même temps, avaient reçu une formation « lourde » d'une année scolaire. En 1981, il a été décidé de reprendre cette formation dans onze centres spécialisés (1). Quelque 250 professeurs ont été formés l'an dernier ; 350 le seront cette année. On espère ainsi, avec le renfort des stages courts qui sont maintenus, initier à l'informatique au moins un enseignant par établissement. L'équipement suivra...

ILS sont prêts à « *remettre ça* ». « Ils », ce sont les vingt-six professeurs qui, pendant une année scolaire complète, ont été distraits de leurs classes et envoyés à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm pour un « stage lourd » d'informatique. « *Redoubler ? Bien sûr, je suis partant pour un stage super-lourd* », dit un professeur de physique séduit par la formule. De fait, deux stagiaires seulement ont décroché dans les premières semaines, mais pour des raisons administratives. Les autres, qu'ils soient professeurs de mathématiques, de sciences naturelles, d'histoire ou d'anglais, qu'ils soient documentalistes, psychologues ou conseillers pédagogiques, tous ont suivi ponctuellement les cours et travaux pratiques du stage.

Après le premier mois consacré aux cours d'informatique – faute de salle appropriée, les machines sont – d'abord restées dans leurs cartons – le stage a acquis son rythme de croisière : alternance de cours de programmation, de travaux pratiques et de pédagogie. « *Ça aide d'être matheux* », constate avec regret une enseignante de lettres. Plusieurs, en effet, ont peiné avec ces langages nouveaux (« *un peu de basic, beaucoup de L.S.E. et deux mois de PASCAL* »). La plupart, cependant, avaient déjà été familiarisés avec l'informatique à l'occasion de stages courts, les années précédentes. Et certains ont pris un réel plaisir à découvrir les nouveaux langages : « *Le plaisir intellectuel de démonter cran par cran la pensée logique, c'est passionnant* », explique une géographe. Mais elle avoue avoir passé le bac « math'élem »... Une autre, tout aussi « accrochée », explique qu'il lui arrive de se relever la nuit pour préparer un programme. « *Jamais je ne l'avais fait avant, sauf peut-être pour l'agreg !* ». Tous reconnaissent avoir « *découvert un outil* ». Certains mêmes ont eu, pour la première fois, des cours de psycho-pédagogie. « *Après dix ans d'enseignement, ce n'est pas trop tôt* », observe un professeur d'anglais.

Est-ce à dire que tout est parfait dans cette « *année sabbatique d'enseignement supérieur* », comme certains qualifient leur stage ? Si le retour à la situation d'étudiant a du bon (« *c'est moins crevant que faire la classe, mais c'est plus absorbant* »), beaucoup ont eu du mal à reprendre le rythme des cours intensifs, des exercices à domicile, des soirées passées à recopier des notes, etc. Et puis l'ordinateur est un maître exigeant. « *Très souvent, on quittait la cave (2) à 8 heures du soir* », dit un professeur de physique venu de Fort-de-France. Lorsqu'un programme est commencé, on est tenté d'aller jusqu'au bout.

Certains, aussi, ont regretté de ne pas avoir d'élèves sous la main. « *Regarder tourner un didacticiel tout fait, sans élèves, ça manque d'intérêt, sauf si les auteurs viennent expliquer leur travail* », constate l'un. « *On aurait dû sortir davantage*, dit l'autre, *aller dans les établissements pour voir les élèves ou les collègues à l'œuvre.* » Enfin, beaucoup estiment que « *huit mois de préparation, c'est court pour devenir formateur* ». Cela semble surtout trop court pour, simultanément, recevoir une formation et « *sortir un didacticiel qui tient la route* ». Le didacticiel – ou programme d'enseignement – est considéré par les stagiaires comme le point normal d'aboutissement ; tous voudraient pouvoir se lancer dans la conception d'un programme à leur façon, dans leur discipline. Autrement dit, ils en redemandent.

Et pourtant, il n'était pas dit que ces professeurs prendraient plaisir à manipuler un R2E Micral 8022 (CII-H.B.), ou un LX 529 (Logabax), à se servir d'une bibliothèque sur disquettes, ou à assimiler le langage assembleur. Il n'était pas sûr non plus qu'ils supportent la présence des normaliens d'Ulm chargés de les encadrer. (« *Nous, les profs, on n'aime pas trop avoir un prof derrière nous qui regarde notre travail et voit nos fautes du premier coup d'œil.* ») Puissance de l'informatique !

R. C.

(1) Nice, Lille, Rennes, Poitiers, Nancy, Lyon, Grenoble, Toulouse, plus trois centres en région parisienne (Jussieu, Ulm, Saint-Cloud). A cette rentrée vont ouvrir quatre nouveaux centres : Marseille, Nantes, Orléans et Villetaneuse (Paris-XIII).

(2) Les micro-ordinateurs, rue d'Ulm, sont dans un sous-sol.

LES BANQUES

L'intérêt croissant des producteurs et des utilisateurs

Depuis quelques années, les bases et les banques de données suscitent des réunions diverses, jusqu'ici essentiellement fréquentées par les professionnels de ces techniques : informaticiens, documentalistes, spécialistes du traitement de l'information.

Le congrès Infodial, organisé en juin dernier à Paris, a montré (1), ce qui est nouveau, l'intérêt croissant de la part des producteurs et des utilisateurs potentiels de ces nouveaux outils : cadres et dirigeants d'entreprise représentaient 60 % des participants. En plus de cette prise de conscience, le congrès a nettement marqué l'explosion et le rapprochement de toutes les techniques de traitement et de transmission de l'information (bases de données, télématique, bureautique, etc.) et laissé perplexe une grande partie de l'assistance, découvrant que bases de données, vidéotex et annuaire électronique doivent maintenant s'envisager de façon conjointe.

M. MEXANDEAU, inaugurant Infodial, a bien marqué les orientations du ministère des P.T.T. dans ce domaine. Il a cité quelques actions à entreprendre, pour lesquelles l'aide des pouvoirs publics pourrait être envisagée : formation des spécialistes de banques de données, harmonisation entre producteurs et serveurs, réglementation adaptée au domaine, évolution technique permettant un accès plus facile et peu coûteux aux documents primaires.

Il a aussi souhaité, dans l'optique de l'Exposition internationale de 1989, que les efforts soient poursuivis dans trois directions : *« Que la plupart des banques de données puissent être consultées par vidéotex, que le nombre de banques de données soit sans cesse croissant, qu'ainsi le nombre de leurs utilisateurs en France comme à l'étranger soit multiplié. »*

Le rôle croissant du ministère des P.T.T. dans le domaine de l'industrie de l'information se confirme d'un congrès à l'autre. Le très faible coût des terminaux-annuaire (Minitel, loués 70 F par mois) et leur dissémination très rapide (150 000 dès 1983, 1 million en 1985, d'après M. Dondoux, le directeur général des télécommunications) vont largement étendre l'utilisation du vidéotex.

Le congrès a mis en évidence l'extension dans tous les secteurs de l'intérêt pour ces nouvelles techniques. Alors que jusqu'ici seuls quelques organismes importants envisageaient des bases ou des banques de données, le lien avec les systèmes vidéotex amène de nouveaux professionnels : collectivités locales, agriculteurs, hôteliers, banques, etc., ainsi que le grand public à se sentir concernés par cette nouvelle technologie de l'information.

Le lien avec le vidéotex

Le bouillonnement actuel laisse cependant subsister beaucoup d'incertitudes, aussi bien du côté des producteurs que des serveurs et des utilisateurs. *« Faut-il lancer un produit vidéotex ou une base de données pour être présent sur le marché sans connaître les clients potentiels solvables ? »* est une question qu'aujourd'hui beaucoup se posent. Et qui explique les études préparatoires nombreuses (les sociétés de services et les conseillers divers ne s'en plaignent pas...) et les réalisations plus rares, et non compatibles.

La table ronde sur les bases et les banques de données de presse a fort bien illustré l'intérêt nouveau des organes de presse pour ces techniques, mais également l'absence de concertation dans ce secteur.

Le réveil de la presse

Jusqu'ici réticents à imiter leurs concurrents étrangers, les journaux français n'ont pas investi dans l'automatisation de leur documentation mais se sont surtout intéressés au vidéotex (*le Parisien libéré* et les journaux de province, essentiellement). Subitement (est-ce la crainte de la concurrence ou la découverte du lien unissant vidéotex et banques de données), des projets de bases de données commencent à apparaître avec parfois la coopération d'organismes régionaux (chambres de commerce, universités, etc...). La plupart de ces systèmes encore balbutiants sont à usage interne, mais seront rapidement rendus accessibles à un public extérieur, et commercialisés.

En plus de l'Agence France-Presse et de la Documentation française, qui ont des bases de données installées et ouvertes au public, on peut ainsi citer des débuts de réalisation au *Provençal* (avec un logiciel américain Documaster), à *la Presse de la Manche* (par l'intermédiaire du C.T.I.R. (2), au *Républicain lorrain* (qui utilise un système de traitement de texte), à *la Nouvelle République du Centre-Ouest* (seul journal à avoir amorcé une automatisation il y a quelques années)...

Des projets bien avancés, avec réalisations partielles existent au *Monde*, aux *Echos*, dans le groupe Hachette avec la coopération entre EDI-7 et *Paris-Match* ... etc.

Les projets de bases de données relèvent de conceptions très diverses, que ce soit sur le plan des outils (logiciels variés, indexation par mots-clés ou sur texte libre), des informations traitées (tout ou partie des publications propres, ou intégration d'autres documents, des utilisateurs journalistes ou clients extérieurs), etc.

Parallèlement, le vidéotex donne lieu à des projets parfois avancés, comme ceux du *Courrier picard* et de *50 millions de consommateurs*.

De nombreux journaux régionaux font des démonstrations de produits vidéotex lors de foires ou de salons, parfois avec la coopération du milieu agricole.

Ce foisonnement actuel de projets est positif pour l'amélioration de la technologie, mais comme il n'existe sans doute pas de marché solvable suffisant pour de trop nombreuses bases de presse en France, des disparitions ou des regroupements sont à prévoir.

Personne, dans l'état actuel des choses, n'espère faire fortune en créant ces nouveaux systèmes, mais un minimum de rentabilité est néanmoins indispensable à la poursuite de leurs exploitations. Les coûts pouvant difficilement être réduits (si le prix des matériels baisse, celui des études — qui exigent des experts de haut niveau, ainsi que la mise à jour des bases — pèse lourd dans le lancement de ces nouveaux systèmes), tout repose sur un marché important, solvable et acceptant de payer l'information.

En plus de ces incertitudes économiques et des problèmes juridiques qui restent en suspens (lire ci-contre l'article de Mme Pitrat), le développement rapide de ces nouvelles technologies pose des problèmes nouveaux.

Les réactions des utilisateurs

L'utilisation du vidéotex par le grand public amène ainsi à réfléchir sur la communication homme-machine et sur la façon dont se fait la recherche de l'information. L'expérience de Vélizy a apporté quelques lumières sur les réactions des utilisateurs : les enfants apprennent ces nouvelles techniques plus rapidement (quelques heures) que les adultes (plusieurs jours), les domaines presse/édition suscitent le plus d'intérêt, la durée moyenne des interrogations est d'un quart d'heure, etc.)

Le phénomène le plus frappant est l'intérêt manifesté par les utilisateurs pour les systèmes de messagerie électronique qui leur permettent de communiquer entre eux ou avec les prestataires de services ainsi que la création de clubs de rencontre sur la base de ces nouveaux systèmes. Ainsi, le pessimisme de ceux qui pensaient, il y a quelques années, que la télématique renforçerait l'isolement n'était pas nécessairement justifié.

Enfin, toutes ces nouvelles technologies créent de nouveaux métiers, modifient des professions anciennes et font bouger les frontières traditionnelles. Ces mutations exigent des efforts d'adaptation de la part de ceux qui fabriquent ou traitent l'information, et rendent la formation permanente indispensable. Ainsi que l'a exposé le représentant du C.T.I.R., la rédaction du journal électronique a mis en évidence des problèmes de frontières entre rédacteurs, graphistes et opérateurs de saisie, ainsi que d'adaptation à des tâches nouvelles pour les uns et les autres. La plus grosse difficulté pour tous semble être de créer un produit immatériel, qui ne laisse pas de traces écrites.

Ces nouveaux métiers, tels ceux d'intermédiaires en information (aide à l'utilisation des bases de données), sont en plein développement, mais ils ont encore tout l'attrait et la difficulté des professions pionnières.

Le congrès Infodial a ainsi permis de mettre en évidence l'éclatement des structures traditionnelles des techniques comme des métiers, mais aussi le rapprochement de technologies autrefois séparées. Malgré l'abondance des néologismes dans ce domaine, il manque un mot-clé pour exprimer ce concept nouveau de technologie de l'information : bureautique, télématique, bases de données, doivent maintenant s'envisager de façon complémentaire.

DANIELE DEGEZ.

(1) Organisé par le groupement français des producteurs de bases et banques de données et le SICOB.

(2) Comité technique intersyndical de la recherche (de la presse quotidienne).

Objet ou outil pédagogique ?

(Suite de la page 35.)

C'est sous le premier aspect, note M. Naymark, *« que l'expérience fut la plus spectaculaire »* : la familiarisation très rapide de l'enfant à l'ordinateur cache cependant un phénomène plus complexe, car *« familiarisation ne signifie pas intégration dans le processus pédagogique »*.

Le « magasin des gadgets »

Ce problème de familiarisation, estime-t-il, *« apparaît comme étant plus un problème d'adulte fasciné ou effrayé par ces machines que celui d'enfants pour qui ce nouvel engin va rejoindre la longue collection de machines qui peuplent déjà leur environnement quotidien. Le rique majeur devient donc plus de voir l'ordinateur rejoindre le « magasin des gadgets » d'un soir qui sont délaissés au profit du suivant plus rutilant »*.

En fait, après cette première phase *« impressionnante »* s'est rapidement posé un problème de fond : les « séances d'ordinateur » étaient traitées à part, dans l'environnement scolaire des enfants, et sont apparus des phénomènes de rejet de la part de certains enfants (*« Il m'énerve, ton espèce d'ordinateur »*), tandis que les enseignants, ne participant pas aux séances d'E.A.O. *« se trouvaient, de fait, exclus d'un processus sur lequel ils n'ont apparemment aucune prise : ils observent d'un œil inquiet ou indifférent un atelier qui leur est étranger »*.

A vrai dire, estime M. Naymark, c'est tout le processus pédagogique qui doit être repensé : *« Il est possible, c'est une hypothèse, que le rythme quotidien et régulier de dix à vingt minutes par jour soit, paradoxalement par rapport aux hypothèses initiales, plus facilement accepté par des enfants soumis à une organisation pédagogique plus « répressive » et traditionnelle, sans pour autant que le projet pédagogique soit individualisé, contrairement à celui de l'école Bossuet. »*

« En fait, une insertion efficace d'outil pédagogique informatisé passe, conclut M. Naymark, *par une profonde révision de la notion de groupe-classe unique et permanent, des horaires uniques et découpés en tranches rigides, pour se centrer plus efficacement sur chaque apprenant dans une perspective d'un enseignement différencié. »*

XAVIER WEEGER.

هكذا من الاصل

DE DONNÉES

Les incertitudes du droit

par CHARLOTTE-MARIE PITRAT (*)

POUR les producteurs de bases de données, la découverte des problèmes juridiques a été une expérience des plus traumatisantes, en raison du faible degré de protection juridique existant par rapport aux contraintes et aux interdits, et cela dans un domaine où les enjeux économiques sont considérables.

Le problème juridique des bases de données pourrait être posé à la manière d'une charade enfantine :

— Mon premier est un ensemble d'informations partiellement protégées ;

— Mon second des outils, peu protégés aussi, pour les manipuler ;

— Et mon tout est un bien économique ne rentrant dans aucune catégorie de biens juridiques connus et répertoriés, et donc pratiquement sans protection en tant que tel.

Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de statut des bases de données et notre droit est très mal adapté aux produits informatiques, « volatils », incorporels tels que les informations, les logiciels... Il ne peut notamment exister de biens incorporels dans notre droit que si une loi leur confère une existence : c'est le cas pour les créations littéraires et artistiques et les brevets. Les bases de données ont du mal à s'insérer dans ce cadre.

Ce cadre est particulièrement peu adapté dans trois cas qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre : le droit des auteurs des informations traitées dans les bases, la loi Informatique et libertés, le piratage des bases.

Premier problème : le droit des auteurs des informations traitées dans une base de données, qui pose en fait le problème de la valorisation des informations par d'autres que leur créateur. C'est une affaire très complexe en droit français, puisque la loi du 11 mars 1957 en matière de propriété littéraire et artistique confère à l'auteur d'une œuvre un véritable monopole d'exploitation. Ainsi, l'auteur d'un ouvrage a un droit patrimonial, c'est-à-dire un droit à rémunération chaque fois que son œuvre sera reproduite, c'est ce qu'on appelle généralement, par un abus de langage, les « droits d'auteur ». Ce droit à rémunération avait été imaginé à une époque où les moyens de duplication classique, comme l'imprimerie, permettaient un contrôle.

Ce droit, déjà dépassé avec l'apparition de la photocopie à grande échelle, l'est encore davantage à l'époque des imprimantes et des écrans à domicile. Et que dire de la situation des bases de données engrangeant directement des rapports scientifiques ou des informations sans même passer par le support papier, comme on en trouve déjà aux Etats-Unis ? D'autre part, en plus de ce droit patrimonial dont nous venons de voir les difficultés pratiques d'application, l'auteur d'une œuvre a aussi, et ceci est une particularité de la loi française, un droit moral qui est un véritable droit de regard sur l'utilisation de l'œuvre qui en est faite.

Cet aspect particulier de notre droit a fait planer beaucoup d'incertitudes chez les producteurs de bases françaises, surtout depuis une affaire qui a opposé le journal *le Monde* à la société canadienne Microfor : la cour d'appel de Paris, par un arrêt du 2 juin 1981, a notamment considéré que le fait de constituer un résumé en repiquant des phrases dans un article pouvait défigurer celui-ci et que donc ce résumé ne pouvait se faire sans le consentement de l'auteur.

Les contraintes de la loi

Deuxième problème : la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 fixe des contraintes très strictes aux producteurs de bases de données contenant des informations nominatives, c'est-à-dire concernant les personnes physiques. De par cette loi, entre autres, certaines données sont interdites dans les bases.

De par cette loi sont également contrôlés les destinataires des informations nominatives, c'est-à-dire les personnes qui pourront avoir accès à l'information. N'importe qui ne peut interroger les bases de données pour connaître l'état de santé ou de fortune de son voisin. Il y a des données qui sont confidentielles, certaines couvertes par un secret professionnel, et toute divulgation va entraîner la responsabilité du maître de la base de données.

Enfin, de par cette loi également, le producteur de bases de données contenant des informations sur les personnes physiques est soumis à une obligation d'accès : toute personne a le droit d'avoir communication des informations la concernant et, par voie de conséquence, le droit de rectifier en cas d'erreur, ce qui risque de générer un contentieux important dans les années à venir, car les conditions d'accès à l'information ne sont pas encore définies très clairement.

Cette loi, concernant l'informatique, les fichiers et les libertés, peut être considérée comme un essai de moralisation du monde des fichiers. Sa portée reste limitée au territoire français. Elle est battue en brèche par le développement des moyens de communication : les bases de données « sensibles » émigrent vers des pays à législation faible en matière de protection des données personnelles : les « paradis de données », à l'instar des paradis fiscaux. Ainsi, on a beaucoup parlé récemment d'un organisme politique qui aurait mis ses fichiers à l'abri dans un pays voisin.

Un troisième problème, auquel les producteurs de bases de données sont de plus en plus confrontés, est celui du vol ou ce qu'on baptise piratage des fichiers. C'est presque un truisme de dire que certains fichiers valent des fortunes : ensemble de données scientifiques, liste d'adresses... Ce qui fait la valeur de ces fichiers, ce ne sont pas tellement les données une par une, que leur réunion. A l'heure actuelle, la sécurité de transmission des informations étant faible, il est possible de « pirater » les fichiers sans laisser de trace.

Il convient cependant de distinguer le cas où le vol est effectué par un pirate inconnu de celui où il est effectué par un utilisateur reconnu de la base de données. Si, dans le premier cas, une action est des plus hypothétiques en raison de la difficulté de la preuve, en revanche, dans le second cas, la pratique montre que les producteurs de bases de données font appel aux clauses contractuelles pour se protéger contre des utilisations abusives de leurs fichiers.

Protéger l'investissement

Cette pratique est significative d'un état d'esprit qui s'instaure : il semble qu'on cherche davantage à protéger un investissement économique qu'un droit de propriété à la couleur juridique incertaine.

Avec le développement des communications, le problème prend une dimension internationale : si un fichier français a été piraté par un citoyen d'une autre nationalité puis stocké dans un troisième pays, quelle est la législation compétente ? Les spécialistes de droit international semblent avoir des difficultés à établir des règles. Ce problème va prendre une ampleur considérable dans les années à venir avec le développement des « systèmes-experts ». En effet, un système-expert comporte un logiciel qui résout les problèmes en utilisant une banque de connaissances intégrant le savoir-faire des experts dans un domaine. Par exemple, en géologie, la banque de connaissances d'un système-expert contiendra des règles qui permettront de déduire si un terrain a des chances, ou non, de contenir du pétrole. Ainsi, on le voit aisément, le vol de tels fichiers deviendra de plus en plus un vol de technologie, sans parler du détournement de l'investissement financier.

Il semble donc que notre droit ait des difficultés à s'adapter à des technologies à évolution rapide, ce qui est particulièrement grave dans la mesure où elles exigent des investissements très lourds. L'insécurité juridique risque à la longue de bloquer l'innovation et les développements industriels. Il devient urgent que les juristes réfléchissent soit à un cadre plus large que les droits d'auteurs et les brevets, et qui prenne en compte les bases de données, les logiciels, soit à la suppression d'un cadre devenu anachronique. C'est dans cet esprit que les pouvoirs publics, conscients de ces lacunes, envisagent la création d'une commission interministérielle pour définir une base juridique aux nouvelles technologies.

Enfin, le développement des communications entraîne une internationalisation des problèmes. Les solutions juridiques doivent donc être étudiées non seulement à l'échelon national mais aussi mondial, si l'on veut instaurer une sécurité minimale, propice au développement des produits nouveaux. L'idée commence à faire son chemin dans des organisations internationales comme l'O.C.D.E. et le Conseil de l'Europe.

(*) Chargée de mission auprès de la Mission à l'informatique.

Un outil qui aurait pu rester français

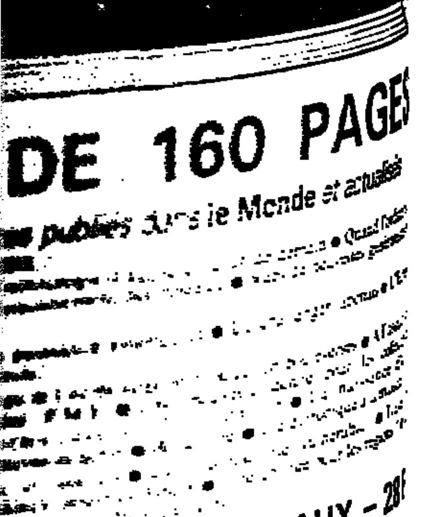
L'institut Rémy-Genton, société privée fondée en 1969 pour effectuer des études périodiques et des statistiques sur le parc et le marché des machines de bureau et des ordinateurs en France, passe dans le giron d'un groupe américain, I.M.S. International (International Medical Statistics), implanté dans quarante-sept pays, qui prend dans la société une participation majoritaire de 80 %. I.M.S. International, qui détient une des premières banques de données mondiales sur la santé (médicaments) et sur la cosmétologie, a jugé intéressant de contribuer à la réalisation d'une banque de données internationale sur les outils de bureau, les télécommunications et les ordinateurs, ce qui n'existait pas jusqu'à présent.

CET apport de capitaux nouveaux va permettre à l'institut d'étendre ses activités en dehors de l'Hexagone, d'abord en Allemagne fédérale, puis en Grande-Bretagne, et plus tard aux États-Unis et au Japon. L'objectif de son directeur et fondateur, M. Rémy Genton, est de faire de son entreprise « *une des premières sources d'information sur le tertiaire* ». L'institut Rémy-Genton devient le groupe Rémy-Genton international, avec maintenant sous sa houlette trois filiales pour la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Les filiales étrangères joueront un rôle de conseil et d'assistance et réaliseront des enquêtes sur les machines de bureau et les ordinateurs dans leurs pays respectifs, pour les intégrer ensuite dans un pool commun.

Dès octobre 1982, toutes les statistiques de l'institut, constituées en banque de données avec l'aide du Groupe français d'informatique (G.F.I.), seront accessibles à la clientèle française, moyennant rétribution, par téléphone, télex ou télécopieur, et aux clientèles anglaise et allemande début 1983. Plus tard, un accès en temps réel par le terminal est prévu. Rank-Xerox France sera un des premiers à être raccordé directement.

M. Rémy Genton, qui a essayé, en vain, de trouver des capitaux publics ou privés en France pour donner à son entreprise une taille internationale, estime que notre pays aurait pu utiliser cette banque de données bureautique « *pour détecter des créneaux à l'échelle mondiale* ». Or cette banque de données, sous l'impulsion de ses créanciers américains, risque d'être orientée pour répondre davantage aux besoins spécifiques de clients étrangers, notamment américains, plutôt que français.

C. G.



LES BANQUES DE DONNÉES

En développant sa coopération avec la France

Le Mexique entend diversifier ses sources d'informations

Avec dix mille heures d'interrogation prévues pour 1982 et une croissance annuelle de 50 %, le Mexique est un client respectable pour les banques de données informatisées. L'essentiel de son information vient bien entendu des Etats-Unis dont cinq serveurs sont accessibles en ligne (Dialog, de Lockheed ; Orbit, de Burroughs ; New York Times, *de Data Resources Inc., McGraw Hill et Biblio Retrieval Service), la France n'étant présente depuis 1981 que grâce à Télésystem-Questel.*

UN séminaire, organisé à Mexico sous le patronage de l'ambassade de France et du ministère mexicain du plan et du budget dans le but de faire connaître les conceptions et la technologie françaises en matière de systèmes d'information, vient d'ouvrir les portes à un accroissement de la coopération franco-mexicaine en la matière.

Pendant quatre jours, Français et Mexicains ont exposé leurs conceptions et le fruit de leurs expériences, aussi bien dans le domaine des problèmes d'ensemble que, par exemple, dans ceux de l'éducation du public, de l'utilisation des banques de données pour la planification, ou dans les petites et moyennes entreprises. Le succès du séminaire a surpris tout le monde. Non seulement les conférences ont toujours été suivies par un large public, mais les responsables des principaux organismes ayant recours aux banques de données sont venus en personne (Pemex, ministères, universités, etc.). Ils ont pu interroger directement quatre serveurs français (Questel, CISI, Sligos et G-CAM), qui avaient installé des terminaux à cet effet.

Un communiqué commun, signé le dernier jour par le ministère du plan et du budget mexicain et la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique française, fait état de *« convergences sur les objectifs d'une politique d'informations statistiques, géographiques, économiques, scientifiques et technologiques »*. Les points centraux de l'accord constaté semble être la nécessité et la possibilité de préserver l'indépendance nationale dans ce domaine. Les signataires *« attachent en particulier la plus extrême importance au maintien de l'identité nationale de chaque pays et, dans ce cadre, à la défense et à la promotion de toutes les langues, en particulier le français et l'espagnol, comme langues de production et de communication »* des systèmes d'information. Ils notent également que *« les grandes bases et banques de données aujourd'hui existantes dans le monde ont été conçues en fonction de critères valables pour les grands pays industriels et ne sont pas toujours adaptées aux besoins des pays en voie de développement »*.

L'accord porte en outre sur *« l'impulsion à la création de bases et de banques de données en espagnol »* et sur la volonté d'aider à la constitution *« d'un potentiel latino-américain autonome, au service du développement du continent, par la création de bases et de banques de données nationales et l'échange d'informations à l'intérieur de l'aire latino-américaine »*. Les signataires ont insisté sur l'intérêt qu'il y a à faire circuler l'information dans les deux sens et pas seulement, comme c'est le cas avec les Etats-Unis, dans le sens Nord-Sud.

Outre les accords de coopération, trois contrats ont été signés entre le CONACYT (1) et les trois serveurs français, qui n'étaient pas présents sur le marché mexicain, CISI, G-CAM et Sligos.

Il est peu vraisemblable, à court terme, en tout cas, que les quatre français puissent faire une concurrence réelle aux cinq américains, mais il est remarquable que, dans ce domaine stratégique, les Mexicains se soient décidés à la diversification. La force de la position française tient, outre la qualité technique de ses serveurs, à la volonté de briser le monopole de la langue anglaise. Il ne fait aucun doute que le succès à long terme de la coopération franco-mexicaine dépendra de l'effort fait en espagnol.

FRANCIS PISANI.

(1) Conseil national des sciences et techniques. Cet organisme, entre autres activités, est chargé de la centralisation de toutes les consultations informatiques entre le Mexique et l'étranger.

Un répertoire des bases et banques de données

« S.O.S. DOC » (Service d'orientation vers les sources d'information et documentation scientifiques et techniques) a récemment publié un répertoire des bases et banques de données françaises. Ce répertoire, présenté — pour en faciliter l'actualisation — sous la forme de deux cent trente fiches, donne les caractéristiques d'environ cent cinquante bases et banques de données automatisées (domaine, type et nombre de données, accessibilité), recense les centres serveurs, et donne les coordonnées des centres d'interrogation ouverts aux utilisateurs éventuels non équipés de terminaux. Il est complété par deux index (par nom et sigle, et par domaine).

* Répertoire des bases et banques de données françaises en 1982. S.O.S. DOC, Chambre de commerce et d'industrie de Melun, 42, rue Bancel, 77007 Melun. Prix : 85 francs.

Quelques statistiques

En France...

D'après le Groupement français des producteurs de bases et banques de données, il existe actuellement, implantées en France, soixante-quinze bases et banques de données accessibles, réalisées par cinquante-cinq *« producteurs »* différents. 58 % sont produites par des administrations ou des organismes du secteur public, 23 % par le secteur concurrentiel, et 19 % par des organismes sans but lucratif.

Les domaines couverts sont, par ordre décroissant d'importance, les sciences et techniques (39 %), l'économie (28 %), les sciences humaines (28 %) ; 5 % sont multidisciplinaires.

Les données consultables sont principalement de type bibliographique (58 %) ; 16 % sont mixtes texte/données numériques ; 12 % constituent des répertoires ; 10,5 % sont du texte intégral et 7 % sont des données numériques pures.

...et en Europe

D'autre part, la Commission des Communautés européennes a récemment réalisé une enquête sur les bases et banques de données accessibles, *« en ligne »*, aux utilisateurs européens. Ces statistiques montrent notamment que 56 % des systèmes accessibles sont d'origine américaine, contre 26 % d'origine européenne. Elles témoignent cependant de l'effort important accompli ces dernières années : il y a aujourd'hui, sur le marché européen, deux cent soixante-quatre bases et banques d'origine européenne ; il n'y en avait que cinquante au début de 1980, à l'ouverture du réseau européen de transmission de données Euronet, et cinq en 1975.

L'enquête réalisée par la C.C.E. présente d'autres résultats intéressants : alors que les *« productions »* américaine et européenne sont sensiblement équivalentes pour ce qui concerne le nombre de bases de données bibliographiques et factuelles, les Etats-Unis offrent cinq fois plus de banques de données numériques (tableau III). D'autre part, ils produisent trois fois et demie plus de données bibliographiques que la C.C.E. (tableau II), tandis que le nombre de séries chronologiques (statistiques) produites par ces deux entités géographiques est sensiblement équivalent (tableau I).

TABLEAU I. – *Références bibliographiques*
(En millions de références.)

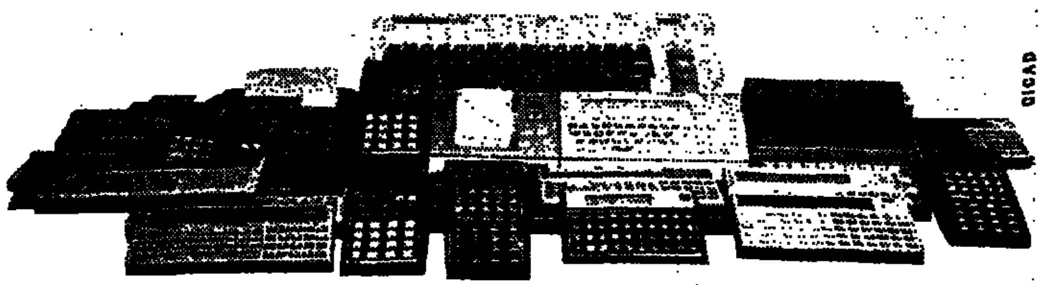
ORIGINE DU PRODUCTEUR	PRODUCTEURS PRIVÉS	PRODUCTEURS PUBLICS OU A BUT NON LUCRATIF	ENSEMBLE
Etats-Unis	33,2	41,9	75,1
C.E.E. (y compris C.C.E.)	4,9	16,3	21,2
Reste du monde	0,8	6,2	7
Organisations internationales (sauf C.C.E.)	—	1,5	1,5
Total	38,9	65,9	104,8

TABLEAU II. – *Séries chronologiques*
(En millions de séries.)

ORIGINE DU PRODUCTEUR	PRODUCTEURS PRIVÉS	PRODUCTEURS PUBLICS OU A BUT NON LUCRATIF	ENSEMBLE
Etats-Unis	1,8	4,5	6,3
C.E.E. (y compris C.C.E.)	0,2	4,2	4,4
Reste du monde	0,1	0,5	0,6
Organisations internationales (sauf C.C.E.)	—	2,9	2,9
Total	2,1	12,1	14,2

TABLEAU III. – *Origine des bases*

ORIGINE	TYPE DE BASES					
	Textuelles		Numériques			Ensemble
	biblio-graphiques	factuelles	mixtes texte numérique	séries chronol.	autres	
Etats-Unis	155	83	105	140	87	570
Communauté européenne (y compris Commission des Communautés européennes (C.C.E.)	113	71	21	29	30	264
Reste du monde	69	27	6	27	31	160
Organisations internationales (sauf la C.C.E.)	8	3	2	16	3	32
Total	345	184	134	212	151	1 026



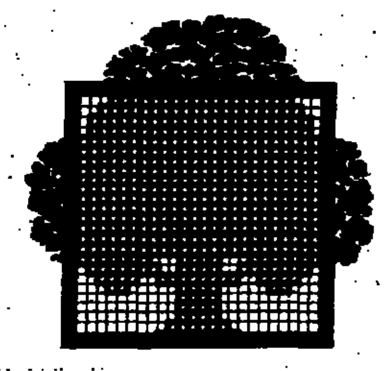






LE GRAND CONSTRUCTEUR FRANÇAIS POUR MAÎTRISER L'AVENIR AVEC VOUS.

50 ans d'expérience en informatique.
La compétence technique et commerciale de ses équipes : plus de 20.000 personnes.
La première force d'études et de recherches en Europe : plus de 2.500 personnes.
La maîtrise des systèmes d'information complets.
3 établissements industriels en France.
Un réseau mondial couvrant plus de 70 pays.
Des dizaines de milliers d'utilisateurs dans le monde.
Une stratégie de développement fondée sur des solutions aux besoins actuels et futurs de ses clients et s'appuyant sur la coopération avec l'ensemble des compétences informatiques existantes.



Cii Honeywell Bull

POINT DE VUE

L'informatique et le français : une ardente obligation

par le général JEAN BECAM et ANDRÉ ABBOU (*)

IL y a vingt ans, Etiemble, ce guetteur des civilisations et des langues, tonna dans le désert quand il dénonça, dans notre lexique, et secteur après secteur, les intrusions linguistiques anglo-saxonnes, en raison de notre retard technologique. Et il fit rire les esprits avancés quand il inventoria, pan après pan, les retraits, les abandons et les subversions d'énoncés en français sous l'effet d'une anglomanie puérile où l'ignorance et le snobisme le disputent au mercantilisme de quelques clans des médias et de la publicité contrôlée par des groupes de pression. Et ce, durant la période même où le général de Gaulle engageait les Français à se reprendre pour échapper à la décadence politique, économique, scientifique et culturelle.

Les prophéties acrimonieuses d'Etiemble ne font plus rire aujourd'hui. On leur tourne le dos : c'est trop tard, disent certains. On constate, en effet, que ruisseau après ruisseau, rivière après rivière, fleuve après fleuve, l'anglophonie circule sans résistance et tend à contrôler ou à parasiter les réseaux, les nœuds, les récepteurs et les émetteurs d'information. Quelques beaux esprits s'entêtent à confondre les époques en affirmant que l'espagnol, après sept siècles d'occupation maure, ne conserve plus aujourd'hui que sept cents mots arabes. Des industriels, lucides par ailleurs, s'imaginent que la réussite technologique existe, se suffit à elle-même et détermine des rapports économiques fructueux en dehors de tout terreau culturel et de tout appui linguistique. Et, raisonnant par analogie, ils citent l'exemple de la réussite japonaise, alors que celle-ci est justement la conséquence d'une conscience nationale et d'une culture sociale qui imprègnent fortement les systèmes de référence et les comportements de ce peuple. A l'inverse, on le sait, plus les traditions et les repères culturels d'un pays se trouvent proches d'un autre pays économiquement, technologiquement et culturellement dominant, plus celui-là court le risque de l'assimilation culturelle et de l'éclatement national. Et quel monde merveilleux que celui qui se profile : uni et minipensées, uni et miniculture, uni et miniconduites sociales !

L'Association des informaticiens de langue française (1) est née justement de cette analyse lucide, aiguisée par la gravité du péril. Créée au début de janvier 1982, sous le patronage du Haut Comité de la langue française et de l'Agence de l'informatique, l'A.I.L.F. a reçu, chemin faisant, le soutien du ministère de l'éducation nationale (direction de la recherche), et du ministère de la recherche et de l'industrie (DIELI). Elle a choisi de populariser l'objet de son entreprise par une dénomination qui traduit son souci de rassembler les professionnels et les utilisateurs de l'informatique afin de constituer un forum, un pôle d'information, et un centre d'études des questions et des moyens dont dépend la mise au point des systèmes informatiques en français.

L'A.I.L.F. n'est pas, en effet, un simple groupement corporatiste réservé aux seuls « informaticiens » mais un rassemblement qui se veut le plus large possible de tous les responsables concernés par le défi informatique. Son propos dépasse largement les préoccupations linguistiques traditionnelles pour poser le problème du devenir de notre civilisation à l'ère informationnelle. Enfin, l'A.I.L.F. ne s'adresse pas seulement aux Français ou aux peuples francophones, mais à tous ceux qui, dans le monde entier, refusent de se voir insidieusement conduits à l'amnésie culturelle par le biais d'une informatique systématiquement anglophone et choisissent temporairement le français comme alternative à la domestication scientifique et économique.

Une société nouvelle

L'informatique, par ses effets sociaux et culturels, ne concerne plus désormais les seuls informaticiens. Ce n'est pas une simple technique comme les autres. C'est l'instrument d'une révolution informationnelle qui commence à bouleverser le monde et nous donnera une société entièrement nouvelle.

Il ne faut pas attendre des informaticiens qu'ils sachent mieux que les autres où nous mène l'informatique, quelle révolution elle engendre et quelle société elle peut nous donner. Un tel savoir ne peut être que collectif. Il procède nécessairement d'une synthèse permanente qui, sans doute, se fonde d'abord sur les connaissances des informaticiens mais qui fait aussi appel à l'expérience des utilisateurs et plus encore à la réflexion et à l'imagination de tous ceux qui, dans tous les domaines et dans toutes les disciplines, sont conscients de la mutation qui s'annonce. Il requiert un constant échange d'informations entre les uns et les autres, une vaste confrontation d'idées ainsi qu'un travail en commun, et, par conséquent, il suppose un rassemblement concret des compétences les plus diverses autour d'un noyau d'informaticiens.

Ce rassemblement est en ce moment d'autant plus indispensable dans notre pays que notre informatique cherche à trouver sa propre voie. S'il se place sous le signe de la programmation et de l'interrogation en français, c'est parce que la maîtrise de l'informatique dans notre langue est la première condition d'un destin souverain à l'ère informationnelle.

Le fait que l'anglais envahisse de plus en plus notre informatique ne serait pas tellement important en soi. Ce qui est grave, c'est qu'insensiblement notre informatique se conforme par là même à un seul modèle et devient ainsi l'instrument d'une colonisation insidieuse mais profonde. Dans la mesure où, par la langue et les habitudes qu'elle implique, nous nous laissons imposer une informatique conçue d'après les modes de penser et de vivre qui sont loin d'être les nôtres, nous abandonnons tout contrôle sur la révolution informationnelle en marche et nous nous trouverons demain ligotés par des logiques sociales, culturelles et économiques qui nous désarticuleront et nous mettront irréversiblement en état de retard et de dépendance technologique et économique.

Certes, nous ne pouvons prétendre à l'autonomie complète de notre informatique. Mais il nous faut au moins maîtriser ses applications, prévoir leurs conséquences et essayer de conduire nous-mêmes notre révolution informationnelle comme nous l'entendons afin de déterminer librement l'avenir de notre société.

Une ère néo-coloniale

Nous vivons encore dans l'illusion que le développement des technologies informationnelles et ses conséquences ne sont que le prolongement de la révolution industrielle. Tout semble fait pour masquer la réalité de la révolution informationnelle et conforter la thèse d'une simple évolution qui ne mettrait en cause ni la société que nous avons héritée du dix-neuvième siècle ni l'organisation du monde telle que nous la connaissons. Il ne faut donc pas se plaindre simplement de l'éviction du français de l'informatique sans la situer dans son véritable contexte. Il faut au contraire dénoncer clairement les dangers qui nous menacent à travers l'anglomanie triomphante ; convaincre le plus grand nombre que la révolution informationnelle n'est pas un mythe mais un défi bien réel ; militer pour la prise en charge par tous les responsables et défendre par tous les moyens un projet de société informationnelle qui réponde à nos aspirations. Plus qu'un simple discours, cela exige une vigilance de tous les instants. Mais, dans cette lutte, nous sommes loin d'être isolés.

La France n'est pas le seul pays où le problème se pose. De même que la révolution industrielle a ouvert une ère coloniale dans laquelle les pays les plus industrialisés ont soumis les autres, la révolution informationnelle ouvre une ère néo-coloniale dans laquelle un ou deux pays, maîtres des technologies informationnelles et par là même de tout le domaine de l'information, risquent de soumettre le reste du monde.

La France n'est pas le seul pays où le problème se pose. De même que la révolution industrielle a ouvert une ère coloniale dans laquelle les pays les plus industrialisés ont soumis les autres, la révolution informationnelle ouvre une ère néo-coloniale dans laquelle un ou deux pays, maîtres des technologies informationnelles et par là même de tout le domaine de l'information, risquent de soumettre le reste du monde.

Dans la mesure où chacun comprendra qu'une telle possibilité est inscrite dans la logique même de la révolution informationnelle et se préparera à se défendre en conséquence, des actions d'opposition à la standardisation pourront s'organiser.

Le français est, à l'heure actuelle et pour des raisons historiques, la seule langue qui offre temporairement une alternative crédible à la standardisation culturelle économique et politique. Technologiquement et culturellement, la France, avec l'aide des pays concernés, peut constituer un pôle de développement des systèmes informatisés suffisamment ouverts aux variables sociales et culturelles de pays de traditions différentes. Economiquement et politiquement, le recours à la langue française ne représente aucun risque : la taille géographique et les ressources dont dispose ce pays le portent naturellement à la mesure et à la coopération, non à la domination ou à l'aliénation des autres. Mais, dans un futur plus ou moins proche, d'autres langues telles que l'espagnol ou l'arabe constitueront, elles aussi, d'autres pôles de la révolution informationnelle en cours.

(*) Respectivement président et vice-président de l'Association des informaticiens de langue française.

(1) 61, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Pour résoudre des problèmes d'identification

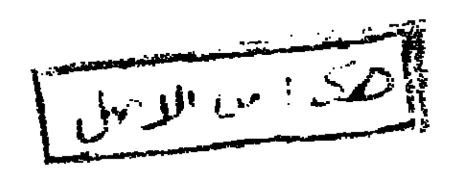
Le département américain de la défense va tester la « carte à mémoire » française

Le département américain de la défense vient de décider de tester trois nouveaux systèmes d'identification, parmi lesquels la « carte à mémoire » française que promeut, à l'étranger, la société Intelmatique, société de promotion dépendant des P.T.T., indique l'Associated Press.

LES tests, qui vont durer de mars à septembre 1983, font partie d'un programme visant à mettre fin à la fraude et aux abus que permettent les cartes d'identification du personnel militaire actuellement en usage. Le coût des fraudes est en effet estimé à près de cent millions de dollars par an (environ 700 millions de francs), dont une grande partie concerne les soins délivrés dans les hôpitaux militaires.

Intelmatique va fournir, pour cette expérience, deux mille « cartes à mémoire » ; ces cartes en plastique contiennent, dans leur épaisseur, un microprocesseur qui peut stocker environ deux mille caractères ; la *« smart card »*, comme la baptisent les Anglo-Saxons *(« carte intelligente »)*, est déjà testée en France dans plusieurs types d'applications, notamment dans le secteur bancaire (par exemple pour des systèmes de « télé-paiement » couplés à des services de vidéotex) ou médical (par exemple pour permettre le stockage des données caractéristiques de certains malades cardiaques équipés de stimulateurs).

Les deux autres systèmes testés par le département de la défense sont une carte type « carte de crédit », à mémoire magnétique classique, fournie par des sociétés américaines, et une carte basée sur l'identification des empreintes digitales, proposée par une firme allemande. L'expérience comparative sera menée sur quatre bases militaires, à bord d'un navire de la Navy et dans un bureau de recrutement.



Une cinquième génération française ou européenne ?

Les ordinateurs d'aujourd'hui sont encore, principalement, des « calculateurs ». Ceux de demain devraient, de plus en plus fréquemment, être des « raisonneurs » : c'est l'objectif que se sont donné les Japonais, avec leur projet d'« ordinateur de cinquième génération », qui devrait être non plus une machine à traiter des données, mais une machine à traiter des connaissances (le Monde *du 30 décembre 1981).*

De retour du Japon, où ils avaient participé, en octobre 1981, à la conférence internationale sur les systèmes de cinquième génération, les experts français, sous l'impulsion de M. Jacques Lions, président de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), se sont réunis en un club Systèmes informatiques de la connaissance (Sico), fort aujourd'hui d'une vingtaine de chercheurs et de responsables du secteur public et de l'industrie. Plusieurs membres de ce club, et d'autres experts, ont fait le point sur les possibilités de la France dans ces domaines de l'intelligence artificielle, à l'occasion de la convention informatique.

« La compétence française est indéniable », a notamment estimé Mme Recoque, déléguée scientifique chez C.I.I.-Honeywell Bull, citant notamment les travaux menés sur les problèmes d'inférence, les *« banques de données relationnelles »* et divers projets conduits par l'INRIA. *« Nous sommes bien armés dans la compétition internationale. »*

Des recommandations

Disposant d'une très bonne compétence, illustrée, par exemple, par les développements autour du langage spécialisé PROLOG, inventé au début des années 70 par un chercheur marseillais, M. Colmerauer, la *« communauté française de l'intelligence artificielle »* a-t-elle pour autant les moyens nécessaires à l'essor de son activité ? M. Lepetit, directeur technique de Thomson-C.S.F. informatique, a attiré l'attention sur le problème de la formation à l'intelligence artificielle, largement insuffisante (comme dans la plupart des disciplines touchant à l'électronique et à l'informatique).

Sur le plan des moyens de travail, les participants, sans doute sensibles aux efforts annoncés par les pouvoirs publics en faveur de la « filière électronique », ont paru un peu plus confiants : les membres du Sico n'ont pas donné l'impression que les recommandations qu'ils ont déjà formulées — en faveur principalement de la mise à la disposition des chercheurs de machines adaptées et, surtout, de la réalisation de « postes de travail » permettant la recherche et le développement en intelligence artificielle — soient tombées à plat. *« L'intelligence artificielle sera prise en compte dans les projets informatiques nationaux »*, assurent-ils.

Les caractéristiques principales de ce « poste de travail » devant permettre l'expérimentation, en connexion notamment avec des sciences ou des techniques expérimentales (touchant par exemple la robotique, les problèmes de la vision ou de la linguistique), ont été définies par M. Gilles Kahn, chercheur à l'INRIA. Ce poste, indique-t-il, devra notamment permettre au chercheur de travailler en pouvant considérer qu'il a, à sa disposition, une mémoire de taille infinie, de disposer d'écrans graphiques à haute résolution, de travailler sur des périphériques à très haut débit, et de disposer, pour faciliter les échanges, de réseaux de communication à hautes performances.

L'effort français pourra-t-il prendre place dans un concert européen permettant aux constructeurs du Vieux Continent de relever le défi japonais avec la même détermination que les constructeurs américains ; ceux-ci, à l'exception notable d'I.B.M., se sont en effet mis d'accord pour créer une filiale commune qui travaillera notamment sur les circuits à très haute intégration (V.L.S.I.) et leur interconnexion, et sur l'intelligence artificielle.

A l'initiative de la Commission des Communautés européennes, a rappelé Mme Recoque, les principaux constructeurs européens se sont récemment concertés pour évoquer des possibilités de coopération. Et beaucoup de thèmes évoqués tournent autour de l'intelligence artificielle, des « systèmes experts » et des ordinateurs adaptés. Autant dire que, sous l'aiguillon japonais, sera bientôt posé, une nouvelle fois, le problème d'une « informatique européenne ». — X. W.

CROISSANCE PAR L'INTÉRIEUR

On n'imagine pas le salon des composants sans Intel, mais le SICOB ? La firme est connue pour avoir créé en 1971 les premiers microprocesseurs ; elle reste, malgré Motorola, Zilog et quelques autres, le leader incontesté du marché de la « puce intelligente ».

Mais avec des microprocesseurs et d'autres composants électroniques, on fait des « cartes ». Avec des cartes on construit des appareils. Avec ces appareils on a monté des systèmes complets qui sont parfaitement à leur place sous la voûte du CNIT. Intel fait tout cela et présente un appareil de gestion de bases de données et un système de transactions en temps réel. Deux éléments de la famille 86/300. Mais plus que les appareils eux-mêmes, c'est la logique de leur conception qui est intéressante. Intel parle de « système ouvert ». Persuadée qu'elle a encore devant elle de beaux progrès technologiques — le microprocesseur 80286, dernier annoncé, contient cinquante fois plus de transistors que le 4004 des débuts, — la firme prévoit dans ses appareils le remplacement progressif des composants électroniques par d'autres, plus performants. Une croissance par l'intérieur, en quelque sorte.

La naissance des « ateliers logiciels »

Quand la programmation sort de l'artisanat

L'industrie du logiciel va être, dans les années prochaines, confrontée à des problèmes croissants : les machines ont des performances de plus en plus élevées et nécessitent donc, pour la réalisation des applications, des logiciels de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes. A titre d'exemple, signalons que, alors que les programmes informatiques des programmes spatiaux américains Mercury représentaient environ deux millions d'instructions, les systèmes informatiques assistant la navette spatiale en consomment quelque quarante millions !

Pour certains types d'applications assez standardisées, commencent à apparaître des logiciels d'aide à la conception, des logiciels, voire des systèmes de *« fabrication automatique de logiciels »*. Mais le mouvement s'accélère sans cesse, et les efforts doivent être redoublés pour que la capacité de production suive la demande couplée des utilisateurs et des machines.

Une réponse peut consister à transformer l'utilisateur, non informaticien, en programmeur. Et certains constructeurs proposent ainsi des outils permettant à des non-initiés de mettre au point des applications simples (voir « L'informatique sans informaticiens », dans *le Monde* du 31 mars). Mais, on l'imagine aisément, cette approche n'est envisageable que pour certains types d'applications, simples, et pour lesquelles se posent peu de problèmes de mise à jour ou d'optimisation. Elles sont loin d'être majoritaires.

La deuxième solution est alors de tenter d'augmenter la productivité de ces fabricants de logiciel que sont les programmeurs. Il faut donc *« moderniser l'outil de production »* en bâtissant ce qu'on appelle aujourd'hui des *« ateliers logiciels »*. Il s'agit de systèmes informatiques — matériels et logiciels — permettant en particulier, devait souligner, lors d'une session de la convention informatique, M. Jean-Pierre Baconnet, directeur technique de CERCI, société de services en informatique, *« de maîtriser les coûts de développement »*, de *« maîtriser la maintenance des logiciels »* et de *« savoir réutiliser les logiciels développés »*.

Plusieurs ateliers logiciels ont ainsi été récemment développés : Maestro (chez Philips), Vulcain (chez CERCI), Multipro (chez CAP-SOGETI), et d'autres sont en cours de développement, avec l'aide de l'Agence de l'informatique.

Ces ateliers se présentent sous la forme de systèmes qui offrent plusieurs types de ressources au programmeur : bibliothèques de logiciels existants, éditeurs de textes, liens avec les machines où « tournera » l'application, pour la tester, contrôle d'avancement du travail, contrôle de qualité.

Ainsi, souligne M. Ponthus (CAP-SOGETI), *« tout ce qui est créé dans un centre informatique doit pouvoir être spontanément intégré dans un tout, et organisé de manière cohérente »*, tandis que M. Baconnet (CERCI) note qu'un tel système permet *« l'amorce d'une base de données du savoir-faire de l'entreprise »*.

Bref, un atelier d'un type inédit qui permettra notamment aux programmeurs, de ne plus devoir se contenter, comme c'est trop souvent le cas, des heures creuses d'exploitation du système informatique pour mettre au point les outils informatiques de l'entreprise, où tout sera parfaitement organisé pour que le travail n'y soit plus... artisanal. En un mot, un atelier,... fort bien informatisé.

Papier et crayon dans l'ordinateur

Quelles que soient les prouesses des ordinateurs, la feuille de papier, le crayon et la règle de trois sont encore des instruments bien utiles. C'est ce qu'ont dû penser les auteurs de Visicalc, et comme ils croyaient en l'informatique, ils ont mis la feuille de papier et le crayon dans l'ordinateur.

Visicalc, un logiciel que la firme Visicorp — ex Personal Software — a déjà diffusé à un demi-million d'exemplaires, est une feuille de papier électronique. Une grande feuille quadrillée — 254 lignes et 63 colonnes — chaque case pouvant contenir du texte ou des nombres. Les ordinateurs personnels à qui Visicalc est destiné — toutes les grandes marques l'ont adopté — affichent en permanence sur leur écran une zone de la feuille et un « curseur » qui indique la case sur laquelle on peut écrire. Les touches du clavier permettent de déplacer à volonté la zone vue et le curseur, et d'inscrire ce qu'on veut dans les cases.

Jusqu'ici, Visicalc n'est qu'un papier et un crayon. Son intérêt est qu'au lieu d'écrire des nombres on peut écrire les formules qui permettent de les calculer. Ces formules peuvent faire référence à des formules précédemment entrées. A chaque fois qu'on écrit une donnée ou formule nouvelle, en effaçant éventuellement celle qui était auparavant inscrite, l'ordinateur recalcule toutes les valeurs situées *« en aval »*. Il est donc très facile de simuler de qui se passerait si, par exemple, un chiffre de ventes augmentait.

Visicalc est un outil d'analyse financière, mais son emploi s'étend à bien d'autres usages. Complété par d'autres programmes qui stockent les résultats de ses calculs sur des fichiers ou qui les présentent sous forme de graphiques, il est devenu, par sa puissance et sa facilité d'utilisation, le prototype de ces produits que l'industrie du logiciel va devoir créer en abondance pour répondre à une demande boulimique.

DES PRODUITS NOUVEAUX

La photocopie en relief : l'œil et le toucher

Un nouveau photocopieur – le Minolta EP 310 stéréo-copieur – réalisant des photocopies en relief, rendra peut-être de grands services aux aveugles. Cette nouvelle machine, présentée au SICOB – mais déjà annoncée à la foire de Hanovre – a été réalisée conjointement par deux sociétés japonaises, Minolta et Matsumoto Yushi Seiyaku Co.. Elle est commercialisée en France par Minolta-France.

POUR effectuer une photocopie en relief d'un document, on commence par en faire une photocopie ordinaire au moyen d'un photocopieur Minolta, mais sur un papier spécial revêtu de microcapsules composées de 90 % de résine polyacrylique et de 10 % d'isobutane. Cette copie est ensuite introduite dans un appareil où une lampe à infrarouge porte la température à 140 degrés. Sous l'action de la chaleur, là où se trouve le texte, ou le schéma, dessins... s'opère une réaction chimique qui se traduit par la dilatation du gaz et qui fait gonfler les microcapsules d'environ cent fois leur volume initial, donnant ainsi le relief. Un dispositif permet de régler le temps de passage de la copie dans l'appareil à infrarouge et de faire ainsi varier l'importance du relief, jusqu'à un maximum de 1,2 millimètre.

Le prix de l'appareil n'est pas encore fixé. Mais l'ensemble pourrait coûter environ 50 000 francs pour le photocopieur classique, et 30 000 à 35 000 francs pour l'appareil à infrarouge. Minolta n'envisage pas de vendre séparément le système à infrarouge, sauf peut-être aux clients disposant déjà d'un de ses photocopieurs.

La machine, fabriquée au Japon, vise un marché très étroit évalué, en France, à une centaine d'appareils ; de plus, en raison de son prix, elle ne pourra vraisemblablement être achetée que par des associations, des écoles, des sociétés travaillant à façon. Minolta a d'ailleurs hésité à commercialiser un appareil dont l'utilisation apparaît somme toute restreinte.

Les aveugles sont intéressés au premier chef par un appareil de ce type. Le braille et des systèmes permettant son impression automatique existent déjà, mais ne peuvent transcrire les traits. Ils ne peuvent reproduire en relief, par exemple, ni cartes de géographie, avec fleuves, villes, départements..., ni schémas de sciences naturelles, ni figures géométriques... Pour cette raison, une photocopie en relief effectuée en quinze secondes, dont le coût unitaire sera d'environ 5 à 6 francs, peut apporter une aide appréciable à l'éducation des aveugles.

Certaines associations d'aveugles ont déjà fait part de leur intérêt pour cette machine, tant en France, qu'en Belgique, qu'en Grande-Bretagne et qu'au Japon, où cent appareils ont déjà été vendus. Dans un tout autre domaine, les architectes et les agents de publicité songent aussi à utiliser cette machine pour des applications luxueuses et de prestige, car il faut reconnaître qu'une photocopie en relief a beaucoup d'allure : tous les contrastes d'un dessin ou d'un schéma sont reproduits avec une grande fidélité, mais avec le relief en plus, ce qui satisfait à la fois l'œil et le toucher.

C. G.

Une première chez CIT-Alcatel

Les imprimantes à laser font des petits

Il n'est pas fréquent que, dans les domaines de l'informatique et de la bureautique, une société française se distingue en offrant au marché, la première, un produit d'un type nouveau. Tel semble bien pourtant être le cas, cette année, de CIT-Alcatel, dont la nouvelle division « télécopie et messagerie de l'écrit » commercialise la première imprimante à laser bas de gamme.

DESTINÉE principalement aux applications du traitement de texte et du courrier électronique, la machine Alcatel 5520 est la petite sœur des grandes stations à laser haut de gamme capables d'assurer de très gros débits d'impression de l'ordre du million de pages par mois. La technologie est sensiblement la même : le faisceau d'un laser hélium-néon, réfléchi par un jeu de miroirs, vient dessiner, sur un rouleau recouvert d'une plaque sensible, les caractères à imprimer, la forme des caractères étant mémorisée électroniquement dans une unité de contrôle. Une fois le rouleau impressionné, la technologie est la même que celle qu'utilisent la plupart des photocopieurs classiques : l'Alcatel 5520 incorpore d'ailleurs, pour cette partie « classique » comme pour ce qui concerne les fonctions mécaniques (alimentation et entraînement du papier, par exemple), la base d'un copieur Minolta.

L'imprimante, qui travaille sur papier ordinaire, vise directement à concurrencer les machines type « marguerite » qui équipent les systèmes à traitement de texte. Beaucoup plus silencieuse que ces machines, – puisqu'il s'agit d'un système sans impact – elle permet d'imprimer jusqu'à 20 pages par minute, en format « courrier » A4, contre une page par minute pour la plupart des systèmes à marguerite. Sa mémoire lui permet (pour la version de base) de stocker 32 pages, qu'elle peut imprimer séquentiellement, ce qui réalise la fonction « tri-automatique » utile en cas d'impression multiple d'un document de plusieurs pages.

La version de base, vendue aux alentours de 80 000francs (hors taxes), n'offre qu'une police de 108 caractères. En option, des modifications de l'électronique du contrôleur séparé de l'imprimante elle-même, qui a la taille d'un gros photocopieur de table, permettent d'aller jusqu'à neuf polices de caractères différents avec espacements et interlignes variables.

Les équipes de CIT-Alcatel, qui sentent la concurrence sur leurs talons (des sociétés japonaises comme Hitachi et Ricoh, ont présenté des prototypes en mai dernier à la foire de Hanovre, tandis que Xerox annonçait un produit au courant de l'été) pensent rapidement pouvoir annoncer de nouvelles possibilités : ainsi en serait-il, évidemment, des possibilités de reproduire non plus seulement des caratères standardisés, mais des dessins et graphiques.

D'autres applications sont envisageables : ainsi dans le secteur de l'impression traditionnelle, les équipes d'Alcatel pensent que leur imprimante, ou une machine dérivée, pourrait permettre de sortir des « épreuves » à bon marché avant la réalisation des premiers films, fort coûteux, de photocomposense. –

X. W.

Téléphone en différé

D'APRÈS plusieurs études un cadre ou un employé de bureau n'est pas joignable au téléphone pendant 56 % de son temps de présence. Parce qu'il est en réunion, discute dans le bureau voisin... ou parce qu'il téléphone. Il téléphone une heure par jour. Les deux tiers de ses communications sont internes à l'entreprise. Les deux tiers de celles qui aboutissent (40 % environ) car pour les autres, son correspondant n'est pas joignable parce que... voir plus haut.

Ce sont ces considérations pessimistes sur la disponibilité téléphonique qui ont conduit I.B.M. à développer un système d'audio-messagerie, que la firme a annoncé vendredi 24 septembre. C'est, si l'on veut, un répondeur téléphonique intelligent, doté de possibilités étendues qui en font un outil commode.

M. X..., qu'il soit dans son bureau, au Japon, ou aux sports d'hiver, veut joindre son collègue M. Y... Il appelle le système d'audio-messagerie – sans s'inquiéter des heures ouvrables ou du décalage horaire – indique en frappant les touches du téléphone (1) son nom et un code secret, dit ce qu'il a à dire, indique à quelle – ou quelles – personne le message est destiné, fixe éventuellement une date et heure de remise. Il peut écouter l'enregistrement de son texte et le modifier. Il peut aussi demander quels messages lui ont été adressés, en prendre connaissance, les faire éventuellement garder en mémoire en y ajoutant ses propres commentaires... Des indications sur ce qu'il doit faire ou peut faire lui sont données par le sytème à partir de six cents phrases pré-enregistrées. Lui-même répond à ces suggestions en appuyant sur certaines touches du cadran. Quand il a fini il raccroche et part l'esprit tranquille. sûr que ses communications seront transmises. Du moins est-ce ainsi, chez I.B.M., on présente la chose.

Au plan technique, le système est géré par in ordinateur Série-1, couplé à un autocommutateur (1750 ou 3750). Les voix sont enregistrées sous forme numérique, au rythme de 32 kilobits par seconde. Le système peut stocker cinquante heures de paroles et desservir mille abonnés.

M.A.

(1) Ou les touches d'un boîtier qui se couple acoustiquement au micro.

Des copieurs personnels

L'INFORMATIQUE individuelle déteindrait-elle sur la photocopie ? On peut le penser puisque Canon-France présente deux machines, le PC-10 et le PC-20, dont la taille, sinon le prix, ne dépasse guère celui d'une machine à écrire et qui sont destinées à une utilisation individuelle.

Tout a donc été fait pour simplifier les manipulations. En fait, la partie active du copieur – développement d'images, charge électrostatique, projection d'encre – est contenue dans une cartouche qui permet de faire deux mille copies. La possibilité de changer très rapidement de cartouche permet d'ailleurs de faire des photocopies en trois couleurs (bleu, marron, noir), ce qui est utile pour la fabrication de « transparents » destinés à être projetés sur écran.

Car c'est sans doute la qualité majeure de ces machines : elles peuvent copier n'importe quoi sur n'importe quoi, à n'importe quel format. Sur du film transparent ou sur du carton. Sur du papier de couleur. Il est même aisé de dupliquer des cartes de visite, un système de positionnement automatique garantissant... qu'on ne copie pas à côté de la carte.

La machine peut faire huit copies par minute. Sur le PC-10 chaque feuille de copie doit être introduite manuellement, alors que le PC-20 a un chargement automatique à partir d'une cassette de cent feuilles.

Avec des prix inférieurs à 9 000 francs (PC- 20) et 8 000 francs (PC-10) – et inférieurs à 1 000 francs pour les cartouches – ces photocopieurs sont accessibles au grand public et devraient d'ailleurs être distribués par les grandes surfaces et les librairies-papeteries. La commercialisation débutera en France le 10 novembre. La France sera d'ailleurs le premier pays concerné après le Japon, où les photocopieurs sont déjà commercialisés. Les Etats-Unis et les autres pays d'Europe attendront le début 1983.

Les autres constructeurs ont aussi leur lot de nouveautés. Xerox présente le modèle 1405 qui se caractérise par une conception modulaire lui permettant de suivre aisément l'évolution des besoins du client. Le modèle dispose aussi d'un système raffiné d'affichage de diagnostic des pannes et d'instructions de marche.

Et Minolta explore la troisième dimension.

M. A.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Le marché de l'anticambriolage

La « cambriole » ne fera pas la une cet automne. La préfecture de police a noté cet été à Paris une baisse sensible des cambriolages, résultat d'une vigilance plus soutenue. Rien ne permet pourtant d'affirmer que la tendance se confirmera au-delà de la période estivale : depuis 1979, l'augmentation annuelle du nombre des vols a été supérieure à 15 % et les effractions furent l'année dernière plus nombreuses en novembre qu'en juillet.

Une publicité parfois bien tapageuse invite à faire face à ce *« fléau du monde moderne »*. Le marché de la sécurité s'accroît avec le sentiment d'insécurité. Le chiffre d'affaires global des fabricants et des installateurs, qui représentait 1,2 milliard de francs en 1981, selon une estimation de l'Assemblée plénière des sociétés d'assurance contre le vol et les risques divers (APSAIRD), augmente en moyenne de 15 % par an. Mais les équipements de sécurité électronique ont été conçus en priorité pour les locaux professionnels. *La part réservée aux particuliers* demeure « résiduelle » : moins de 1 % des foyers sont munis d'une alarme.

Les installations qui équipent les établissements commerciaux et financiers ont été harmonisées à l'instigation des assureurs, soucieux de disposer d'une protection fiable pour les « hauts risques ». Le Centre national de prévention et de protection teste le matériel et le savoir-faire des installateurs, candidats à l'habilitation auprès des compagnies d'assurance. Certains fabricants estiment néanmoins que cette procédure a tendance à figer l'évolution technique, très rapide *dans l'électronique*.

Contrairement à ce qu'ils font avec leur clientèle commerciale, les assureurs n'imposent pas aux particuliers d'équiper leur habitation. Les contrats courants ne prévoient *que des dispositions* d'usage — fermeture des issues — et des clauses restrictives en cas d'inoccupation prolongée. Une seule société propose à ce jour un abattement de tarif à *ceux de ses clients munis d'une* alarme d'un modèle particulier.

Des prescriptions plus rigoureuses seraient inapplicables. Car le marché de la sécurité demeure atomisé et peu organisé. A l'acheteur, on propose des produits hétéroclites et non homologués. La concurrence est-elle à même de jouer entre une sirène élémentaire, vendue en « kit » dans les grandes surfaces et une véritable petite centrale, dont le coût global, installation comprise, peut avoisiner 10 000 F. En fait, les alarmes électroniques, si elles offrent une sécurité théorique optimale, ne répondent que rarement aux besoins des particuliers. Une seule société importante, Blak et Decker, s'est lancée dans la fabrication d'un produit grand public, en pleine connaissance de l'étroitesse du marché. L'adaptation des utilisateurs *à ces équipements sophistiqués se révèle difficile* et lente. Les télécommunications, longtemps réservées devant le développement des systèmes d'alarme, étudient aujourd'hui de près la transmission des signaux d'alarme par lignes téléphoniques.

L'augmentation de l'insécurité provoque des réflexes plus traditionnels, comme la défense des portes et fenêtres. La pose des serrures renforcées et des blindages, le renforcement des huisseries demeure une activité presque artisanale, exercée par de petits ateliers, même si, en amont, les trois premiers fabricants *se taillent chacun* un dixième du marché. Les clés, fabriquées en séries industrielles, ne résistent plus aux coups d'épaule des casseurs. Les professionnels doivent s'adapter par ailleurs aux prouesses techniques de l'« élite » des cambrioleurs. La serrure redevient un peu cet objet unique qu'elle était jusqu'au dix-neuvième siècle, munie de son propre piège interne, résistant au « tâtage » et aux « parapluies ». *Métalliers* et serruriers reconnaissent cependant l'urgente nécessité d'une norme nationale, que l'Association française de normalisation (AFNOR) finit de mettre *au point. Les consommateurs* déroutés pourront ainsi séparer le bon grain de l'ivraie. De leur côté, les organisations professionnelles de la métallerie ont organisé un contrôle de la qualification des installateurs.

Les efforts consacrés à l'amélioration du matériel proposé au public ne devraient pas masquer l'importance de l'intervention humaine dans le renforcement de la sécurité. La porte blindée est-elle adaptée à certains modèles d'habitat contemporains, ouverts sur l'extérieur par des balcons et des baies vitrées ? La sirène qui hurle dans un immeuble presque vide ne nuit-elle pas autant qu'elle protège ? Les équipements proposés pour la défense des biens et des locaux répondent à un besoin de sécurité pressant mais confus. Il reste à les adapter davantage à l'environnement et aux conditions de vie des citadins. — O.P.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 286

HORIZONTALEMENT

I. Fut longtemps le bourreau des corps de la gent féminine. — II. Son utilisateur ferait mieux de casser sa pipe sans tarder s'il ne veut pas mourir à petit feu. — III. Ouverture du *feu*. — IV. *Adepte athénienne* de la doctrine péripatéticienne. — V. Capitale des Etats-Unis. Ignorance. — VI. Greta, pour ses intimes. Scène illustrée par Gérard Philipe. — VII. Susceptible de réclamer un éclaircissement. — VIII. Hérisson des sous-sols. Vagua ou divagua. — IX. Agent de publicité. Symbole des disciples de saint Eloi. — X. Lac pyrénéen. Opération du pied permettant d'obtenir une meilleure plante. — XI. Parée de ses *seuls attraits naturels*. Objet d'échange proverbial.

VERTICALEMENT

1. Présente un assortiment de modes variant avec le temps. — 2. Aménagé par le maçon à l'intention du charpentier. Possessif. Espèce de fondu. — 3. A tendance à être plus souple quand il devient « raide ». — 4. D'un effet certain ou d'un goût douteux. Suit, avec sa sœur, régulièrement *son cours*. — 5. Secoue les gens qu'elle empoigne. Cause de surdité de Grippeminaud. — 6. Célèbre flûtiste. Laie suivie parfois par une autre laie. — 7. Se refuser à essuyer un refus. Tête de liste. — 8. But d'un court voyage en Espagne. Qui justifie la surenchère. — 9. Certaine fut provoquée par la fièvre jaune. On peut la fréquenter pour ses belles filles ou sa belle mer.

Solution du problème n° 3 285

Horizontalement

I. Parterres. — II. Ecouteur. — III. Rime. Amis. — IV. Odeur. Inn. — V. Ré. Ruinée. — VI. Asa. — VII. *Tunnel*. — VIII. Store. Ta. — IX. Toussus. — X. No. Iso. Xi. — XI. Oiseux.

Verticalement

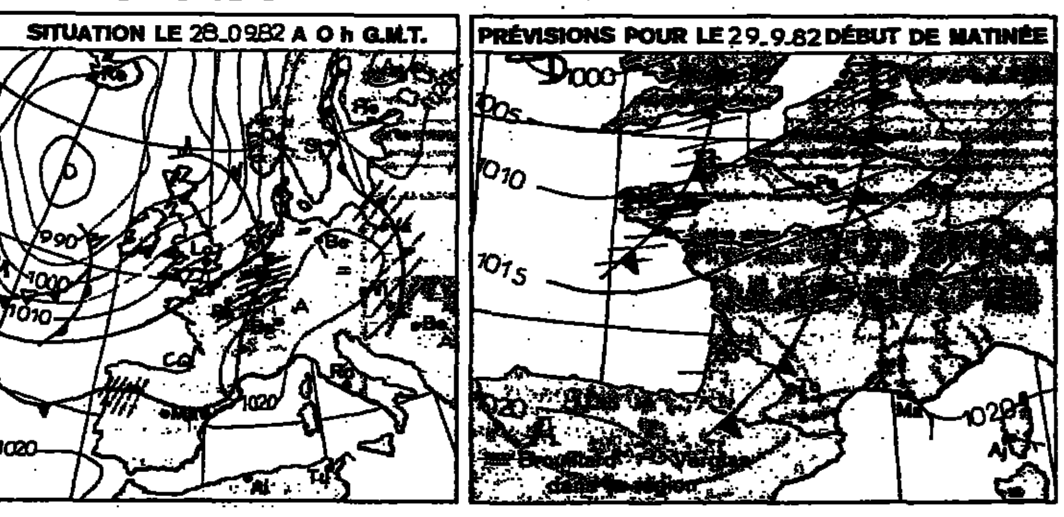
1. Péroraison. — 2. Acides. Oô. — 3. Rome. OT. — 4. Tueur. Trois. — 5. Et. Rugueuse. — 6. Réa. Sou. — 7. Ruminants. — 8. Erine. Eaux. — 9. Snell. Sic.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 septembre à 0 heure et le mercredi 29 septembre à 24 heures :

L'Europe occidentale reste sous l'influence des vents de sud-ouest à ouest-sud-ouest dirigés par une profonde dépression centrée au sud de l'Islande. Ces vents nous amènent une certaine douceur, mais également de l'humidité, des passages nuageux et pluvieux, principalement sur nos régions les plus septentrionales.

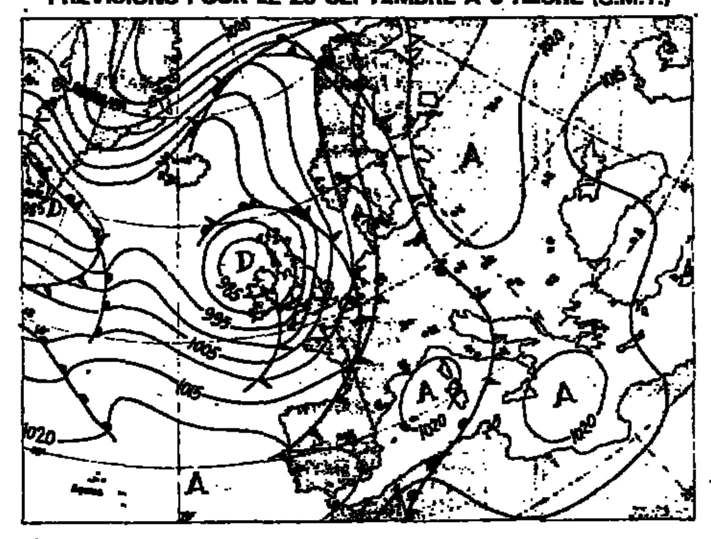
Mercredi 29, une bande pluvieuse le matin sur le Bassin parisien, la Champagne et le Centre touchera en cours de journée, en se déplaçant vers le Nord-Est, la Bourgogne, la Lorraine, le Jura et l'Alsace avant de s'évacuer en soirée hors de nos frontières. Sur les régions du Nord-Ouest, de la Bretagne, du val de Loire à la Normandie et au Nord le matin, puis sur toute la moitié nord du pays le soir, le ciel sera chargé de nuages qui donneront par places quelques ondées. Sur ces régions, les vents de sud-ouest à ouest-sud-ouest, modérés dans les terres, seront assez forts sur le littoral, et les températures maximales comprises entre 19 et 21 degrés.

Sur la moitié sud de la France, le soleil brillera malgré des nuages passagers, il fera beau et chaud avec des maximums de 25 à 28 degrés et des vents faibles et inorganisés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 septembre à 8 heures, de 1 017,8 millibars, soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 septembre) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 23 et 13 ; Bordeaux, 22 et 10 ; Bourges, 23 et 11 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 22 et 10 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 23 et 10 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 22 et 9 ; Marseille-Marignane, 23 et 15 ; Nancy, 20 et 11 ; Nantes, 18 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 18; Paris-Le Bourget, 21 et 8 ; Pau, 25 et 10 ; Perpignan, 25 et 13 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Tours, 19 et 10; Toulouse, 23 et 11; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 degrés ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 21 et 10 ; Bonn, 21 et 9 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Le Caire, 31 et 23 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 16 et 10 ; Dakar, 32 et 26 ; Djerba, 30 et 26 ; Genève, 19 et 7 ; Jérusalem, 25 et 16 ; Lisbonne, 21 et 16 : Londres, 16 et 9 ; Luxembourg, 18 et 9 ; Madrid, 20 et 7 ; Moscou, 9 et 7 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 20 et 13 ; Palma-de-Majorque, 26 et 14 : Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 14 et 12 ; Tozeur, 33 et 24 ; Tunis, 28 et 20.



LE TEMPS POUR LA SEMAINE

Les hautes pressions se renforceront sur l'Europe occidentale, freinant considérablement la progression vers l'Est des perturbations atlantiques. Ces dernières subiront une évolution orageuse vers l'Espagne et le golfe de Gascogne en fin de semaine.

Evolution vers une amélioration jeudi, et durant la fin de la semaine le temps sera généralement beau par vent de secteur sud à sud-est. Les matinées resteront fraîches et brumeuses avec des brouillards au lever du jour. Les minimums pourront s'abaisser à 5 degrés dans le Massif Central, le Nord-Est et l'Est. Les après-midi seront relativement chauds, avec des maximums supérieurs à 20-22 degrés au nord de la Loire et atteignant 25 à 28 degrés dans le Midi. Une tendance orageuse se manifestera vendredi sur les Pyrénées et s'étendra samedi au golfe du Lion et au golfe de Gascogne.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

DOCUMENTATION

Le Bottin administratif 1982

Le Bottin administratif entièrement remis à jour au 1er juillet 1982 vient de paraître.

Toutes les administrations y figurent avec leur organisation, leur composition et une analyse rapide de leur champ d'action, ainsi que le nom des principaux fonctionnaires qui en ont la charge. Pour les départements, sont désormais distinguées l'administration du préfet et celle du conseil général.

Le Bottin administratif comporte aussi une table alphabétique de noms cités où sont répertoriés plus de 50 000 hauts fonctionnaires et personnalités avec renvoi aux organismes auxquels ils appartiennent, ainsi que, nouveauté cette année, un dictionnaire des sigles.

Commande à la Société Didot-Bottin, 28, rue du Docteur-Finlay, 75015 Paris, tél. : 578-61-66. Egalement disponible à la Librairie du Bottin, même adresse. Prix du volume : 364 francs franco, T.V.A. comprise.

HEURE D'HIVER HEURE D'ÉTÉ

Un décret des ministères de la recherche, des transports et de la mer, publié au *Journal officiel* du 26 septembre, indique que *« dans les départements métropolitains de la République française, la période d'heure d'été des années 1983, 1984 et 1985 commence à 2 heures le dernier dimanche de mars, soit le 27 mars 1983, le 25 mars 1984 et le 31 mars 1985, et prend fin à 3 heures le dimanche suivant le dernier samedi de septembre, soit le 25 septembre 1983, le 30 septembre 1984 et le 29 septembre 1985. »*

MODE

Rayon enfants

Il y a aussi une haute couture dans la mode enfantine. Elle donne le ton aux fabricants et aux détaillants.

Chez *Baby Dior* (28, avenue Montaigne), le cadeau de naissance le plus apprécié est le burnous en tissu éponge gansé *de rose ou de bleu* à 220 F, ou le bavoir assorti, à 100 F, au sigle du couturier. La robe Jackson du nom de l'inventeur de la robe croisée en cache-cœur dans le dos, est offerte en *liberty's imprimé comme cache*-maillot de petite fille, mais aussi en fins cotons blancs ornés de nervures, dentelles ou broderies, voire juponnées et ourlées de valenciennes, à partir de 500 F, jusqu'à six mois. Le rayon des huit à quatorze ans habille garçons et filles, en panoplies à base de kilt : chemisier et tricot pour elle, bermuda de flanelle grise, chemise et tricot pour lui, autour de 1 000 F les trois pièces.

Nahala (8, rue des Saussaies, 75008 Paris), la couturière libanaise pour enfants, prépare son défilé de cinquante modèles d'hiver, du trousseau de naissance à seize ans pour les filles, de quatre à dix ans pour les garçons. Les robes d'apparat sont entièrement travaillées à la main, brodées ou perlées par les grands noms de la rue du 4-Septembre, à des prix représentant des centaines d'heures de travail. A partir de 2 000 F la petite robe en imprimé de soie exclusif.

Marie-France Acquaviva (31, rue de l'Université, 75007 Paris), qui a été l'assistante de Karl Lagerfeld pendant une dizaine d'années, a choisi le créneau des filles de sept à seize ans, proposant plusieurs collections dont des ensembles de tricot, à partir de 400 F, réalisés à la main en pure laine. La robe de goûter de taffetas de soie, discrètement élaborée, peut atteindre 2 000 F.

Chez *14-18* (35, rue Vidal, 75016 Paris) Christiane Hélouis joue les bustiers baleinés « qui tiennent tout seuls » pour les soirées de rallye, portés avec des jupes gonflées, en trois longueurs, du dessus du genou au mollet. Les robes simples sont à taille basse, en taffetas bleu dur, rouge fort, or, rose fuchsia. Les spencers et smokings se portent à jupe droite plutôt qu'avec des pantalons. Les robes à danser brillent en écossais fileté de lurex or. Les prix oscillent entre 450 F, la jupette de soie, et 990 F, le modèle juponné au mollet.

Désormais tout l'important sous-sol de *Marks et Spencer* (35, boulevard Haussmann) est consacré aux enfants, de la naissance à quartorze ans, en vêtements, dessous et survêtements de sport. En layette, les anoraks sont à 135 F, les salopettes à 115 F, la combinaison à 199 F. La robe écossaise, de deux à onze ans, se pare d'une berthe blanche en guipure, reprise d'un volant au poignet, de 155 à 175 F, le pantalon de velours, deux à huit ans, de 115 à 129 F.

Les Marrants Gosses (2, place Gambetta 21500 Montbard) étoffent leur catalogue et leur stand aux Galeries Lafayette de vêtements quotidiens et de fête en cotons Laura Ashley, qui viennent *s'ajouter* aux déguisements, séduisants et fonctionnels, transformant en marquise, Superman, mariée ou clown les enfants de trois à douze ans. Tout se lave à la machine, se complète de masques et d'accessoires appropriés. De 175 F, le lapin se dédoublant en pyjama, à 305 F, la grande marquise.

Idée fixe (59, avenue de Breteuil, 75007 Paris), c'est la mode enfantine en *kit*, de la naissance à dix ans. Chantal Giroux et Véronique Aubry ont choisi le créneau du « faites-le-vous-même », créant une quarantaine de modèles en *tissus pratiques de qualité*, à des prix abordables. Ils sont vendus en patrons, à 25 F, avec l'achat du tissu pour l'exécution. Toutes deux donnent les conseils de dépannage aux débutantes pour tailler et assembler les brassières de bébé, autour de 50 F, les salopettes, ou robes de chambre d'hiver, à partir de 88 F. Quelque soixante tissus de saison se complètent de métrages d'été, tous lavables en machine.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

JEUDI 30 SEPTEMBRE

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie, Mme Allaz.

« La villa La Roche de Le Corbusier », 15 h, métro Jasmin, M. Guillier.

« Le front de Seine, jardins et urbanisme », 15 h, métro Bir-Hakeim, Mme Legrégeois.

« Musée d'art et d'essai », 15 h, 13, avenue du Président-Wilson, Mme Vermeersch.

« Nouveau trésor de Saint-Denis », 15 h, portail de la basilique, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Synagogues du vieux quartier israélite », 15 h, 10, rue Pavée (Approche de l'art).

« La mosquée et l'islam », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite (Arcus).

« Parc et ruelles des Buttes-Chaumont », 15 h, métro Botzaris (Arts et curiosités de Paris).

« Les musiciennes du silence », 15 h, 85, rue du Cherche-Midi, Mme Caneri.

« Hôtels particuliers, ateliers et jardins du XIXe siècle », 15 h, 14, rue La Rochefoucauld, Mme Moutard.

« Les Invalides », 15 h, métro Latour-Maubourg, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel des monnaies », 14 h 45, 11, quai Conti, Mme Anne Ferrand.

« Petit cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 h, métro Picpus, Mme Isabelle Hauller.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (*Histoire et Archéologie*).

« L'île de la Cité », 15 h, métro Cité (Marché aux fleurs), M. Pierre-Yves Jaslet.

« Église Saint-Gervais et environs », 14 h 45, devant la façade, M. de La Roche.

« Jardins de Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« Saint-Étienne du Mont », 15 h, entrée de l'église, 1, place Sainte-Geneviève.

« *Le village de la Reine-Blanche* », 15 h, 29, rue de la Santé (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, portail central, M. E. Romann.

« Poste d'aiguillage gare Saint-Lazare », 14 h 30, 15, rue de Rome (Tourisme culturel).

« Village de St-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité : « Cent cinquante ans *de chemins* de fer en France ».

20 h 30, Centre culturel Vavin, 11, avenue Vavin, M. Ramani Ranjan : « Récital de danse sacrée de l'Inde » (Nouvelle Acropole).

18 h 30, 1, rue des Prouvaires : « Cours du Tarot symbolique et divinatoire », par Natya.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 27 et mardi 28 septembre :

DES DÉCRETS

- Relatif aux conditions d'accès à l'Ecole nationale d'administration et au régime de la scolarité ;
- Portant publication de l'accord international de 1979 sur le caoutchouc naturel (ensemble de trois annexes, fait à Genève le 6 octobre 1979) ;
- Modifiant le décret du 23 décembre 1970 portant classement des investissements publics.

BREF

EXPOSITION

L'ASSOCIATION DES AMIS D'IVAN TOURGUENIEV, PAULINE VIARDOT ET MARIA MALIBRAN présente à Bougival (Yvelines), dans la maison où vécut et mourut l'écrivain, une exposition de manuscrits, livres, dessins, tableaux, sur le sujet « Cinq amis français de Tourgueniev : Flaubert, Goncourt, Zola, Daudet, Maupassant ». *L'exposition se tiendra* jusqu'au 25 octobre.

★ Villa Les Fresnes, 14, rue Ivan-Tourgueniev, Bougival. Autobus 158 à La Défense, arrêt Bougival-La Chaussée. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf les lundis et mardis, de 14 à 18 heures.

FOIRES

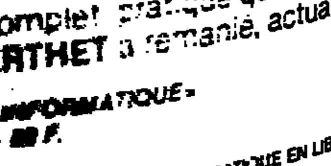
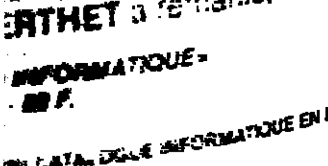
TROC A RUEIL. — La Foire au troc de Rueil-Malmaison sera organisée le samedi 2 octobre, à partir de 9 heures, au marché des Godardes (avenue Georges-Pompidou). Entrée et emplacements gratuits.

★ Renseignements au 749-23-29.

FORMATION PERMANENTE

« MARGINALISÉS ». — Le Centre national de formation « Loisirs promotion » organise quatre *stages d'une semaine sur le thème* des populations marginalisées entre octobre 1982 et janvier 1983. Ceux-ci auront successivement pour thème : la cité de transit et le programme habitat et vie sociale, les Tsiganes, les handicapés, et les émigrés.

★ 67, rue de Dunkerque — 75013 Paris — Tél : 878-81-05

CARNET

Décès

– Le lieutenant-colonel Emmanuel Valero et Mme, née Georgette Bonnaric,
Brigitte et Jean Valero,
M. Eric Stemmelen et Mme, née Hélène Valero, et leur fils,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

Georges BONNARIC,

survenu le 4 septembre 1982.

– M. Antoine Gellert, son père,
Ainsi que ses proches,
Mme Françoise Agal, sa mère,
David Gellert, son fils,
M. Frédéric Gellert, son frère,
Ainsi que ses proches,
Mmes Gellert et Dubost, ses grand-mères,
Ainsi que toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part de la mort accidentelle, dans sa trentième année, de

Mme Nathalie GELLERT.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants,
M. et Mme Jacques Kientz,
M. Claude Herbette,
M. et Mme Jean-Philippe Monnier,
Mlle Geneviève Herbette,
Le commandant et Mme Francis Church,
Ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la peine de faire part du décès, à Pornic, le 25 septembre, de

Mme François HERBETTE,
née Renée Herlein,

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Un service religieux sera célébré dans l'intimité le jeudi 30 septembre 1982, à 16 heures, à Notre-Dame d'Auteuil, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse, rue Emile-Richard, Paris-14e.

11, rue Chanez, 75016 Paris.
La Noeveillard, 44210 Pornic.

– Mme André Labrousse,
Mlle Marguerite Quiedeville,
Mlle Jeanne Quiedeville,
Mme Ferdinand Marchand,
M. et Mme Jean-Daniel Marchand et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Marchand et leurs enfants,
Tous ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. André LABROUSSE,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
secrétaire général honoraire
du ministère des P.T.T,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu au Cannet, le 27 septembre 1982, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'Athanée de Cannes le 29 septembre, à 10 h 15.

L'inhumation se fera au cimetière de Neuilly (ancien) le 1er octobre, à 10 h 15.

Le Vahina,
Vieux Chemin de Mougins,
06110 Le Cannet.
10, avenue Alphand, 75116 Paris.

– Mme Germain Lirot, son épouse,
M. et Mme N. Guyen-Tat-Loc, ses enfants et petits-enfants,
MM. et Mmes Carton, Wilzius, ses beaux-frères, belles-sœurs,
MM. et Mmes Carton, Wilzius et Teutch, ses neveux et nièces,
M. et Mme Baratta, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Germain LIROT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu le 23 septembre dans la plus stricte intimité.

6, rue Gît-le-Cœur, 75006 Paris.

– Mme Claude Magny, son épouse,
Philippe et Périne Lecoy et leur fils Simon,
Christophe Magny,
Joséfina Fabregas,
Benoît Magny,
Grégoire Magny,
ses enfants et petit-fils,
Colette Magny,
Pierre Magny,
ses frère et sœur,
Mme veuve René Philippe,
sa belle-mère,
Les familles Labarde, Laguillaumie, Huot, Trésorier,
ses cousins et cousines,
Les familles Philippe, Thibaut, Maréchal et Lecoy-Bruzzo,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Claude MAGNY,

survenu le 24 septembre 1982 dans sa cinquante-huitième année.

Une cérémonie sera célébrée le samedi 2 octobre, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, porte de Saint-Cloud, Paris-16e.

26, avenue Dode-de-la-Brunerie,
75016 Paris.

– Mme Manicacci, née Ardilouze,
Le colonel Raymond Manicacci et famille,
M. et Mme Febreau et famille,
Les familles Manicacci, Caraccio, Chevalier, Moretti, Luiggi, Ardilouze, Geoffroy, Palmier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste MANICACCI,
inspecteur général du travail
et des lois sociales outre-mer,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, parent et allié,
survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu à Puch-d'Agenais, dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Luc Maury,
L'abbé Jean Maury,
Le colonel (e.r.) et Mme Michel Maury,
Le général (c.r.) et Mme Michel Isnard,
M. et Mme Jean-Paul Maury et leurs enfants,
M. Jacques Maury,
M. et Mme Jérôme Grassin et leurs enfants,
Le commandant et Mme Jean-Pierre Isnard et leurs filles,
M. et Mme Emmanuel Isnard et leur fils,
M. et Mme Vincent Isnard et leurs enfants,
M. et Mme H. Zhu-Isnard et leur fille,
M. et Mme Paul-André Isnard,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léon MAURY,
née Marguerite Brunet,

survenu le samedi 25 septembre 1982, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 29 septembre, à 10 h 30, en l'église de Trébons (Hautes-Pyrénées), suivie de l'inhumation au cimetière de Pau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Yves Mercier-Bellevue,

M. et Mme Philippe Cafiero,
M. et Mme Bernard Mercier-Bellevue,
Marc et Nicole Mercier-Bellevue,

M. Jacques Mercier-Bellevue,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves MERCIER-BELLEVUE,

survenu à Paris le 25 septembre 1982, dans sa cinquante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Symphorien à Versailles (Yvelines), où l'on se réunira.

2, allée des Gardes-Royales,
78000 Versailles.

– Mme Max Weintraub,
M. et Mme Emmanuel Weintraub,
Mlle Joëlle Weintraub,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Max WEINTRAUR,

leur époux, père, beau-père, grand-père et parent,
survenu le 25 septembre, à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin Parisien, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

22, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Remerciements

– M. et Mme Jean Chéron, leurs enfants et petite-fille,
Le professeur et Mme Jean Dormont et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Audoly et leurs enfants,
M. Charles Gilet,
remercient vivement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

M. Emile GILET,

leur père, grand-père, arrière-grand-père et frère.

Anniversaires

– A l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, une messe sera célébrée pour

Francis PIGNEROL,

le samedi 2 octobre, à 10 heures, en la chapelle de la Sainte-Vierge de Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

Avis de messes

– L'ambassadeur de la principauté de Monaco en France a l'honneur de faire connaître qu'un service solennel pour le repos de l'âme de S.A.S. la princesse Grace de Monaco, sera célébré le 29 septembre 1982, à 18 heures, à l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré.

Communications diverses

– L'Association nationale des maîtres-assistants de lettres et sciences humaines rappelle que la séance plénière de son assemblée générale aura lieu, à 14 heures, samedi 2 octobre, au centre Jussieu (tour 34, deuxième étage).

ANMALSH, B.P. 214.05, 75226 Paris Cedex 05.

Avis

– On nous prie d'insérer l'avis suivant :

M. Henri ESCODA, soixante et onze ans, Français d'origine espagnole, domicilié à Malakoff (92), a disparu du Perthus (66) depuis le 11 août 1982 à la suite, très certainement, d'une amnésie de son identité.

Depuis, sa famille le recherche activement. Aussi elle lui demande, s'il se reconnaît à travers cet appel, de se signaler aux autorités les plus proches ou de téléphoner au (16-1) 735-69-47 afin de contacter sa famille.

La famille prie également toute personne susceptible d'apporter des renseignements de se manifester.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudication

économie

SOCIAL

LES MANIFESTATIONS DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Le malaise des médecins de ville

Le 30 septembre, l'ensemble des professions de santé manifestera dans la rue à Paris aux côtés des autres professions libérales. Ce front commun s'est constitué pour défendre l'actuel système de soins qu'il juge menacé, et plus largement le libéralisme. Dès le 27 septembre, les professions hospitalières ont commencé une grève (*le Monde* du 28 septembre). Le 30 septembre, la médecine de ville fera grève elle aussi.

Au rendez-vous à Paris succéderont diverses actions sur le plan local, y compris de nouvelles fermetures de cabinets.

Le mouvement a évidemment un caractère politique. Mais il traduit aussi le malaise de la médecine de ville, soumise à des difficultés croissantes sur le plan économique.

« Dans la lutte contre l'inflation, nous avons déjà donné... » D'un ton ferme, le docteur Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), principale organisation de la profession, dresse le bilan d'une année de blocage en matière d'honoraires. L'avenant tarifaire signé le 11 juin prévoyait une augmentation de 14,6 % du 1er juillet 1982 au 1er juillet 1983 inclus, jugée *« raisonnable »* par les intéressés, compte tenu de l'aggravation de leurs charges. Mais il n'a pas été appliqué. Deux jours après la signature, M. Mauroy décidait le blocage. De nombreux praticiens se sont sentis trahis.

Les discussions sur la sortie du blocage laissent présager des augmentations d'honoraires jugées insuffisantes. M. Delors envisagerait d'accorder 3 % le 1er novembre 1982 et 8 % sur l'ensemble de l'année 1983 dont 2 % en janvier pour tenter de maintenir le taux d'inflation annuel en dessous de 10 %. Dans ces conditions, le malaise vire à la colère.

A la C.S.M.F., comme d'ailleurs à la Fédération des médecins de France (F.M.F.), organisation concurrente à effectif moindre et de tradition plus conservatrice, on rappelle les difficultés croissantes d'exercice. L'activité et les recettes des praticiens ont tendance à stagner ou même à diminuer pour ceux qui ont moins de quarante ans, le nombre de médecins augmentant (75 645 en 1980 (1)).

Dans le même temps les charges sociales et fiscales s'alourdissent. Les revenus des médecins vont continuer à se détériorer, comme c'est le cas depuis plusieurs années, affirment les représentants de la profession. De fait, l'augmentation du revenu n'a pas suivi celle du coût de la vie. Dans cette situation, tous ne sont pas également menacés. Nombreux sont encore les praticiens qui font encore un gros chiffre d'affaires, reconnaît-on. Mais les jeunes apparaissent les plus vulnérables. *« Avec quatre ou cinq mille francs de revenu net par mois, ils ne peuvent rembourser leurs emprunts. Certains sont réduits à fermer leur cabinet »*, précise-t-on à la C.S.M.F. (2). Et la qualité des soins ne peut que pâtir du manque d'équipement ou de personnel.

Au moment où leur revenu a tendance à se détériorer, les devoirs des médecins se font encore plus précis. Dans le cadre de la convention avec la Sécurité sociale signée en 1980 par la F.M.F., puis en janvier 1981 pour la C.S.M.F., les praticiens doivent participer à la maîtrise des dépenses de santé. Pour tenter de ralentir la hausse de ces dernières, les pouvoirs publics peuvent certes jouer sur les honoraires. Mais, s'interroge le docteur Beaupère, les médecins de ville sont-ils les principaux coupables en la matière ? Le secteur hospitalier public, les caisses d'assurance-maladie, les assurés par leur désir de consommation, enfin les pouvoirs publics ont pour le président de la confédération une part de responsabilité assez lourde.

Une action politique

Au-delà de ces problèmes économiques et conventionnels, la confiance en la médecine de ville paraît être en jeu aux yeux de ses représentants. Le malaise se nourrit d'un vague sentiment d'injustice. De nombreux praticiens refusent l'étiquette de « nantis » héritée d'un passé révolu selon eux. Certains n'hésitent pas à accuser le gouvernement de vouloir mettre en cause le principe de la médecine libérale au bénéfice de nouvelles structures de soins. Cette polémique n'est pas nouvelle. L'inquiétude très vive sur ce point au lendemain du 10 mai s'est quelque peu calmée. L'argumentation a changé. En n'accordant pas aux praticiens des moyens suffisants, les pouvoirs publics risquent de condamner de fait leur exercice, vous dit-on fréquemment.

Ainsi s'est-on lancé dans la défense de la médecine libérale. Mais pourquoi ne pas avoir appelé à une manifestation purement revendicative — pour la hausse des honoraires ? Pourquoi avoir choisi à la C.S.M.F. comme à la F.M.F. de manifester aux côtés de toutes les professions libérales ? Pourquoi avoir pris le risque de noyer la revendication et de politiser l'action ?

Le docteur Beaupère, président à la fois de la C.S.M.F. et de l'Union nationale des professions libérales (U.N.A.P.L.), s'en explique. L'U.N.A.P.L., le 26 juin, le Centre national des professions de santé (C.N.P.S.), au lendemain du 30 juin, avaient, chacun de leur côté, décidé d'agir à la veille de la sortie du blocage qui s'annonçait difficile.

Autre préoccupation commune : la préparation de la loi de finances 1983. *« Il nous a paru préférable d'appeler à une seule action et donc de l'organiser ensemble »*, déclare le docteur Beaupère. *« Pour faire comprendre à nos partenaires qu'il fallait rectifier le tir. Il n'en a rien été. Ainsi le collectif budgétaire pour 1982 et 1983 a prévu des allégements de la taxe professionnelle, sauf pour les professions libérales. » « Mais,* affirme le docteur Beaupère, *aujourd'hui comme hier, nous n'avons pas d'*a priori *politique. Nous défendons d'abord un mode d'exercice. Cela concerne les libertés de tous les citoyens. Nous sommes parfaitement conscients de l'enjeu de notre politique, de notre action strictement syndicale. Mais nous refusons d'entrer dans le jeu de la politique politicienne. »*

D'autres praticiens, tels les adhérents du Syndicat de médecine générale (S.M.G.), ont refusé de s'associer à la grève du 30 septembre et aux manifestations des professions libérales. *« Que M. Beaupère se rassure, ces journées d'action seront perçues par l'ensemble de la population comme une journée fric,* écrit le S.M.G. *Dans un tel contexte, le mouvement, qui risque d'être très impopulaire, va se heurter aux décisions économiques du gouvernement sans aucune chance de succès. Les médecins généralistes vont faire à coup sûr les frais de l'opération. »*

Le S.M.G. reste critique à l'égard de la politique gouvernementale en matière de médecine ambulatoire.

Ces adhérents du S.M.G. sont, il est vrai, minoritaires dans la profession. A la C.S.M.F., on souligne l'inquiétude de la base, qu'il faut parfois contenir. Même les médecins de groupe, ou ceux du comité « vigilance et action », jadis hostiles à la politique giscardienne, sont décidés à l'action aujourd'hui. Au lendemain du 10 mai, lorsqu'il s'est agi de supprimer le secteur privé dans l'hôpital public, le mouvement Solidarité médicale s'est créé et a regroupé beaucoup de monde en peu de temps. Cette organisation ne cache pas ses choix — à droite sur l'échiquier politique.

Son succès a sans doute fait réfléchir les dirigeants de la C.S.M.F. et de la F.M.F., qui, après des années de discorde, pratiquent l'union. Le nombre d'adhérents de ces deux organisations est en baisse. Au risque d'apparaître comme la première manifestation politique depuis le 10 mai organisée par des professionnels, le mouvement du 30 septembre, décidé par le C.N.P.S. et l'U.N.A.P.L., permet peut-être d'occuper le terrain avant que d'autres ne le fassent. Solidarité médicale ne devrait pas y participer en tant que telle, même si elle le soutient. Dans l'opposition, MM. Chirac et Pons ont eux aussi apporté leur soutien. Une initiative gênante pour la majorité des praticiens, qui souhaitent préserver le caractère « apolitique » de leur mouvement...

DANIELLE ROUARD.

(1) *Cf* statistiques, au 31 décembre 1980, de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

(2) Selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, le pouvoir d'achat des médecins, de 1975 à 1978, a baissé de 2,04 % par an. Ce mouvement a continué par la suite.

LA RENCONTRE C.G.T.-C.F.D.T.

L'amorce d'une détente

Au terme d'une entrevue de près de quatre heures le 27 septembre, les secrétaires généraux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont affiché devant la presse à Montreuil une satisfaction à la mesure des résultats limités de cette reprise de dialogue. M. Krasucki a parlé d'*« entretiens utiles »* et M. Maire a affirmé que cette journée était à marquer d'une *« pierre blanche »* dans la mesure où elle a permis de renouer avec la *« méthode »* de discussion définie lors de l'accord du 26 juin 1974.

Comme on pouvait s'y attendre, la rencontre n'a donc abouti à aucun résultat spectaculaire — le contraire eût été étonnant et même trompeur après une si longue discorde — et c'est davantage de détente que d'entente ou même de relance de l'unité d'action qu'il faut parler.

La seule petite surprise est qu'une déclaration commune ait été élaborée, ce qui n'était pas acquis d'avance. Mais elle est beaucoup plus brève que les communiqués communs que la C.G.T. comme la C.F.D.T. ont rédigé lorsque l'une et l'autre ont rencontré la FEN. Ainsi, dans ce texte, l'expression *« unité d'action »* n'apparaît à aucun moment. Il n'est pas davantage fait référence à l'événement majeur intervenu depuis le précédent sommet du 29 janvier 1980, à savoir *« le changement »* et l'arrivée de la gauche unie au pouvoir. On n'y trouve pas non plus d'allusion à la politique gouvernementale, à la *rigueur*. Des *« positions communes convergentes sur des objectifs précis »* seront recherchées mais nulle perspective d'action n'est évoquée.

Ainsi MM. Maire et Krasucki, d'accord pour souligner l'importance de *« l'intervention des travailleurs »*, soucieux de voir les syndicats donner une meilleure image de syndicalisme lors de la campagne pour les élections prud'homales, n'ont pas voulu brûler les étapes ou faire naître de vaines illusions. La crédibilité — mais aussi la limite — de la détente esquissée n'en apparaît que mieux. *« Nous sommes pour l'unité d'action »*, dit M. Krasucki, *et pas seulement entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Des différences sérieuses ont existé et existent, ce qui n'est pas sans conséquences pour certains objectifs, certaines solutions. Il faut voir les choses comme elles sont sans les noircir et sans les enjoliver »* et *« agir ensemble chaque fois que cela sera possible au niveau où les choses se situent »*.

Pour M. Maire, soucieux d'une unité d'action *« en toute autonomie »* par rapport aux forces politiques et du respect du pluralisme, *« l'état des relations doit permettre d'aller au-delà de l'indifférence et au-delà du sectarisme »* pour *« progressivement surmonter ou amenuiser les divergences qui existent »*. Pour le dirigeant de la C.F.D.T., des *« progrès »* ont été réalisés tant pour créer un meilleur climat, faciliter les contacts dans les négociations et *« favoriser »* l'action commune à différents niveaux chaque fois que possible.

Les divergences restent plus nombreuses et plus profondes que les convergences, mais sur des dossiers aussi concrets que l'assurance-chômage, la Sécurité sociale et les retraites, l'occasion pourra être donnée prochainement de vérifier cette amorce de détente, ce retour au dialogue.

MICHEL NOBLECOURT.

Le communiqué commun

« Deux délégations de la C.G.T. et de la C.F.D.T. conduites respectivement par Henri Krasucki et Edmond Maire se sont rencontrées, le 27 septembre 1982. Cette rencontre, la première depuis janvier 1980, s'est déroulée dans un climat positif permettant de discuter franchement des relations entre les deux confédérations.

» Au lendemain de leurs congrès respectifs, les deux délégations ont fait le point sur leurs analyses et leurs positions respectives face aux problèmes que rencontrent les travailleurs et travailleuses tant dans le domaine des salaires qu'en matière d'emploi, de durée du travail, de protection sociale, et concernant les droits des travailleurs.

» Cet échange de vues a fait apparaître des convergences, mais aussi des divergences, quant à l'analyse de la situation et aux objectifs syndicaux. Pour la C.F.D.T. et la C.G.T. cette rencontre devrait faciliter l'évolution des relations fondées sur la volonté de rechercher chaque fois que cela sera possible des positions communes convergentes sur des objectifs précis face au patronat et dans les discussions avec le gouvernement sans méconnaître les différences existant par ailleurs.

» Les deux confédérations expriment le souhait de voir les élections prud'homales se dérouler dans un climat de sérénité, avec une participation massive des travailleurs. »

● *Les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O., U.N.C.M.-C.G.C. et C.F.T.C. de l'énergie* ont appelé, à l'issue d'une réunion, le 27 septembre, l'ensemble des gaziers et électriciens à observer une grève de deux heures dans l'après-midi du 28 septembre. Cette période de deux heures sera déterminée localement (de 15 heures à 17 heures par exemple pour les services centraux de Paris) mais, sauf imprévu et actions « sauvages », cette grève ne devrait pas entraîner de coupures de courant.

A la veille d'une nouvelle séance de négociations salariales avec la direction, les cinq fédérations se sont prononcées *« pour le maintien du pouvoir d'achat des salariés* [dès 1982], *la réduction du temps de travail et la réduction des inégalités »*. Pour 1983, elles demandent l'élaboration d'un échéancier de hausses assorti d'une clause de sauvegarde. En plus de cette action commune, la C.G.T. a maintenu sa journée d'action du 29 septembre à E.G.F.

AFFAIRES

LE RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD MULTIFIBRES

Plusieurs pays fournisseurs continuent de refuser les propositions européennes

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission a poursuivi en septembre les négociations avec les fournisseurs de la Communauté économique européenne à « bas coûts de revient » de produits textiles et d'habillement.

Des accords bilatéraux ont été conclus avec l'Egypte, la Yougoslavie, la Colombie et l'Inde. En revanche les pourparlers avec Hongkong, la Corée du Sud, Macao, Singapour, les Philippines, la Malaisie et l'Indonésie ont échoué.

De notre correspondant

La Communauté a ainsi conclu au total des accords avec dix-sept sur vingt-sept de ses fournisseurs de l'A.M.F. (accord multifibres). La Communauté, mettant en relief la stagnation de la consommation due à la crise et les difficultés de son industrie, entend que la série d'accords bilatéraux en cours de pourparlers lui permette de maintenir à un rythme très modéré, au cours des quatre prochaines années, les importations en provenance d'Asie, d'Amérique latine et des pays de l'Est.

Elle considère que le protocole de renouvellement de l'A.M.F. approuvé en décembre 1981 par les pays exportateurs et par les pays importateurs lui en ouvre la possibilité. C'est cette interprétation que contestent ses interlocuteurs les plus récalcitrants. Il faut distinguer deux types de pays :

● *Les fournisseurs « dominants » (Hongkong, Corée du Sud, Macao, Taiwan).* — S'agissant des produits les plus *« sensibles »*, la Communauté leur demande d'accepter que les quotas 1983 soient fixés à un niveau plus bas que ceux de 1982. La Corée du Sud et Macao se sont résignés à l'idée d'une telle amputation, mais en refusent l'ampleur (— 10 %) exigée par la C.E.E. Hongkong ne veut rien savoir.

● *Les fournisseurs de l'ASEAN* (Singapour, Philippines, Malaisie, Indonésie — la Thaïlande, pour sa part, a signé en juillet) ne font pas tellement de difficultés sur le niveau des quotas d'importation. Mais ils s'opposent à une clause que veut leur imposer la Communauté. Il s'agit de pays qui n'ont jusqu'à présent que très partiellement utilisé certains de leurs quotas. Les nouveaux quotas seront calculés dans la prolongation des anciens (1983 = 1982 plus, par exemple, 2 %).

La clause controversée entend limiter à 15 % pour un produit donné la croissance des importations dans la C.E.E. d'une année sur l'autre, même en restant dans les limites du quota.

La Commission va faire rapport aux gouvernements membres sur l'état des négociations, et le conseil des ministres délibérera fin octobre. Compte tenu de la situation peu brillante de l'industrie textile communautaire, compte tenu aussi des progrès réalisés — la signature avec l'Inde, fournisseur important et partenaire politiquement difficile, ou en tout cas réputé peu souple, est considérée comme un succès significatif, — il semble peu probable que les Dix modifient, sauf sur des points relativement mineurs, le mandat confié à la Commission. Une troisième négociation aura probablement lieu en novembre.

Il semble peu vraisemblable d'imaginer qu'elle n'aboutisse pas alors, tant les fournisseurs de la C.E.E. ont intérêt à maintenir des relations contractuelles avec la Communauté, car elles sont les conditions du maintien d'un débouché sûr. Notons encore que la Commission a mené à leur terme les négociations avec l'ensemble des fournisseurs « préférentiels ». Il s'agit des pays du Bassin méditerranéen avec lesquels la C.E.E. est liée par des accords de coopération.

Les restrictions en matière d'accès aux marchés des Dix que la Communauté impose à ces pays au nom de sa politique de stabilisation des importations textiles sont contraires à l'esprit et à la lettre de ces accords. Pour cette raison, la Communauté, un peu gênée, leur accorde un sort sensiblement plus favorable qu'à ses fournisseurs A.M.F. Des difficultés avec le Portugal, pays candidat et l'un des principaux fournisseurs préférentiels, ont été surmontées la semaine passée.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES EN EUROPE

EN BELGIQUE

« Le chemin malaisé de l'austérité »

De notre correspondant

Bruxelles. — Personne ne peut être surpris du fait que la rentrée économique et sociale soit en Belgique aussi difficile que dans les pays voisins. Non sans malice, cependant, le quotidien *la Libre Belgique* pouvait ces jours-ci analyser les problèmes locaux sous le titre : « Mauroy-Martens, même combat ». Formule qui, il est vrai, était suivie d'un point d'interrogation.

Il n'en reste pas moins que le coup de barre intervenu dans la politique française est de nature à conforter le gouvernement chrétien-libéral de Bruxelles. Celui-ci s'efforce lui aussi de proposer un programme d'austérité à une nation qui a depuis bien des années vécu au-dessus de ses moyens.

Au cours d'une récente confrontation entre le ministre des affaires économiques, M. Eyskens, et le président du parti socialiste, M. Spitaels, le premier a usé d'un argument resté sans réplique : « *Il ne faut pas faire croire que l'on peut maintenir une société de bien-être social sur un cimetière économique. Il faut adapter son langage à la réalité implacable des faits économiques qui prennent toujours leur revanche sur les hommes. Regardez le virage du gouvernement français.* »

De façon à peine plus discrète, le premier ministre, M. Martens, prenant la parole à la foire de Gand, a déclaré qu'il n'y avait pas de substitut à la politique de son gouvernement : « *L'exemple des autres pays industriels est là de plus en plus pour nous convaincre*, a-t-il dit. *Ceux qui ont essayé de relancer leur économie en stimulant la consommation ont bien dû se rendre à l'évidence et emprunter à leur tour le chemin malaisé de l'austérité.* »

Les Belges ont l'habitude de numéroter leurs gouvernements en chiffres romains. A l'heure actuelle, c'est donc l'équipe « Martens V » qui se trouve au pouvoir, avec cette originalité que, pour la première fois, le chef du gouvernement chrétien-social-libéral n'est plus allié aux socialistes. C'est peut-être ce qui lui a permis depuis le printemps de proposer au pays un « *remède de cheval* », sinon pour rétablir, du moins pour redresser la situation économique. La dévaluation du franc belge en février n'a pas été seulement une réponse à des pressions intolérables. Elle a comporté des « mesures d'accompagnement » — dont certaines très rigoureuses — en vue de rétablir la compétivité de l'industrie et de restaurer ainsi un équilibre plus satisfaisant, aussi bien des finances intérieures que de la balance des comptes avec l'étranger.

Pour réaliser son programme de modération des salaires et d'économies budgétaires, le gouvernement s'est fait attribuer par le Parlement des pouvoirs spéciaux dont il est apparemment résolu à faire plein usage. Dès maintenant, le premier ministre proclame que sa politique enregistre des résultats appréciables. Selon lui, le pari économique serait « *presque gagné* » : la compétitivité des entreprises par rapport à la concurrence étrangère aurait été pleinement restaurée. Le déficit extérieur devrait donc enregistrer une diminution appréciable et se voir ramené à 3 % du produit national brut, alors qu'il approchait de 6 % en 1981. De même, selon M. Martens, le taux d'inflation pour 1982 ne dépasserait pas 9 %. Enfin, en matière d'investissements, le creux de la vague serait dépassé et de nouveau une très nette croissance serait observée.

A l'heure actuelle, le gouvernement continue certes de jouer la carte du consensus social. En apparence du moins, puisqu'il suggère que tous les partenaires devraient s'entendre pour deux ans sur un programme visant à la fois à modérer les augmentations salariales et à freiner les dépenses de l'Etat, surtout dans le domaine social. Cette attitude se heurte cependant à l'opposition des syndicats socialistes. A leur avis, le gouvernement n'aurait pas la moindre intention de se concerter sérieusement avec les organisations ouvrières.

Plus prudents, les syndicats chrétiens estiment que, si « *on ne place pas la barre trop haut* », les négociations avec le patronat et le gouvernement pourraient encore apporter certains avantages. De toute manière, le désaccord évident sur le front ouvrier peut faire croire dans l'immédiat qu'il n'y aurait pas lieu de redouter l'automne ou l'hiver très chaud annoncé par les syndicats socialistes.

Une chose est claire dans l'immédiat. Le gouvernement, qui a fait plus que tous ses prédécesseurs pour « ouvrir les yeux » des citoyens et leur faire comprendre qu'ils ont trop longtemps vécu au-dessus de leurs moyens, manifeste son intention d'aller de l'avant, quelles que soient les réactions syndicales ou l'issue des élections communales du 10 octobre. Sans doute cette fermeté n'est-elle pas inébranlable. M. Martens s'est déjà abstenu de mentionner à nouveau les 7 % maximum de hausse des coûts salariaux en 1983. Tout au plus soutient-il encore aujourd'hui que, dans les prochaines années, la Belgique ne devrait pas être mise en péril par des coûts de production supérieurs à ceux de ses voisins.

Face à ce programme de redressement, l'argumentation des syndicats socialistes n'est toutefois pas totalement négligeable. Même si on doit bien entendu lui reprocher certaines attitudes démagogiques, M. Georges Debunne, qui va bientôt quitter la tête de la F.G.T.B., soutient, non sans un peu de raison peut-être, que, si tous les pays européens visent à réduire leurs coûts de production afin d'exporter plus et d'importer moins, on assistera à une course à la déflation dans laquelle tous seront perdants. A cet argument, M. Martens répond en admettant certes « *il n'y a pas de solution purement nationale* » mais qu'il conviendrait néanmoins dans le cadre d'un vaste effort de redressement européen d'accrocher le « wagon belge » au train international.

JEAN WETZ.

● *La dette publique de la Belgique* a dépassé pour la première fois à la fin août le chiffre de 3 000 milliards de francs belges (440 milliards de francs). Selon le ministre des finances, cette dette de 3 006 milliards est contractée à la fois en francs belges (1 482 milliards à long terme et 933 milliards à court terme) et en devises (587 milliards, dont plus de la moitié à court terme). En 1969, la dette publique était de 600 milliards de francs belges. Le cap du milliard était atteint en 1976 et celui des 2 milliards au début de 1981.



AUX PAYS-BAS

La difficile réduction du déficit public

De notre correspondant

Amsterdam. — Le déficit financier de l'État domine les discussions sur la situation des Pays-Bas, où la plupart des économistes, qu'ils soient de gauche ou de droite, sont unanimes dans leur condamnation de la politique du ministre démissionnaire des finances, M. Fons Van der Stee. Quelle que soit la coalition mise au point après les élections législatives anticipées du 8 septembre — mais tout indique que ce sera un gouvernement de centre droit —, elle se trouvera devant la nécessité de réduire le déficit financier qui est de 30 milliards de florins, soit 10 % du produit national brut.

Le bureau de planification nationale a prédit, lors de la présentation du budget pour 1983, qu'un déficit de 11 % du P.N.B. était probable à la fin de l'an prochain, malgré une politique d'austérité particulièrement rigoureuse comportant des réductions des dépenses publiques de 13 milliards de florins. Ce bureau prévoit aussi que quelque 690 000 Néerlandais se trouveront sans travail en 1983, contre 540 000 actuellement, soit environ 10,5 % de la population active potentielle.

La politique de M. Van der Stee était concentrée entièrement sur une réduction graduelle du déficit financier, tandis que la plupart des économistes plaident en faveur d'une stimulation de la croissance et d'un rétablissement de la situation de l'emploi, trouvant dangereux de reléguer au second plan les intérêts du pays par rapport à ceux de la trésorerie.

Ces économistes estiment nécessaire un allégement des dépenses publiques ; mais ils ne cessent de souligner que les restrictions de la consommation ne doivent pas s'accentuer davantage. Or, selon des experts gouvernementaux, la politique de M. Van der Stee entraînerait l'année prochaine une baisse de pouvoir d'achat chez la grande majorité des salariés néerlandais (4,5 % pour ceux du bas de l'échelle salariale, 3 % environ pour les salariés moyens). Le ministre des finances est d'ailleurs accusé par des commentateurs de gauche de vouloir suivre l'exemple monétariste de Mme Thatcher.

RENÉ TER STEEGE.

États-Unis

Le déficit du commerce extérieur a atteint un niveau record en août

Washington (A.F.P., U.P.I., Agefi). — La balance commerciale des État-Unis a fait ressortir en août un déficit record de 7,1 milliards de dollars (— 2,3 milliards en juillet).

Les importations, en très forte hausse (+ 20,2 % par rapport à juillet), ont atteint 24,6 milliards de dollards (assurance et fret compris). De leur côté, les exportations, en retrait de 2,9 % sur le mois précédent, se sont chiffrées à 17,5 milliards de dollars. Selon le département du commerce, la forte reprise des achats, qui a touché presque toutes les catégories de produits, pourrait constituer un signe que la reprise est proche. Le précédent déficit record mensuel avait été enregistré en février 1980, ayant atteint 5,96 milliards de dollars.

Pour les huit premiers mois de 1982, le déficit cumulé de la balance commerciale a représenté 25,5 milliards de dollars. Pour les experts officiels, le déficit de l'ensemble de l'année devrait être du même ordre que celui de 1981 (39,7 milliards de dollars), voire très légèrement inférieur..

En août, les importations de produits manufacturés ont fait un bond de 29 %, cependant que celles de pétrole ont progressé de 8,6 % pour atteindre en valeur 6,2 milliards de dollars. En outre, une baisse marquée des livraisons de charbon et de machines a été largement responsable du fléchissement des exportations. Enfin l'appréciation du dollar peut avoir favorisé les achats et défavorisé les ventes .

La balance des paiements courants a enregistré un excédent de 2,1 milliards de dollars pour le deuxième trimestre de 1982. De janvier à juin, le simple courant a représenté 3,2 milliards de dollars.

Espagne

ACCORD ENTRE VOLKSWAGEN ET LA SEAT

Après dix-huit mois de négociations, Volkswagen va signer prochainement un accord avec la SEAT pour la production de cent mille véhicules par an en Espagne. La SEAT, qui est contrôlée par le gouvernement espagnol, cherchait un partenaire étranger pour augmenter sa production : celle-ci, avec quatre cent mille véhicules par an, stagne à 70 % des capacités du groupe.

R.F.A.

● *La balance commerciale ouest-allemande* a enregistré en août un excédent de 2,7 milliards de DM contre 3,7 milliards en juillet. Pour sa part, la balance des paiements courants a été déficitaire de 3,2 milliards de D.M. au lieu de 1,8 milliard. L'office fédéral des statistiques attribue « *presque exclusivement* » ce résultat à des raisons saisonnières, la dégradation étant due essentiellement aux dépenses des Allemands en vacances à l'étranger. Abstraction faite des circonstances saisonnières, la balance courante « *est pratiquement équilibrée* ». Au cours des huit premiers mois de 1982, le commerce extérieur a été excédentaire avec 30,8 milliards de D.M., au lieu de 9,9 milliards en 1981, les exportations ayant augmenté de 11 % et les importations de 3 %. En revanche, en raison du déficit des services et des transferts, les paiements courants ont été en déficit de 5,3 milliards de D.M., au lieu toutefois de 25,2 milliards de janvier à août 1981 *(A.F.P.)*.

GRANDE-BRETAGNE

● *L'excédent de la balance des paiements courants britannique* a diminué de plus de moitié en août, revenant à 163 millions de livres contre 366 millions en juillet. Cette dégradation est due surtout à une baisse des exportations et, dans une moindre mesure, à une hausse des importations, en dépit d'une nouvelle amélioration de la balance du pétrole qui a été excédentaire de 484 millions de livres contre 401 millions en juillet. Les importations ont atteint 4 423 millions de livres, soit 1 % de plus qu'en juillet (4 380 millions), tandis que les exportations ont diminué de 3,5 % représentant 4 386 millions de livres (4 546 millions). La balance commerciale est ainsi redevenue déficitaire de 37 millions, alors qu'en juillet elle était excédentaire de 166 millions. L'excédent des échanges invisibles est estimé à 200 millions de livres pour chacun des deux mois. — *(A.F.P.)*

La Hongrie reçoit un prêt de 300 millions de dollars de la B.R.I.

La Hongrie vient d'obtenir des principales banques centrales, dont les gouverneurs étaient réunis à Bâle au siège de la B.R.I., un prêt à six mois de 300 millions de dollars. En avril et mars, treize banques centrales avaient déjà, par le truchement de la B.R.I., consenti à Budapest un crédit de 210 millions de dollars qui arrivera à échéance en octobre et en novembre.

Par ailleurs, les Hongrois sont en pourparlers avec le Fonds monétaire (auquel la Hongrie a adhéré au mois de mai) pour l'obtention d'un crédit « *stand by* ». L'accord pourrait être conclu dans les prochaines semaines. C'est dans la perspective d'un tel accord que des banques commerciales avaient, en août, consenti un prêt de trois ans d'un montant de 260 millions de dollars à la Hongrie. Ce pays avait subi, au début de l'année, des retraits de fonds notamment de la part des Soviétiques et de déposants arabes à la suite de quoi il avait connu de délicats problèmes de liquidités. La dette hongroise s'élève au total à environ 7,7 milliards de dollars et on estime que Budapest a besoin de se procurer par l'emprunt environ 1,4 milliard de dollars en 1982.

Les banquiers réunis à Bâle ont été saisis d'une demande de crédit de la part de la Yougoslavie. Les autorités de Belgrade voudraient obtenir un crédit de 500 millions de dollars à échéance de trois ans alors que les prêts consentis sous le patronage de la B.R.I. sont en général limités à douze mois. Depuis plusieurs mois elles essaient de se procurer des fonds sur le marché pour compléter le prêt de 200 millions de dollars à dix-huit mois d'échéance obtenus auprès des banques américaines et japonaises. Il semble bien que Belgrade ait aussi un besoin urgent de fonds liquides.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,1600	7,1625	+ 115	+ 155	+ 240	+ 300	+ 530	+ 650
$ can.	5,7915	5,7950	− 20	+ 15		+ 55	+ 40	+ 150
Yen (100)	2,6645	2,6680	+ 130	+ 155	+ 280	+ 320	+ 835	+ 895
DM	2,8270	2,8295	+ 120	+ 145	+ 270	+ 305	+ 790	+ 855
Florin	2,5820	2,5840	+ 110	+ 145	+ 250	+ 285	+ 720	+ 795
F.B. (100)	14,5860	14,5970	+ 45	+ 205	+ 95	+ 325	+ 85	+ 495
F.S.	3,3000	3,3037	+ 240	+ 270	+ 520	+ 560	+1450	+1545
L (1 000)	5,0288	5,0320	− 225	− 160	− 485	− 390	−1675	−1505
£	12,1500	12,1585	+ 255	+ 330	+ 590	+ 705	+1935	+2155

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 5/8	11 1/8	11 3/16	11 9/16	11 3/8	11 3/4	12 3/16	12 9/16
DM	7 1/2	7 7/8	7 1/2	7 7/8	7 1/2	7 7/8	8	8 3/8
Florin	5	6	7 1/4	7 7/8	7 3/8	8	8 1/16	8 7/16
F.B. (100)	11 1/4	12 3/4	12	13 1/2	12 1/4	13 3/4	13 1/4	14 3/4
F.S.	1 1/8	1 7/8	4	4 3/8	4	4 3/8	4 7/8	5 1/4
L (1 000)	16 1/4	17 3/4	18	19 1/4	18 3/4	19 3/4	20 3/4	21 3/4
£	10 1/2	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 9/16	11 3/16	10 5/8	11 1/4
F. français	15 1/4	16 1/2	16 1/2	17 3/4	16 3/4	18	18 3/4	20

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 SEPTEMBRE

Légère baisse des actions
Cours record du dollar

L'heure était au monétaire mardi à la Bourse de Paris, où le dollar a inscrit un cours officiel de 7,1840 F, marquant un nouveau record de hausse sur notre place

A vrai dire, nul n'est en mesure d'interpréter avec rigueur cette nouvelle flambée du « billet vert », qui s'est étendue mardi matin à l'ensemble des places occidentales. Pas plus d'ailleurs que d'évaluer les chances de reprise de l'économie américaine compte tenu des éléments aussi contradictoires les uns que les autres dont dispose le marché new-yorkais.

Wall Street est resté particulièrement perplexe lundi soir, et, à Paris, on est tout prêt à absoudre l'Oncle Sam pour l'attentisme dont il fait preuve actuellement.

Il faut avouer que l'actualité économique française n'offre guère de prise à une quelconque initiative de la part des investisseurs, et ceux-ci en sont réduits à calquer leurs ajustements de portefeuille en fonction de quelques nouvelles fournies par les sociétés.

L'annonce d'une progression de 30 % des résultats semestriels consolidés de B.S.N.-Gervais-Danone n'a pas eu d'effet sur le marché.

Thomson-C.S.F. figure en tête des plus fortes hausses de la séance (+ 6,3 %), suivie de Poclain, Alspi, Ciments Français avec des écarts de 4 % environ, tandis que, à l'inverse, la métallurgie-sidérurgie (Générale Fonderie, Chiers, Métallurgique Dunkerque) subit le contrecoup de la laborieuse mise en place du plan acier.

Au total, l'indicateur instantané cède à peine 0,1 % et, sur le marché de l'or, le lingot perd 900 F, à 94 000 F tandis que le napoléon cède 7 F, à 631, le métal fin ayant regressé à 409,65 dollars l'once à Londres.

Le dollar-titre s'est traité à 8,45/48 F, pratiquement inchangé.

NEW-YORK

Légère reprise

Grâce à un redressement opéré pratiquement en dernière minute, la cote a pu afficher en clôture un gain de 1,38 point selon l'indice Dow Jones qui s'est établi à 920,90. Les échanges ont été peu étoffés en raison de la célébration de la fête juive de Yom Kippour.

Les investisseurs se disent encore paralysés par une série d'éléments préoccupants qui ont tous trait à la situation économique et aux perspectives de reprise qui semblent s'éloigner chaque jour de plus en plus. Il en est ainsi des commandes de machines-outils, qui ont chuté de 22 % en août dernier pour tomber à leur plus bas niveau de l'année, tandis que la balance commerciale américaine accusait, pour le même mois, un déficit record de 7,08 milliards de dollars en données corrigées des variations saisonnières. Les analystes s'accordent à reconnaître que les institutions sont restées prudemment à l'écart, et l'essentiel du courant d'affaires a été suscité par les sociétés qui se sont plus ou moins brutalement trouvées projetées sous les feux de l'actualité. Ainsi, Bendix ezt Woolworth figurent en tête des cinq valeurs les plus actives de la séance.

Grâce à l'appui d'Allied Corp, qui vient de s'assurer le contrôle de Bendix, cette dernière apporte 70 % d'actions Martin Marietta dans la corbeille de la mariée, et United Technologies, qui convoitait également Bendix, a dû s'incliner, mettant un terme à cette bataille boursière qui a passionné Wall Street pendant quelques semaines.

VALEURS	Cours du 24 sept.	Cours du 27 sept.
Alcoa	25 7/8	27 1/8
A.T.T.	56 5/8	57 1/4
Boeing	22 5/8	22 5/8
Chase Manhattan Bank	40 5/8	42 1/8
Du Pont de Nemours	36 1/8	36 1/8
Eastman Kodak	85	84 3/4
Exxon	27 7/8	27 3/4
Ford	26 1/8	25 7/8
General Electric	75 7/8	77 1/8
General Foods	38 3/8	38 1/4
General Motors	46 5/8	47 1/2
Goodyear	25 5/8	24 7/8
I.B.M.	78 1/8	78 3/4
I.T.T.	26 3/4	26 3/4
Mobil Oil	25	25
Pfizer	69 1/8	70 1/4
Schlumberger	36 1/2	36
Texaco	28 3/4	29
U.A.L. Inc.	20	20 1/2
Union Carbide	48 3/8	48 7/8
U.S. Steel	18 1/4	18 1/8
Westinghouse	33 1/8	33
Xerox Corp.	33 1/4	33 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.S.N.-GERVAIS-DANONE. — Annonçant ses comptes consolidés pour le premier semestre 1982, le groupe fait état d'un bénéfice net (part du groupe) de 339 millions de francs, en augmentation de 30 % environ sur les six premiers mois de 1981, lorsqu'ils s'établissaient à 258 millions de francs, le résultat net proprement dit passant de 289 à 377 millions de francs dans le même temps. Selon ces résultats semestriels, qui ne tiennent pas compte de la plus-value résultant de la cession de la société Boussois, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 10,04 milliards de francs, contre 9,21 milliards l'année dernière à la même époque. Réparti par secteur d'activité, le résultat net (part du groupe) a évolué ainsi : boissons, 130 MF contre 105 ; produits frais, 59 MF contre 28 ; produits secs, 67 MF contre 53 ; emballage, 42 MF contre 51 ; verre plat et divers, 41 MF contre 21. La société tient à préciser que ces résultats, considérés comme des comptes consolidés intérimaires, regroupent environ 90 % du chiffre d'affaires et des résultats totaux du groupe au 31 décembre 1981.

RÉVILLON-CORA. — Le groupe CORA a déposé, vendredi 24 septembre, auprès de la chambre syndicale des agents de change, un projet d'offre publique destiné à désintéresser les actionnaires minoritaires de la société Révillon qui le souhaiteraient, après que CORA eut annoncé qu'il venait de porter de 34 % à 69,25 % sa participation dans Révillon à l'issue d'une levée d'option.

VALLOUREC. — La société a enregistré une forte progression de son bénéfice net du premier semestre 1982, qui atteint 125,88 millions de francs, contre 29,23 millions pour les six premiers mois de 1981, après respectivement 123 millions et 97,75 millions de francs d'amortissements des immobilisations. Pour cette même période, la société avait déjà fait état d'un accroissement de 55 % de son chiffre d'affaires semestriel, qui s'était établi à 4,61 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	24 sept.	27 sept.
Valeurs françaises	104	104
Valeurs étrangères	119,6	119,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 sept.	27 sept.
Indice général	100,1	99,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 septembre .... 14 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 sept.	28 sept.
1 dollar (en yens)	268,40	268,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
U.A.P.	581	579
Union Brasseries	37 75	37 50
Union Habit.	176 70	176 80
Un. Imm. France	161	160 20
Un. Ind. Crédit	217	215
Union Ind. Ouest	320	318
Unipol	101	....
Vipcey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	45	43 20
Waterman S.A.	172	175
Brass. du Maroc	140 20	....
Brass. Ouest-Afr.	21 70	20 90

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	140	....
Cellulose du Pin	19 70	....
Coparex	397	397 50
F.B.M. (Li)	70	3 70 c
Iena Industries	13	....
La Mure	70 10	....
M.M.B	165	163 60
Océanic	45	41 c
Petrofigaz	336	....
Prorapta	125	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	519	516
Sabl. Morillon Corv.	120	....

SICAV (extrait)

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Sogepargne	297 47	283 98
Sogevar	580 53	554 21
Soginter	733 55	700 29
Soleil Investis.	342 85	327 30
U.A.P. Investis.	240 01	229 13
Unifrance	190 22	181 59
Unifoncier	489 42	466 27
Unigestion	423 16	403 97
Uni-Japon	586 52	588 52
Unirente	1448 68	1401 99
Univar	11444 38	11444 36
Valorem	271 06	258 77
Valrel	111143 82	111032 79
Worms Investis.	494 79	472 35

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1816	1800	1810	1786
3105	C.N.E. 3 %	3110	3107	3106	3090 10
590	Facom	594	580	582	589
850	Fichet-bauche	872	885	885	885
170	Finextel	170	169	169	166 60
118	Vallourec	118 70	118 80	121	118 80
1260	V. Clicquot-P.	1260	1230	1230	1214
870	Viniprix	872	882	885	875
191	Amax Inc.	190 50	191 30	191	191
420	Amer. Express	416	419	418	411
485	Amer. Teleph.	482	498 80	498 80	489 90
100	Anglo Amer. C.	98 10	100 90	100 90	100
630	Amgold	629	640	640	635
44	Imp. Chemical	42 60	42 95	42 95	42 20
82	Inco. Limited	80 40	81 60	81 60	81 70
640	IBM	644	648	646	640
30	Ito-Yokado	30 80	30 20	30 20	30
230	ITT	228	229 50	229 50	229 90
36	Matsushita	35 55	34 90	34 70	34 25
670	Merck	682	686	681	673

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/9	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 148	7 184	6 970	7 320
Allemagne (100 DM)	282 340	282 660	275	289
Belgique (100 F)	14 591	14 599	13 400	14 560
Pays-Bas (100 fl.)	258 070	258 130	251	263
Danemark (100 krd)	80 780	80 830	76	82
Norvège (100 k)	102 590	102 750	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 179	12 164	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 967	9 960	9	11
Italie (1 000 lires)	5 027	5 030	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	329 300	329 550	320	338
Suède (100 krs)	113 900	114 020	109	116
Autriche (100 sch)	40 200	40 220	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 289	6 277	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 080	8 110	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 795	5 803	5 640	5 960
Japon (100 yens)	2 868	2 884	2 560	2 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/9
Or fin (kilo en barre)	94000	[illegible]
Or fin (en lingot)	94900	[illegible]
Pièce française (20 fr)	[illegible]	[illegible]
Pièce française (10 fr)	[illegible]	[illegible]
Pièce suisse (20 fr)	580	580
Pièce latine (20 fr)	553	538
Souverain	689	690
Pièce de 20 dollars	3200	3200
Pièce de 10 dollars	1580	1590
Pièce de 5 dollars	836 25	.....
Pièce de 50 pesos	3660	3600
Pièce de 10 florins	586	590

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A NOS LECTEURS

La distribution du « Monde » a été perturbée dans la journée du 27 septembre à la suite d'incidents techniques. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser ces retards.

LA CÉLÉBRATION DE YOM KIPPOUR A PARIS

Mille deux cents policiers et des volontaires juifs ont assuré la sécurité autour des synagogues

La célébration, lundi 27 septembre, de la fête juive du Grand Pardon (Yom Kippour) a donné lieu, à Paris et en province, à une mobilisation sans précédent des forces de police mais aussi des services de sécurité de la communauté israélite. Dans la crainte d'un attentat, les abords des synagogues ont fait l'objet d'une surveillance très serrée mêlant policiers et volontaires juifs. Au consistoire central israélite et au consistoire de Paris, on se félicitait, ce mardi 28 septembre, de la manière dont les choses se sont passées et on ne signalait aucun incident sérieux.

Depuis l'attentat de la rue Copernic, le 3 octobre 1980, la communauté juive a coutume d'organiser elle-même, sur la base du volontariat, la sécurité de ses édifices et des cérémonies religieuses. Ce dispositif, présenté comme une « défense populaire », repose sur une organisation par quartiers et par roulements, chaque communauté ayant son propre service d'ordre dirigé par un responsable. Les responsables insistent sur le fait qu'il *« ne s'agit pas de remplacer la police »*, mais de l'aider, le cas échéant, en lui signalant les faits suspects.

Après l'attentat de la rue des Rosiers, en août, après celui de la rue Cardinet et le mitraillage devant la grande synagogue de Bruxelles, les responsables de la communauté avaient décidé de « réactiver » ce dispositif à la veille de Yom Kippour. C'est ainsi qu'on a pu voir, lundi, devant les synagogues de Paris, mais aussi en province et en banlieue, des groupes de jeunes contrôler les entrées, fouillant les sacs et, parfois, demandant leurs papiers à des fidèles. Outre cette surveillance rapprochée, les groupes de sécurité israélites ont, dans certains cas, élargi leur champ d'investigation, ce qui a, parfois, comme dans le quatrième arrondissement de Paris, provoqué quelques discussions avec des riverains des rues ainsi « protégées » ou les propriétaires de véhicules suspects enlevés par la police. Aucun incident notable n'a cependant été signalé, la présence de la police ayant permis, en cas de friction, d'apaiser les esprits. Les groupes de jeunes juifs, munis de brassards, étaient dans certains cas reliés entre eux par talkie-walkie, dans d'autres cas ils avaient mis au point un système d'alerte par des fanions de diverses couleurs qui devaient être brandis en cas de menace. Certains groupes ont utilisé la « Citizen band » (C.b.) pour communiquer entre eux.

La peur d'un attentat ne semble pas avoir dissuadé les fidèles et le Consistoire de Paris estimait, ce mardi, que l'affluence était « au moins égale » à ce qu'elle était l'an dernier : de l'ordre de cent à cent cinquante mille personnes. Au consistoire ont réfuté l'accusation d'une organisation « paramilitaire » de la sécurité (1). On souligne que les groupes, tous autonomes, n'étaient évidemment pas armés et qu'ils ont agi dans la légalité.

C'est ce que confirme la préfecture de police de Paris, qui indique que le filtrage à l'entrée des lieux de culte s'est fait en accord avec elle. *« Toute communauté*, indique-t-on, *peut organiser des contrôles à l'entrée des édifices, temples ou églises qui lui appartiennent. »* Toutefois, la police rappelle que, dans les rues, le contrôle ne peut être effectué que par elle-même. Il est à noter à ce sujet que, lundi, dans le quartier du Marais, notamment rue Pavée et rue des Ecouffes (Paris 4e), les barrages qu'il fallait franchir étaient établis non aux portes des synagogues, mais aux entrées des rues. Il fallait, pour pénétrer dans la rue, montrer patte blanche. *« Il s'agissait*, ont expliqué les responsables du service d'ordre juif, *de permettre à tout le monde de se promener en liberté dans le quartier. »*

« Petits débordements »

Au secrétariat d'État à la sécurité publique, on rappelait, ce mardi matin, que la mise en place de contrôles dans la rue n'était *« pas tolérable »*. Au consistoire de Paris, on se félicitait du travail de la police. On reconnaissait que dans quelques cas rarissimes on avait pu observer de la part des bénévoles quelques *« petits débordements »*. Mais on faisait valoir que la crainte d'un attentat pouvait les expliquer.

Au secrétariat d'Etat, on se félicite, globalement, de la manière dont les choses se sont passées lundi. Mille deux cents policiers — en tenue et en civil — avaient été mobilisés pour surveiller quatre-vingts « points sensibles » de la capitale. Un état-major de crise avait été réuni en permanence, jusque tard dans la nuit de lundi à mardi. Le secrétaire d'Etat avait reçu, en effet, des informations sûres faisant état de risques d'attentat.

M. Joseph Franceschi, avait tenu à inspecter lui-même le dispositif en se rendant dans une douzaine de synagogues. A la synagogue de Charenton (Val-de-Marne), il a déclaré : *« Je vous montre que le gouvernement est fermement déterminé à protéger l'exercice par la communauté juive de France de sa religion et de ses traditions. Je tiens également à vous affirmer la solidarité du gouvernement à un moment où l'antisémitisme est perceptible et à vous assurer que le gouvernement le combattra par tous les moyens. »*

(1) Après l'attentat de la rue Copernic, des jeunes gens de la communauté juive avaient créé une « Organisation juive de défense » dont les activités ont été, depuis, mises en sommeil.

Rue des Rosiers

LÉTHARGIE SOUS SURVEILLANCE

A cent mètres la ville vit sa vie d'un lundi ordinaire. Mais ici, entre la rue des Rosiers et la rue du Roi-de-Sicile, c'est la léthargie du grand jour de prières et de jeûne du Grand Pardon en ce matin du 27 septembre. Les cafés, les restaurants, les boutiques sont fermés, les passants rares. Il est vrai que ne passe pas non plus qui veut. Si l'accès à la rue des Rosiers et à la rue du Roi-de-Sicile est libre, des barrières métalliques ont été placées à chaque extrémité de la rue Pavée et de la rue des Ecouffes. Là, à côté du gardien de la paix en pèlerine noire, ce sont des groupes de jeunes juifs portant sur eux un badge « sécurité » qui assurent des contrôles rigoureux. Il n'y aura pas d'incidents, mais ces jeunes gens prennent leur rôle très au sérieux, exigent papiers, justification de domicile, pour ouvrir leur barrage notamment à proximité de la synagogue de la rue Pavée. Faute de quoi, il ne reste qu'à rebrousser chemin.

D'un point à un autre, chacun sait ce qui se passe par le jeu de talkies-walkies. Les agents de la police municipale ne prennent pas ombrage de cette concurrence. Une équipe de télévision filme sans incident. A la devanture du restaurant Goldenberg où eut lieu la fusillade d'août, on peut lire des messages de remerciements et de paix à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie. — J. M. Th.

● *Incident à Sarcelles.* — Un incident s'est produit dans la synagogue de Sarcelles (Val-d'Oise), ville où vivent quelque dix mille juifs (15 % de la population). Un journaliste de *Libération*, M. Pierre Mangetout, après avoir été contrôlé par les jeunes gens du service d'ordre se trouvait à l'intérieur de la synagogue, lorsqu'il a été abordé par deux hommes jeunes qui l'ont entraîné dans les toilettes. Après avoir examiné sa carte de presse, l'un d'eux est allé chercher le responsable du service de sécurité. Celui-ci a frappé M. Mangetout au visage — *« une grande claque dans la figure »*, écrit le journaliste — avant de le conduire aux policiers en faction devant l'édifice où son identité a été contrôlée.

Le numéro du « Monde » daté 28 septembre 1982 a été tiré à 550 255 exemplaires.

LE DOLLAR A 7,18 F

Emporté par une vague d'achats irrésistibles, le dollar a battu tous ses records à Paris mardi 28 septembre, passant de 7,1450 F la veille à près de 7,18 F. A Francfort, il a poursuivi sa hausse, s'élevant à près de 2,54 DM contre 2,53 DM lundi et 2,5150 DM à la veille du week-end.

Pas de nouvelles mesures pour défendre le franc

A Paris, le cours du mark s'est élevé brusquement, dépassant assez sensiblement 2,8250 F. Lundi, le ministre de l'économie et des finances a officiellement démenti toute nouvelle mesure destinée à défendre le franc, notamment la possibilité d'obliger les exportateurs à facturer en devises, comme la rumeur en avait couru avec insistance à la veille du week-end.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL REVIENT A 10,9 % EN UN AN

L'indice des prix de détail a augmenté de 0,3 % en août, a annoncé mardi 28 septembre l'INSEE, confirmant les calculs provisoires publiés il y a une huitaine de jours. L'indice s'est inscrit à 321,1 sur la base 100 en 1970 contre 320,1 en juillet.

En un an (août 1982 comparé à août 1981), la hausse est de 10,9 %. Elle est de 5,3 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus (juin-juillet-août) qui, pour l'essentiel, sont couverts par le blocage.

● LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ont augmenté de 0,2 % en un mois (+ 12,4 % en un an). Le seul mouvement notable est enregistré sur la viande de porc et la charcutier (+ 1,1 % en un mois, + 16,5 % en un an).

● LES PRIX DES PRODUITS MANUFACTURES ont augmenté de 0,5 % en un mois et de 9,9 % en un an. La hausse des prix des produits énergétiques est de 1,5 % en un mois (+ 10,7 % en un an).

● LES PRIX DES SERVICES augmentent de 0,1 % en un mois et de 11,2 % en un an. Les tarifs publics augmentent eux de 1,1 % en un mois et de 11,3 % en un an.

M. MAUROY : les activités de service devront continuer à quitter la région parisienne.

M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France et sénateur R.P.R. du Val-de-Marne, a été reçu, à sa demande, par le premier ministre le lundi 27 septembre pendant une heure trente. Cela faisait seize mois que M. Giraud souhaitait cet entretien, estimant indispensable que le chef de l'exécutif de la première région française s'entretienne régulièrement avec le chef du gouvernement.

M. Michel Giraud voulait — une fois encore — demander que soit mis fin à la politique de décentralisation excessive des entreprises parisiennes vers la province.

Pas plus que lors d'une réunion de travail à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing en juillet 1980 il n'a obtenu satisfaction. M. Mauroy a réaffirmé la volonté du gouvernement de continuer la décentralisation des activités de service même si en revanche les freins au développement des petites et moyennes industries en Ile-de-France ont été en grande partie supprimés, ou devraient l'être dans les prochains mois quand le Parlement aura adopté le projet de loi supprimant la redevance industrielle mais augmentant la redevance pour les bureaux, texte annoncé depuis maintenant un an.

Seule concession faite par le premier ministre : les aménageurs de zones industrielles auront droit en Ile-de-France, comme dans le reste du pays, à des prêts bonifiés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il vaut mieux financer des investissements que des pertes

déclare M. Chevènement aux sidérurgistes

Devant des syndicats vivement préoccupés par la suppression de dix mille emplois dans la sidérurgie, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a, mardi matin 28 septembre, défendu le plan acier soutenu par le gouvernement, qui prévoit 17,5 milliards de francs d'investissements d'ici à 1983.

Il n'a pas caché la gravité de la situation. *« Parlons franc, dans les années qui viennent, il y a fort peu de chances pour que la consommation d'acier se développe beaucoup. »* Outre les effets de la crise mondiale et le développement *« inéluctable »* de la sidérurgie dans le tiers-monde, le ministre a rappelé que *« la consommation spécifique d'acier tend à baisser »* du fait du progrès technique et de la concurrence d'autres matériaux.

Evaluant à 10 milliards de francs par an d'ici à 1985 la charge imposée à la collectivité par la sidérurgie (5 milliards de francs pour le déficit d'exploitation des entreprises, autant pour le remboursement de la dette et la convention sociale), il a exposé la *« logique »* des choix : *mieux vaut financer des investissements que des pertes »*. Ces investissement de l'ordre de 3,5 milliards de francs par an, *« devraient induire, annuelement, durant toute la durée du plan, du travail pour dix mille à douze mille personnes »*.

De plus *« un groupe central permanent fera le point régulièrement sur l'ensemble des concertations qui s'engageront, aux différents niveaux, sur la reconversion industrielle »*. Pour favoriser le développement régional, des moyens seront définis dans les deux mois, à partir des propositions de M. Marbach, directeur général de l'Anvar, chargé d'une mission spéciale. D'ores et déjà, a déclaré M. Chevènement, *« Sacilor est en mesure d'annoncer une création industrielle sur le site de Pompey »*.

Lundi, nous indique notre correspondant, quelque mille cinq cents sidérurgistes ont assisté dans le calme à une assemblée générale qui s'est tenue dans l'aciérie de Pompey.

Malgré les appels à la mobilisation lancés par les responsables syndicaux C.G.T. et C.F.D.T., cette assemblée générale aura surtout fait ressortir l'indécision et l'incertitude qui persistent dans l'esprit des sidérurgistes lorrains. Seul le principe de journées « portes ouvertes » à la fin de la semaine aura été approuvé avant qu'un millier de sidérurgistes ne se dirigent vers les bureaux de la direction pour obtenir du directeur, M. Torjman, les chiffres exacts de la situation de la sidérurgie.

Quatre jeunes sidérurgistes ont saccagé un bureau. Cette flambée de colère, qui s'est éteinte aussitôt, reflète l'ambiance qui règne à Pompey et qui faisait dire à M. Henri Rombach, de la C.G.T. : *« Les syndicats ne vont plus pouvoir prendre la responsabilité des actions qui vont se dérouler dans les prochains jours. »*

L'« anti-été chaud »

LE PREMIER MINISTRE PRÉCONISE UNE MEILLEURE INSERTION DES JEUNES

M. Pierre Mauroy, dans une conférence de presse réunie, ce mardi matin 28 septembre, à l'hôtel Matignon, a fait le point sur la politique du gouvernement en matière de « prévention de l'insécurité et vie quotidienne ». Il ne s'agissait pas uniquement, selon lui, de tirer les conclusions de l'opération « anti-été chaud », mais de réaffirmer son attachement à la prévention, de préférence à la répression, et de dresser un premier bilan des travaux des commissions mises en place pour favoriser ce choix politique, notamment celle sur le développement social des quartiers présidée par M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, et celle des maires, sur la sécurité dans les villes, présidée par M. Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

MM. Dubedout et Bonnemaison ont présenté une première synthèse de leurs travaux, commencés, pour le premier, en octobre 1981, pour le second en mai 1982. Mme Edwige Avice, ministre chargé de la jeunesse et des sports, a, pour sa part, commenté « l'action interministérielle de prévention de l'été 1982 », qui, de l'avis de tous les ministères et de tous les départements concernés a été un succès.

« Contre la répression érigée par nos prédécesseurs en système de gouvernement, nous avons choisi la prévention », a indiqué M. Mauroy. Le gouvernement actuel ne veut pas voir revenir le doublement des mandats de dépôt contre les jeunes, comme en 1979 et en 1980. « Nous avons préféré faire une action de prévention, a précisé le premier ministre, avec l'ensemble des élus. Quelle que soit leur coloration politique. Et cela a été une réussite. » On n'a noté aucun incident sérieux dans les banlieues des grandes villes, contrairement à l'été 1981. Plus de quinze mille jeunes, qui n'auraient eu ni vacances ni activités de loisirs pendant l'été, s'en sont vu proposer.

Mais prévenir l'insécurité dans les villes ne saurait être une action ponctuelle, le temps d'un été. Il faut s'attaquer aux deux problèmes essentiels, celui du chômage et de la « détérioration des relations sociales dans les villes », en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Un dispositif a été mis en place pour 1982 et 1983, reprenant notamment des suggestions du rapport Schwartz. Il faut, selon M. Mauroy, « renforcer les actions visant à lutter contre l'exclusion des jeunes ».



